

les

# dossiers

Enseignants et personnels de l'éducation

---

## Les inspecteurs territoriaux et leur formation à l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN)

Interrogation réalisée en juin 2007

de 224 inspecteurs territoriaux (IA-IPR, IEN  
du premier et du second degré) ayant suivi  
leur formation à l'ESEN entre 2004 et 2006

**193** [septembre 2008]

# *les dossiers*

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance  
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

Directeur de publication : **Daniel VITRY**

## *les dossiers*

Responsables de ce numéro : **Nadine ESQUIEU et Alain LOPES**

DEPP – Département de la valorisation et de l'édition  
61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15  
Téléphone : 01 55 55 72 04

Prix : 15 euros

Centre de documentation de la DEPP  
Téléphone : 01 55 55 73 58

Cette étude a été réalisée par Patricia GAMBERT et Jacques BONNEAU de la société TMO-Régions à la demande de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient en aucun cas engager la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

# ***Les inspecteurs territoriaux et leur formation à l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN)***

*Interrogation réalisée en juin 2007  
de 224 inspecteurs territoriaux (IA-IPR, IEN  
du premier degré et du second degré) ayant suivi  
leur formation à l'ESEN entre 2004 et 2006*

**Patricia GAMBERT et Jacques BONNEAU (TMO-Régions)**

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance



## **AVANT PROPOS**

L'Ecole Supérieure de l'Education nationale (ESEN) a été créée pour concevoir, animer et mettre en œuvre la formation des cadres administratifs et pédagogiques de l'Education nationale ; elle forme entre autres publics, les inspecteurs territoriaux de l'Education nationale, cibles d'une enquête menée par la DEPP en septembre 2006, à la demande de la direction de l'encadrement.

L'objectif de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a été double :

- d'une part, interroger les inspecteurs territoriaux sur la formation qu'ils avaient suivi à l'ESEN entre 2004 et 2006, après une année de terrain pour les inspecteurs du premier degré ;
- d'autre part, interroger leurs « employeurs » que sont les recteurs, les inspecteurs d'académie, directeurs des services de l'Education nationale sur l'impact de la formation sur leurs nouveaux collaborateurs.

Plusieurs constats positifs ressortent de cette enquête :

Tout d'abord, les inspecteurs territoriaux sont majoritairement satisfaits de leur formation, de même que leurs « employeurs » et le sentiment très largement partagé d'assumer les différentes dimensions du métier et d'en avoir les compétences et capacités en est le témoin.

L'environnement de l'ESEN est jugé tout à fait satisfaisant et la formation utile, voire indispensable. Parmi les formations jugées les plus utiles, émergent l'évaluation, le juridique et le management. Quelques légères critiques cependant émanent des IA-IPR, concernant l'alternance ESEN/académie ;

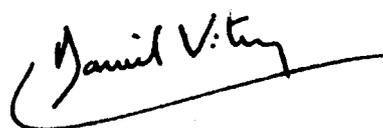
L'enquête dessine aussi un portrait des inspecteurs territoriaux ou plutôt plusieurs portraits selon qu'ils soient IA-IPR, inspecteurs du premier ou du second degré.

Ainsi sont déclinées les motivations qui les ont poussés à devenir inspecteur, leur passé scolaire et leur origine sociale ainsi que leur représentation du métier avant et après exercice.

Ces deux grands constats ne sont qu'une petite partie des informations contenues dans ce dossier et révèlent avant tout une satisfaction générale à avoir choisi ce métier « passionnant » et « diversifié » laissant de « grandes marges de liberté ».

**Le directeur de l'évaluation, de la prospective  
et de la performance**

**Daniel VITRY**





## - SOMMAIRE -

### VOLET I - LES EMPLOYEURS

<b>CONTEXTE ET METHODOLOGIE.....</b>	<b>15</b>
<b>I LES DOMAINES DE COMPETENCES DES INSPECTEURS .....</b>	<b>18</b>
I.1 LES DOMAINES DE COMPETENCES PRIVILEGES LORS DU RECRUTEMENT .....	18
I.2 ADEQUATION DES COMPETENCES ET CAPACITES DES INSPECTEURS TERRITORIAUX RECEMMENT FORMES	20
<b>II PERCEPTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT RECEMMENT FORMES.....</b>	<b>21</b>
II.1 LES PERSONNELS SORTANT DE LA FORMATION ET LES AUTRES PERSONNELS.....	21
II.2 CAPACITE D'ADAPTATION A LEURS FONCTIONS DES INSPECTEURS TERRITORIAUX RECEMMENT FORMES	22
<b>III PERCEPTION DE LA FORMATION.....</b>	<b>23</b>
III.1 DOMAINES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION.....	23
III.2 IMAGE DE L'E.S.E.N. ET DE LA FORMATION.....	27
<b>IV COMMENTAIRES ET REMARQUES COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>28</b>

### VOLET II - LES ANCIENS STAGIAIRES

<b>I LE PROFIL DES ANCIENS STAGIAIRES .....</b>	<b>33</b>
I.1 LE PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES ANCIENS STAGIAIRES .....	33
I.1.1 Sexe.....	33
I.1.2 Age.....	34
I.1.3 <i>Activité professionnelle des parents des anciens stagiaires de l'E.S.E.N.</i> .....	35
I.2 LE PASSE SCOLAIRE DES ANCIENS STAGIAIRES DE L'E.S.E.N.....	39
I.2.1 <i>Le niveau scolaire déclaré</i> .....	39
I.2.2 <i>Les redoublements lors de la scolarité</i> .....	40
I.2.3 <i>Le baccalauréat obtenu</i> .....	41
I.2.4 <i>Les études supérieures</i> .....	42
I.3 L'EXPERIENCE AVANT LA FONCTION D'INSPECTEUR TERRITORIAL .....	44
I.3.1 <i>Exercice du métier d'enseignant avant la fonction d'Inspecteur</i> .....	44
I.3.2 <i>Autres fonctions exercées au sein du système éducatif avant celle d'Inspecteur Territorial</i> .....	46

<b>II</b>	<b>LE CHOIX ET LA PERCEPTION INITIALE DU METIER .....</b>	<b>49</b>
II.1	INSPECTION OU EVALUATION LORS DU PRECEDENT METIER.....	49
II.2	LA REPRESENTATION INITIALE DU METIER .....	51
II.3	LES MOTIVATIONS A DEVENIR INSPECTEUR .....	53
II.4	LE ROLE DE TIERS DANS LE CHOIX DE DEVENIR INSPECTEUR.....	55
<b>III</b>	<b>LA FORMATION SUIVIE A L'E.S.E.N. ....</b>	<b>57</b>
III.1	LE NIVEAU DE SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA FORMATION.....	57
III.1.1	<i>La satisfaction globale vis-à-vis de la formation.....</i>	<i>57</i>
III.1.2	<i>La satisfaction vis-à-vis des différents aspects de la formation .....</i>	<i>58</i>
III.1.3	<i>La satisfaction vis-à-vis de l'environnement de l'E.S.E.N.....</i>	<i>65</i>
III.2	L'UTILITE DE LA FORMATION DE L'E.S.E.N. ....	66
III.2.1	<i>L'utilité de la formation de l'E.S.E.N. ....</i>	<i>66</i>
III.2.2	<i>L'utilité perçue des différents domaines de formation .....</i>	<i>68</i>
III.3	LES POINTS D'AMELIORATION DE LA FORMATION, OPINION DES ANCIENS STAGIAIRES .....	71
III.4	AU FINAL.....	76
<b>IV</b>	<b>LE PASSAGE ENTRE L'E.S.E.N. ET LE POSTE ACTUEL ET LES LIENS AVEC L'E.S.E.N.....</b>	<b>77</b>
IV.1	LA TITULARISATION DES STAGIAIRES.....	77
IV.2	LE TEMPS D'ADAPTATION AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR TERRITORIAL.....	80
IV.3	LES CONTACTS PROFESSIONNELS .....	82
<b>V</b>	<b>L'EXERCICE ET L'IMAGE DU METIER AUJOURD'HUI.....</b>	<b>84</b>
V.1	LA REPRESENTATION INITIALE ET LA REALITE : SIMILARITE OU DIVERGENCE ?.....	84
V.1.1	<i>Adéquation entre la représentation initiale et l'exercice actuel du métier .....</i>	<i>84</i>
V.1.2	<i>L'évolution de la perception du métier.....</i>	<i>87</i>
V.1.3	<i>L'évolution de la perception des missions prioritaires privilégiées.....</i>	<i>91</i>
V.2	LA SATISFACTION ET LES CAPACITES A EXERCER LA FONCTION D'INSPECTEUR TERRITORIAL .....	93
V.2.1	<i>La satisfaction globale vis-à-vis du métier.....</i>	<i>93</i>
V.2.2	<i>La capacité à exercer correctement la fonction d'Inspecteur Territorial.....</i>	<i>94</i>
V.2.3	<i>Les difficultés actuelles à exercer.....</i>	<i>95</i>
V.2.4	<i>Les marges de liberté.....</i>	<i>97</i>
V.2.5	<i>La capacité à assumer les différentes dimensions du métier.....</i>	<i>102</i>
V.3	L'EXERCICE ACTUEL DU METIER.....	103
V.3.1	<i>Les missions prioritaires privilégiées.....</i>	<i>103</i>
V.3.2	<i>Les principales activités à réaliser.....</i>	<i>107</i>
V.3.3	<i>Les domaines de compétences mobilisés.....</i>	<i>109</i>
V.3.4	<i>Les apports utilisés dans l'exercice du métier.....</i>	<i>113</i>
V.3.5	<i>Les principales compétences pour le positionnement professionnel.....</i>	<i>115</i>
V.3.6	<i>La répartition du temps de travail.....</i>	<i>116</i>
V.3.7	<i>Le suivi d'une session de formation continue depuis la sortie de l'E.S.E.N. ....</i>	<i>117</i>
V.4	AU FINAL, UN METIER TRES APPRECIE.....	118

**Les inspecteurs territoriaux formés à l'École supérieure de l'éducation nationale (ESEN) sont majoritairement satisfaits de leur formation de même que les recteurs et les inspecteurs d'académie, directeurs des services académiques qui sont « leurs employeurs ». Enseignants d'origine, majoritairement hommes malgré une féminisation croissante, ils sont devenus inspecteurs pour « avoir pris sur les choses ». Ils sont majoritairement satisfaits de la fonction qu'ils exercent sans difficulté particulière malgré la multiplicité de leurs tâches que sont à la fois l'évaluation, l'inspection, le contrôle et l'impulsion. Ils sont quasiment unanimes à ne pas regretter d'avoir choisi un métier « passionnant » et « diversifié » avec « de grandes marges de liberté ».**

## Les inspecteurs territoriaux et leur formation à l'École supérieure de l'éducation nationale

### Le cru 2004 un peu plus féminisé

Les inspecteurs territoriaux de l'Éducation nationale qui sont les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), les inspecteurs de l'Éducation nationale du premier ou du second degré (IEN) sont formés par le ministère de l'Éducation nationale après avoir été recrutés par concours ou liste d'aptitude (voir l'encadré p. 4). Les 222 inspecteurs territoriaux interrogés, qui ont été formés à l'ESEN entre 2004 et 2006<sup>1</sup>, comptent 46 % de femmes en moyenne soit des promotions un peu plus féminisées que la population des inspecteurs en poste (voir l'encadré p. 2). En effet, sur les 978 IA-IPR en poste en 2000, 38 % sont des femmes ; les 2001 IEN en poste comptent 40,3 % de femmes<sup>2</sup>. Yves Bottin souligne d'ailleurs que « la répartition par sexe des IEN apparaît déséquilibrée par rapport aux viviers dont ils sont issus »<sup>3</sup>. En effet, quand on les compare avec les enseignants, dans le premier degré 78 % sont des femmes et dans le second degré 58 %.

On constate donc que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à s'orienter vers la fonction d'inspecteur.

Par ailleurs, le taux de féminisation des chefs d'établissement, y compris leurs adjoints (42,4 %), est également plus proche de celui des inspecteurs que de celui des

enseignants, ce qui tend à prouver que les fonctions d'encadrement sont moins attractives ou plus difficiles pour les femmes (maternité, garde d'enfants, etc.).

### Majoritairement enseignants à l'origine, ils ont au moins exercé deux fonctions avant d'être inspecteurs

La quasi-totalité des IA-IPR et IEN stagiaires étaient enseignants avant de devenir inspecteurs. Les autres étaient conseillers d'orientation ou conseillers pédagogiques. Les anciens corps d'appartenance varient fortement selon le profil des inspecteurs territoriaux mais leur nouvelle fonction s'inscrit dans une logique promotionnelle qui les a fait passer, pour 95 % d'entre eux, du corps d'enseignant à celui d'inspecteur, ce qui explique qu'ils soient plus âgés (48,5 ans contre 42,3 ans pour les enseignants). Ainsi, la quasi-totalité des IA-IPR étaient agrégés (90 %), bien plus les

1. La population des inspecteurs sera comparée de temps en temps à celle des enseignants, leurs corps d'origine pour la majorité, notamment sur leur profil scolaire. En effet, la DEPP a effectué plusieurs interrogations auprès d'enseignants du second degré, la dernière a eu lieu en 2005.

2. *Repères et références statistiques sur les enseignants, la formation et la recherche*, MEN-DEPP, édition 2007.

3. Rapport du groupe présidé par Yves Bottin, *Connaître et reconnaître les inspecteurs de l'Éducation nationale*, janvier 2004.

femmes (96 %) que les hommes (79 %), quelques-uns étant certifiés (5 %) ou titulaires du certificat d'aptitude professionnel de lycée professionnel (CAPLP) (2 %).

La grande majorité des IEN du premier degré étaient professeurs des écoles (78 %). Les autres, peu nombreux, étaient instituteurs (5 %), agrégés (3 %), certifiés (3 %) ou professeurs de lycée professionnel (PLP) (3 %).

La majorité des IEN du second degré<sup>4</sup> étaient PLP (79 %) ou titulaires du CAPET (14 %) ou, de façon marginale, certifiés, professeurs des écoles ou non-enseignants. Le parcours professionnel des inspecteurs territoriaux est loin d'être linéaire et le corps d'origine est une photographie de leur activité à un moment donné.

En effet, ils ont en moyenne exercé plus de deux fonctions avant d'être inspecteur. Tous corps confondus, la fonction la plus exercée par les inspecteurs territoriaux (42 %) et le plus longtemps (six ans et demi) est celle de maître-formateur en IUFM.

Les fonctions exercées varient selon les différents corps d'inspection.

Ainsi, les IA-IPR ont été davantage coordonnateurs auprès des inspections académiques (49 % contre 28 % en moyenne) et chargés de mission d'inspection (42 % contre 33 % en moyenne) que maîtres-formateurs (36 % contre 42 % en moyenne). Ils ont été plus nombreux à faire de l'aide à l'inspection (32 % contre 21 % en moyenne). Les IA-IPR femmes ont été davantage formatrices que aides à l'inspection (46 % contre 21 %).

Concernant les IEN du second degré, six sur dix ont été précédemment chargés de mission d'inspection (soit presque deux fois plus qu'en moyenne) mais aussi maîtres-formateurs (43 %) aides à l'inspection (38 % contre 21 % en moyenne). En revanche, seulement 29 % ont été coordonnateurs (comme en moyenne).

Enfin, particularité des IEN du second degré, 19 % ont été chefs de travaux (contre 6 % en moyenne, la grande majorité moins de dix ans) et, plus marginalement (10 %) ont été IEN ou conseillers auprès d'un IEN du premier degré.

<sup>4</sup> Les IEN du second degré sont chargés de l'orientation, ou de l'enseignement technique et professionnel.

Quant aux IEN du premier degré, une majorité (63 %) a été conseiller pédagogique auprès d'un IEN, plus d'un sur deux a été également maître-formateur (54 %) ou a même exercé les fonctions d'IEN (46 %). Un sur six a exercé les fonctions de coordonnateur ou de chargé d'inspection et un sur sept celle de directeur d'école.

Les durées d'exercice de ces différentes fonctions varient : tous corps confondus, les fonctions de maître-formateur, de conseiller pédagogique auprès d'un IEN du premier degré et de coordonnateur connaissent les durées moyennes les plus longues (respectivement 6,5 ans, 6,3 ans et 5,8 ans). Ils ont en moyenne exercé la fonction d'aide à l'inspection 3,6 années et enfin celle de chargé d'une mission d'inspection ou d'IEN, 2,9 années en moyenne.

### D'anciens très bons élèves

L'excellence semble caractériser le profil scolaire des inspecteurs-stagiaires puisqu'ils sont plus nombreux encore que les enseignants à se définir comme d'anciens très bons élèves dans la discipline ou le domaine le plus proche de leurs fonctions (trois sur dix contre deux sur dix). Les IA-IPR rejoignent en cela les agrégés (quatre sur dix) ; on compte même six IA-IPR sur dix se définissant comme d'anciens très bons élèves contre deux IEN du second degré sur dix. Les IA femmes confirment plus fortement encore l'excellence scolaire féminine en général (68 % d'IA femmes dans leur discipline contre 48 % pour les hommes et 59 % d'IA femmes ont été de très bons élèves dans le secondaire contre 26 % des hommes). Le redoublement peut être une indication supplémentaire sur le profil scolaire : près de quatre inspecteurs sur dix affirment avoir redoublé (comme les enseignants) avec quelques différences selon le corps : 29 % pour les IA-IPR, 35 % pour les IEN du premier degré et 50 % pour les IEN du second degré, là encore les hommes presque deux fois plus que les femmes, et les moins de 50 ans, moins que les plus âgés (34 % contre 42 %), soit des proportions nettement inférieures à celles de la moyenne des élèves dans ces périodes-là.

En juin 2007, la DEPP a fait réaliser par la société TMO-Régions une enquête en face à face auprès de 224 inspecteurs territoriaux (IA-IPR, IEN du premier et du second degré) ayant suivi leur formation à l'ESEN entre 2004 et 2006. L'interrogation portait à la fois sur leur profil, leurs motivations de choix du métier, la formation suivie et leur situation professionnelle. Un second volet de l'enquête a consisté à interroger les « employeurs » des inspecteurs territoriaux que sont les recteurs (27 personnes interrogées) et les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux (54 personnes) sur leurs attentes vis-à-vis de ces nouveaux inspecteurs territoriaux et le niveau de satisfaction à propos de ces nouveaux collaborateurs formés à l'ESEN entre 2004 et 2006, période de refonte du plan de formation.

Interrogés sur la série de baccalauréat obtenu, les IA-IPR et les IEN du premier degré se répartissent assez équitablement entre la série littéraire et la série scientifique alors que les IEN du second degré sont majoritairement détenteurs d'un baccalauréat scientifique (45 %) ou d'un baccalauréat technologique (33 %). La non-représentation dans la série économique (ancienne série B) s'explique par le fait que la réforme des trois filières S, L et ES n'a pris effet qu'à la session de 1994 et n'a pas concerné les inspecteurs.

La mention au bac peut être aussi un indicateur de l'excellence scolaire. Ainsi, en moyenne, les inspecteurs sont-ils un peu plus nombreux que les enseignants à avoir eu une mention très bien au bac (7 % contre 3,5 %), les IA-IPR étant 14 % dans ce cas.

### Très fortement diplômés

Les inspecteurs-stagiaires affichent une forte « diplômation ». On compte ainsi, en moyenne, un inspecteur sur six titulaire d'un diplôme bac + 2, un sur quatre d'un bac + 3, un sur cinq d'un bac + 4 et quasiment un sur trois d'un diplôme bac + 5 et au-delà alors qu'ils sont un sur cinq parmi les enseignants. Cette forte « diplômation » est particulièrement élevée chez les IA-IPR : un sur deux a un diplôme bac + 5 et au-delà, et un sur quatre un diplôme supérieur à bac + 5, ce qui les rapproche des agrégés de 50 ans.

Chaque corps a un diplôme dans un domaine disciplinaire dominant : ainsi les IA-IPR sont souvent titulaires de diplômes en langues

vivantes (LV) (20 %), en lettres (17 %), les autres spécialités regroupant entre 10 % et 3 % des effectifs. Près d'un IEN du premier degré sur deux (46 %) est diplômé en sciences de l'éducation, un sur dix en lettres et en sciences humaines et sociales, la dispersion sur les autres diplômes étant très grande. Quant aux IEN du second degré, un sur quatre possède un diplôme de sciences et technologie ou sciences pour l'ingénieur et 17 % un diplôme de sciences économiques.

### Une origine sociale proche de celle des enseignants

L'origine sociale des différents corps d'inspecteurs présente, en moyenne, les mêmes caractéristiques que celle des enseignants à quelques exceptions près : une plus forte présence d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise (un sur quatre contre un sur sept pour les pères d'enseignants) et un peu moins de professions intellectuellement supérieures ou cadres supérieurs que parmi les enseignants (un sur cinq contre un sur quatre). En revanche, ils sont très représentatifs de l'origine sociale du corps enseignant auquel ils appartenaient : agrégé avant d'être IA-IPR, professeur des écoles avant d'être IEN du premier degré, etc. En ce qui concerne leurs pères, les IA-IPR ont plus que les autres des pères cadres supérieurs, comme les agrégés. Les IEN du premier degré ont, comme les professeurs des écoles, la même proportion de pères artisans (ainsi que les IA-IPR) ou issus des professions intermédiaires (24 %).

L'origine sociale des IEN du second degré est très proche de celle des PLP, majoritairement leur corps d'origine : surreprésentation de pères ouvriers (un sur quatre), employés ou artisans commerçants (un sur six). En revanche, on note la même proportion de pères issus de professions intellectuellement supérieures que pour les IEN du premier degré et 10 % dont le père était enseignant (comme les IA-IPR).

Les mères des inspecteurs territoriaux sont majoritairement employées (un sur quatre) enseignantes (un sur cinq) ou issues de professions intermédiaires (un sur six), comme pour les enseignants.

On note, là aussi, des différences suivant les corps : l'origine sociale des IA-IPR est en

moyenne plus élevée que celle des autres inspecteurs et ressemble à celle des agrégés et des certifiés : 15 % déclarent une mère cadre supérieur contre deux fois moins pour les IEN du premier et second degré, 23 % une mère enseignante contre 19 % pour les IEN du premier degré et 16 % pour ceux du second degré.

Les IA-IPR sont 23 % à avoir une mère employée et encore davantage les IEN du premier degré (26 %) et ceux du second degré (34 %).

Un IEN du premier degré sur sept a une mère ouvrière et un inspecteur du second degré sur six, agricultrice.

Deux tiers des inspecteurs territoriaux pensent que leur position sociale est meilleure que celle de leur parent de même sexe (trois quarts pour les IEN du second degré) et un sur deux que leurs conditions de travail sont meilleures : ils sont même sept sur dix parmi les IEN du second degré.

### Un souvenir positif de leur propre évaluation

Avant de devenir inspecteurs, 94 % des nouveaux inspecteurs territoriaux ont été inspectés ou évalués, et davantage les moins de 50 ans (99 %), les IEN du premier degré (100 %) que les 50-59 ans (89 %) ou les IA-IPR (92 %).

Ce moment a été vécu positivement comme « *un temps qui permet de s'évaluer* » par 83 % des inspecteurs et plus par les hommes en général (89 %) que par les femmes (77 %). Il a été aussi perçu comme « *un moment précieux de retour sur leur pratique* » par 81 % d'entre eux.

Sept inspecteurs sur dix déclarent aussi avoir vécu leur inspection comme « *un moment critique mais constructif* », bien plus les IEN du premier degré (76 %) que les IA-IPR (63 %).

Sept inspecteurs sur dix l'ont aussi vécu « *comme une relation bienveillante* » davantage les IA-IPR (78 %) que les IEN du premier degré (69 %) ou du second degré (60 %) et, là encore, davantage les jeunes que leurs aînés.

L'inspection est aussi vécue comme « *un temps de régulation* » par les IEN du premier degré surtout (67 %) et davantage par les hommes (64 %) que par les femmes (55 %).

Mais, pour un inspecteur sur deux, l'inspection a aussi été synonyme de « *moment stressant* », davantage pour les IEN du second degré (55 %) et les IA-IPR (56 %) que pour les IEN du premier degré (42 %) et bien plus pour les moins de 50 ans (56 %) que les plus de 50 ans (41 %), davantage les femmes (52 %) que les hommes (47 %). Pour un quart d'entre eux, c'était même « *un moment déstabilisateur* », plus pour les femmes (30 %) que pour les hommes (25 %), plus pour les IEN du second degré (40 %) et les IA-IPR (31 %) que pour les IEN du premier degré (18 %) et deux fois plus pour les jeunes (35 %) que pour leurs aînés (18 %). Pour les inspecteurs les plus âgés, le souvenir de leur propre évaluation a pu se « *positiver* » ou se relativiser avec l'ancienneté.

### Devenus inspecteurs pour « avoir prise sur les choses et les faire évoluer »

Interrogés sur les raisons qui les ont conduits à choisir ce métier, les inspecteurs territoriaux citent comme première raison, en premier choix (31 %) et sur la base de deux réponses (55 %), « *l'envie d'avoir prise sur les choses et pour les faire évoluer* », surtout les IEN du premier degré (41 % en premier choix et 65 % sur la base de deux choix) et, particulièrement, ceux qui ont déjà exercé des fonctions d'IEN auparavant (68 %), conseiller pédagogique auprès d'un IEN du premier degré ou maître-formateur (60 %), ceux aussi qui sont âgés de plus de 50 ans, et davantage les hommes (57 %) que les femmes (52 %).

Cette motivation rejoint pour partie la représentation première qu'ils se faisaient d'un métier « *susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants* ».

Ce désir d'agir et d'influer sur les choses induit les trois autres raisons de choix du métier : « *un cheminement logique au service de la réussite des élèves* » (34 %), surtout les IEN du premier degré (37 %) qui ont sans doute conscience que l'enseignement primaire met déjà les élèves sur les rails de la réussite scolaire, un peu plus les femmes (36 %) que les hommes (31 %).

« *Avoir une fonction d'encadrement, de manager* » (31 %) rassemble davantage les IEN du premier degré (41 %) que les IA-IPR

## L'École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

L'ESEN a pour mission de concevoir, d'animer et de mettre en œuvre la formation des cadres administratifs et pédagogiques de l'éducation nationale. Elle intervient en particulier dans les trois domaines suivants :

- la formation initiale, après concours de recrutement des personnels de direction des EPLE (établissements publics locaux d'enseignement, collèges et lycées), des inspecteurs des premier et second degrés et des conseillers d'administration scolaire et universitaire ;
- la formation d'adaptation à l'emploi pour les cadres accédant à de nouvelles fonctions ;
- la formation permanente qui a pour mission de favoriser l'adaptation des compétences de l'ensemble des cadres aux évolutions des enjeux. Accueillant chaque année entre 4 000 et 5 000 stagiaires, pour des stages de courte, longue ou moyenne durée, elle est aussi un centre de ressources national pour l'ensemble des cadres éducatifs, un lieu d'échanges entre cadres appartenant à d'autres ministères ou à d'autres fonctions publiques et est aussi une école ouverte à l'International.

(27 %) ou les IEN du second degré (24 %), davantage les hommes (35 %) que les femmes (27 %) et beaucoup plus les moins de 50 ans (42 %) que les plus âgés (20 %).

En quatrième raison, près de trois inspecteurs territoriaux sur dix classent « l'intérêt intellectuel qui leur permet d'avoir une hauteur de vue du système éducatif » particulièrement plébiscité par les IA-IPR qui le classent même en troisième raison (37 %), par les femmes (34 %) bien davantage que par les hommes (23 %).

Si neuf inspecteurs sur dix reconnaissent avoir été influencés par un tiers dans leur choix du métier, ils l'ont été avant tout (pour près d'un sur deux) par un collègue de travail.

Trois sur dix déclarent avoir été influencés par « la figure charismatique d'un inspecteur qui les a particulièrement marqués », environ trois sur dix par « l'inspecteur qui a été aussi leur évaluateur » et, enfin, trois sur dix par « leur supérieur hiérarchique » et les IEN du premier degré, plus que les autres encore (quatre sur dix).

### Représentation préalable du métier : « faire évoluer les pratiques des enseignants », avant « l'acte d'inspecter »

Avant de l'exercer, la représentation que les inspecteurs territoriaux se faisaient de leur métier est basée en premier sur l'image d'un « métier susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants » pour plus d'un tiers avant celle d'un « métier dédié à l'acte d'inspecter ».

Sur la base de deux réponses, la même hiérarchisation subsiste : « un métier susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants » rallie 70 % des suffrages,

davantage ceux des IA-IPR et des IEN du premier degré (73 %) que ceux des IEN du second degré (67 %) ; les plus de 50 ans sont encore plus persuadés (72 %) de cet aspect positif que les moins de 50 ans (68 %).

En revanche, l'image d'un métier surtout dédié à « l'acte d'inspecter » qui rassemble quatre inspecteurs sur dix rallie davantage les suffrages des IEN du second degré (52 %) que ceux du premier degré, des moins de 50 ans et des hommes (45 %) et encore moins ceux des IA-IPR (34 %).

Les IEN du premier degré sont les plus nombreux (56 %) à déclarer avoir perçu, avant d'exercer, « la complexité du métier avec la dimension de représentant de l'État auprès des différents partenaires » et, plus particulièrement encore, les IEN du premier degré qui ont été auparavant conseillers pédagogiques (60 %).

### Pour les IEN du premier degré, la réalité rejoint la représentation

Les trois quarts des inspecteurs trouvent une correspondance entre la représentation du métier et son vécu au quotidien. Ceux qui en avaient une vision plus restrictive vivent un décalage avec la réalité : ainsi 42 % des inspecteurs qui voyaient surtout dans leur métier, « l'acte d'inspecter » ont le sentiment que la réalité vécue ne correspond pas à la représentation. En revanche, pour les 84 % qui avaient perçu la dimension de la représentation de l'État dans l'image qu'ils s'en faisaient, la réalité correspond à la représentation ; les IEN du premier degré sont plus nombreux dans ce cas (89 %).

En dépit d'une correspondance entre représentation et réalité du métier, la majorité (72 %) des inspecteurs territoriaux n'avaient

pas perçu tous les aspects de leur métier, notamment « la multiplicité des tâches, en dehors de l'acte d'inspecteur » (50 %) particulièrement pour les IA-IPR femmes, et les IEN du second degré (55 %). « Le poids des contextes locaux » (31 %) est particulièrement ressenti par les IA femmes (43 %) et les IEN femmes (38 %) et celui de la « représentation » (22 %) particulièrement par les IA femmes (39 %).

« Je ne pensais pas qu'il y avait autant de missions à côté de la mission d'inspection. L'éclatement des activités est ce qui surprend le plus au départ » (déclare une IA-IPR femme de 57 ans).

Plus d'un inspecteur sur dix n'avait pas perçu « les leviers pour faire évoluer le système » (16 %), « l'évaluation de la politique éducative » (14 %) et « la gestion des moyens » (9 %).

Néanmoins, un inspecteur sur cinq – plus les hommes que les femmes – avait une perception du métier identique en tous points à la réalité, les IEN étant même plus nombreux (un sur quatre) dans ce cas et encore davantage ceux qui ont exercé le métier d'IEP avant de réussir le concours (un sur trois).

Un sur deux avait une perception identique à quelques détails près et trois sur dix différente de celle qu'ils imaginaient, bien davantage les IA-IPR (34 %) et encore plus les IA femmes (43 %) que les IA hommes (24 %) et que les IEN du premier degré (26 %).

Invités à décrire de façon ouverte en quoi leur perception actuelle est différente de celle qu'ils imaginaient, ils ont souligné à nouveau « la multiplicité des tâches, un aspect du métier parfois inattendu », « un métier qui les surprend par sa complexité », « un métier plus complexe que dans mes pensées. Un métier soumis à des informations multiples et contradictoires », déclare un IEN du premier degré, homme de 50 ans.

Ils ont également évoqué « les dossiers transversaux » ainsi que « la surcharge de travail », « j'avais une vision restreinte à l'expertise liée à ma discipline alors que sur le terrain, les missions sont diverses et on nous demande de nous impliquer dans des dossiers transversaux » déclare une IEN-ET, femme de 38 ans.

« La lourdeur administrative » et « les relations avec les acteurs de l'éducation » sont

quelquefois évoquées. Et aussi « *la solitude du métier, la complexité des rapports hiérarchiques et les susceptibilités que cela entraîne* » (IA-IPR, homme de 49 ans).

### **Pour sept inspecteurs sur dix, pas de difficultés à exercer un métier aux grandes marges de liberté**

Les IEN du premier degré affichent une très forte satisfaction des fonctions qu'ils occupent (71 % de très satisfaits) ainsi que les IEN du second degré (64 %).

L'enthousiasme des IA-IPR est plus modéré (46 % de très satisfaits).

La majorité des inspecteurs en poste déclarent ne pas éprouver de difficultés particulières à exercer leur fonction.

Pour les 28 % qui déclarent en éprouver, les raisons sont imputables en premier « *à la complexité du poste dans lequel ils exercent leurs fonctions* » et à « *une expérience encore insuffisante* » du point de vue des inspecteurs du second degré.

Sept inspecteurs territoriaux sur dix estiment que leur métier leur donne de grandes marges de liberté. Ils sont plus nombreux chez les IA-IPR et les IEN du premier degré (sept sur dix) que chez les IEN du second degré (six sur dix). Pour ceux qui estiment insuffisantes les marges de liberté, les raisons évoquées sont institutionnelles ou réglementaires « *notre fonction est à la fois dans un cadre légal et hiérarchique, donc on applique la loi. La marge de liberté est légère* » déclare un IEN du premier degré, homme.

Mais la majorité des inspecteurs évoquent « *une grande liberté d'organisation* », la « *possibilité de prendre des décisions et des initiatives* », « *une certaine autonomie dans le pilotage de la circonscription* », « *une confiance accordée par la hiérarchie* » et, enfin, la liberté accompagnant un « *poste à responsabilité* ».

### **L'ESEN, un environnement satisfaisant et une formation utile voire indispensable**

L'environnement de l'ESEN est jugé tout à fait satisfaisant, que ce soit l'équipement pédagogique (98 % dont 77 % de très

satisfaits), la restauration (97 % dont 76 % de très satisfaits) ou les locaux (95 % dont 69 % de très satisfaits).

Le site de l'ESEN et l'hébergement obtiennent aussi de bons taux de satisfaction (respectivement 89 et 86 %). La majorité des inspecteurs territoriaux (84 %) jugent la formation qu'ils ont reçue à l'ESEN indispensable (41 %) ou utile (43 %) par rapport à leur poste actuel et plus encore les IEN du premier degré (88 %) et même davantage ceux du second degré (96 %). Les plus critiques sont les IA-IPR qui sont un sur quatre à la juger partiellement inutile.

Pour la fonction d'inspecteur la formation est jugée également utile voire indispensable par 86 % des inspecteurs territoriaux plus fortement indispensable encore par ceux du premier (92 %) et du second degré (95 %) mais partiellement inutile pour 20 % des IA-IPR.

Globalement 84 % des inspecteurs territoriaux se déclarent satisfaits de la formation reçue à l'ESEN, dont 21 % très satisfaits. Les IEN du second degré (92 %) ainsi que ceux du premier (88 %) en sont plus satisfaits que les IA-IPR (75 %) qui comptent aussi dans leurs rangs 17 % de pas satisfaits et 3 % de pas satisfaits du tout.

En cumulant les « *très* » et « *assez satisfaits* » certains aspects recueillent de très forts taux de satisfaction. Ainsi, « *les ressources documentaires* » (98 %), « *informatiques* » (96 %), « *l'accueil et la disponibilité des autres personnels de l'école* » (98 %) et « *la disponibilité des tuteurs* » (92 % dont 68 % et 89 % de « *très satisfaits* »). Les « *contenus des formations* » (81 %), « *les méthodes pédagogiques* » (77 %), « *la disponibilité des correspondants territoriaux de formation* » (75 %), « *la durée de la formation* » (75 %) et « *l'alternance ESEN/académie* » (74 %) affichent tous un bon niveau de satisfaction et un score d'inspecteurs « *très satisfaits* » (entre 29 % et 16 %).

« *La formation durant les périodes en académie* » (65 %), « *le rythme de la formation* » (65 %), « *le positionnement des périodes en académie dans le calendrier de formation* » (61 %), « *la progression pédagogique* » (60 %), « *les procédures de régulation de la formation* » (59 %) et « *le suivi individualisé des stagiaires* » (58 %)

recueillent un moindre degré de satisfaction (de 30 à 40 % d'insatisfaits).

Enfin, « *la disponibilité de l'équipe de direction de l'ESEN* » satisfait sept stagiaires sur dix et n'en mécontente qu'un sur dix.

L'analyse par profil fait apparaître des différences : les IEN du second degré sont unanimement satisfaits de « *la disponibilité* » des formateurs associés (100 %), des tuteurs et des responsables de formation (95 %) ainsi que des autres personnels de l'école (98 %). Ils sont également satisfaits des méthodes pédagogiques (93 %). En revanche, ils sont moins nombreux que la moyenne à être satisfaits de la formation durant les périodes en académie (48 % contre 65 %) ainsi que du calendrier de formation des périodes en académie (50 %). Les IEN du premier degré, tout en affichant des taux de satisfaction élevés sur la disponibilité des formateurs associés (81 % très et assez satisfaits), des tuteurs (95 %) et des responsables de formation (83 %), apprécient particulièrement la durée de la formation (82 %), son rythme (76 %), sa progression pédagogique (69 %), l'alternance ESEN/académie (83 %) ainsi que le positionnement de la formation durant les périodes en académie (79 %).

Quant aux IA-IPR, leurs taux de satisfaction vis-à-vis des différents formateurs se situent dans la moyenne des réponses exception faite de « *la disponibilité des correspondants territoriaux* » dont ils sont plus satisfaits qu'en moyenne (83 % contre 75 %). En revanche, ils sont moins nombreux que la moyenne à être très et assez satisfaits de la progression pédagogique (47 %), des méthodes pédagogiques (68 %), de l'alternance ESEN/académie (69 %), du calendrier des périodes en académie (53 %) ainsi que « *du suivi individualisé des stagiaires* » (51 % contre 58 % en moyenne).

### **Formations jugées les plus utiles : l'évaluation, le juridique et le management**

Invités à classer les cinq domaines de formation qui leur paraissent les plus utiles, les stagiaires citent au premier rang « *l'évaluation des personnels* » au cœur du métier pour tous les corps d'inspecteurs puis « *le domaine juridique* », surtout cité par les IA-IPR et les IEN du premier degré (1/4),

« le management, la gestion d'équipe et la conduite de réunions » surtout cités par les IEN du premier degré et du second degré. Pour 90 % des inspecteurs territoriaux interrogés, il y aurait au moins un ou plusieurs aspects de la formation à améliorer, notamment « l'individualisation » et la prise en compte de l'expérience passée pour un quart des formés. Puis le contenu de la formation soulève les commentaires de 16 % des stagiaires ainsi que le système de l'alternance qui semble être difficile pour 10 % des inspecteurs.

### Évaluation, inspection, contrôle et impulsion, au cœur du métier

Interrogés sur les quatre missions prioritaires dévolues à leur métier, les inspecteurs choisiraient d'abord la mission d'évaluation, inspection et contrôle (37 %) particulièrement les IEN du premier degré (47 %) puis celle d'impulsion (31 %) surtout les IEN du second degré (40 %). La principale raison avancée pour ce choix est qu'elle serait le plus à même « de faire évoluer et progresser les pratiques », « de faire bouger les choses » ; « c'est le seul pôle qui permet de faire évoluer les pratiques enseignantes en faisant adhérer les personnels par le dialogue plus que par le contrôle » déclare une IEN-EG femme.

La mission d'évaluation, d'inspection et de contrôle (37 % de citations) est considérée comme le « cœur du métier » et aussi comme une mission d'échanges, à la base des autres missions et un levier efficace pour faire évoluer les pratiques « c'est la réalité du terrain qui permet d'avoir les éléments pour impulser, pour encourager les enseignants, échanger et communiquer », déclare une IEN-ET femme.

La mission d'animation-formation serait privilégiée par 17 % des suffrages (les IA-IPR 22 %).

Quant à l'expertise spécifique, elle est citée par 8 % des inspecteurs sans distinction de corps, « elle est indispensable pour

5. Soit 27 recteurs et 54 IA-DSDEN.

répondre à l'attente des enseignants et de l'institution » déclare une IEN du premier degré.

### Capacité d'adaptation et capacité relationnelle, clés professionnelles de l'intégration

Si une très large majorité a le sentiment de pouvoir assumer les différentes dimensions du métier, la durée de la phase d'adaptation varie selon le corps d'inspection : moins de trois mois pour six IEN du premier ou du second degré sur dix, contre trois IA-IPR sur dix. La durée d'adaptation varie entre trois et six mois pour un quart des IEN des premier et second degrés contre un tiers des IA-IPR. Les IA-IPR sont encore un quart à déclarer qu'il leur a fallu plus de six mois et 8 % sont encore en cours d'adaptation. Interrogés sur les deux principales compétences qui leur ont permis de se positionner professionnellement, quatre sur dix (parmi les IA-IPR et les IEN du second degré) avancent les « capacités d'adaptation », un sur trois parmi les IEN du premier degré. « La capacité relationnelle » rassemble près de six IEN du second degré sur dix, quatre IA-IPR sur dix et près de quatre IEN du premier degré sur dix. Puis, suivant les corps, les compétences prioritaires diffèrent : « la capacité à conseiller les personnels » rassemblent deux IA-IPR sur dix ainsi que la capacité à travailler en équipe. Pour les IEN du premier degré « c'est la capacité à manager une équipe » (trois sur dix) et aussi pour un IEN du second degré sur quatre « la capacité d'évaluer » est citée par deux IEN du premier degré sur dix contre un sur six en moyenne.

### Pas de regret d'avoir choisi ce métier

Huit sur dix ne regrettent pas du tout d'avoir changé de métier et 13 % « plutôt pas ». Le métier est jugé « passionnant » par trois inspecteurs sur dix, « diversifié » (deux sur dix). « Un métier correspondant aux attentes », « choisi pour faire évoluer les choses », « permettant une évolution

personnelle », telles sont les définitions données par les inspecteurs. Quant aux rares déçus par leur choix du métier, c'est surtout l'éloignement du terrain, de la classe, des élèves ou le sentiment d'une charge de travail trop lourde qui suscitent des regrets.

### Les recteurs et les inspecteurs d'académie satisfaits de leurs collaborateurs formés à l'ESEN

Afin d'avoir une image de l'ESEN croisée par celle des « employeurs », les recteurs d'académie, les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale (IA-DSDEN) ont été interrogés<sup>5</sup> sur leurs attentes et leur niveau de satisfaction vis-à-vis de ces inspecteurs territoriaux formés depuis 2004 et qui sont leurs collaborateurs.

En tant qu'employeurs, les recteurs, les IA-DSDEN privilégient tout d'abord sur la base de trois réponses « l'expertise technique » de leurs collaborateurs (un sur deux), « la prise d'initiative, de décision », davantage les IA-DSDEN que les recteurs (six sur dix contre cinq sur dix) et « le management et l'animation d'équipe », les IA-DSDEN (55 %) davantage que les recteurs (43 %). « La connaissance du système éducatif » est attendue par trois recteurs sur dix.

Les employeurs sont tout à fait satisfaits des compétences et capacités des inspecteurs territoriaux qu'ils ont recrutés et qui, pour les trois quarts, « leur paraissent plus solides que ceux qui ont accédé à leur fonction sur liste d'aptitude » ou encore « davantage que les cadres qui n'ont jamais été formés » (huit sur dix sont d'accord avec cette affirmation). Ils estiment à l'unanimité « que les inspecteurs récemment formés se sont adaptés à leurs fonctions ».

L'image qu'ils ont de l'ESEN est très ou assez positive pour 90 % des recteurs et des IA-DSDEN et « s'est même améliorée très nettement depuis trois au quatre ans », pour un tiers d'entre eux ou un peu améliorée pour quatre sur dix. (Le plan de la formation a été rénové en 2004).

Nadine Esquieu, DEPP A2

## CONTEXTE ET METHODOLOGIE

---

### RAPPEL DU CONTEXTE

A la demande de l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a engagé une étude auprès des inspecteurs ayant été formés entre 2004 et 2006.

Dans un premier volet, il s'agissait tout d'abord de conduire une enquête en face à face exhaustive auprès de ces 224 personnes ("Anciens stagiaires") afin de décrire et comprendre :

- leur profil,
- leurs motivations initiales,
- les conditions de leur formation à l'E.S.E.N. ainsi que
- leur opinion sur leur condition de travail et leur satisfaction.

Un second volet cherchait à interroger les personnes employant les 224 inspecteurs territoriaux : Recteurs (27 personnes), Inspecteurs d'Académie et Directeurs des Services Départementaux (54 personnes), soit 81 personnes au total.

L'interrogation de ces employeurs portait sur :

- leurs attentes vis-à-vis de ces nouveaux inspecteurs territoriaux,
- le niveau de satisfaction vis-à-vis de ces nouveaux collaborateurs et de leur formation.

### METHODOLOGIE ADOPTEE

La société TMO Régions a ainsi mis en œuvre une enquête en face à face auprès de chacune de ces deux cibles.

Au préalable, un courrier d'information a été adressé aux "anciens stagiaires" ainsi qu'aux "employeurs", explicitant la démarche et le passage d'un enquêteur.

Suite à l'envoi de ce courrier, les enquêteurs ont pris contact par téléphone avec les personnes à interroger afin de prendre rendez-vous.

Compte tenu des absences et des quelques refus de réponse, sur les bases fournies par la DEPP de 222 Inspecteurs et de 78 Employeurs, ont été interrogés :

- 191 Inspecteurs, soient 86% de l'ensemble,
- 65 Employeurs, soient 83% de l'ensemble.



**VOLET I**

**« LES EMPLOYEURS »**

## LES DOMAINES DE COMPETENCES DES INSPECTEURS

### I.1 LES DOMAINES DE COMPETENCES PRIVILEGIES LORS DU RECRUTEMENT

En premier lieu, ce sont 2 domaines de compétences que les employeurs des Inspecteurs territoriaux privilégient lors du recrutement de leurs personnels d'encadrement :

- L'expertise technique spécifique à sa fonction citée par 28% des employeurs,
- La prise d'initiative, de responsabilité, de décision, citée par 23% des employeurs.

Les autres domaines de compétences connaissent des taux de 1<sup>ère</sup> citation nettement plus faibles (de 3 à 11%).

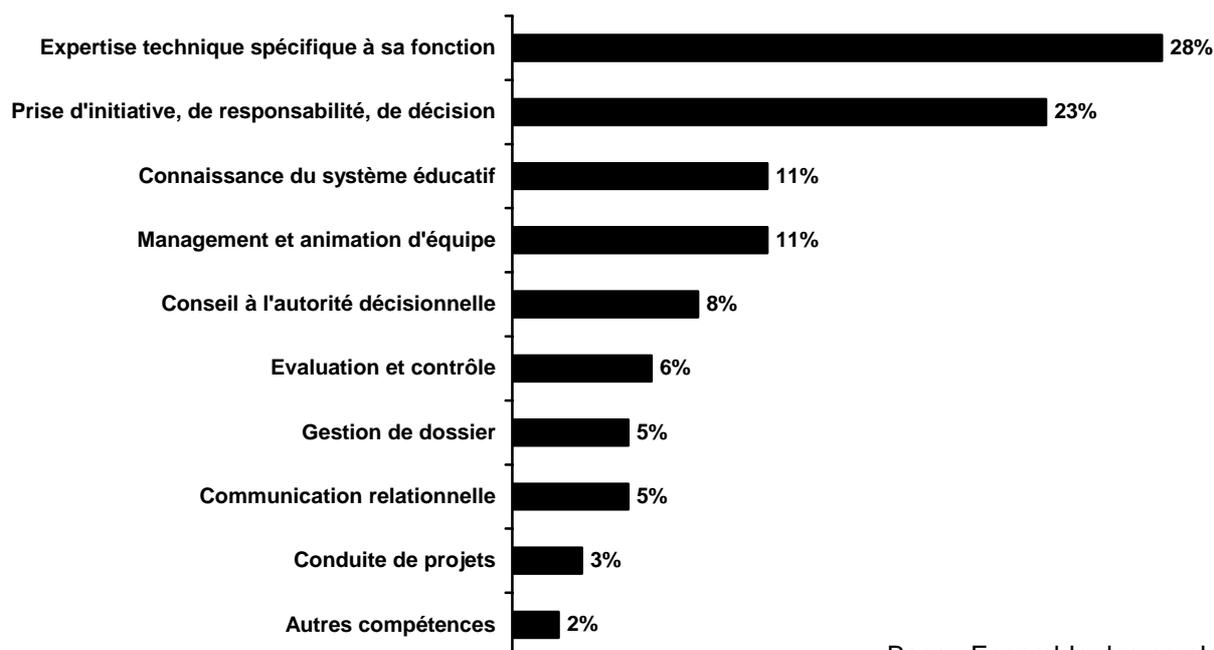
L'analyse des réponses cumulées (Cf. page suivante) met également en évidence ces 2 critères parmi les plus importants (avec des taux de citation d'environ 50%), auxquels il convient d'ajouter le management et l'animation d'équipe (avec un taux de citation de 51 %).

Les attentes prioritaires permettent de dresser un portrait type de la personne à recruter : personne dans l'action (responsable et manager) avec une maîtrise technique de son métier.

**"Lors du recrutement d'un Inspecteur Territorial, quels sont parmi les domaines de compétences suivants, ceux que vous privilégiez chez vos personnels d'encadrement ?"**

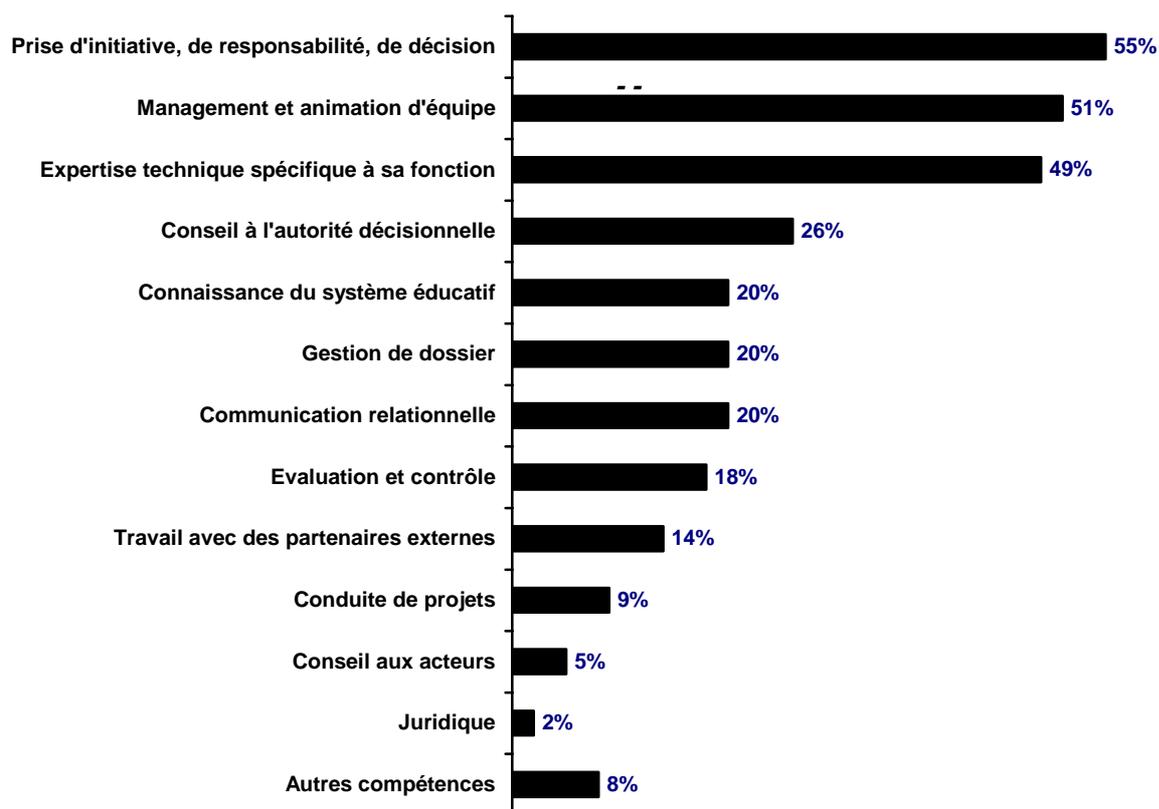
**- ITEMS PROPOSES -**

**- PREMIERE CITATION -**



Base : Ensemble des employeurs

### CUMUL DES 3 CITATIONS



Base : Ensemble des employeurs

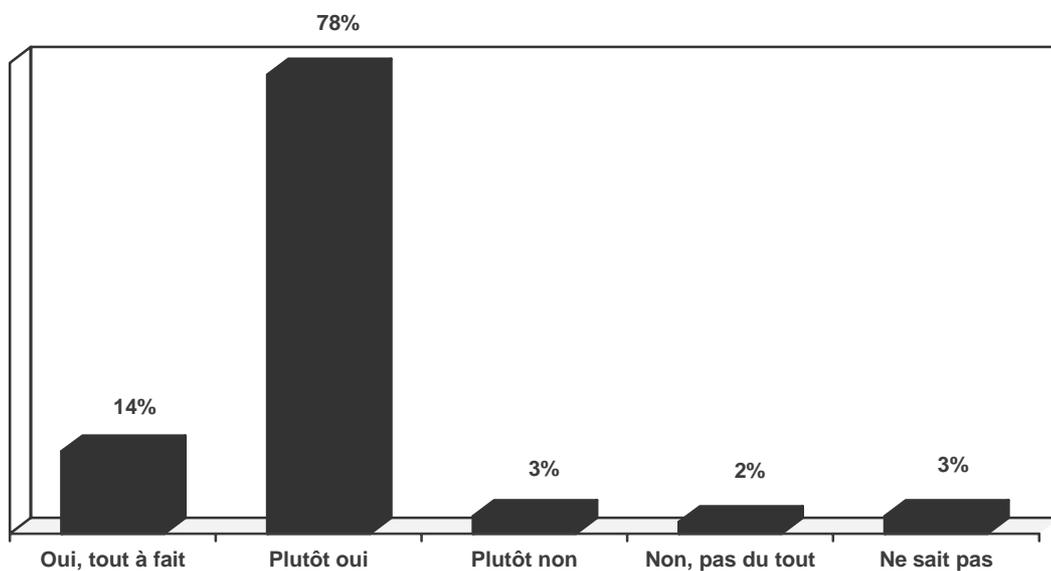
### - DETAIL DES CITATIONS -

	CITATION 1	CITATION 2	CITATION 3	CUMUL
Prise d'initiative, de responsabilité, de décision	23%	15%	17%	55%
Management et animation d'équipe	11%	25%	15%	51%
Expertise technique spécifique à sa fonction	28%	15%	6%	49%
Conseil à l'autorité décisionnelle	8%	8%	11%	26%
Connaissance du système éducatif	11%	8%	2%	20%
Gestion de dossier	5%	5%	11%	20%
Communication relationnelle	5%	8%	8%	20%
Evaluation et contrôle	6%	5%	8%	18%
Travail avec des partenaires externes	-	3%	11%	14%
Conduite de projets	3%	5%	2%	9%
Conseil aux acteurs	-	2%	3%	5%
Juridique	-	2%	-	2%
Autres compétences	2%	-	6%	8%
Non-réponse	-	2%	2%	-
TOTAL	100%	100%	100%	297%

## 1.2 ADEQUATION DES COMPETENCES ET CAPACITES DES INSPECTEURS TERRITORIAUX RECEMMENT FORMES

Les compétences et capacités constatées chez les inspecteurs territoriaux correspondent aux attentes des employeurs pour 92% d'entre eux. Seule une proportion tout à fait marginale de ces employeurs (5%) ne semble pas satisfaite des compétences des inspecteurs territoriaux sortis récemment de la formation.

**"Les compétences et capacités que vous avez constatées chez les inspecteurs territoriaux récemment formés répondent-elles, en général, à celles que vous attendez ?"**



Base : Ensemble des employeurs

L'analyse de l'adéquation entre les attentes et les compétences effectives de la personne recrutée ne montre pas de problème majeur si ce n'est que la formation est sans doute encore perfectible.

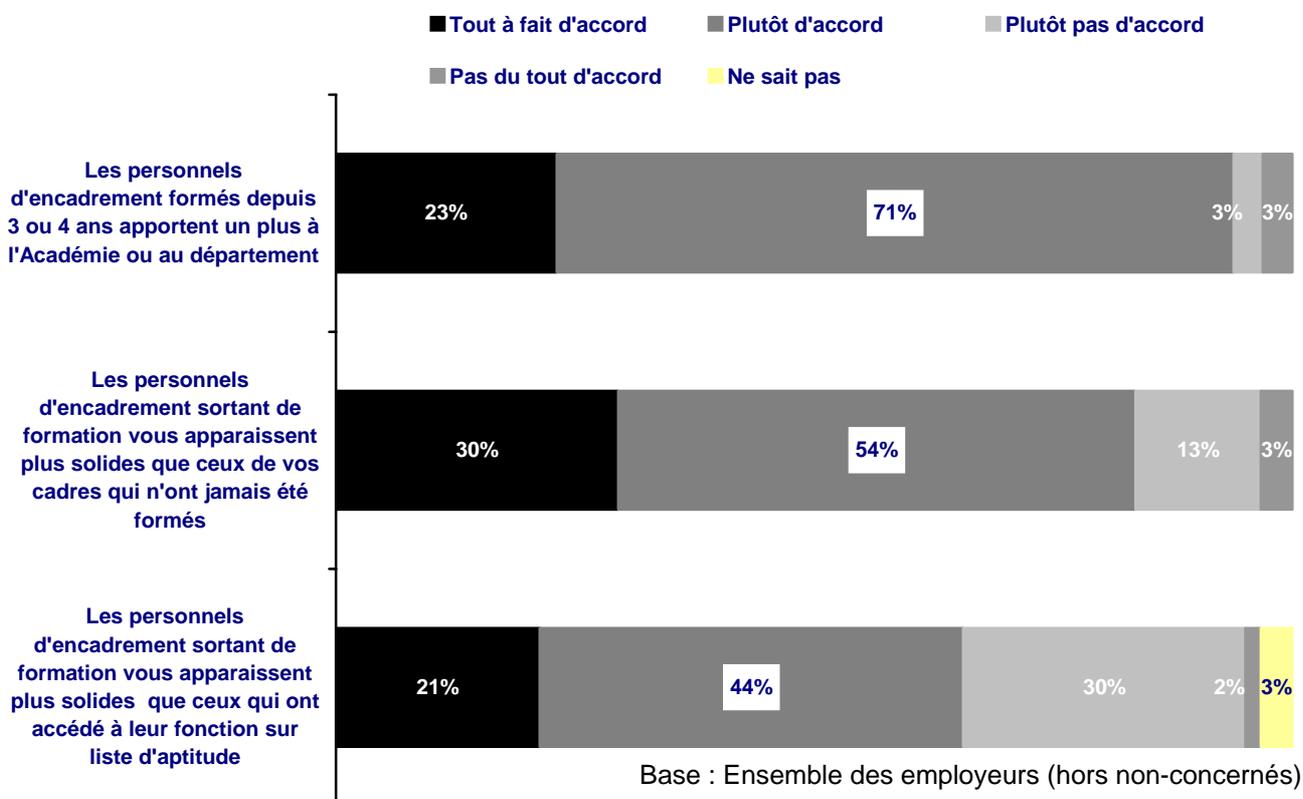
## II PERCEPTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT RECEMMENT FORMES

### II.1 LES PERSONNELS SORTANT DE LA FORMATION ET LES AUTRES PERSONNELS

La formation est sans conteste perçue positivement par les employeurs des inspecteurs territoriaux dans la mesure où 94 % d'entre eux pensent que les personnels d'encadrement formés depuis 3 ou 4 ans apportent un plus à l'Académie ou au département, seule une proportion tout à fait marginale (6%) n'étant pas d'accord. Dans le même sens, ces personnels d'encadrement sortant de formation sont plus solides que les cadres n'ayant jamais eu de formation pour une très forte majorité de ces employeurs (84%).

La comparaison des profils provenant de la liste d'aptitude à ceux passés par la formation donne à voir des résultats un peu plus modérés : "Seulement"  $\frac{2}{3}$  des employeurs pensent que les personnels d'encadrement sortant de formation leur apparaissent plus solides que ceux qui ont accédé à leur fonction sur liste d'aptitude,  $\frac{1}{3}$  étant d'avis contraire.

**"Je vais vous citer un certain nombre de propositions. Pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune des propositions suivantes ?"**

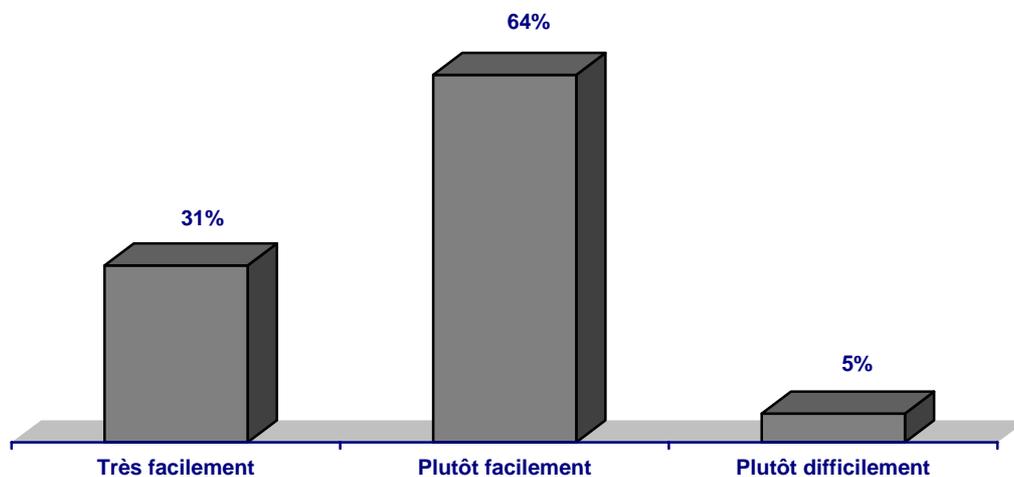


## **II.2 CAPACITE D'ADAPTATION A LEURS FONCTIONS DES INSPECTEURS TERRITORIAUX RECEMMENT FORMES**

La facilité d'adaptation à leurs fonctions des inspecteurs territoriaux récemment formés est indéniable, puisque seuls 5% des employeurs estiment que ces Inspecteurs se sont plutôt difficilement adaptés.

Parmi les 95% de réponses positives, on note que dans près d'un tiers des cas, l'adaptation a même été très facile. L'E.S.E.N. forme des inspecteurs à des compétences nécessaires aux fonctions exercées mais surtout capables de s'adapter.

**"Estimez-vous que les inspecteurs récemment formés se sont adaptés à leurs fonctions ?"**



Base : Ensemble des employeurs

### III PERCEPTION DE LA FORMATION

#### III.1 DOMAINES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

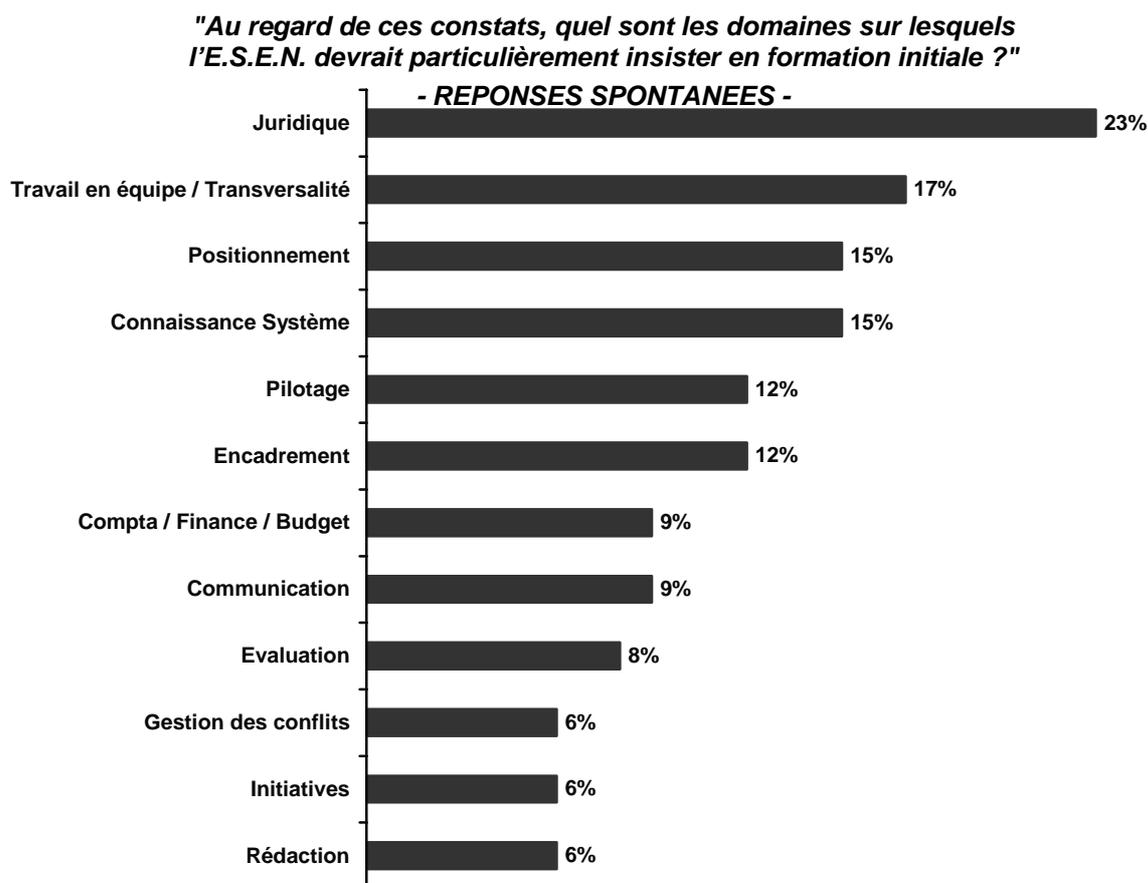
Les recteurs et IA-DSDEN ont été interrogés sur les domaines sur lesquels l'E.S.E.N. devrait particulièrement insister dans la formation initiale des inspecteurs territoriaux.

Cette question spontanée et ouverte a suscité des réponses d'une extrême diversité. Nous avons néanmoins pu mettre en exergue des sujets plus récurrents, cités par au moins 4 personnes, soit 5% des employeurs.

On retiendra tout particulièrement que près du quart des employeurs met en avant le domaine juridique.

Trois autres domaines sont ensuite cités par au moins 15% des employeurs :

- Le travail en équipe, la transversalité,
- Le positionnement des Inspecteurs,
- La connaissance du système éducatif.



Base : Ensemble des employeurs

On trouvera à suivre des illustrations des différents thèmes cités par les employeurs, l'exhaustivité des verbatims étant présentée dans un autre rapport distinct, à la fin de ce dossier.

#### - EXEMPLES DE CITATION -

##### ↪ **Les aspects juridiques et réglementaires**

*"Les compétences d'ordre juridique."*

*"Conscience du cadre juridique et réglementaire."*

*"Dossiers juridiques un peu plus exhaustifs."*

*"Formation juridique et économique."*

*"Elargir la culture d'encadrement aux fonctions juridiques et financières, à la LOG et aux principes généraux du droit administratif."*

*"L'ESEN forme bien les inspecteurs. Il pourrait y avoir un approfondissement dans le domaine juridique."*

*"Insister plus sur la formation juridique du système."*

##### ↪ **Le travail en équipe, en partenariat, insister sur la transversalité**

*"Travail en groupe dans son établissement (transversalité). Rapprochement avec les soucis des académies."*

*"Un domaine doit être traité plus spécialement : apprendre à travailler avec les autres en transversalité. A les rendre capables de prendre des initiatives en ce domaine."*

*"Capacités d'actions transversales. Travail en partenariat (très important)"*

*"La compréhension et l'acceptation de faire partie d'un ensemble avec ses contraintes. Certaines formations de l'ESEN sont trop axées sur l'expertise individuelle, sur les notions de corps d'inspection et les notions de collectif."*

*"Une préparation suffisante aux fonctions de nature transversale (et non disciplinaire) qui peuvent leur être confiées, alors même qu'elles prennent une importance grandissante."*

*"Compétence de négociation avec les partenaires."*

##### ↪ **Le positionnement des Inspecteurs**

*"Insister sur le positionnement des IPR par rapport à l'autorité académique dans sa globalité."*

*"Un positionnement institutionnel sans ambiguïté, les corps d'inspection sont majoritairement issus des corps d'enseignants et ils n'ont pas spontanément l'idée de leur positionnement quand ils sont inspecteurs."*

*"La place de l'inspecteur de circonscription dans la politique inter ministérielle"*

*"Donner précisément quelles seront les fonctions que l'on attend dans la formation initiale et permettre par cela de favoriser l'accès d'inspecteurs à des domaines de qualité, de compétences pour qu'ils puissent s'adapter plus facilement à la surcharge de travail qu'ils ont sur le terrain."*

*"On devrait leur dire plus précieusement ce qu'est un fonctionnaire d'Autorité : positionnement par rapport à leur équipe de circonscription et leurs administrés."*

## ↪ **La connaissance du système éducatif**

*"Connaissance du système éducatif, du cadre réglementaire dans lequel ils vont avoir à agir. Connaissance du fonctionnement des institutions et des différents acteurs des politiques publiques."*

*"La connaissance du système éducatif et l'éthique professionnelle."*

*"La connaissance du second degré (les formations et les programmes) de façon à faciliter les liaisons école-collège."*

*"Connaissance de l'enseignement du second degré."*

*"Dans la perspective de la mise en œuvre du socle commun, travailler davantage sur la connaissance du système éducatif."*

## ↪ **Le pilotage**

*"Le pilotage de l'action pédagogique, la formation des équipes. Le conseil à l'autorité décisionnelle."*

*"Pilotage (capacité de fixer des objectifs pertinents). Choisir des stratégies adaptées."*

*"Elaboration d'un plan d'actions prioritaires, pilotage du plan (à la fois les outils disponibles et la méthodologie)."*

*"Un pilotage par les résultats : savoir croiser les indicateurs, les faire partager et les faire évoluer."*

*"Insister sur tout ce qui est du domaine du pilotage : il y a un lien à faire entre les différentes missions par exemple, un inspecteur inspecte mais ceci a du lien avec la formation et l'animation."*

*"Le pilotage par objectif et l'évaluation."*

## ↪ **L'encadrement, le management**

*"Management et animation d'équipe. Conduite de projets."*

*"Apprendre à organiser le travail des autres (l'équipe) en mettant en valeur les compétences de chacun."*

*"Apprendre à dire non sans mépris mais avec lucidité."*

*"Management du personnel et des équipes, former les cadres à la gestion GEPEC."*

*"Management d'équipes."*

*"L'éthique de l'encadrement."*

## ↪ **La comptabilité et la finance**

*"Les former à une meilleure connaissance des contraintes budgétaires et en particulier à une meilleure connaissance sur la mise en place de loi organique et sur la loi des finances."*

*"Mieux intégrer les dimensions administratives, financières et pédagogiques dans le cadre de la LOLF."*

*"Compétences juridique et financière."*

*"Les connaissances dans le domaine financier et comptable."*

*"Une formation plus efficace en comptabilité et finance."*

## ↪ **La communication**

*"L'aspect communication et relationnel."*

*"Capacité à entendre, communiquer, écouter."*

*"Former les nouveaux inspecteurs à une langue explicite, simple et intelligible à tous (parents et élus)."*

D'autres thèmes ont été moins fréquemment abordés (entre 6 et 8% des employeurs) dont voici quelques citations :

- **L'évaluation**

*"L'évaluation des enseignants, les enjeux et le rôle de l'évaluation, l'équilibre entre l'évaluation normative et formative."*

*"Tout ce qui porte à l'évaluation."*

*"Evaluation et contrôle."*

*"La position institutionnelle. Le pilotage par objectif et l'évaluation."*

- **La gestion des conflits**

*"L'approche intelligente des situations difficiles avec doigté."*

*"Analyse de pratique professionnelle. Apprendre à gérer des conflits en situation de crise."*

- **La prise d'initiatives**

*"Savoir parler au nom de l'institution et ne pas rester l'exécutant mais être force de propositions."*

*"Un domaine doit être traité plus spécialement : apprendre à travailler avec les autres en transversalité. A les rendre capables de prendre des initiatives en ce domaine."*

*"La prise d'initiatives, la prise de responsabilités, la capacité à décider."*

*"Prise d'initiative, de responsabilité, de décision."*

- **La rédaction**

*"Effort de rédaction, notes de synthèse et rapports."*

*"Qualité de la rédaction. Maîtrise de la langue."*

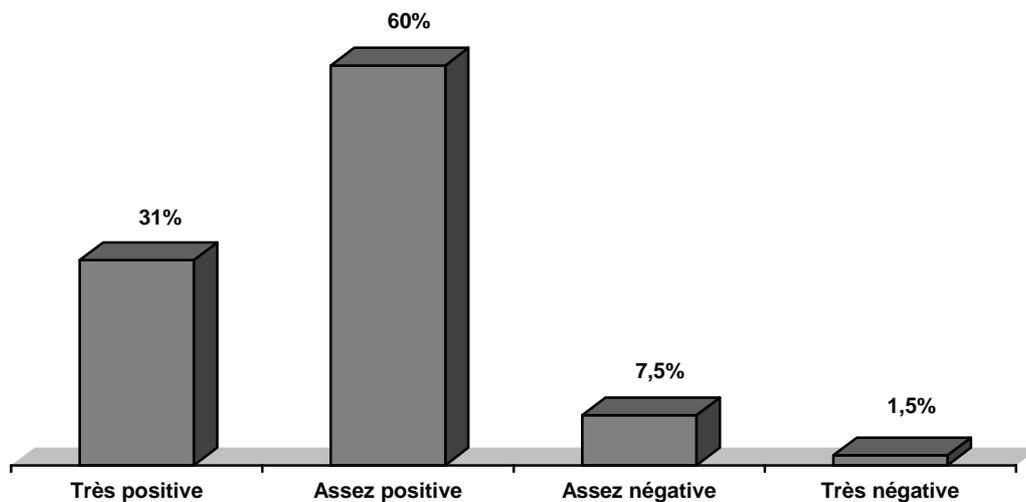
*"Maîtrise des écrits professionnels."*

### III.2 IMAGE DE L'E.S.E.N. ET DE LA FORMATION

L'E.S.E.N. et la formation qui y est dispensée véhiculent une image très positive puisque 9 employeurs des inspecteurs territoriaux sur 10 en ont une image assez ou très positive et 8 sur 10 estiment que la formation de l'E.S.E.N. s'est améliorée nettement ou un peu.

#### ♦ Image globale de l'E.S.E.N. et de la formation

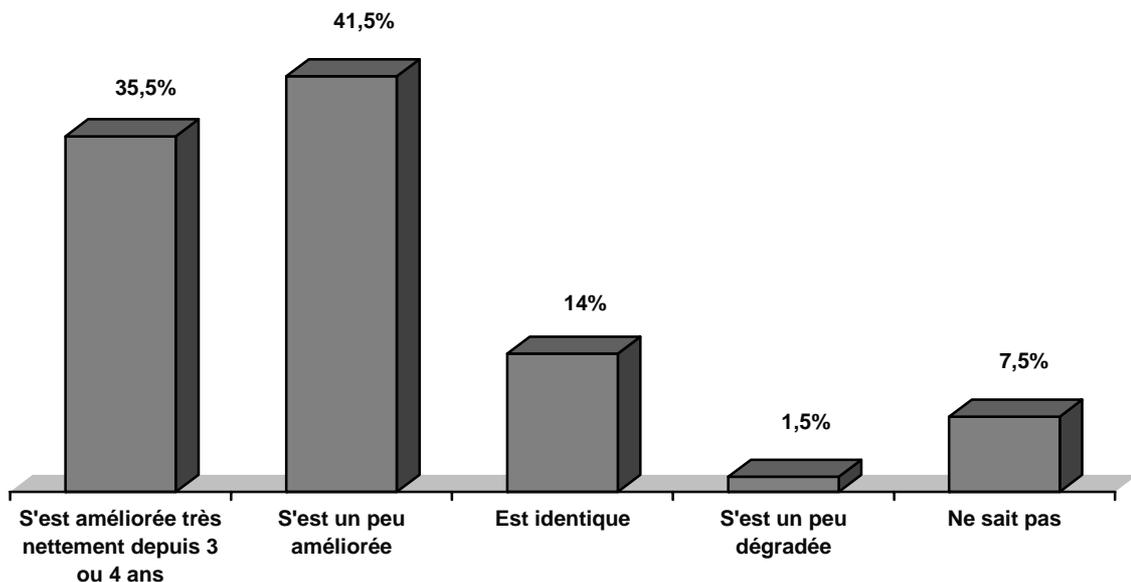
*"Globalement, quelle image avez-vous de l'E.S.E.N. et de la formation qui y est dispensée ?"*



Base : Ensemble des employeurs

#### ♦ Evolution perçue de la formation

*"Par rapport à la situation antérieure, diriez-vous que la formation prodiguée par l'E.S.E.N...."*



Base : Ensemble des employeurs

## IV COMMENTAIRES ET REMARQUES COMPLEMENTAIRES

---

En fin de questionnaire, les employeurs des Inspecteurs pouvaient faire part de leurs remarques complémentaires. Un tiers d'entre eux n'a émis aucun commentaire. Pour le reste, les remarques sont là encore très hétérogènes, rendant difficiles des regroupements par grands thèmes.

Cependant, on retiendra que 5 personnes seulement ont mentionné (entre autres) leur désir d'une **formation plus "pratique"** :

*"On devrait aller plus loin dans l'approche "étude de cas" (simulation réaliste des situations professionnelles).  
Scénariser les situations vécues."*

*"Meilleure prise en compte du terrain."*

*"Il faut une participation de l'ESEN sur le terrain, des collègues délégués sur un point spécifique par exemple.  
Un prolongement de la formation initiale. On approche en même temps les nouveaux nommés et les anciens.  
Interventions réelles même si que ponctuelles."*

*"Développer l'analyse de pratique à partir de situations professionnelles vécues en académie."*

*"Une formation plus professionnalisante, en alternance si possible, plus en lien avec le monde du travail."*

Cinq d'entre eux ont aussi mis en avant le **manque d'échanges, de collaboration, en écho au besoin de transversalité évoqué précédemment** :

*"J'ai l'impression qu'ils travaillent en circuit fermé. Peu de place me semble faite aux actions intercatégorielles.  
Capacité pour les IA-IPR à s'inscrire dans une politique départementale ou bien une politique académique  
déclinée vers le départemental. Capacité pour les IEN 1er degré et les IEN-ET à l'action conjointe en  
profondeur avec les chefs d'établissements."*

*"Il y a une nécessité d'une articulation plus forte entre l'ESEN et les académies, que ce soit dans le cadre de  
la formation initiale ou dans le cadre de la réflexion sur le métier d'inspecteur."*

*"Un des gros problèmes de l'ESEN est d'arriver à ce qu'il y ait plus d'échanges. Il faudrait diviser le pays en 4  
ou 5 grandes zones et l'ESEN assurerait dans ces différentes zones. Décloisonner les académies en  
travaillant en zones académiques. Comment arriver à concilier l'encrage à Poitiers, la responsabilité nationale  
et le service rendu à des académies. Labellisation d'intervenants qui garantirait la qualité par l'ESEN mais être  
en résidence à l'extérieur."*

*"Lors de la formation, le personnel formé regrette qu'il n'y ait pas d'échanges intercatégoriels. L'école ne tire  
pas assez partie de nos connaissances antérieures."*

*"L'ESEN devrait développer une plus grande collaboration amenant à une mise en disposition des ressources  
de l'école aux services des politiques académiques."*

Quatre ont évoqué le **contenu de la formation, parfois peu ou mal connu** :

*"Avoir une meilleure connaissance du contenu de la formation."*

*"J'aimerais que les IA soient davantage tenus au courant par l'ESEN des contenus de formation des  
stagiaires."*

*"Je suis dans l'ignorance totale de la formation pratiquée à l'ESEN."*

*"Comment est construit le cahier des charges de la formation des inspecteurs, le recteur est-il consulté ?"*

Les autres commentaires abordent des domaines très disparates. Leur exhaustivité est présentée à suivre :

*"Contrainte géographique, indisponibilités de cadres. Interventions plus divisées, plus courtes. Avoir un réseau d'experts pour apporter plus à l'académie."*

*"L'ESEN compliqué à Poitiers."*

*"Tant que cette école sera à Poitiers, elle sera handicapée pour faire venir des jeunes formateurs de qualité. Elle est située dans un trou perdu où une fois les cours terminés, il n'y a rien à faire, pas de cinéma, pas de théâtre, pas de lieu de culture nécessaire à la bonne formation d'un inspecteur."*

*"Aider les inspecteurs à devenir des vrais personnels d'encadrement au-delà de leur spécialité."*

*"La 1<sup>ère</sup> question ne s'adresse pas aux recteurs, ce n'est pas lui qui recrute les inspecteurs."*

*"Mes réponses concernent les IEN 1<sup>er</sup> degré. Pour les IAPR, c'est le rectorat qui peut mieux répondre."*

*"L'ESEN montre la manière dont les inspecteurs pourraient mobiliser les enseignants par pluri disciplinarité."*

*"Vision systématique, conduite des politiques inter ministérielles. Expertise technique : capacité à mobiliser les indicateurs."*

*"Elle se préoccupe de l'encadrement à tous les niveaux."*

*"Ne pas trop insister sur l'aspect disciplinaire, mais insister sur les "à-côtés". Bonne connaissance des services de l'Etat et bonne connaissance de l'économie locale où ils sont affectés."*

*"L'informatique a pris trop de place et ne peut remplacer la gestion humaine. On pense que toutes les réponses se trouvent dans les beaux tableaux informatiques."*

*"Le regard institutionnel du recteur sur la stagiaire 1<sup>ère</sup> année ne peut être porté de manière construite faute de positionnement de la hiérarchie."*

*"L'ESEN doit particulièrement insister sur la formation globale, la transdisciplinarité. Meilleure connaissance du système éducatif, institutionnel. La délocalisation, le rôle des collectivités territoriales..."*

*"Le taux de renouvellement important des inspecteurs nouvellement titularisés ne permet pas suffisamment d'apprécier sur la durée, l'impact de la formation reçue à l'ESEN."*

*"Responsabiliser l'encadrement sur la performance. Développer l'expertise technique."*

*"Problème de la formation des cadres adaptée à ce que l'on veut, à ce que l'on attend."*

*"Réorienter l'action de l'ESEN sur les pôles que j'ai cités en Q007. Qu'elle devienne une école professionnelle centrée sur le cœur du métier et sur la performance. Trop d'idéologie."*

*"Observation : inefficacité de la formation entre pairs (reproductive négative de fonctionnement). Proposition : renouveler les formateurs associés tous les 3 ans."*

*"Les dirigeants ont su tenir compte des remarques du terrain. Aussi bien des stagiaires que de ceux qui les accueillent."*

*"Les académies sont associées à la mise en œuvre des actions de l'ESEN, ce qui est appréciable."*

*"J'ai constaté beaucoup plus de synergie entre l'ESEN elle-même et l'académie. L'on remarque une volonté de l'ESEN de se mettre au service des académies pour renforcer l'impact de la formation sur les stagiaires."*

*Communication qui s'est bien développée. Documentation (apport documentaire) et formation à distance remplissent de mieux en mieux un rôle dans la formation."*

*"La formation devrait être plus centrée sur les valeurs et les règles de fonctionnement du service public, elle devrait aussi s'appliquer à développer le sens des responsabilités, la capacité à prendre une décision et à mettre en place un processus efficace. Il faudrait se débarrasser des références au management d'entreprise qui n'apportent rien. En outre, garantir que tous les personnels d'encadrement devraient savoir rédiger en français de façon impeccable."*

*"L'ESEN devrait communiquer davantage et mieux faire connaître ses possibilités et ses ressources aux responsables territoriaux. Elle devrait rendre plus effectif le concept de lieu de formation ouvert."*

*"L'ESEN ne doit pas hésiter à faire appel à des experts de haut niveau spécialisés dans les questions qui intéressent l'encadrement. Accès aux informations sur tous les documents mis en ligne dans TOUS les ministères."*

*"Les inspecteurs devraient être recrutés en commission et non pas sur concours pour avoir une vue d'ensemble plus large."*

*"Formation un peu trop lourde pour les inspecteurs académiques adjoints."*

*"Sur la Q005 : Les inspecteurs récemment formés s'adaptent facilement dans les contextes professionnels qui ne représentent pas de difficulté, mais beaucoup plus difficilement dans les contextes complexes, s'ils n'ont pas préalablement d'expérience de "Faisant fonction". J'insiste sur la compétence à acquérir pour passer dans le changement de fonction qui fait que l'inspecteur est un véritable cadre de l'Education Nationale et doit en mesurer toutes les implications en terme de dynamisme et de loyauté."*

*"Les cadres supérieurs : le recteur. Je suis arrivé en Guadeloupe innocent, on nous "balance", il y a une technicité que nous ne pouvons intégrer rapidement. Nous avons eu une formation de 3 jours, une journée au CLEMI aurait été indispensable. Une visite de l'ESEN ou du ministère ici ne serait pas inutile. Un recteur doit être techniquement à la hauteur."*



## **VOLET II**

# **LES INSPECTEURS TERRITORIAUX, ANCIENS STAGIAIRES**

### Note préalable

Les résultats des inspecteurs territoriaux sont d'abord présentés de façon globale. Quand ils étaient significatifs, les résultats selon la distinction Inspecteur d'Académie / Inspecteur de l'Education Nationale sont également présentés. De même, les résultats selon le profil détaillé IA - IPR / IEN - 1er degré / IEN - 2nd degré / Autres sont aussi fournis lorsqu'ils présentent des écarts importants.

#### Distinction IA / IEN

	Effectifs	Pourcentage
Inspecteur d'Académie	62	32%
Inspecteur de l'Education Nationale	129	68%
TOTAL	191	100

#### Profil détaillé

	Effectifs	Pourcentage
IA - IPR	59	31%
IEN - 1er degré	78	41%
IEN - 2nd degré	42	22%
Autres <sup>1</sup>	12	6%
TOTAL	191	100

---

<sup>1</sup> Les résultats des "Autres" ne sont pas présentés car non-significatifs. Dans les « autres », on trouve des formateurs IUFM, des conseillers pédagogiques, chercheur INRP, professeur de classe préparatoire, des chargés de mission académiques ou des non-réponses (voir le détail en page 31)

## LE PROFIL DES ANCIENS STAGIAIRES

En introduction à l'analyse des réponses des anciens stagiaires, il est sans doute utile de détailler le profil de ces personnes en les comparant - dans la mesure du possible - avec les profils des enseignants<sup>2</sup>.

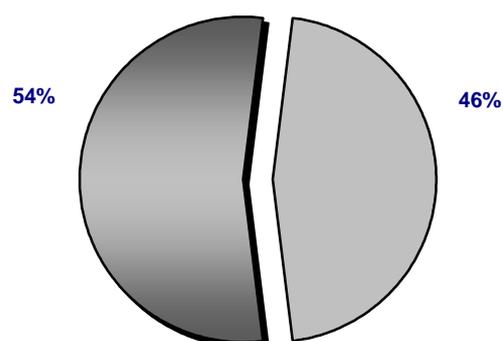
### I.1 LE PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES ANCIENS STAGIAIRES

#### I.1.1 Sexe

Les hommes sont légèrement majoritaires au sein des anciens stagiaires. A titre de comparaison, 50% de la population française de 30 à 59 ans (tranche d'âge couvrant celle de l'enquête) sont des hommes (Source INSEE - RP 99). L'analyse selon le degré ne met en évidence aucune différence puisque 47% des anciens stagiaires actuellement inspecteurs territoriaux dans le premier degré (IEN 1<sup>er</sup> degré) sont des femmes. Pour les anciens stagiaires aujourd'hui inspecteurs territoriaux dans le second degré (IA - IPR et IEN 2<sup>nd</sup> degré), la proportion de femmes est de 46%.

Quand on compare avec les enseignants, les femmes sont majoritaires. 78% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré et 58% des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré étant des femmes.

On observe que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à s'orienter vers la fonction d'Inspecteur Territorial, ce phénomène étant sensiblement plus marqué dans le premier degré que dans le second.



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

#### Résultats selon la distinction IA / IEN et par profil détaillé

	IA	IEN	IA - IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré
Hommes	55%	53%	53%	53%	57%
Femmes	45%	47%	47%	47%	43%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

<sup>2</sup> Source Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de l'évaluation et de la prospective - Les Dossiers - Enseignants et personnels de l'éducation - Portrait des enseignants de collèges et lycées (N°163 - Avril 2005) - Portrait des enseignants du premier degré (N°167 - Septembre 2005)

### I.1.2 Age

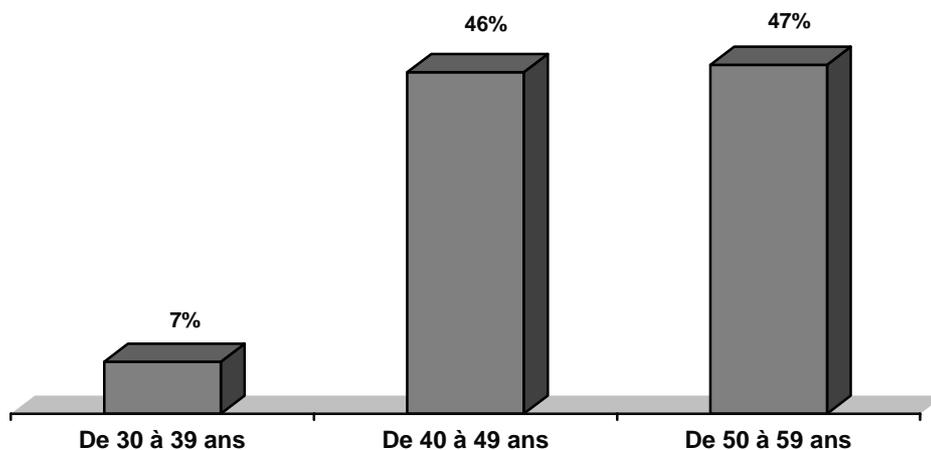
Près de la moitié des inspecteurs territoriaux est âgée de 50 ans ou plus. Avec une moyenne d'âge globale de 48 ans ½, la population de ces inspecteurs territoriaux est sensiblement plus âgée que la population française des 30 - 59 ans hommes (*Source INSEE - RP 99*). Les inspecteurs du 2<sup>nd</sup> degré sont plus jeunes, avec une moyenne d'âge de moins de 46 ans (47 ans ½ pour l'ensemble des IEN) et seulement 31% de 50 ans et plus alors que l'ensemble des IA en compte 58%.

Comparativement aux enseignants, les anciens stagiaires de l'E.S.E.N. sont également plus âgés :

- Dans le premier degré, 95% des nouveaux inspecteurs ont 40 ans ou plus alors que pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, cette proportion n'est que de 54%. En se focalisant sur la part des 50 ans et plus, on observe une proportion de 45% chez les nouveaux inspecteurs pour 27% chez les enseignants du 1<sup>er</sup> degré.
- Dans le même sens, pour le second degré, on note que 90% des nouveaux inspecteurs ont 40 ans ou plus (et même 46% ont 50 ans ou plus) alors que les enseignants ne sont que 58% à avoir 40 ans ou plus (34% ont 50 ans ou plus)

Les écarts d'âge entre les nouveaux inspecteurs et les enseignants s'expliquent en fait presque mécaniquement par l'idée précédemment développée, à savoir que le passage par l'E.S.E.N. se trouve dans une logique de parcours professionnel de personnes expérimentées et donc plus âgées.

#### Age des nouveaux inspecteurs



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

#### Résultats selon la distinction IA / IEN et par profil détaillé

	IA	IEN	IA - IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré
De 30 à 39 ans	5%	9%	5%	5%	17%
De 40 à 49 ans	37%	50%	39%	50%	52%
De 50 à 59 ans	58%	42%	56%	45%	31%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%
Moyenne	50.3	47.5	50.2	48.1	45.8

### I.1.3 **Activité professionnelle des parents des anciens stagiaires de l'E.S.E.N.**

#### ◆ **Profil de la famille d'origine**

Le croisement des secteurs d'activité des deux parents permet de dire :

42% des anciens stagiaires récemment titularisés avaient leurs deux parents dans le privé (ou un seul sans que l'autre ne soit dans le public),  
 31% avaient leurs deux parents dans le public (ou un seul sans que l'autre ne soit dans le privé),  
 11% avaient un parent dans le privé et un dans le public,  
 15% avaient leurs deux parents indépendants (ou un indépendant, l'autre n'exerçant pas d'activité professionnelle),  
 1% d'entre eux n'avaient pas de parents.

Pour 15 % de ces anciens stagiaires, au moins l'un de leurs parents exerce ou exerçait la profession d'enseignant. Cette proportion ne varie pas selon le degré dans lequel les anciens stagiaires exercent aujourd'hui et très peu selon le profil (18% pour les IA et 14% pour les IEN). Cette proportion est quasi identique chez les enseignants puisque 16% (respectivement 17%) des enseignants du 1<sup>er</sup> degré (respectivement du 2<sup>nd</sup> degré) ont ou avaient au moins un parent dans l'enseignement.

#### **Secteur d'activité professionnel principal des parents (actuel ou ancien)**

	<b>Père</b>	<b>Mère</b>
Salarié du secteur public	30%	28%
Salarié du secteur privé	45%	20%
Indépendant / Chef d'entreprise	23.5%	12%
Sans activité professionnelle	0.5%	39%
Pas de père / pas de mère	1%	1%
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

#### **Activité professionnelle principale des parents (actuelle ou ancien)**

	<b>Père</b>	<b>Mère</b>	<b>Ménage<sup>3</sup></b>
Agriculteur	7%	6%	7%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	20%	5%	20%
Cadre supérieur, profession intellectuelle supérieure	19%	5%	19%
Profession intermédiaire (cadre moyen)	16%	9%	16%
Enseignant (instituteur ou professeur)	8%	12%	10%
Employé	10%	16%	13%
Ouvrier	18%	5%	13%
Sans activité professionnelle	1%	38%	-
Pas de père / pas de mère	1%	3%	1%
Non-réponse	1%	1%	1%
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

<sup>3</sup> La profession du ménage des parents correspond à la PCS la plus élevée des 2 parents.

### Nombre de parents exerçant ou ayant exercé la profession d'enseignant

	<b>IA</b>	<b>IEN</b>	<b>Ensemble</b>
Aucun parent	86%	84%	85%
Un des 2 parents	9%	11%	10%
Les 2 parents	6%	5%	5%
Total	100 %	100 %	100 %

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

♦ **Perception de la situation professionnelle des inspecteurs territoriaux comparativement à celle de leurs parents**

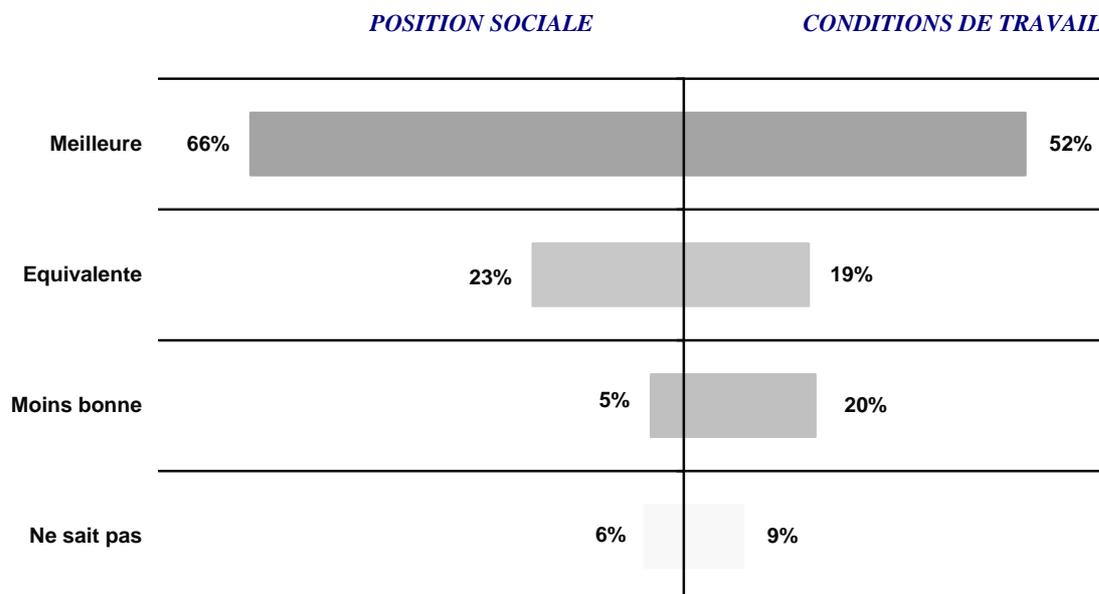
En terme de position sociale, la perception de la situation professionnelle des inspecteurs territoriaux est bonne puisque 89 % d'entre eux considèrent que leur situation actuelle est au moins équivalente à celle de leurs parents et 66% pour qui elle est même meilleure.

En revanche, en terme de conditions de travail, la perception est plus mitigée : 71% pensent qu'elle est au moins équivalente et 20% pour qui elle est moins bonne.

Logiquement, ces résultats varient parfois selon la profession du ménage formé par leurs deux parents :

- Les enfants d'employés et d'ouvriers sont plus nombreux à estimer leur situation meilleure que celle de leurs parents, que ce soit en termes de position sociale ou en termes de conditions de travail.
- Les enfants de cadres supérieurs ou dont les parents exercent ou exerçaient une profession intellectuelle supérieure sont quant à eux plus nombreux à considérer leur situation équivalente à celle de leurs parents.
- Les inspecteurs selon lesquels leur situation est moins bonne que celle de leurs parents sont plus souvent des enfants de cadres supérieurs ou dont les parents exercent ou exerçaient une profession intellectuelle supérieure ou des enfants d'enseignants.

**"Globalement, pensez-vous que votre situation professionnelle est..."**  
**(À comparer avec celui de vos deux parents qui a le niveau professionnel le plus élevé)**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

Bien que les questions aient été formulées quelque peu différemment lors des enquêtes auprès des enseignants, on peut préciser que les réponses des inspecteurs récemment formés ne diffèrent pas ou peu des réponses des enseignants.

**Perception de la situation professionnelle des inspecteurs territoriaux comparativement à celle de leurs parents - Analyse selon la situation professionnelle des parents (Activité du MENAGE)**

<b>POSITION SOCIALE</b>	<b>Meilleure</b>	<b>Equivalente</b>	<b>Moins bonne</b>	<b>Ne sait pas</b>	<b>Ensemble</b>
Agriculteur	9%	2%	Non significatif	Non significatif	7%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	17%	21%			20%
Cadre supérieur, profession intellectuelle supérieure	5%	<b>51%</b>			19%
Profession intermédiaire (cadre moyen)	<b>20%</b>	12%			16%
Enseignant (institutrice ou professeur)	11%	14%			10%
Employé	<b>19%</b>	-			13%
Ouvrier	<b>20%</b>	-			13%
Pas de père / pas de mère	-	-			1%
Non-réponse	-	-			1%
Total	100%	100%			
Effectif	127	43	10	11	191

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>Meilleure</b>	<b>Equivalente</b>	<b>Moins bonne</b>	<b>Ne sait pas</b>	<b>Ensemble</b>
Agriculteur	11%	6%	-	Non significatif	7%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	18%	22%	21%		20%
Cadre supérieur, profession intellectuelle supérieure	11%	<b>25%</b>	<b>34%</b>		19%
Profession intermédiaire (cadre moyen)	13%	<b>22%</b>	16%		16%
Enseignant (institutrice ou professeur)	6%	14%	<b>21%</b>		10%
Employé	<b>20%</b>	6%	5%		13%
Ouvrier	<b>21%</b>	6%	3%		13%
Pas de père / pas de mère	-	-	-		1%
Non-réponse	-	-	-		1%
Total	100%	100%	100%		
Effectif	100	36	38	17	191

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

## I.2 LE PASSE SCOLAIRE DES ANCIENS STAGIAIRES DE L'E.S.E.N.

### I.2.1 Le niveau scolaire déclaré

Respectivement 75 et 88% des Inspecteurs se déclarent anciens bons élèves - voire très bons - lors de leur scolarité et dans le domaine ou la discipline les plus proches de leurs actuelles fonctions. On notera les taux déclarés de "très bons élèves" beaucoup plus importants chez les IA-IPR que chez les IEN du second degré.

Ce sont donc 29% des anciens stagiaires de l'E.S.E.N. qui se sont déclarés d'anciens "très bons" élèves. Ils sont 32% parmi ceux actuellement dans le 1<sup>er</sup> degré. Comparativement, ils étaient 14% à se déclarer comme d'anciens "très bons élèves" au sein des enseignants du 1<sup>er</sup> degré. Les écarts entre anciens stagiaires de l'E.S.E.N. et les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré sont moins importants : 27% des inspecteurs récemment titularisés et exerçant dans le 2<sup>nd</sup> degré (respectivement 22% des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré) se sont déclarés d'anciens "très bons élèves" lors de leur scolarité dans le secondaire et 43% des inspecteurs récemment titularisés (respectivement 48% des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré) se sont déclarés d'anciens "très bons élèves" dans leur discipline principale.

*"Parlons maintenant de votre propre passé scolaire. Diriez-vous que vous étiez, lors de votre scolarité dans le secondaire..."*

*"Plus précisément, diriez-vous que vous étiez, dans le domaine ou la discipline les plus proches de vos actuelles fonctions..."*

Un très bon élève	29%	43%
Un bon élève	44%	45%
Un élève moyen	21%	10%
Un élève en difficulté	6%	
Ne sait pas / Refus		3%

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

Base : IA - IPR / IEN - EG / IEN - ET

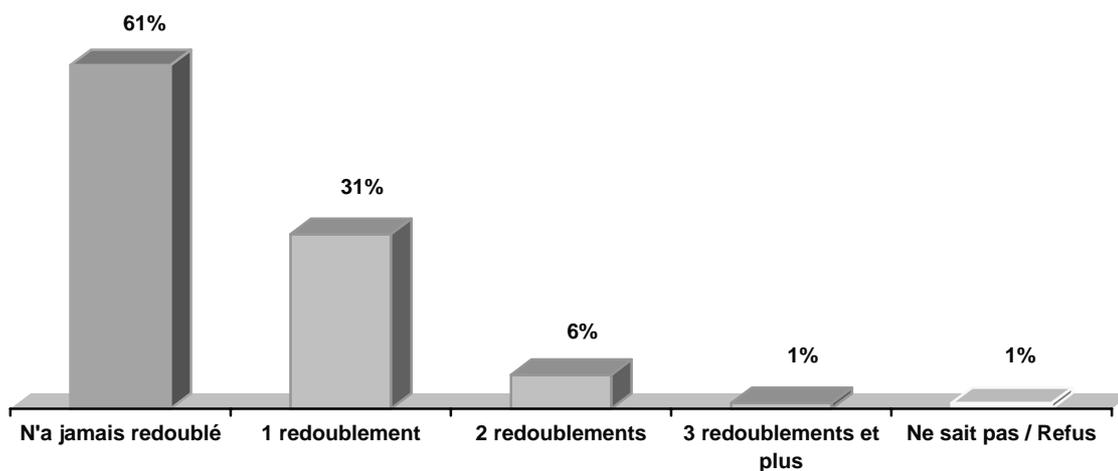
### Résultats selon la distinction IA / IEN et par profil détaillé

<i>Scolarité dans le secondaire</i>	IA	IEN	IA - IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré
Un très bon élève	41%	24%	40%	32%	10%
Un bon élève	34%	48%	36%	44%	57%
Un élève moyen	18%	22%	17%	21%	26%
Un élève en difficulté	7%	5%	7%	4%	7%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

<i>Domaine ou discipline les plus proches des actuelles fonctions</i>	IA	IEN	IA - IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré
Un très bon élève	58%	21%	58%	Non concernés	21%
Un bon élève	32%	62%	32%		62%
Un élève moyen	5%	17%	5%		17%
Ne sait pas / Refus	5%	-	5%		-
TOTAL	100%	100%	100%		100%

### I.2.2 Les redoublements lors de la scolarité

Tout en étant une indication supplémentaire sur le niveau scolaire, le redoublement dépend aussi des politiques menées à différentes périodes. Durant leur scolarité, près de quatre Inspecteurs territoriaux récemment titularisés sur dix ont redoublé au moins une fois, ce taux étant plus élevé parmi les IEN du 2<sup>nd</sup> degré (50%) et à l'inverse, plus faible chez les Inspecteurs d'Académie (et donc des IA - IPR), à savoir 32%. Les taux de redoublement des Inspecteurs récemment titularisés et ceux des enseignants son quasi identiques, pour le premier comme pour le second degré.



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

#### Résultats selon la distinction IA / IEN et par profil détaillé

	IA	IEN	IA - IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré
N'a jamais redoublé	68%	58%	68%	65%	50%
1 redoublement	21%	36%	20%	28%	50%
2 redoublements	6%	5%	7%	6%	-
3 redoublements et plus	2%	1%	2%	-	-
Ne sait pas / Refus	3%	-	3%	-	-
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

#### Redoublement selon le niveau scolaire déclaré lors de la scolarité dans le secondaire

On notera qu'un quart des personnes s'étant déclaré comme très bon ou bon élève lors de sa scolarité avait néanmoins redoublé au moins une fois. En tout état de cause, les proportions de redoublants parmi les inspecteurs sont inférieures à celles de la moyenne des élèves dans les périodes visées.

	Très bon ou bon élève	Elève moyen ou en difficulté	Ensemble
A redoublé au moins une fois	24%	73%	38%
N'a jamais redoublé	74%	27%	61%
Refus	1%	-	1%
TOTAL	100%	100%	100%

### I.2.3 Le baccalauréat obtenu

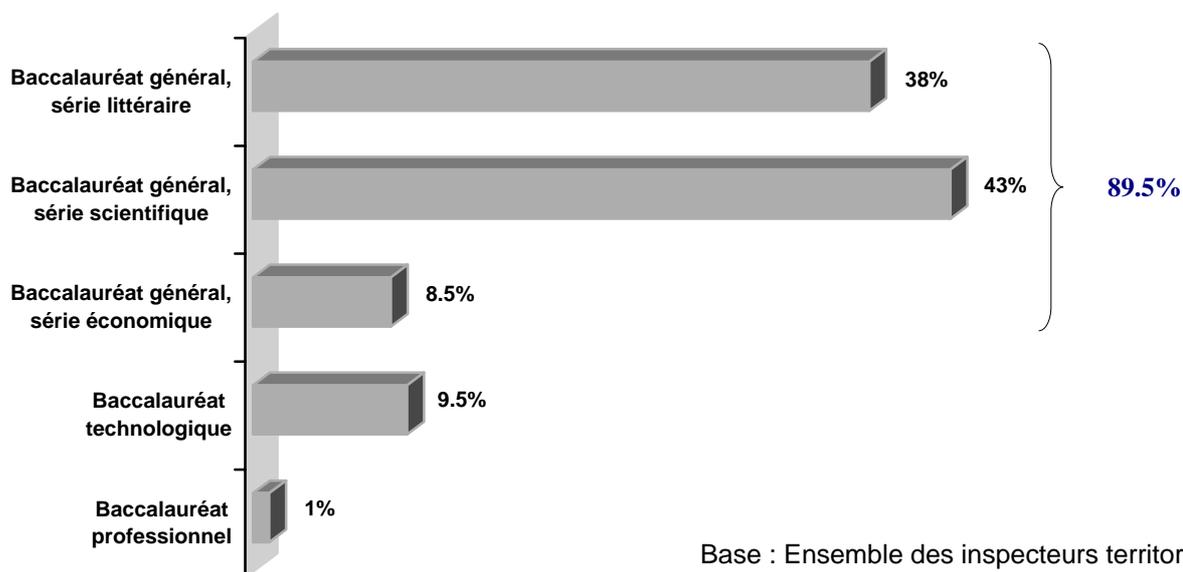
Une très nette majorité des inspecteurs territoriaux (90%) a obtenu un bac général, essentiellement en série littéraire ou scientifique.

56% d'entre eux ont déclaré avoir obtenu leur bac avec mention dont :

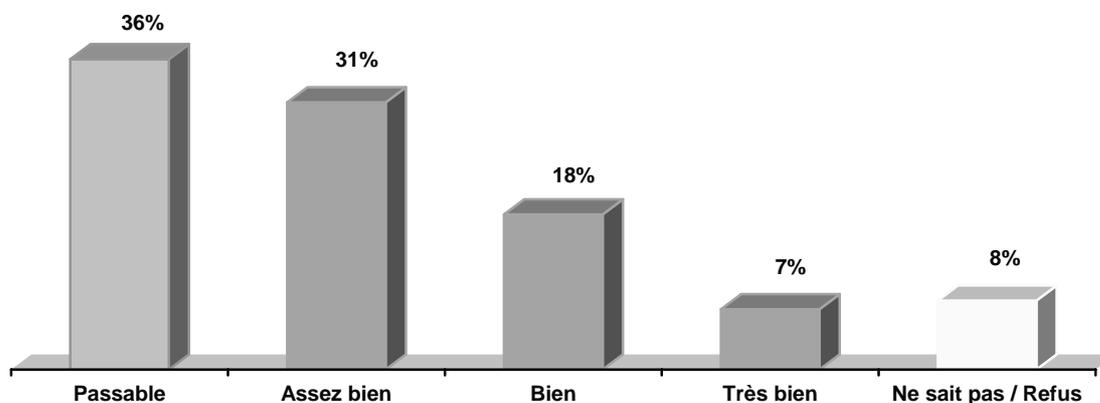
- 31% avec la mention "Assez bien",
- 18% avec la mention "Bien",
- 7% avec la mention "Très bien".

La comparaison anciens stagiaires / enseignants n'indique pas de différence en ce qui concerne le second degré. En revanche, 58% des anciens stagiaires exerçant aujourd'hui dans le 1<sup>er</sup> degré ont obtenu leur bac avec au moins la mention "Assez bien" alors que 45% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré ont obtenu leur bac avec une mention « Assez bien » ou « Bien ».

#### Série du bac obtenu



#### Mention obtenue au bac



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

## I.2.4 Les études supérieures

### ♦ Le niveau de diplôme atteint

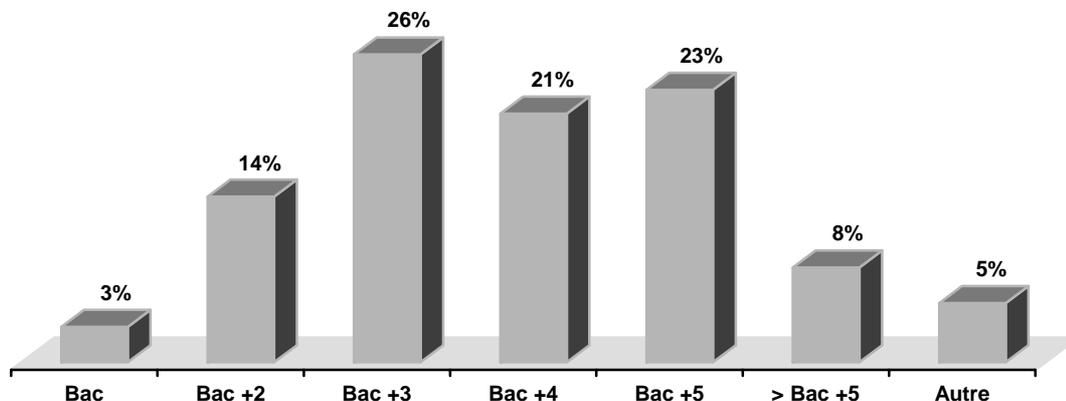
La quasi-totalité des Inspecteurs récemment titularisés possède au moins un diplôme Bac +2 et est donc nettement plus diplômée comparativement à la population française des 30 - 59 ans (Source INSEE - RP 99). Ainsi, seuls 3% des inspecteurs territoriaux interrogés ont déclaré ici ne posséder que le baccalauréat alors qu'ils sont 79% chez les Français de 30 à 59 ans. A l'inverse, si 11% des Français de 30 à 59 ans ont un diplôme de niveau Bac + 3 ou plus, ils sont 78% parmi les anciens stagiaires.

Les Inspecteurs d'Académie sont plus diplômés que les Inspecteurs de l'Education Nationale et ce, de façon particulièrement marquée si l'on ne retient que ceux du 2<sup>nd</sup> degré.

Comparativement aux enseignants, les anciens stagiaires aujourd'hui inspecteurs dans le 2<sup>nd</sup> degré sont aussi diplômés puisque 62% de ces derniers possèdent au moins un bac + 4 (59% pour les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré). En revanche, si seulement 15% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré possèdent au moins un bac + 4, ils sont 40% parmi les anciens stagiaires aujourd'hui inspecteurs dans le 1<sup>er</sup> degré.

Pour être plus objective, la comparaison du niveau de formation entre les nouveaux inspecteurs et les enseignants doit être produite sur l'univers des 40 ans et plus (puisque la presque totalité des inspecteurs a 40 ans ou plus). Si les classes d'âge ne correspondent pas totalement, on peut estimer que 53% des enseignants de 40 ans et plus du 2<sup>nd</sup> degré ont un bac + 4 et plus. Ils sont 10% parmi les enseignants du 1<sup>er</sup> degré de 40 ans et plus.

On note donc un léger effet de plus forte formation pour les inspecteurs du 2<sup>nd</sup> degré (+ 9 points) et un effet massif au sein du 1<sup>er</sup> degré (+ 30 points).



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN et par profil détaillé

	IA	IEN	IA - IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré
Bac	-	5%	-	6%	2%
Bac +2	-	21%	-	13%	36%
Bac +3	15%	31%	14%	38%	21%
Bac +4	24%	19%	24%	18%	24%
Bac +5	29%	20%	31%	21%	14%
Supérieur à Bac +5	23%	2%	24%	1%	-
Autre	10%	2%	8%	3%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

♦ **La discipline du diplôme**

La moitié des inspecteurs territoriaux a suivi une formation plutôt littéraire, que ce soit en lettres, en langues, en sciences humaines ou en sciences de l'éducation. 46% des IEN du 1<sup>er</sup> degré ont d'ailleurs obtenu leurs diplômes en sciences de l'éducation.

Les autres disciplines ont évidemment été des domaines de formation moins suivis. On retrouve ainsi 15% des inspecteurs ayant suivi une formation scientifique (hors écoles d'ingénieurs), 12% ayant suivi une formation en économie, en gestion, en AES, en droit ou en Sciences Po.

Autre caractéristique distinctive, les IEN du 2<sup>nd</sup> degré ont été plus nombreux à avoir suivi une formation en sciences économiques ainsi qu'en sciences et technologies ou sciences de l'ingénieur.

	IA	IEN	IA - IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré	ENSEMBLE
Lettres - Sciences du langage - Arts	16%	8%	17%	9%	2%	10%
Langues vivantes	19%	4%	20%	4%	5%	9%
Sciences humaines et sociales	10%	11%	10%	9%	10%	10%
Sciences de l'éducation	2%	29%	2%	<b>46%</b>	-	20%
<i>Sous-total</i>	<b>47%</b>	<b>52%</b>	<b>49%</b>	<b>68%</b>	<b>17%</b>	<b>50%</b>
Sciences économiques - Gestion (hors AES)	6%	9%	5%	5%	<b>17%</b>	8%
AES	-	2%	-	1%	2%	1%
Droit - Sciences politiques	3%	2%	3%	3%	-	3%
<i>Sous-total</i>	<b>10%</b>	<b>12%</b>	<b>8%</b>	<b>9%</b>	<b>19%</b>	<b>12%</b>
Sciences et structures de la matière	5%	2%	5%	1%	5%	3%
Sciences et technologies - Sciences pour l'ingénieur	6%	9%	7%	-	<b>26%</b>	8%
Sciences de la nature et de la vie	8%	2%	8%	1%	2%	4%
<i>Sous-total</i>	<b>19%</b>	<b>12%</b>	<b>20%</b>	<b>3%</b>	<b>33%</b>	<b>15%</b>
Disciplines universitaires (hors IUT)	6%	4%	5%	6%	-	5%
STAPS	3%	1%	3%	1%	-	2%
Autres disciplines universitaires	3%	2%	3%	1%	5%	3%
<i>Sous-total</i>	<b>13%</b>	<b>7%</b>	<b>12%</b>	<b>9%</b>	<b>5%</b>	<b>9%</b>
Ecoles d'ingénieurs	-	2%	-	3%	2%	2%
Autre	11%	12%	10%	5%	<b>24%</b>	12%
<i>Sous-total</i>	<b>11%</b>	<b>14%</b>	<b>10%</b>	<b>8%</b>	<b>26%</b>	<b>13%</b>
Non-réponse	-	2%	-	4%	-	2%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### I.3 L'EXPERIENCE AVANT LA FONCTION D'INSPECTEUR TERRITORIAL

#### I.3.1 Exercice du métier d'enseignant avant la fonction d'Inspecteur

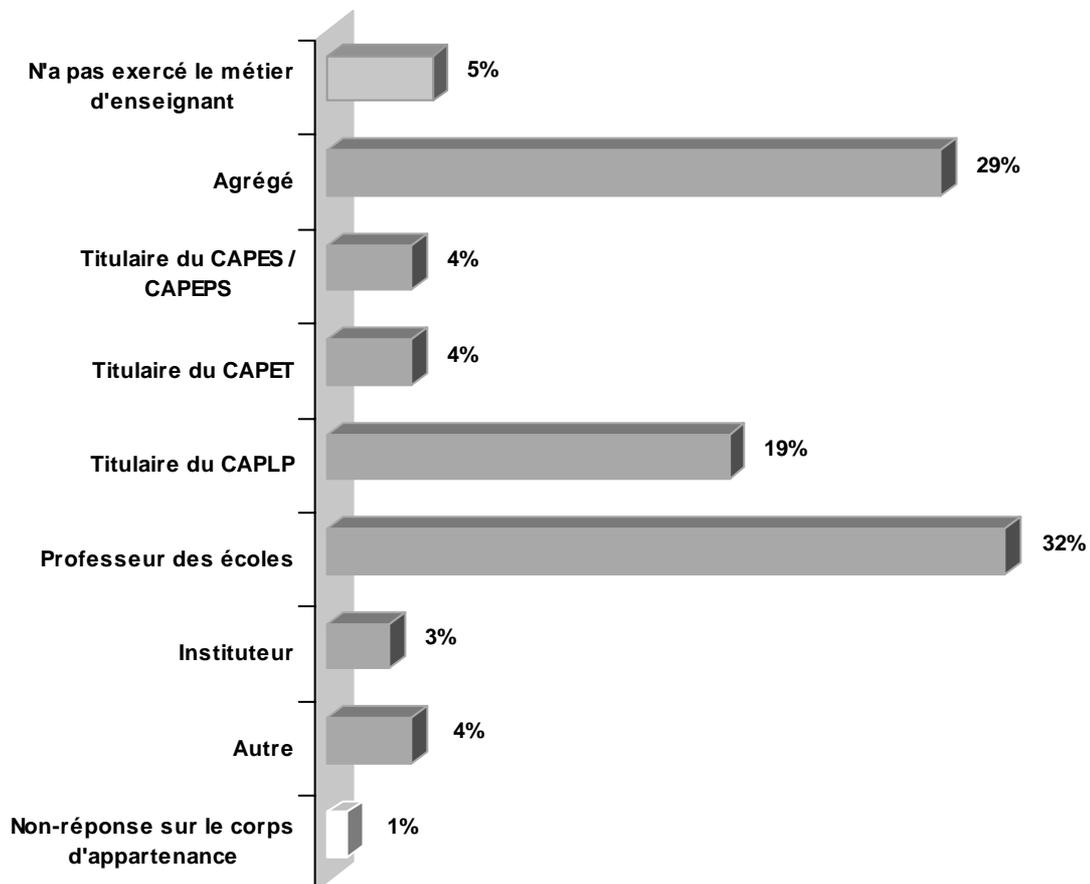
Seuls 5% des inspecteurs territoriaux n'ont pas enseigné avant d'exercer leur métier actuel. Deux corps d'appartenance représentent à eux seuls - dans des proportions similaires - plus de 60% de l'ensemble des corps : les agrégés et les professeurs des écoles.

Les anciens corps d'appartenance varient fortement selon le profil des inspecteurs territoriaux :

- Les Inspecteurs d'Académie sont principalement des agrégés (87% sur l'ensemble et 90% chez les seuls IA - IPR),
- Les Inspecteurs de l'Education Nationale du 1<sup>er</sup> degré ont principalement enseigné en tant que professeur des écoles (78%) ;
- Les Inspecteurs de l'Education Nationale du 2<sup>nd</sup> degré ont quant à eux principalement enseigné en tant que professeur des lycées professionnels (79%) et sont aussi quasiment les seuls à être titulaires du CAPET.

#### - Répartition des anciens stagiaires selon la situation antérieure (enseignant ou non et corps d'appartenance pour les anciens enseignants) -

"Avant d'être inspecteur étiez-vous enseignant ?" Si OUI : "A quel corps apparteniez-vous ?"



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
N'a pas exercé le métier d'enseignant	3%	6%	5%
Agrégé	<b>87%</b>	2%	29%
Titulaire du CAPES / CAPEPS	5%	3%	4%
Titulaire du CAPET	-	5%	4%
Titulaire du CAPLP	2%	<b>27%</b>	19%
Professeur des écoles	-	<b>48%</b>	32%
Instituteur	-	4%	3%
Autre	3%	4%	4%
Non-réponse sur le corps d'appartenance		1%	1%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats par profil détaillé

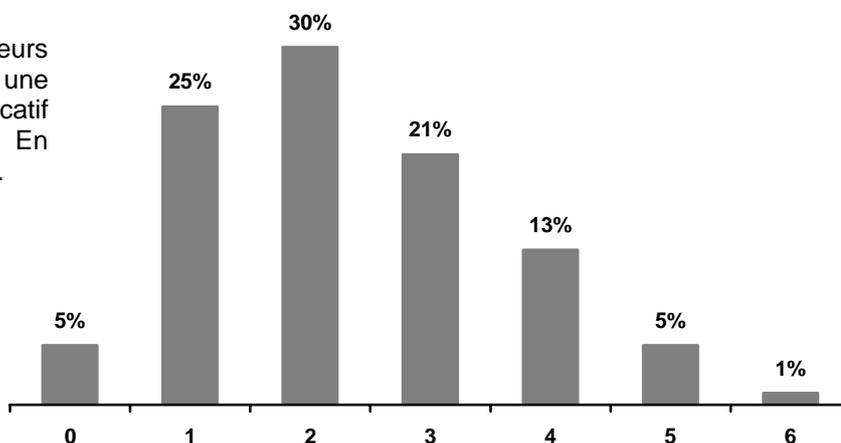
	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
N'a pas exercé le métier d'enseignant	-	1%	2%
Agrégé	<b>90%</b>	3%	-
Titulaire du CAPES / CAPEPS	5%	3%	2%
Titulaire du CAPET	-	1%	<b>14%</b>
Titulaire du CAPLP	2%	3%	<b>79%</b>
Professeur des écoles	-	<b>78%</b>	2%
Instituteur	-	5%	-
Autre	3%	5%	-
Non-réponse sur le corps d'appartenance	-	1%	-
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### I.3.2 *Autres fonctions exercées au sein du système éducatif avant celle d'Inspecteur territorial*

#### Nombre de fonctions exercées au sein du système éducatif avant celle d'Inspecteur territorial

Une nette majorité des Inspecteurs territoriaux (95%) a exercé au moins une fonction au sein du système éducatif avant d'exercer leur métier actuel. En moyenne, ils ont exercé 2,3 fonctions.



La fonction la plus exercée est celle de maître-formateur (42% des Inspecteurs interrogés), fonction dont l'exercice est également le plus long avec 6 ans ½ en moyenne. Trois autres fonctions du système éducatif ont été exercées par environ 3 inspecteurs territoriaux sur 10 :

- Chargé d'une mission d'inspection, fonction auparavant exercée par 33% des inspecteurs territoriaux durant une période moyenne de 2,9 années ;
- Conseiller pédagogique auprès d'un I.E.N. du 1<sup>er</sup> degré, fonction auparavant exercée par 30% des inspecteurs territoriaux durant une période moyenne de 6,3 années ;
- Coordonnateur, fonction auparavant exercée par 28% des inspecteurs territoriaux durant une période moyenne de 5,8 années.

Les fonctions exercées avant celle d'Inspecteur territorial varient selon le métier actuel. Ainsi, les Inspecteurs d'Académie ont plus fréquemment exercé certaines fonctions que les Inspecteurs de l'Education Nationale. Les écarts les plus importants concernent :

- Les coordonnateurs, fonction exercée antérieurement par 47% des I.A. (49% des IA-IPR) et 19% des I.E.N. (17% pour ceux du 1<sup>er</sup> degré et 29% pour ceux du 2<sup>nd</sup>) ;
- Les chargés d'une mission d'inspection, fonction exercée antérieurement par 40% des I.A. (42% des IA-IPR) et 29% des I.E.N. (17% pour ceux du 1<sup>er</sup> degré mais 60% de ceux du 2<sup>nd</sup>) ;
- Les aides à l'inspection, fonction exercée antérieurement par 31% des I.A. (32% des IA-IPR) et 16% des I.E.N. (seulement 5% pour ceux du 1<sup>er</sup> degré mais 38% pour ceux du 2<sup>nd</sup>).

A l'inverse, d'autres fonctions ont été plus souvent exercées par les I.E.N. que par les I.A. Il s'agit principalement des fonctions de :

- Maître-formateur, fonction exercée antérieurement par 47% des I.E.N. (54% pour ceux du 1<sup>er</sup> degré et 43% pour ceux du 2<sup>nd</sup>) et 34% des I.A. (36% des IA-IPR) ;
- Conseiller pédagogique auprès d'un I.E.N. du 1<sup>er</sup> degré, fonction exercée antérieurement par 40% des I.E.N. (63% pour ceux du 1<sup>er</sup> degré et 7% pour ceux du 2<sup>nd</sup>) et 8% des I.A. (taux identique pour les IA-IPR) ;
- I.E.N., fonction déjà exercée antérieurement par 34% des I.E.N. (46% de ceux du 1<sup>er</sup> degré et 10% pour ceux du 2<sup>nd</sup>) et 10% des I.A. (8% pour les IA-IPR).

Enfin, retenons que 19% des IEN du 2<sup>nd</sup> degré ont été chefs de travaux avant l'exercice de leur fonction actuelle (6% sur l'ensemble des Inspecteurs).

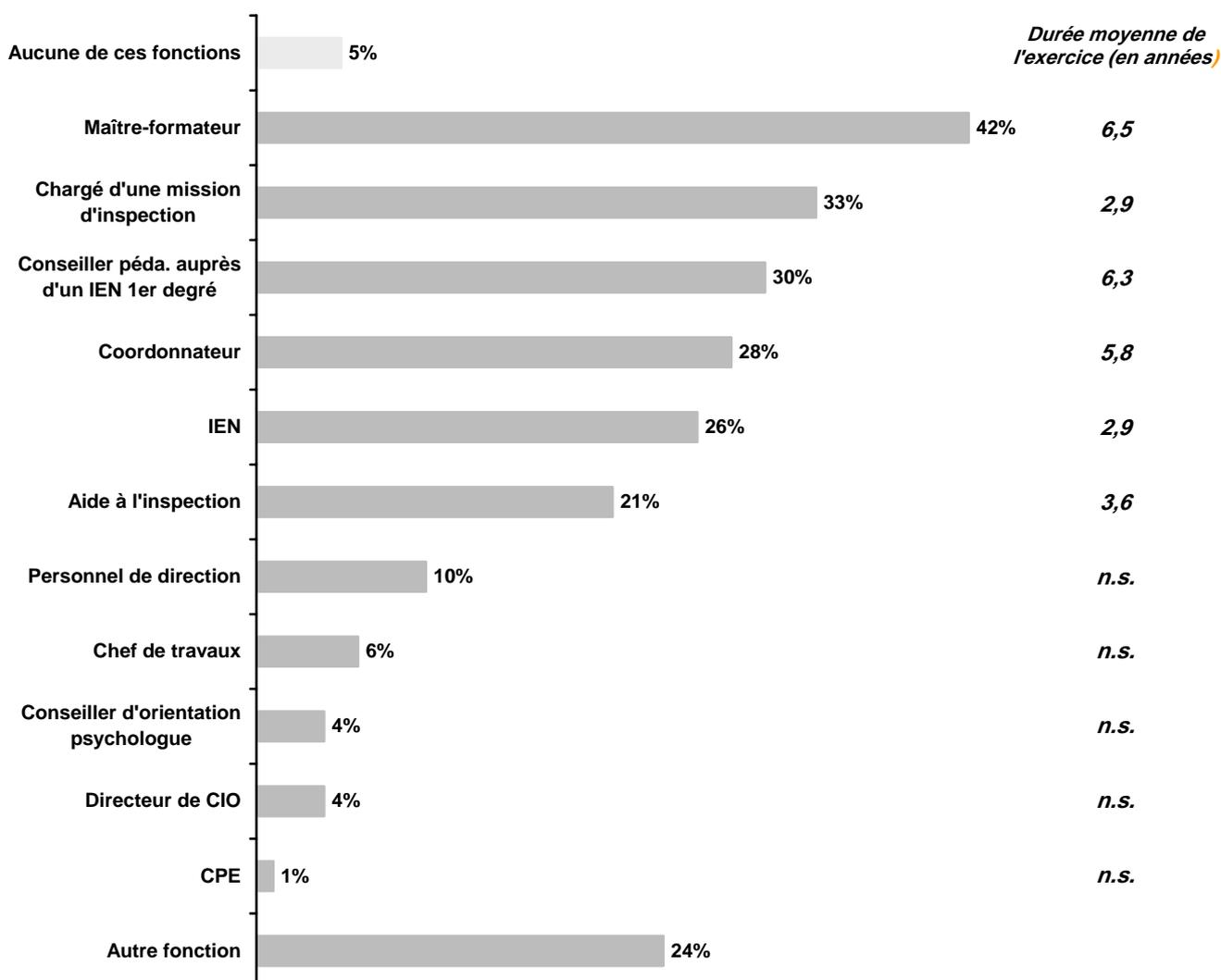
Le poste "Autres" est important puisque 24% des Inspecteurs ont déclaré avoir exercé une autre fonction que celles qui leur étaient proposées avant d'exercer leur métier actuel. Dans le détail, ces autres fonctions concernent surtout :

- La fonction d'enseignant (8 citations) : "Instituteur", "Prof classe prépa", "Professeur IUFM"...
- La fonction de conseiller pédagogique (7 citations) : "Conseiller pédagogique auprès d'un PLP 2nd degré", "Conseillère pédagogique 2nd degré", "Conseillère pédagogique AIS"...
- La fonction de formateur (7 citations) : "Formateur de professeurs agrégés en coopération au Maroc", "Formateur IUFM", "Formatrice CAP IFM"...
- La fonction de directeur d'établissement (4 citations) : "Chef d'établissement", "Directeur d'école d'application", "Directrice d'établissement spécialisé", "Directeur d'école" ;
- La fonction de chargé de mission (4 citations) : "Chargé de mission académique pour la coordination du dispositif d'insertion des jeunes", "Chargé de mission auprès de IA DSDEN", "Chargé de mission Inspection académique", "Chargé de missions académiques".

Les autres fonctions sont très variées : "Animateur TICE", "Auxiliaire Surveillant", "Chercheur INRP", "Consultant DAFPEN", "Détaché IA IPR"...

**"Avant d'être inspecteur, au sein du système éducatif, avez-vous exercé la fonction de..."**

**Si OUI : "Pendant combien d'années ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Aucune de ces fonctions	3%	6%	5%
Maître-formateur	34%	<b>47%</b>	42%
Chargé d'une mission d'inspection	<b>40%</b>	29%	33%
Conseiller pédagogique auprès d'un IEN 1er degré	8%	<b>40%</b>	30%
Coordonnateur	<b>47%</b>	19%	28%
IEN	10%	<b>34%</b>	26%
Aide à l'inspection	<b>31%</b>	16%	21%
Personnel de direction	10%	10%	10%
Chef de travaux	5%	6%	6%
Conseiller d'orientation psychologue	2%	5%	4%
Directeur de CIO	2%	5%	4%
CPE	2%	0%	1%
Autre fonction	32%	20%	24%
<b>TOTAL</b>	<b>221%</b>	<b>233%</b>	<b>229%</b>

### Résultats par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Aucune de ces fonctions	3%	8%	5%
Maître-formateur	36%	<b>54%</b>	43%
Chargé d'une mission d'inspection	<b>42%</b>	17%	<b>60%</b>
Conseiller pédagogique auprès d'un IEN 1er degré	8%	<b>63%</b>	7%
Coordonnateur	<b>49%</b>	17%	29%
IEN	8%	<b>46%</b>	10%
Aide à l'inspection	<b>32%</b>	5%	<b>38%</b>
Personnel de direction	7%	14%	2%
Chef de travaux	5%	0%	<b>19%</b>
Conseiller d'orientation psychologue	2%	0%	0%
Directeur de CIO	2%	0%	0%
CPE	0%	0%	0%
Autre fonction	31%	21%	17%
<b>TOTAL</b>	<b>222%</b>	<b>236%</b>	<b>224%</b>

Tous ces résultats convergent pour indiquer que le passage par l'E.S.E.N. est presque toujours le prolongement "naturel" d'un parcours professionnel. 95% des anciens stagiaires étaient préalablement enseignants, avec en particulier 78% des IEN du 1<sup>er</sup> degré anciens professeurs des écoles. 95% des anciens stagiaires ont exercé au moins une fonction connexe au métier d'enseignant avec par exemple 42% d'ex maître formateurs, 33% chargés d'une mission d'inspection.

## II LE CHOIX ET LA PERCEPTION INITIALE DU METIER

### II.1 INSPECTION OU EVALUATION LORS DU PRECEDENT METIER

Avant d'exercer leur métier actuel, 94 % des nouveaux inspecteurs territoriaux interrogés ont été inspectés ou évalués lors de leur précédent métier (90% pour les I.A. et 96% pour les I.E.N.).

Ce moment de l'inspection a le plus souvent été vécu de façon positive :

- 83% des inspecteurs territoriaux inspectés dans leur précédent ont vécu ce moment comme un moment qui permet de s'évaluer,
- 81% ont vécu cela comme une moment précieux de retour sur le pratique (84% pour les I.E.N. et 73% pour les I.A.),

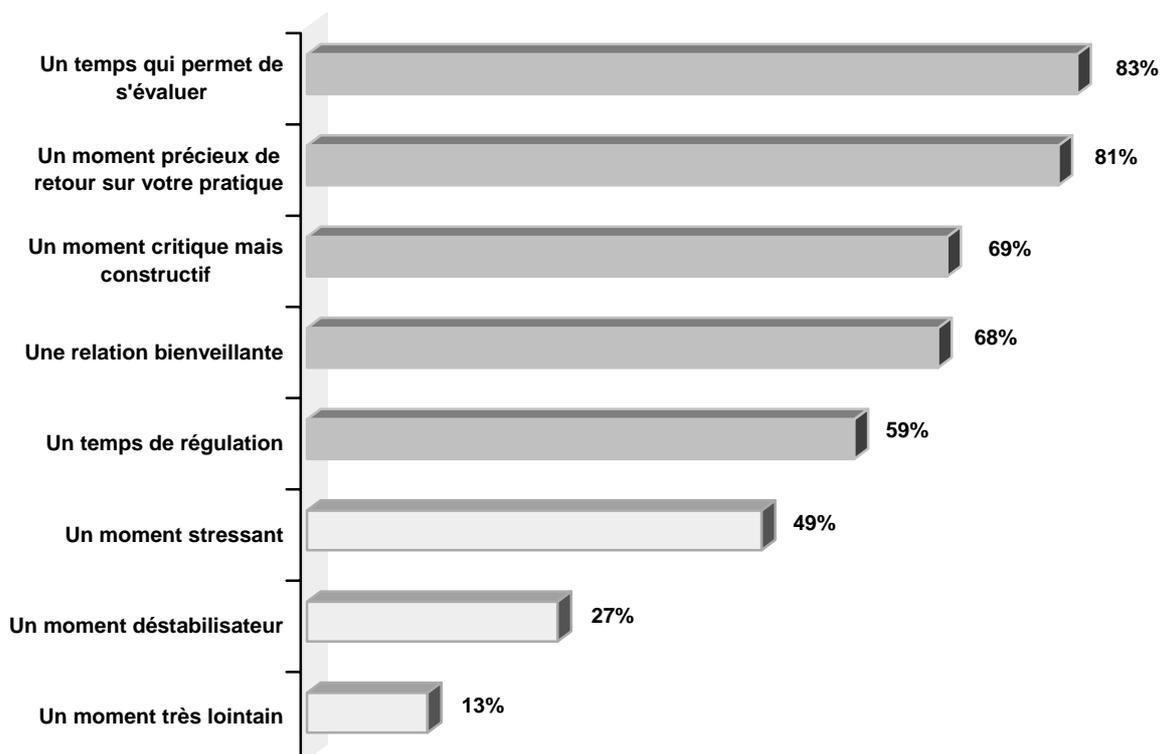
Bien qu'étant perçue comme un moment critique, l'inspection est aussi un événement constructif pour 69% des inspecteurs territoriaux ayant été inspectés (73% pour les I.E.N. et 61% pour les I.A.). Dans les mêmes proportions globales, les inspecteurs territoriaux ont considéré ce moment comme étant également une relation bienveillante (75% pour les I.A. et 65% pour les I.E.N.).

Mais l'inspection a aussi été un moment stressant pour la moitié des inspecteurs territoriaux ayant déjà été inspectés et même un moment déstabilisateur pour le quart d'entre eux. Les IA-IPR et les IEN du 2<sup>nd</sup> degré ont plus souvent vécu cela comme un moment stressant (respectivement 54 et 55%) et/ou déstabilisateur (respectivement 31 et 40%).

**"Dans votre précédent métier, avez vous été inspecté ou évalué ?"**  
**Si OUI : "Vous avez vécu ce moment comme..."**

**- ITEMS PROPOSES -**

**- % "OUI" -**



Base : Inspecteurs territoriaux s'étant fait inspecter ou évaluer dans leur précédent métier

## Résultats selon la distinction IA / IEN

- % des inspecteurs territoriaux déjà inspectés et ayant vécu cette inspection comme... -

	IA	IEN	Ensemble
Un temps qui permet de s'évaluer	82%	84%	83%
Un moment précieux de retour sur votre pratique	73%	<b>84%</b>	81%
Un moment critique mais constructif	61%	<b>73%</b>	69%
Une relation bienveillante	<b>75%</b>	65%	68%
Un temps de régulation	55%	61%	59%
Un moment stressant	55%	47%	49%
Un moment déstabilisateur	30%	26%	27%
Un moment très lointain	14%	12%	13%

## Résultats par profil détaillé

- % des inspecteurs territoriaux déjà inspectés et ayant vécu cette inspection comme... -

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Un temps qui permet de s'évaluer	83%	86%	83%
Un moment précieux de retour sur votre pratique	74%	<b>87%</b>	<b>85%</b>
Un moment critique mais constructif	63%	<b>76%</b>	70%
Une relation bienveillante	<b>78%</b>	69%	60%
Un temps de régulation	57%	<b>69%</b>	50%
Un moment stressant	<b>54%</b>	42%	<b>55%</b>
Un moment déstabilisateur	<b>31%</b>	18%	<b>40%</b>
Un moment très lointain	15%	10%	10%

## II.2 LA REPRESENTATION INITIALE DU METIER

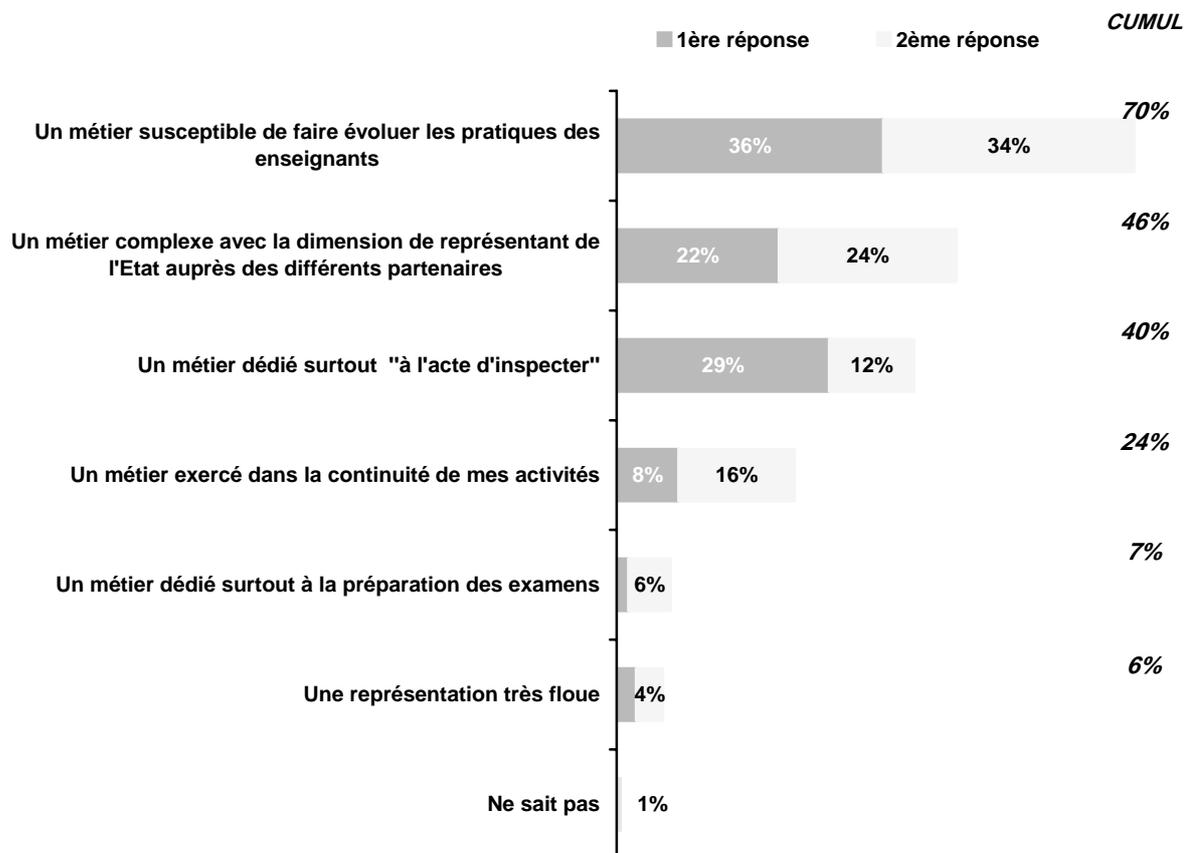
Que ce soit selon les nouveaux Inspecteurs d'Académie ou selon les nouveaux Inspecteurs de l'Education Nationale, la principale représentation qu'ils se faisaient du métier était celle d'un métier susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants (taux de citation de 70%).

La complexité du métier avec sa dimension de représentant de l'Etat auprès des différents partenaires était déjà perçue par 46% des inspecteurs territoriaux. Cette représentation d'un métier complexe était plus importante chez les I.E.N. du 1<sup>er</sup> degré (56%) que chez les IA-IPR (36%) ou chez les IEN du 2<sup>nd</sup> degré (31%).

Avant de l'exercer, 40% des inspecteurs territoriaux pensaient que le métier d'inspecteur était principalement dédié à l'inspection. Là encore, cette représentation initiale du métier était plus forte chez les I.E.N. du 1<sup>er</sup> degré (45%) mais surtout chez ceux du 2<sup>nd</sup> degré avec 52%. A l'inverse, seuls 34% des I.A. avaient cette représentation du métier.

**"Avant de l'exercer, quelle représentation vous faisiez-vous de votre métier ?"**

**- ITEMS PROPOSES -**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN - Cumul des 2 citations

	IA	IEN	Ensemble
Un métier susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants	71%	70%	70%
Un métier complexe avec la dimension de représentant de l'Etat auprès des différents partenaires	39%	<b>50%</b>	46%
Un métier dédié surtout "à l'acte d'inspecter"	32%	<b>44%</b>	40%
Un métier exercé dans la continuité de mes activités	29%	22%	24%
Un métier dédié surtout à la préparation des examens	11%	5%	7%
Une représentation très floue	11%	4%	6%
Ne sait pas	-	1%	1%
TOTAL	194%	195%	195%

### Résultats par profil détaillé - Cumul des 2 citations

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Un métier susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants	73%	73%	67%
Un métier complexe avec la dimension de représentant de l'Etat auprès des différents partenaires	36%	<b>56%</b>	31%
Un métier dédié surtout "à l'acte d'inspecter"	34%	<b>45%</b>	<b>52%</b>
Un métier exercé dans la continuité de mes activités	<b>27%</b>	<b>24%</b>	14%
Un métier dédié surtout à la préparation des examens	12%	1%	14%
Une représentation très floue	12%	-	10%
Ne sait pas	-	-	-
TOTAL	193%	200%	188%

### II.3 LES MOTIVATIONS A DEVENIR INSPECTEUR

La première motivation à devenir inspecteur est sans conteste le souhait de faire évoluer les choses. Cette finalité est ainsi la première raison citée par 31% des inspecteurs territoriaux et par 55% d'entre eux si l'on considère le cumul des 2 principales motivations. Ce désir est la principale motivation aussi bien pour les I.A. que pour les I.E.N. Elle est cependant encore un peu plus forte chez ces derniers que chez les I.A. avec un taux de citation cumulé de 58% (contre 48%).

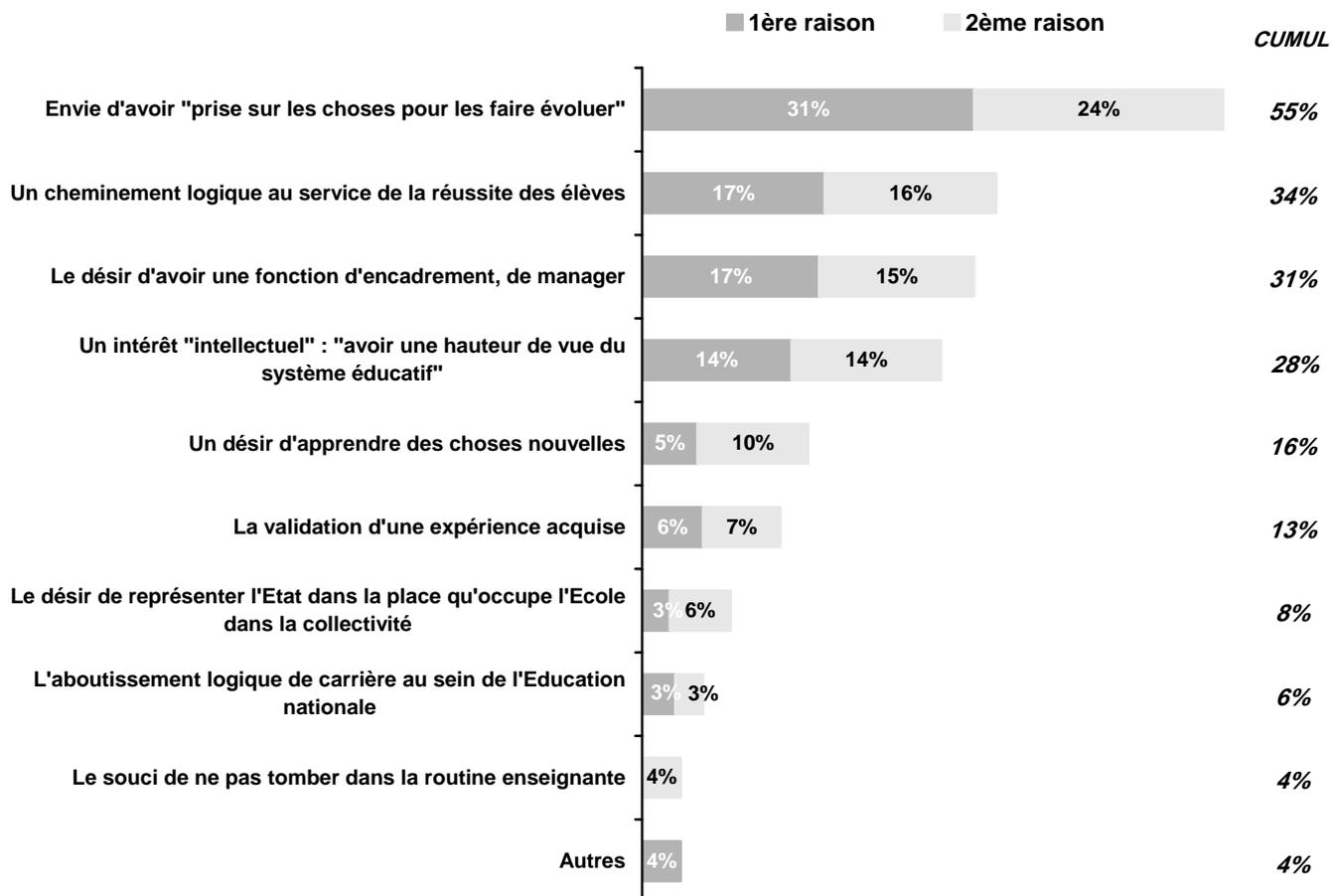
Trois autres raisons ont été avancées par environ 30% des inspecteurs territoriaux :

- Le fait que le métier d'inspecteur est un cheminement logique au service de la réussite des élèves, raison avancée par 34% des inspecteurs territoriaux ;
- Le désir d'avoir une fonction d'encadrement, de manager, cité par 31% des inspecteurs territoriaux ;
- Et enfin l'intérêt "intellectuel", l'envie d'avoir une hauteur de vue du système éducatif" qui a motivé 28% des Inspecteurs. Cette dernière raison représente d'ailleurs la deuxième des motivations des Inspecteurs d'Académie avec un taux de citation cumulé de 37% (24% pour ce qui est des I.E.N.).

Les IEN du 1<sup>er</sup> degré se distinguent avec des taux de citation de 2 motivations à devenir inspecteur nettement plus élevés que pour les autres inspecteurs : l'envie d'avoir prise sur les choses pour les faire évoluer (65%) ainsi que le désir d'avoir une fonction d'encadrement, de manager (41%).

**"Parlons maintenant de votre choix de devenir inspecteur. Quelles sont les raisons de ce choix ? Merci de classer en 1er et en 2ème vos réponses."**

**- ITEMS PROPOSES -**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN - Cumul des 2 citations

	IA	IEN	Ensemble
Envie d'avoir "prise sur les choses pour les faire évoluer"	48%	<b>58%</b>	55%
Un cheminement logique au service de la réussite des élèves	32%	34%	34%
Le désir d'avoir une fonction d'encadrement, de manager	27%	33%	31%
Un intérêt "intellectuel" : "avoir une hauteur de vue du système éducatif"	<b>37%</b>	24%	28%
Un désir d'apprendre des choses nouvelles	21%	13%	16%
La validation d'une expérience acquise	11%	14%	13%
Le désir de représenter l'Etat dans la place qu'occupe l'Ecole dans la collectivité	3%	11%	8%
L'aboutissement logique de carrière au sein de l'Education nationale	6%	5%	6%
Le souci de ne pas tomber dans la routine enseignante	3%	4%	4%
Autres	6%	2%	4%
TOTAL	197%	199%	198%

### Résultats par profil détaillé - Cumul des 2 citations

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Envie d'avoir "prise sur les choses pour les faire évoluer"	47%	<b>65%</b>	40%
Un cheminement logique au service de la réussite des élèves	34%	37%	31%
Le désir d'avoir une fonction d'encadrement, de manager	27%	<b>41%</b>	24%
Un intérêt "intellectuel" : "avoir une hauteur de vue du système éducatif"	<b>37%</b>	19%	29%
Un désir d'apprendre des choses nouvelles	<b>22%</b>	8%	<b>21%</b>
La validation d'une expérience acquise	12%	14%	14%
Le désir de représenter l'Etat dans la place qu'occupe l'Ecole dans la collectivité	2%	12%	10%
L'aboutissement logique de carrière au sein de l'Education nationale	5%	4%	10%
Le souci de ne pas tomber dans la routine enseignante	3%	-	12%
Autres	7%	-	7%
TOTAL	197%	200%	198%

## II.4 LE ROLE DE TIERS DANS LE CHOIX DE DEVENIR INSPECTEUR

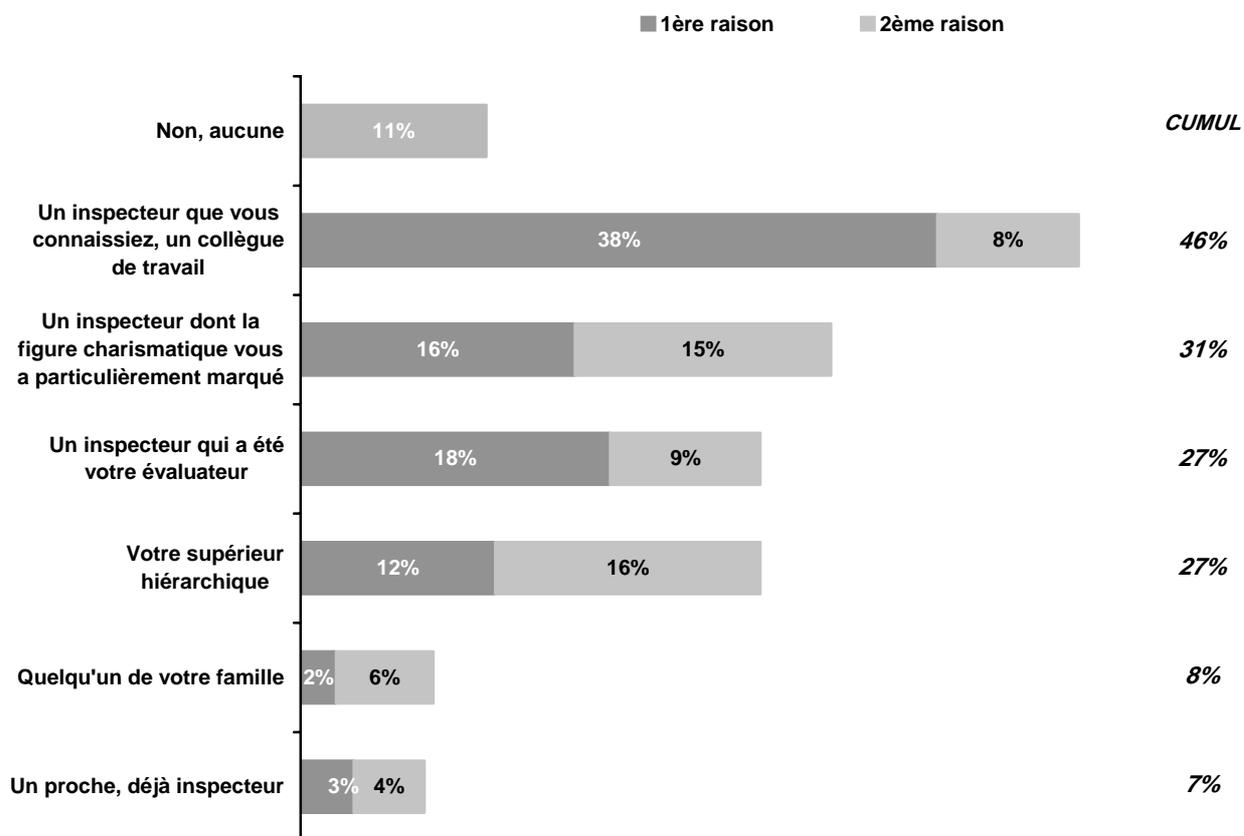
Ce sont environ 9 Inspecteurs sur 10 qui ont été influencés par certaines personnes dans leur choix de devenir inspecteur, aussi bien pour les I.A. que les I.E.N. Le plus souvent, c'est la connaissance d'un autre inspecteur ou un collègue de travail qui a orienté ce choix. Ce constat est encore plus net parmi les IEN du 2<sup>nd</sup> degré. Le rôle des inspecteurs est particulièrement important puisqu'il faut ajouter que :

- 31% des nouveaux inspecteurs ont particulièrement été marqués par la figure charismatique d'un inspecteur,
- Pour 27% des inspecteurs territoriaux, l'inspecteur qui a été leur évaluateur a joué un rôle dans leur choix du métier.

Pour 27% d'entre eux, c'est le supérieur hiérarchique qui a influé sur leur décision de devenir inspecteur. Cette influence du supérieur hiérarchique est particulièrement importante chez les IEN du 1<sup>er</sup> degré (40% contre 14% pour les IA-IPR et les IEN du 2<sup>nd</sup> degré).

**"Certaines personnes ont-elles joué un rôle déterminant dans le choix que vous avez fait de devenir inspecteur ?" "Si oui, classer en 1er et en 2ème."**

**- ITEMS PROPOSES -**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN - Cumul des 2 raisons

	IA	IEN	Ensemble
Non, aucune	8%	12%	11%
Un inspecteur que vous connaissiez, un collègue de travail	45%	47%	46%
Un inspecteur dont la figure charismatique vous a particulièrement marqué	34%	30%	31%
Votre supérieur hiérarchique	13%	<b>34%</b>	27%
Un inspecteur qui a été votre évaluateur	31%	26%	27%
Quelqu'un de votre famille	10%	7%	8%
Un proche, déjà inspecteur	13%	5%	7%
TOTAL	153%	160%	158%

### Résultats par profil détaillé - Cumul des 2 raisons

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Non, aucune	7%	13%	14%
Un inspecteur que vous connaissiez, un collègue de travail	46%	42%	<b>55%</b>
Un inspecteur dont la figure charismatique vous a particulièrement marqué	<b>34%</b>	<b>36%</b>	19%
Votre supérieur hiérarchique	14%	<b>40%</b>	14%
Un inspecteur qui a été votre évaluateur	31%	24%	33%
Quelqu'un de votre famille	10%	6%	7%
Un proche, déjà inspecteur	14%	4%	5%
TOTAL	154%	165%	148%

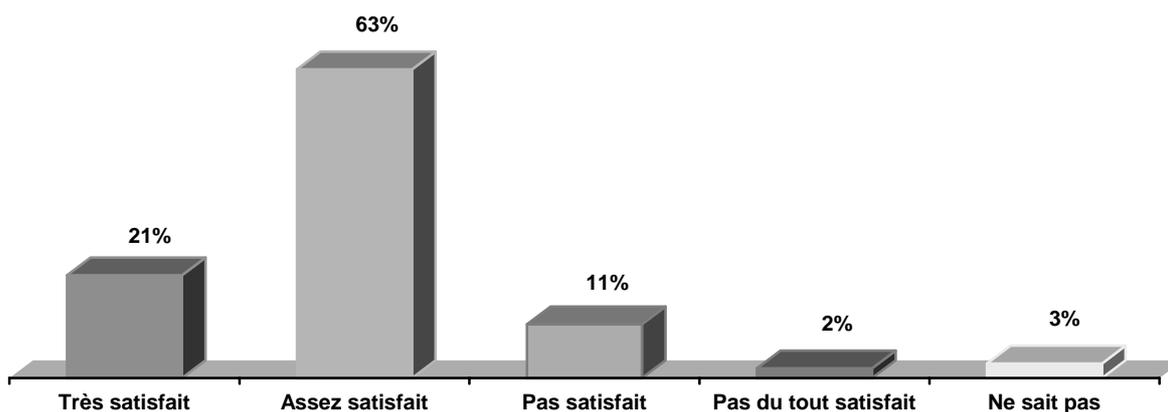
### III LA FORMATION SUIVIE A L'E.S.E.N.

#### III.1 LE NIVEAU DE SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA FORMATION

##### III.1.1 La satisfaction globale vis-à-vis de la formation

84% des inspecteurs territoriaux se déclarent satisfaits de la formation reçue à l'E.S.E.N., 21% en sont "Très" satisfaits. Les I.E.N. en sont plus satisfaits. En effet, 88% d'entre eux sont satisfaits de la formation de l'E.S.E.N. alors qu'ils ne sont "que" 76% au sein des I.A. Ces derniers sont d'ailleurs deux fois plus nombreux que les I.E.N. à être "Pas" ou "Pas du tout" satisfaits avec cependant des taux très faibles (5%).

**"Globalement, vous diriez que vous êtes très satisfait, assez satisfait, pas satisfait ou pas du tout satisfait de la formation que vous avez reçue à l'E.S.E.N. ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

##### Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Très satisfait	18%	<b>22%</b>	21%
Assez satisfait	58%	<b>66%</b>	63%
Pas satisfait	<b>16%</b>	9%	11%
Pas du tout satisfait	<b>3%</b>	1%	2%
Ne sait pas	5%	2%	3%
TOTAL	100%	100%	100%

##### Résultats par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Très satisfait	17%	<b>26%</b>	<b>21%</b>
Assez satisfait	58%	<b>62%</b>	<b>71%</b>
Pas satisfait	<b>17%</b>	9%	5%
Pas du tout satisfait	<b>3%</b>	1%	-
Ne sait pas	5%	3%	2%
TOTAL	100%	100%	100%

### **III.1.2 La satisfaction vis-à-vis des différents aspects de la formation**

Les différents aspects de la formation sur lesquels les inspecteurs territoriaux ont été interrogés peuvent se scinder en 4 grands groupes selon les niveaux de satisfaction qui leur sont associés :

#### **Les thèmes avec un excellent niveau de satisfaction**

Ils se caractérisent par des proportions de satisfaction globale (Cumul "Très" ou "Assez" satisfait) supérieures à 90% mais aussi - et surtout - d'excellents taux de réponses "Très satisfait" :

- Les ressources documentaires : 98% des Inspecteurs satisfaits dont 89% "Très satisfaits"
- Les ressources informatiques : 96% des Inspecteurs satisfaits dont 83% "Très satisfaits"
- L'accueil et la disponibilité des autres personnels de l'école: 98% des Inspecteurs satisfaits dont 64% "Très satisfaits"
- La disponibilité des tuteurs : 92% des Inspecteurs satisfaits dont 68% "Très satisfaits"

#### **Les thèmes avec un niveau de satisfaction élevé**

Ils se caractérisent, à l'image des précédents, par des proportions de satisfaction globale également très élevées mais en revanche des taux de réponses "Très satisfait" un peu plus faibles (tout en restant assez conséquents) que ceux des thèmes précédents :

- La disponibilité des responsables de formation : 86% des Inspecteurs satisfaits dont 42% "Très satisfaits"
- La disponibilité des formateurs associés : 85% des Inspecteurs satisfaits dont 49% "Très satisfaits"

#### **Les thèmes avec un niveau de satisfaction important mais un peu moins élevé**

Ils se caractérisent par des proportions de satisfaction globale tout à fait correctes mais néanmoins par des taux de réponses "Très satisfait" plus faibles et des taux d'insatisfaction globale non marginaux :

- Les contenus des formations : 81% des Inspecteurs satisfaits dont 16% "Très satisfaits" et 19% insatisfaits (2% "Pas du tout" satisfaits)
- Les méthodes pédagogiques : 77% des Inspecteurs satisfaits dont 23% "Très satisfaits" et 22% insatisfaits (5% "Pas du tout" satisfaits)
- La disponibilité des correspondants territoriaux de formation : 75% des Inspecteurs satisfaits dont 38% "Très satisfaits" et 20% insatisfaits (5% "Pas du tout" satisfaits)
- La durée de la formation : 75% des Inspecteurs satisfaits dont 21% "Très satisfaits" et 23% insatisfaits (5% "Pas du tout" satisfaits)
- L'alternance E.S.E.N. / Académie : 74% des Inspecteurs satisfaits dont 29% "Très satisfaits" et 26% insatisfaits (6% "Pas du tout" satisfaits)

#### **Les thèmes avec un niveau de satisfaction un peu plus faible que les autres**

Ils se caractérisent par des proportions de satisfaction globale moins élevées (tout en restant majoritaires) ainsi que par des taux d'insatisfaction globale non négligeables :

- La formation durant les périodes en académie : 65% des Inspecteurs satisfaits et 31% d'insatisfaits dont 8% "Pas du tout" satisfaits)
- Le rythme de la formation : 65% des Inspecteurs satisfaits et 33% d'insatisfaits dont 6% "Pas du tout" satisfaits)
- Le positionnement des périodes en académie dans le calendrier de formation : 61% des Inspecteurs satisfaits et 37% d'insatisfaits dont 10% "Pas du tout" satisfaits)
- La progression pédagogique : 60% des Inspecteurs satisfaits et 35% d'insatisfaits dont 8% "Pas du tout" satisfaits)
- Les procédures de régulation de la formation : 59% des Inspecteurs satisfaits et 39% d'insatisfaits dont 10% "Pas du tout" satisfaits)
- Le suivi individualisé des stagiaires : 58% des Inspecteurs satisfaits et 40% d'insatisfaits dont 14% "Pas du tout" satisfaits)

Enfin, la disponibilité de l'équipe de direction de l'E.S.E.N. est un peu atypique par rapport aux autres thèmes abordés : comme les thèmes avec un niveau de satisfaction correct, ils se caractérisent par 70% des inspecteurs territoriaux qui sont "Très" ou "Assez" satisfaits de la disponibilité de l'équipe de direction de l'E.S.E.N. Mais à la différence de ces thèmes, le taux d'insatisfaction vis-à-vis de la disponibilité de l'équipe de direction de l'E.S.E.N. est nettement plus faible (13%).

L'analyse selon le profil IA/IEN met en évidence des niveaux de satisfaction différents pour certains thèmes. Nous retiendrons tout particulièrement :

**Des aspects plus satisfaisants pour les I.A. que pour les I.E.N. :**

- La disponibilité des responsables de formation
- La disponibilité des formateurs associés
- La disponibilité des correspondants territoriaux de formation

**A l'inverse, d'autres aspects plus satisfaisants pour les I.E.N. :**

- La disponibilité des tuteurs
- Les contenus des formations
- Les méthodes pédagogiques
- La durée de la formation
- Le rythme de la formation
- Le positionnement des périodes en académie dans le calendrier de formation
- La progression pédagogique

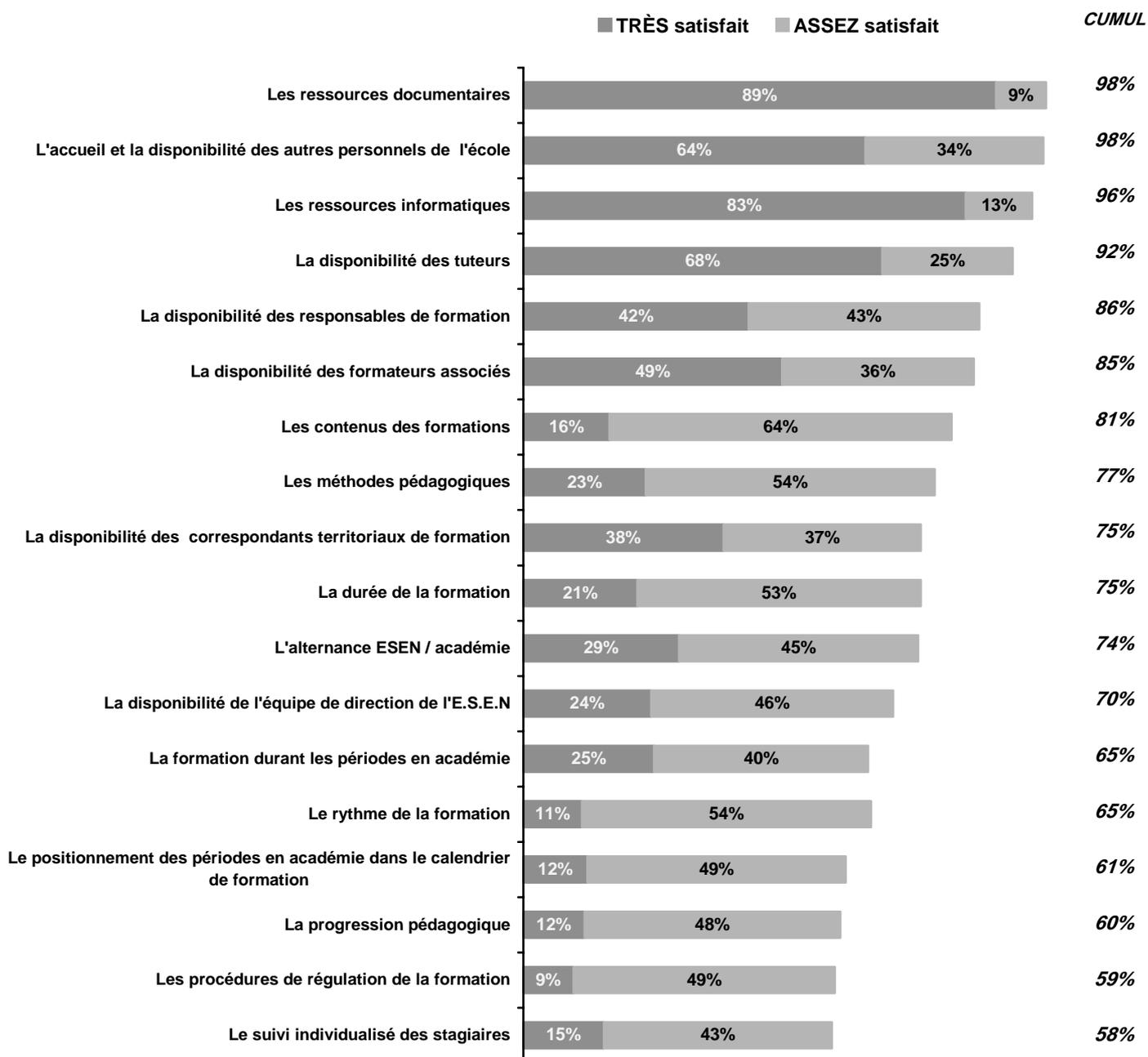
Dans le détail par profil, les principaux constats sont :

- Des IEN du 2<sup>nd</sup> degré globalement encore plus satisfaits que les autres inspecteurs de la disponibilité des personnels de la formation (exception faite de l'équipe de direction) et aussi des contenus et des méthodes pédagogiques de la formation ;
- Des IEN du 1<sup>er</sup> degré généralement encore plus satisfaits que les autres inspecteurs en ce qui concerne les modalités d'organisation de la formation : durée de la formation, alternance E.S.E.N. / académie, formation durant les périodes en académie, rythme de la formation et positionnement des périodes en académie dans le calendrier de formation ;
- Enfin, des IA-IPR qui semblent globalement un peu moins satisfaits des contenus et des méthodes pédagogiques de la formation ainsi que des modalités d'organisation précitées.

La carte de satisfaction présentée en page 64 met en évidence 4 priorités sur lesquelles il est important d'insister, ces 4 thèmes obtenant en effet des notes de satisfaction moyennes moins élevées que les autres et faisant également partie des critères les plus corrélés à la satisfaction globale. Les 4 axes d'efforts prioritaires sont :

- Le suivi individualisé des stagiaires,
- La progression pédagogique (travail en groupe, TD, études de cas, mise en situation),
- Les procédures de régulation de la formation,
- Le rythme de la formation.

**"Dites-moi, sur chacun des aspects suivants de la formation que vous avez reçue à l'E.S.E.N., si vous en êtes très satisfait, assez satisfait, pas satisfait, pas du tout satisfait."**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

## Détail des niveaux de satisfaction

	TRÈS satisfait	ASSEZ satisfait	CUMUL Satisfait	PAS satisfait	PAS DU TOUT satisfait	CUMUL Pas satisfait	Ne sait pas	Total
Les ressources documentaires	89%	9%	98%	1%	-	1%	1%	100%
L'accueil et la disponibilité des autres personnels de l'école	64%	34%	98%	2%	-	2%	1%	100%
Les ressources informatiques	83%	13%	96%	4%		4%	1%	100%
La disponibilité des tuteurs	68%	25%	93%	4%	3%	7%	1%	100%
La disponibilité des responsables de formation	42%	43%	85%	8%	3%	11%	3%	100%
La disponibilité des formateurs associés	49%	36%	85%	6%	3%	9%	6%	100%
Les contenus des formations	16%	64%	80%	17%	2%	19%	1%	100%
Les méthodes pédagogiques	23%	54%	77%	17%	5%	22%	1%	100%
La disponibilité des correspondants territoriaux de formation	38%	37%	75%	15%	5%	20%	5%	100%
La durée de la formation	21%	53%	74%	18%	5%	23%	2%	100%
L'alternance E.S.E.N. / académie	29%	45%	74%	20%	6%	26%	-	100%
La disponibilité de l'équipe de direction de l'E.S.E.N.	24%	46%	70%	10%	3%	13%	17%	100%
La formation durant les périodes en académie	25%	40%	65%	23%	8%	31%	4%	100%
Le rythme de la formation	11%	54%	65%	27%	6%	33%	1%	100%
Le positionnement des périodes en académie dans le calendrier de formation	12%	49%	61%	27%	10%	37%	2%	100%
La progression pédagogique	12%	48%	60%	27%	8%	35%	5%	100%
Les procédures de régulation de la formation	9%	49%	58%	29%	10%	39%	2%	100%
Le suivi individualisé des stagiaires	15%	43%	58%	26%	14%	40%	2%	100%

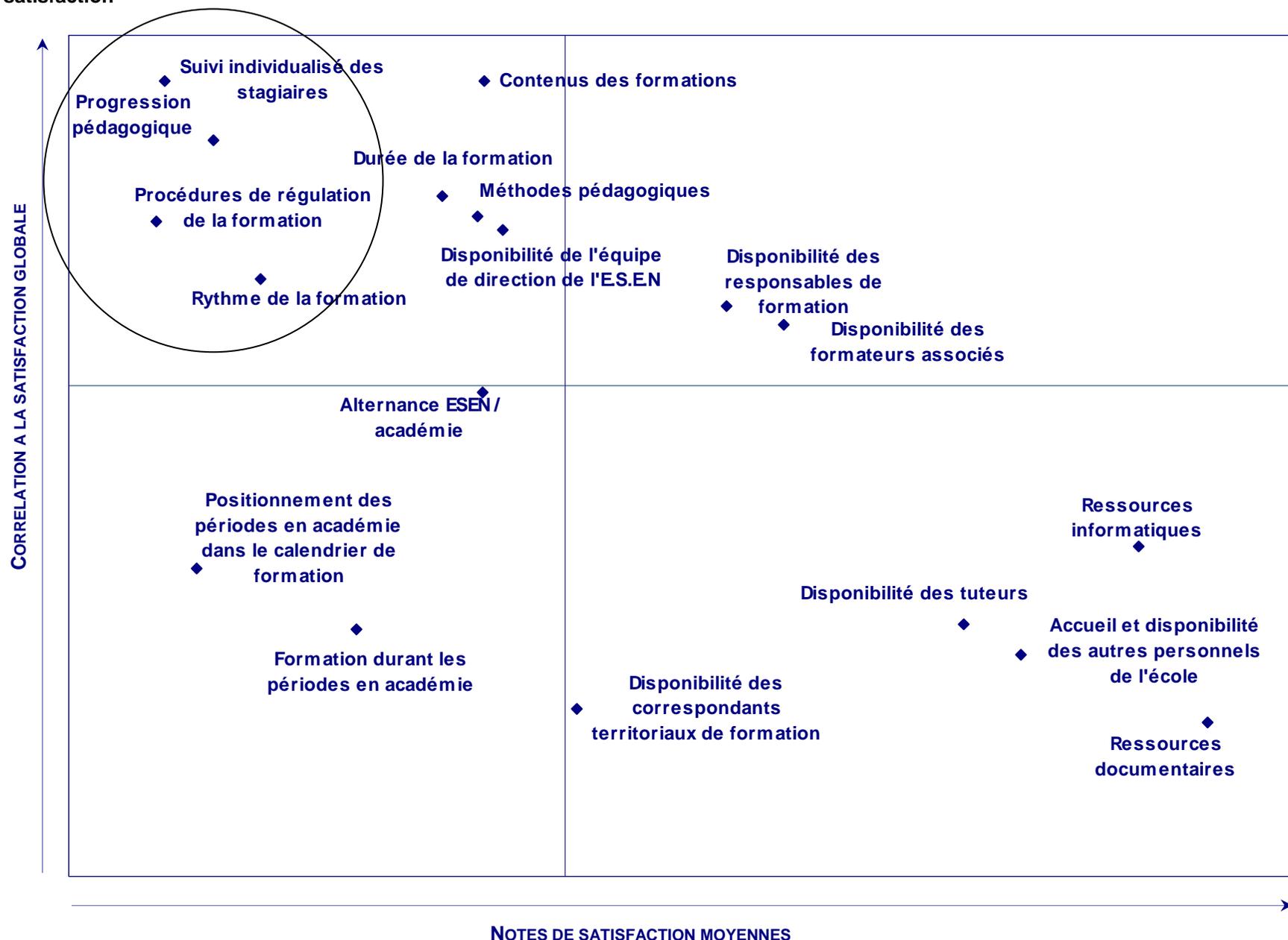
## Niveaux de satisfaction selon la distinction IA / IEN

	TRÈS satisfait		TRES ou ASSEZ Satisfait		PAS DU TOUT Satisfait		PAS OU PAS DU TOUT Satisfait	
	IA	IEN	IA	IEN	IA	IEN	IA	IEN
Les ressources documentaires	85%	91%	98%	98%	-	-	2%	1%
Les ressources informatiques	81%	84%	95%	96%	-	-	3%	4%
L'accueil et la disponibilité des autres personnels de l'école	65%	64%	95%	99%	-	-	3%	1%
La disponibilité des tuteurs	61%	<b>71%</b>	85%	<b>95%</b>	5%	2%	13%	5%
La disponibilité des responsables de formation	<b>50%</b>	39%	82%	88%	3%	3%	13%	11%
La disponibilité des formateurs associés	<b>58%</b>	44%	82%	86%	2%	3%	8%	9%
Les contenus des formations	10%	19%	74%	<b>84%</b>	5%	-	24%	16%
Les méthodes pédagogiques	11%	<b>29%</b>	69%	<b>81%</b>	10%	2%	<b>31%</b>	18%
La durée de la formation	15%	<b>25%</b>	65%	<b>80%</b>	<b>13%</b>	2%	<b>34%</b>	19%
La disponibilité des correspondants territoriaux de formation	<b>48%</b>	33%	<b>82%</b>	71%	3%	6%	11%	<b>25%</b>
L'alternance E.S.E.N. / académie	35%	26%	69%	77%	11%	3%	31%	23%
La disponibilité de l'équipe de direction de l'E.S.E.N.	27%	22%	71%	69%	5%	2%	13%	13%
Le rythme de la formation	8%	12%	53%	<b>71%</b>	11%	4%	<b>45%</b>	28%
La formation durant les périodes en académie	26%	24%	61%	67%	6%	9%	34%	29%
Le positionnement des périodes en académie dans le calendrier de formation	11%	12%	52%	<b>65%</b>	15%	9%	<b>48%</b>	32%
La progression pédagogique	10%	12%	50%	<b>64%</b>	<b>16%</b>	5%	<b>45%</b>	30%
Les procédures de régulation de la formation	15%	7%	58%	59%	13%	9%	39%	40%
Le suivi individualisé des stagiaires	15%	16%	53%	60%	16%	13%	44%	39%

## Résultats par profil détaillé

	TRÈS satisfait			TRES ou ASSEZ Satisfait			PAS DU TOUT Satisfait			PAS OU PAS DU TOUT Satisfait		
	IA-IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré	IA-IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré	IA-IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré	IA-IPR	IEN - 1 <sup>er</sup> degré	IEN - 2 <sup>nd</sup> degré
Les ressources documentaires	85%	90%	90%	98%	99%	98%	0%	0%	0%	2%	0%	2%
Les ressources informatiques	80%	83%	88%	95%	97%	93%	0%	0%	0%	3%	3%	7%
L'accueil et la disponibilité des autres personnels de l'école	63%	64%	64%	95%	100%	98%	0%	0%	0%	3%	0%	2%
La disponibilité des tuteurs	61%	72%	71%	85%	<b>95%</b>	<b>95%</b>	5%	3%	2%	14%	5%	5%
La disponibilité des responsables de formation	47%	33%	<b>55%</b>	81%	83%	<b>95%</b>	3%	5%	0%	14%	14%	5%
La disponibilité des formateurs associés	<b>58%</b>	38%	<b>64%</b>	83%	81%	<b>100%</b>	2%	5%	0%	8%	15%	0%
Les contenus des formations	8%	<b>19%</b>	<b>21%</b>	73%	<b>85%</b>	<b>83%</b>	5%	0%	0%	<b>25%</b>	15%	14%
Les méthodes pédagogiques	10%	24%	<b>38%</b>	68%	73%	<b>93%</b>	10%	4%	0%	<b>32%</b>	<b>26%</b>	7%
La durée de la formation	14%	<b>32%</b>	14%	63%	<b>82%</b>	76%	<b>14%</b>	3%	0%	<b>36%</b>	18%	21%
La disponibilité des correspondants territoriaux de formation	<b>47%</b>	29%	38%	<b>83%</b>	71%	74%	3%	6%	2%	12%	24%	24%
L'alternance E.S.E.N. / académie	<b>36%</b>	<b>38%</b>	10%	69%	<b>83%</b>	71%	12%	0%	5%	<b>31%</b>	17%	<b>29%</b>
La disponibilité de l'équipe de direction de l'E.S.E.N.	24%	26%	21%	69%	74%	62%	5%	3%	2%	14%	15%	12%
Le rythme de la formation	7%	<b>17%</b>	7%	53%	<b>76%</b>	<b>69%</b>	12%	1%	7%	<b>46%</b>	24%	29%
La formation durant les périodes en académie	<b>25%</b>	<b>37%</b>	5%	<b>63%</b>	<b>78%</b>	48%	7%	5%	14%	<b>34%</b>	21%	<b>43%</b>
Le positionnement des périodes en académie dans le calendrier de formation	12%	<b>21%</b>	0%	53%	<b>79%</b>	50%	15%	4%	10%	<b>47%</b>	19%	<b>45%</b>
La progression pédagogique	8%	13%	14%	47%	<b>69%</b>	<b>67%</b>	<b>17%</b>	3%	2%	<b>47%</b>	28%	24%
Les procédures de régulation de la formation	15%	5%	10%	56%	46%	<b>79%</b>	14%	15%	0%	<b>41%</b>	<b>54%</b>	17%
Le suivi individualisé des stagiaires	12%	15%	19%	51%	59%	67%	17%	14%	10%	46%	40%	33%

## Carte de satisfaction



### III.1.3 La satisfaction vis-à-vis de l'environnement de l'E.S.E.N.

Les différents aspects de l'environnement de l'E.S.E.N. sont tout à fait satisfaisants, en particulier :

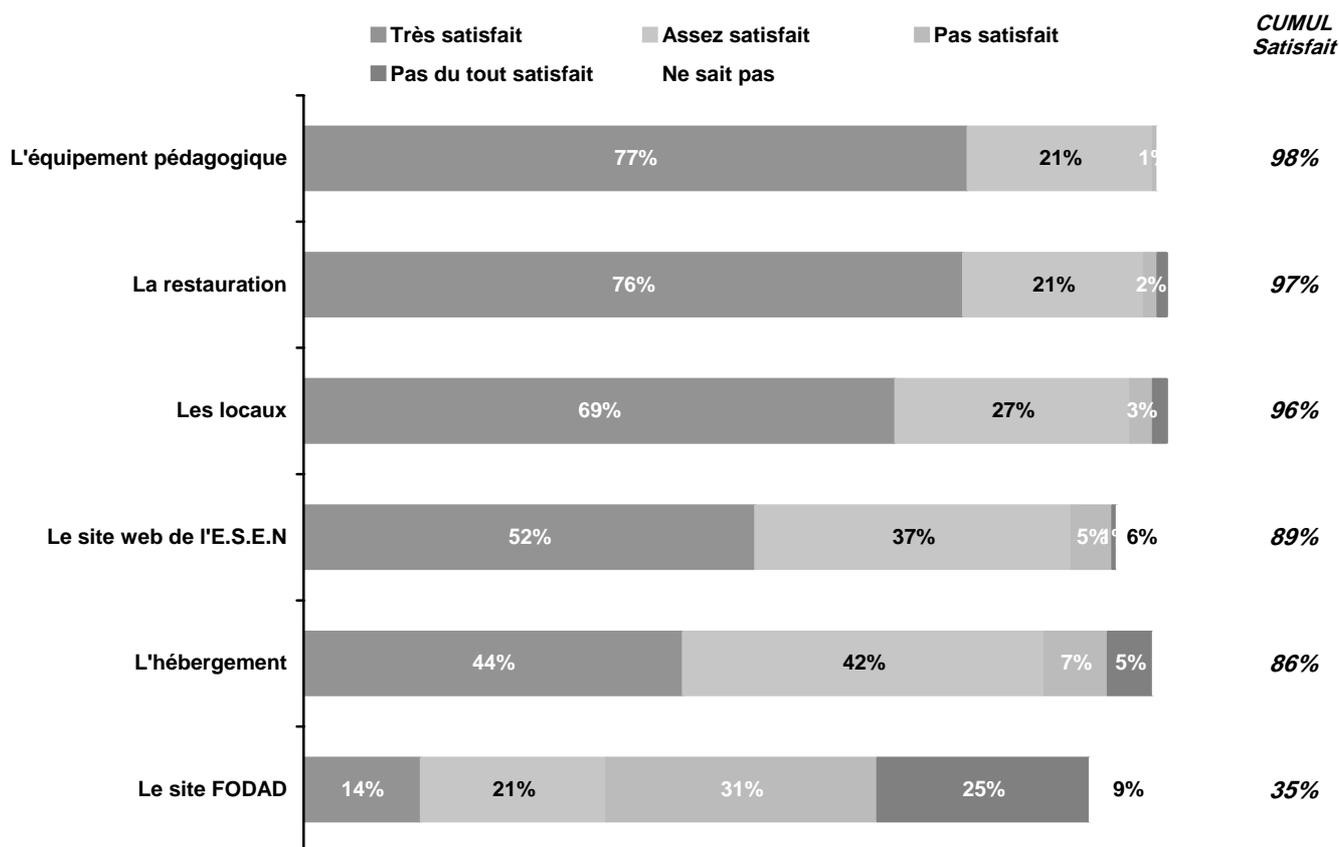
- L'équipement pédagogique : 98% d'inspecteurs territoriaux satisfaits dont 77% "Tout à fait" satisfaits
- La restauration : 97% d'inspecteurs territoriaux satisfaits dont 76% "Tout à fait" satisfaits
- Les locaux : 96% d'inspecteurs territoriaux satisfaits dont 69% "Tout à fait" satisfaits

Le site web de l'E.S.E.N. et l'hébergement obtiennent aussi de bons taux de satisfaction.

Seule ombre au tableau, le site FODAD qui ne satisfait que le tiers des inspecteurs territoriaux.

On n'observe aucun écart significatif entre les opinions des I.A. et celles des I.E.N., ces résultats étant transversaux à tous les profils (IA-IPR, IEN du 1<sup>er</sup> degré et IEN du 2<sup>nd</sup> degré).

**"Dites-moi sur chacun des aspects suivants de l'environnement de l'E.S.E.N. si vous en êtes très satisfait, assez satisfait, pas satisfait, pas du tout satisfait."**



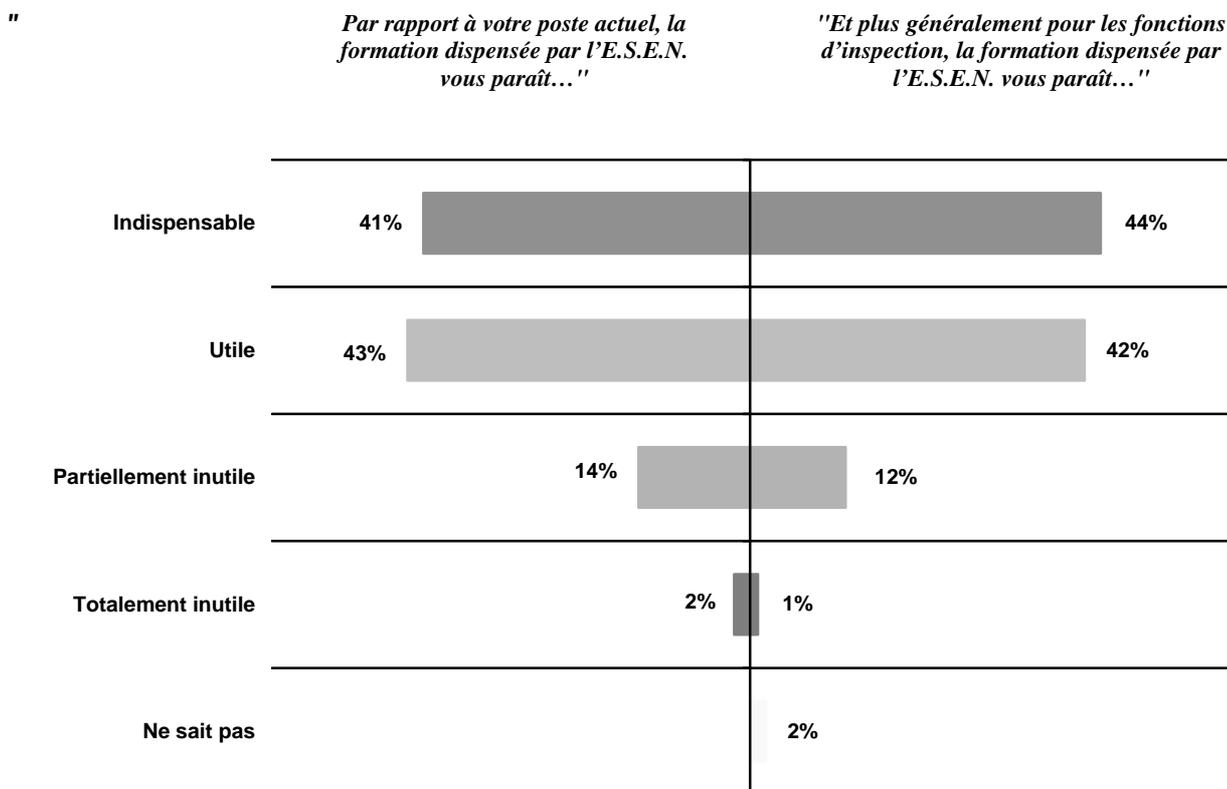
Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### III.2 L'UTILITE DE LA FORMATION DE L'E.S.E.N.

#### III.2.1 L'utilité de la formation de l'E.S.E.N.

L'analyse de la question de l'utilité de la formation de l'E.S.E.N. entraîne plusieurs commentaires :

- Un premier constat positif, dans la mesure où 84% des inspecteurs territoriaux jugent la formation indispensable ou utile pour l'exercice de leur poste actuel et 86% jugent la formation indispensable ou utile pour les fonctions d'inspection plus généralement. On pourra néanmoins remarquer que moins de la moitié des inspecteurs territoriaux juge la formation "Indispensable".
- Même si elles restent relativement faibles, les proportions d'inspecteurs territoriaux estimant que la formation est partiellement - voire totalement - inutile ne sont pas négligeables et atteignent 15% pour ce qui est de l'exercice de leur poste actuel et 12% pour les fonctions d'inspection plus généralement.
- Le profil IA/IEN est très clivant : si respectivement 47 et 50% des I.E.N. jugent la formation indispensable pour leur poste actuel et pour les fonctions d'inspection en général, ils sont respectivement 27 et 21% à la juger inutile (partiellement ou totalement) au sein des I.A. Cette meilleure perception au sein de IEN se vérifie aussi bien chez ceux du 1<sup>er</sup> degré que chez ceux du 2<sup>nd</sup> degré.



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

## Résultats selon la distinction IA / IEN

	<i>Par rapport au poste actuel</i>			<i>Pour les fonctions d'inspection en général</i>		
	<b>IA</b>	<b>IEN</b>	<b>Ensemble</b>	<b>IA</b>	<b>IEN</b>	<b>Ensemble</b>
Indispensable	29%	<b>47%</b>	41%	31%	<b>50%</b>	44%
Utile	44%	43%	43%	45%	40%	42%
Partiellement inutile	<b>23%</b>	9%	14%	<b>19%</b>	8%	12%
Totalement inutile	<b>5%</b>	-	2%	<b>2%</b>	-	1%
Ne sait pas	-	1%	1%	3%	2%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

## Résultats par profil détaillé

	<i>Par rapport au poste actuel</i>			<i>Pour les fonctions d'inspection en général</i>		
	<b>IA - IPR</b>	<b>IEN - 1er degré</b>	<b>IEN - 2nd degré</b>	<b>IA - IPR</b>	<b>IEN - 1er degré</b>	<b>IEN - 2nd degré</b>
Indispensable	29%	<b>47%</b>	<b>48%</b>	31%	<b>51%</b>	<b>55%</b>
Utile	42%	41%	48%	44%	41%	40%
Partiellement inutile	<b>24%</b>	10%	5%	<b>20%</b>	8%	5%
Totalement inutile	<b>5%</b>	-	-	<b>2%</b>	-	-
Ne sait pas	-	1%	-	3%	-	-
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

### III.2.2 L'utilité perçue des différents domaines de formation

Parmi les 13 domaines de formation proposés par l'E.S.E.N. et testés lors de cette enquête, "l'évaluation des personnels" se distingue assez nettement des autres domaines. Ce domaine représente le domaine de formation le plus utile pour 30% des inspecteurs territoriaux. Malgré des réponses assez éclatées, on peut retenir 3 autres domaines considérés comme les plus utiles avec des rangs moyens inférieurs à 3 :

- Le domaine juridique, domaine le plus utile pour 22% des inspecteurs territoriaux ;
- Le management, la gestion d'équipe, la conduite de réunions, domaine le plus utile pour 16% des inspecteurs territoriaux ;
- Et l'évaluation de dispositifs, domaine le plus utile pour 13% des inspecteurs territoriaux.

Enfin, on retiendra les très faibles (voire nuls) taux de citation globaux de l'informatique, de l'ouverture au monde socioéconomique, de l'ouverture internationale et de la comptabilité et gestion budgétaire, ces domaines apparaissant ainsi moins utiles aux yeux des inspecteurs territoriaux. Précisons que le mode d'interrogation, demandant de choisir 5 domaines parmi 13, écarte mécaniquement des domaines sans que cela signifie qu'ils ne sont pas utiles. Ils peuvent être, soit moins utiles, soit pas ou peu utiles.

La seule différence entre les I.A. et les I.E.N. concerne le management, la gestion d'équipe, la conduite de réunions que 21% des I.E.N. considèrent comme étant le domaine le plus utile alors qu'ils ne sont que 5% au sein des I.A. L'analyse par profil détaillé met quant à elle en évidence, pour les IEN du 2<sup>nd</sup> degré, un plus faible niveau d'utilité du domaine juridique (5% contre 24% pour les IA-IPR et 27% pour les IEN du 1<sup>er</sup> degré).

**"Parmi les domaines de formation que vous avez suivis pendant votre formation à l'E.S.E.N., classez dans l'ordre les 5 domaines qui vous apparaissent les plus utiles."**

**- ITEMS PROPOSES -**

**- Taux de citation en PREMIERE réponse -**



### Détail par rang de citation

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	% cité parmi les 5
Evaluation des personnels	30%	22%	14%	8%	7%	82%
Domaine juridique	22%	13%	10%	9%	13%	66%
Management / Gestion d'équipe / Conduite de réunions	16%	15%	12%	14%	12%	69%
Evaluation de dispositifs	13%	16%	14%	18%	7%	68%
Gestion de situations difficiles	7%	10%	20%	12%	16%	66%
Conduite de projet	4%	8%	10%	7%	8%	38%
Communication écrite	3%	4%	7%	10%	7%	31%
Communication orale / Prise de parole	2%	5%	7%	11%	12%	37%
Informatique	2%	3%	-	1%	4%	9%
Ouverture au monde socioéconomique	-	-	2%	2%	4%	8%
Ouverture internationale	-	2%	-	1%	3%	5%
Comptabilité et gestion budgétaire	-	-	-	2%	-	2%
Langues étrangères	-	-	-	-	-	-
Non-réponse	1%	2%	3%	6%	8%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	480%

Mode de lecture :

- 22% des inspecteurs territoriaux ont placé au 2<sup>ème</sup> rang l'évaluation des personnels parmi les 5 domaines de formation les plus utiles,
- 82% d'entre eux ont cité - quel que soit le rang - l'évaluation des personnels parmi les 5 domaines de formation les plus utiles.

### Taux de citation de rang 1 selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Evaluation des personnels	34%	29%	30%
Domaine juridique	24%	21%	22%
Management / Gestion d'équipe / Conduite de réunions	5%	<b>21%</b>	16%
Evaluation de dispositifs	18%	11%	13%
Gestion de situations difficiles	6%	8%	7%
Conduite de projet	3%	5%	4%
Communication écrite	-	4%	3%
Communication orale / Prise de parole	2%	2%	2%
Informatique	5%	-	2%
Ouverture internationale	-	-	-
Ouverture au monde socio économique	-	-	-
Comptabilité et gestion budgétaire	-	-	-
Langues étrangères	-	-	-
Non-réponse	3%	-	1%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

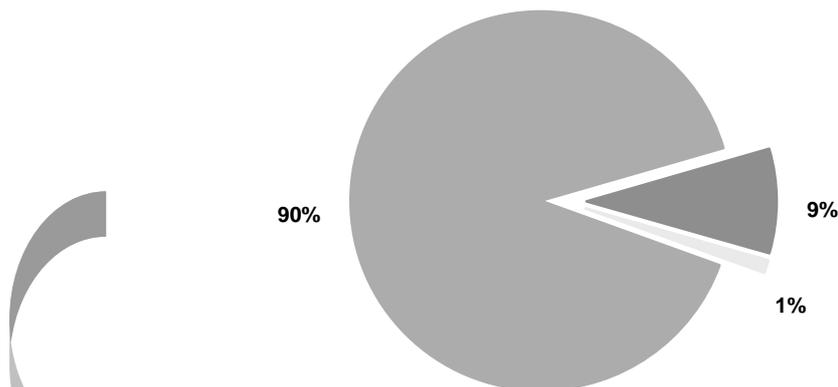
### Taux de citation de rang 1 par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Evaluation des personnels	36%	29%	33%
Domaine juridique	<b>24%</b>	<b>27%</b>	5%
Management / Gestion d'équipe / Conduite de réunions	5%	<b>21%</b>	<b>21%</b>
Evaluation de dispositifs	15%	8%	14%
Gestion de situations difficiles	7%	8%	7%
Conduite de projet	3%	5%	5%
Communication écrite		1%	10%
Communication orale / Prise de parole	2%	1%	5%
Informatique	5%		
Ouverture internationale	-	-	-
Ouverture au monde socio économique	-	-	-
Comptabilité et gestion budgétaire	-	-	-
Langues étrangères	-	-	-
Non-réponse	3%	-	1%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### III.3 LES POINTS D'AMELIORATION DE LA FORMATION, OPINION DES ANCIENS STAGIAIRES

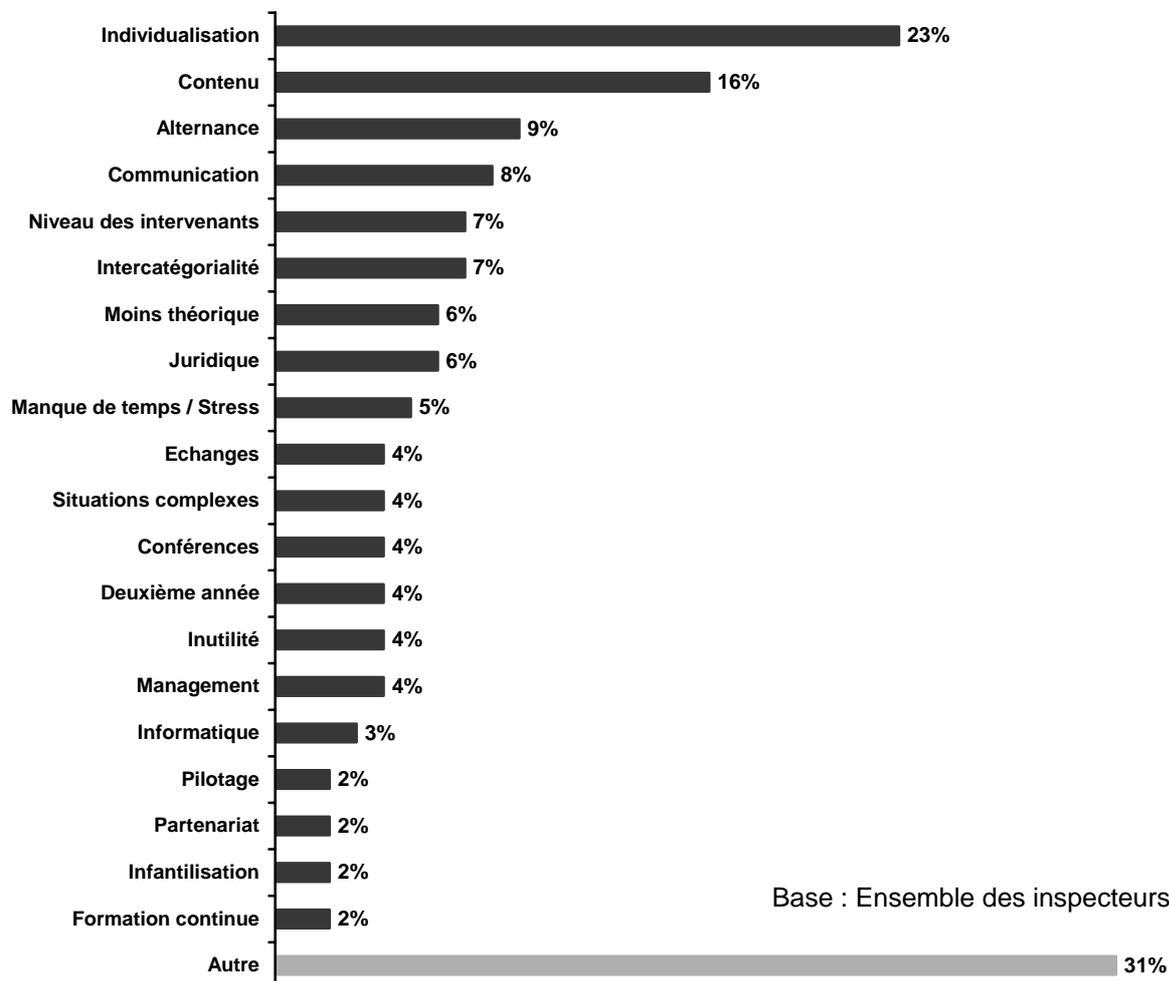
Neuf inspecteurs sur 10 estiment qu'il existe au moins un aspect de la formation à améliorer.

**"Y a-t-il un (ou plusieurs) aspect(s) de la formation (y compris les stages) que vous avez reçue à l'E.S.E.N. qu'il faudrait, selon vous, améliorer ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

**"Citez les aspects de la formation à améliorer et précisez pour chacun d'eux aspects les améliorations souhaitables."**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

Les inspecteurs devaient répondre de façon ouverte en ce qui concerne les points d'amélioration. Leurs réponses ont été difficiles à coder. Celles-ci étaient en effet très disparates. Pour illustrer cet éclatement des réponses, retenons d'abord que le poste "Autre" (poste contenant les réponses n'ayant pu être attribuées à un thème précis) concerne 31% des inspecteurs interrogés.

Nous avons pu néanmoins dégager de leurs commentaires plusieurs thèmes qui, selon eux, seraient à améliorer, dont certains ayant été cités par au moins 10 inspecteurs, soit 5% d'entre eux.

Tout d'abord, **le manque d'individualisation et la non-prise en compte de l'expérience passée** de la formation constituent sans équivoque la principale critique, puisque le ¼ des inspecteurs les ont clairement évoqués :

- "Une vraie individualisation en fonction du cursus du stagiaire et de la demande." (IEN - ET - Femme - 54 ans)*
- "Tenir compte un peu plus de notre travail en académie (plus d'individualisation)." (IEN - ET - Femme - 46 ans)*
- "Une vraie prise en compte des compétences propres aux stagiaires. " (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)*
- "Individualisation des parcours : pas tous les mêmes besoins. " (IEN - 1er degré - Homme - Non réponse ans)*
- "Une plus grande personnalisation, meilleure prise en compte du parcours de chacun." (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)*
- "Régulation de la formation. Prise en compte des itinéraires particuliers des IEN. Période d'immersion trop longue pour des personnes qui ont déjà fait fonction." (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)*
- "Tenir d'avantage compte des ressources propres des stagiaires eux-mêmes qui arrivent avec un degré d'expertise déjà avancé dans de nombreux domaines. Il faudrait alléger certains outils." (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)*
- "Manque une personnalisation réelle en fonction des expériences de chacun qui sont très diverses." (IA - IPR - Homme - 49 ans)*
- "Monter une formation où les modules seraient pensés en fonction du parcours antérieur du stagiaire." (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)*
- "Individualisation de la formation : prise en compte du parcours antérieur et modulation du temps accordé et des thèmes." (IEN - ET - Femme - 53 ans)*
- "Avoir davantage de modules à choisir à la carte en fonction de son parcours extérieur et des besoins exprimés par le stagiaire." (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)*
- "Différencier et adapter les contenus aux acquis et connaissances des stagiaires. On ne tient pas compte de ce qu'on sait avant. Il faut que cela donne lieu aussi à une certification." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*
- "Individualisation plus forte de la formation. Exploitation des compétences des stagiaires et profiter de leur expérience antérieure." (IA - IPR - Homme - 49 ans)*
- "La personnalisation. La construction de parcours individuel de formation, il faut individualiser les besoins." (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)*
- "Le suivi individualisé afin de créer un réel parcours." (IEN - EG - Femme - 38 ans)*
- "L'individualisation, la prise en compte particulière des personnes." (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)*

**Le contenu en lui-même de la formation** a aussi soulevé quelques commentaires :

"Tous les champs disciplinaires n'ont pas été couverts. Part magistrale prépondérante. Un mauvais étalonnage des productions à rendre dans l'année." (IEN - 1er degré - Homme - 40 ans)

"Manque d'approfondissement dans certains domaines disciplinaires." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)

"La didactique des disciplines qu'il faudrait approfondir. Ouverture au monde socio économique en rencontrant plus de responsables d'entreprises." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)

"Centrer davantage la formation sur ce qui correspond aux missions transversales d'expertise. Intégrer une information sur les relations dans les collectivités territoriales." (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"La formation disciplinaire, il faut que l'inspection générale intervienne plus dans la formation et que certaines formations dites transversales reculent car elles ne sont pas vraiment utiles." (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Augmenter le temps de travail d'atelier de manière à s'approprier les contenus de formation ceci de manière pluridisciplinaire. Nous donner plus de temps pour réfléchir." (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Finir des formations débutées qui n'ont pu se finir en raison de manque de budget. Aucune reprise de cette formation." (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"La formation à l'inspection assez légère. La formation A.S.E.H pratiquement inexistante de même que celle de la ZEP." (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans) (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"Le jargon. Toutes les formations trop générales, trop floues qui ne vont pas apporter d'outils précis et utilisables (sciences de l'Education)." (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"Sur l'évaluation : des concepts un peu plus récents." (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)

"Les contenus pédagogiques didactiques des disciplines très absents lors de ma formation en 2004-2005. (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"Augmenter le temps consacré aux modules de l'inspection individuelle." (IEN - ET - Homme - 44 ans)

"A l'ESEN, il faudrait plus de choses autour de l'inspection car cela représente 50% du métier donc devrait être 50% de la formation." (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)

"Renforcer la place des modules sur l'inspection. L'analyse des pratiques inégalement inintéressantes." (IA - IPR - Homme - 54 ans)

**Le système de l'alternance** a également été abordé :

"Alternance circonscription et ESEN. Le fait d'être une journée chaque fin de semaine pas très constructif et pas gérable. Un système de management très prémâché qui oblige à beaucoup de temps pour gérer ce flot d'infos." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"La difficulté de gérer la formation à l'ESEN et les responsabilités en académie. Ne pas positionner de regroupement au début de la 1ère année scolaire pour permettre aux stagiaires de suivre la rentrée." (IEN - ET - Homme - 42 ans)

"La gestion de l'alternance est difficile. Les demandes professionnelles en académie peuvent difficilement être mise en phase avec les périodes de formation à l'ESEN." (IEN - ET - Homme - 47 ans)

"L'alternance lorsque le stagiaire est en pleine responsabilité et loin de Poitiers. L'idéal serait de focaliser sur des périodes courtes (2 à 3 jours) sur des besoins de formation identifiée par le stagiaire." (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 51 ans)

"Le calendrier et l'alternance qui ne nous permettent pas d'être en académie à des moments clés. Les moments forts sont la nomination et la formation. Pas assez individualisé pour le calendrier." (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Organisation de l'alternance est à revoir, je pense que un an serait mieux que 2." (IEN - ET - Homme - 41 ans)

"La première année devrait être consacrée principalement à la formation à l'ESEN avec des périodes en alternance moins longues. Moins de responsabilités en académie (ce qui ampute notre formation)." (IEN - ET - Femme - 46 ans)

"Organisation de l'alternance ESEN/Académie." (IA - IPR - Femme - 45 ans)

Le module "**Communication**" à renforcer, voire à rendre obligatoire selon certains :

- "Rendre obligatoire les modules de communication écrite, administrative et orale." (IEN - ET - Homme - 44 ans)*
- "Développer le domaine de la communication orale." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)*
- "Les modules optionnels sur la communication et la gestion de groupe devraient être obligatoires." (IEN - EG - Femme - 53 ans)*
- "Stage sur la communication orale. Atelier théâtral." (IEN - ET - Homme - 36 ans)*
- "Communication et gestion de conflit seraient à approfondir, d'autant plus que l'on doit faire de la formation." (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)*
- "Développer la communication qui devrait être obligatoire et non optionnelle car c'est un point très fort, écrite et orale." (IEN - ET - Homme - 40 ans)*
- "Les cours facultatifs sur la communication devraient être obligatoires car ils apportent énormément surtout pour la gestion des conflits." (IEN - ET - Homme - 42 ans)*
- "Tout ce qui est communication. Des parties optionnelles qui devraient être obligatoires." (IEN - ET - Homme - 50 ans)*

**Le niveau des intervenants** a été critiqué par certains des inspecteurs interrogés :

- "Travail de groupe avec des intervenants qui ne sont pas de très bonne qualité." (IA - IPR - Femme - 50 ans)*
- "Les intervenants extérieurs à l'EN sont de niveau très inégal, le conseil à la conduite d'entretien, qu'ils soient compétents et connaissent mieux la culture de l'EN. Les conférences sont de niveau très inégal, intervenir sur les sélections des conférenciers." (IA - IPR - Homme - 56 ans)*
- "Qualité de certains intervenants est à revoir." (IEN - ET - Femme - 48 ans)*
- "Que l'école vérifie les capacités des orateurs avant qu'ils n'interviennent (travail sur les statistiques)." (IEN - ET - Homme - 46 ans)*
- "La pertinence de certains intervenants. L'adaptation au public de certains intervenants." (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)*
- "Formations d'audit redondantes et inégales, cours manquant d'une structure préparée, on a l'impression que certains formateurs reviennent en touriste à l'ESEN." (IEN - EG - Femme - 53 ans)*
- "La qualité des intervenants est inégale (est-ce en raison de commandes insuffisamment précises de la part de l'ESEN ?)" (IA - IPR - Femme - 54 ans)*
- "Des formateurs amenés avec une certaine légèreté et un certain mépris, pas assez approfondis et très limités en information." (IEN - ET - Femme - 45 ans)*

Certains inspecteurs pensent également qu'il faudrait développer **l'intercatégorialité** :

- "Pas de vrai travail intercatégoriel, mal exploité ou pas approprié." (IEN - ET - Femme - 52 ans)*
- "Le travail inter degrés INPR et IN 1er degré : une réflexion d'atelier sur la conduite des apprentissages par rapport au parcours de l'élève est nécessaire." (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)*
- "Formation intercatégorielle à renforcer (présentation des métiers de chacun)." (IEN - ET - Femme - 42 ans)*
- "Inter catégorialité notamment par un travail avec les chefs d'établissement." (IA - IPR - Homme - 50 ans)*
- "L'aspect intercatégoriel : Les IPR sont mêlés trop souvent aux IEN et au CASU et presque jamais aux chefs d'établissements et aux IA avec lesquels on travaille en réalité davantage. De plus, la formation des IA est souvent à part alors qu'ils sont de notre promotion et que l'on peut postuler à ces emplois." (IA - IPR - Homme - 39 ans)*
- "Travaux inter catégoriels. Plus de rencontre entre collègues IEN, personnel et direction. Plus de rencontres entre les différents corps, plus d'échange pour éviter d'être cloisonné dans un corps pour partager différentes expériences." (IA - IPR - Homme - 49 ans)*

D'autres souhaiteraient **une formation moins théorique**, plus proche de la réalité :

- "Augmenter le temps sur le terrain. Prise en charge des dossiers difficiles." (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)*
- "Il faudrait être beaucoup plus en prise avec la réalité. Souhaiterait que beaucoup plus d'intervenants extérieurs au métier soient présents." (IA - IPR - Homme - 52 ans)*
- "La relation entre ce qui est fait à l'académie et la réalité." (IA - IPR - Homme - 46 ans)*
- "Davantage d'études de cas, de mise en situation plus difficile." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)*
- "Une formation appliquée aux problématiques de terrain vécues par les stagiaires." (IEN - IO - Femme - 54 ans)*
- "Plus de formation académie (terrain), aller voir d'autres académies avec d'autres IPR pour partager d'autres problèmes et des publics différents." (IA - IPR - Femme - 42 ans)*

**Le manque de formation juridique** est mis en avant par quelques uns :

- "Connaissance du système éducatif (juridique, administratif). Expertise didactique et pédagogique." (IEN - EG - Femme - 43 ans)*
- "L'aspect dans le domaine juridique est insuffisant en temps et en contenu." (IEN - ET - Femme - 45 ans)*
- "Tout ce qui concerne les aspects juridiques, le règlement de situations difficiles : le suivi, l'orientation des enfants en grandes difficultés de comportement, les relations conflictuelles entre les équipes pédagogiques et certains parents d'élèves." (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)*
- "La formation juridique, il faudrait vraiment l'approfondir pour les directeurs et les futurs inspecteurs." (IEN - 1er degré - Homme - 56 ans)*
- "La partie juridique, la formation nous amène à approfondir les points de législation, de faire un effort pour parfaire cette partie, on a reçu une formation partielle." (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)*
- "Développer les aspects juridiques plus en profondeur." (IEN - IO - Homme - 40 ans)*
- "Ateliers juridiques : il faudrait des études de cas pour que l'on soit le plus compétent possible. On a des cas difficiles à gérer. On manque de connaissances en droit." (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)*

**Le manque de temps, le rythme soutenu de la formation, le stress :**

- "La question des conflits et l'aide au dépassement du stress." (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)*
- "Des semaines avec trop de conférences alors qu'il y avait du travail avec les inspecteurs." (IEN - ET - Homme - 49 ans)*
- "Le cadre méthodologique utilisé pour la formation des IEN 1er degré (référentiel de compétence extrêmement pointu) était facteur d'angoisse et de pression, il faut alléger ce cadre afin d'entrer dans la formation avec plus de sérénité, on n'a pas besoin de fouiller tous les aspects des compétences. La formation de l'académie à améliorer en quantité." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*
- "Une démarche de fonds, donner du temps et des moyens en temps pour réfléchir et avoir un temps de formation. Apports trop riches, trop denses qui n'ont pas toujours été assimilés car manque de temps. Jamais le temps de passer 2 ou 3 jours à bosser sur la formation car dès le lundi on repart à inspecter." (IEN - EG - Homme - 47 ans)*
- "Le rythme de la formation trop découpé est perturbateur lorsque l'on doit découvrir une nouvelle académie. On n'a pas le temps de prendre ses marques. Assez déstabilisateur. Pas le temps de digérer les contenus de la formation au fur et à mesure." IA - IPR - Femme - 57 ans)*
- "L'individualisation n'existe pas. Le rythme très fatiguant (stages en entreprise pendant les vacances scolaires alors que l'on est 100% en responsabilité en académie et 40% ESEN)." (IEN - ET - Femme - 47 ans)*

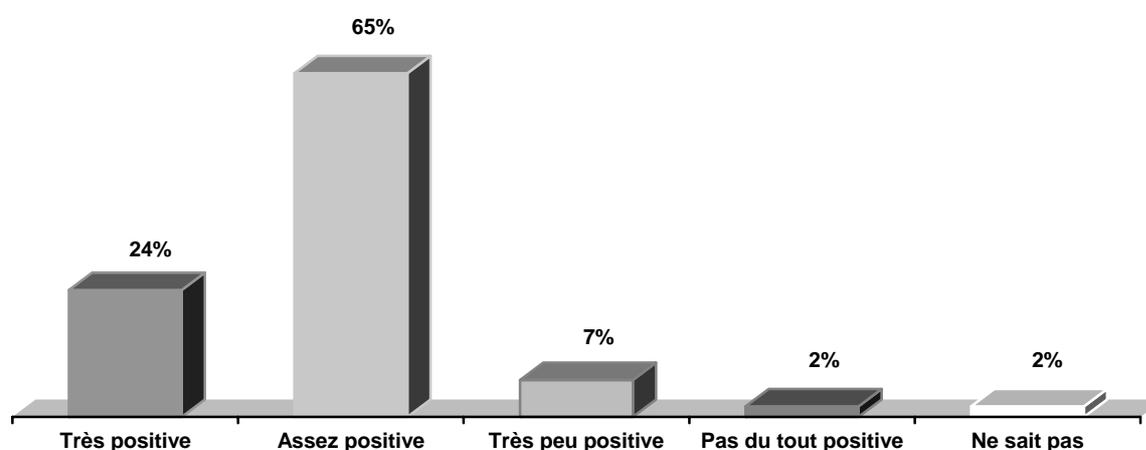
D'autres thèmes ont également été cités mais moins fréquemment (par moins de 5% des inspecteurs territoriaux).

### III.4 AU FINAL...

Le graphe suivant confirme la nette majorité d'inspecteurs territoriaux satisfaits de la formation qu'ils ont suivie à l'E.S.E.N. : 9 d'entre eux en ont en effet une perception positive, les perceptions négatives demeurant plutôt marginales.

On retrouve ici aussi la satisfaction plus élevée chez les I.E.N. que chez les I.A. (dont 18% ont une image négative de l'E.S.E.N.) avec, en particulier, le tiers des I.E.N. du 2<sup>nd</sup> degré qui ont de l'école une perception "Très positive".

#### "Globalement, quelle est votre perception de l'E.S.E.N. ?"



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

#### Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Très positive	16%	27%	24%
Assez positive	63%	67%	65%
Très peu positive	13%	5%	7%
Pas du tout positive	5%	-	2%
Ne sait pas	3%	2%	2%
TOTAL	100%	100%	100%

#### Résultats par profil détaillé

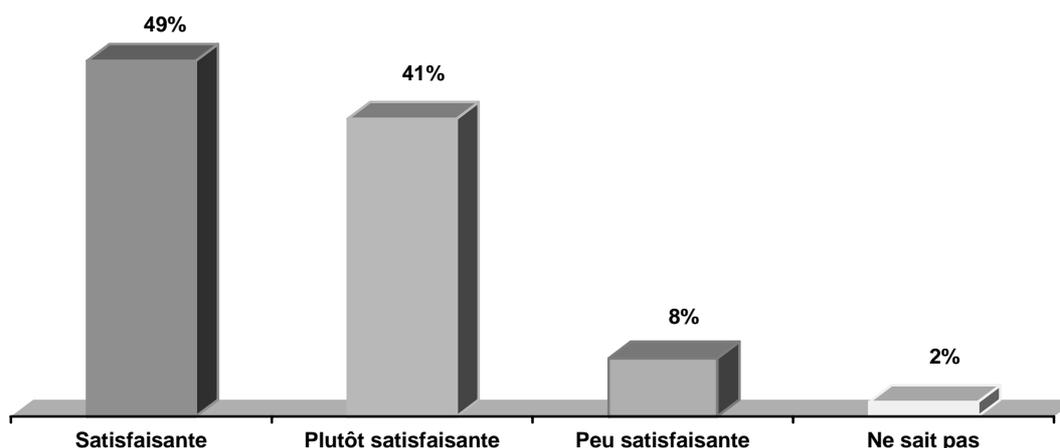
	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Très positive	15%	26%	33%
Assez positive	64%	67%	64%
Très peu positive	12%	5%	2%
Pas du tout positive	5%	-	-
Ne sait pas	3%	3%	-
TOTAL	100%	100%	100%

## IV LE PASSAGE ENTRE L'E.S.E.N. ET LE POSTE ACTUEL ET LES LIENS AVEC L'E.S.E.N.

### IV.1 LA TITULARISATION DES STAGIAIRES

Les modalités de titularisation des stagiaires satisfont 90% des inspecteurs territoriaux, seule une minorité de 8% les jugeant insatisfaisantes. Cette opinion est partagée quel que soit le profil des inspecteurs ((IA-IPR, IEN du 1<sup>er</sup> degré ou IEN du 2<sup>nd</sup> degré).

**"La titularisation des stagiaires se fonde sur deux avis :**  
→ **L'avis du directeur de l'E.S.E.N. qui est nourri des appréciations du tuteur, du correspondant territorial et du responsable de formation et**  
→ **l'avis du recteur qui s'exprime sur la manière de servir du stagiaire.**  
**A cela s'ajoute l'avis de l'I.G.E.N. qui rencontre chaque stagiaire inspecteur.**  
**Comment jugez-vous cette procédure ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

Les inspecteurs territoriaux pouvaient ici faire part de leurs éventuelles observations sur la procédure de titularisation. Un tiers des Inspecteurs a formulé un commentaire. Ces commentaires étaient libres et ont été regroupés a posteriori dans la mesure du possible selon les grands thèmes abordés.

La lecture des verbatims qui suivent pourra sembler donner une certaine vision négative de la procédure de titularisation des stagiaires. Mais rappelons, d'une part, qu'ils ne concernent que le tiers des inspecteurs et que, d'autre part, la formulation de la question ("Avez-vous des observations éventuelles sur la procédure de titularisation ? Si oui, lesquelles ?") induisait plus de critiques que de jugements positifs (les personnes satisfaites n'ayant que peu de remarques). De plus, pour commencer, certaines observations sont très positives vis-à-vis de la procédure de titularisation :

- "J'ai apprécié l'écoute du secrétariat de l'encadrement." (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)*
- "La titularisation apparaît très rapidement pour répondre aux demandes institutionnelles." (IA - IPR - Homme - 45 ans)*
- "Regard extérieur qui permet d'avancer. Liste d'aptitude forme de ressenti par rapport à cela." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*
- "Importance essentielle apportée à l'évaluation faite par le recteur en académie et à l'inspecteur d'académie." (IEN - IO - Femme - 54 ans)*
- "2 volets administratifs via recteur et le volet qualitatif de l'inspecteur général, c'est indissociable." (IEN - ET - Femme - 45 ans)*
- "Elle est indispensable par rapport aux exigences. C'est un regard croisé complémentaire sur les compétences (Recteur, inspecteur et ESEN ont des regards compétents croisés) sur la titularisation." (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)*
- "Procédure équilibrée." (IA - IPR - Femme - 55 ans)*
- "Point enrichissant : relation avec IGEN dès la première année de formation." (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)*
- "Utile en cas de divergence d'avis." (IA - IPR - Homme - 53 ans)*

Les autres remarques concernent principalement

#### **L'absence de retour sur les évaluations (taux de citation de 28% soit 18 personnes)**

- "Je n'ai à ce jour reçu aucune communication officielle de ma titularisation. Je le sais par avis de reclassement et mon inspecteur général m'a envoyé une carte de félicitations mais rien d'officiel." (IA - IPR - Homme - 56 ans)*
- "Que ce soit de manière officielle ou avec un document papier car on ne sait pas la titularisation." (IEN - EG - Homme - 47 ans)*
- "Souhait d'être destinataire des différents rapports rédigés à mon sujet (I.G.E.N. - Recteur)." (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)*
- "Je considère comme totalement inadmissible de n'avoir jamais lu ou reçu le moindre document d'évaluation par l'E.S.E.N. A l'heure où je vous parle je ne sais pas officiellement, c'est frustrant." (IEN - EG - Homme - 47 ans)*
- "Manque de communication de la part du directeur de l'E.S.E.N. Il ne donne jamais son rapport d'évaluation et il serait agréable pour les futurs inspecteurs de savoir ce qui est écrit sur leur travail." (IEN - EG - Femme - 53 ans)*

#### **Le manque de transparence (taux de citation de 17% soit 11 personnes)**

- "Le protocole d'élaboration de l'avis de l'IGEN devrait être clarifié et identique quelle que soit la spécialité." (IA - IPR - Homme - 44 ans)*
- "Pas de lisibilité sauf concernant l'I.G.E.N." (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)*
- "Il faudrait que les règles du jeu soient dites dès le début et affichées clairement." (IEN - ET - Homme - 35 ans)*
- "Plus de transparence de l'Inspection générale et des critères précis sur l'E.S.E.N." (IA - IPR - Femme - 45 ans)*
- "Plus de clarté et de planification." (IEN - ET - Femme - 42 ans) (IEN - ET - Homme - 46 ans)*

### **Le manque d'échange entre les différents protagonistes (taux de citation de 15% soit 10 personnes)**

*"Manque de retour sur les évaluations autres que tuteur. Un entretien aurait été souhaitable pour l'évaluation globale." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

*"Phase d'évaluation finale sans véritable échange, sans personnalisation. Manque de co-évaluation." (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)*

*"Au niveau de l'inspection générale, il me semblerait qu'un lien plus étroit devrait se tisser entre inspecteur général et stagiaire. Pas d'impression de progrès dans la mise en perspective dans l'année de formation." (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)*

*"Il pourrait être intéressant de croiser les regards (correspondant territorial, du tuteur et responsable de formation) lors d'un entretien où l'I.E.N. stagiaire se trouverait en présence de ces 3 personnes." (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)*

*"Je n'ai jamais rencontré mon inspecteur général." (IEN - ET - Homme - 46 ans)*

### **Critiques sur les avis, en particulier celui de l'E.S.E.N. (taux de citation de 14% soit 9 personnes)**

*"Avis de l'E.S.E.N. trop généraliste." (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)*

*"Les appréciations de la responsable de formation posent problème. Une neutralité éviterait des pressions, des velléités de surveillance." (IEN - 1er degré - Homme - 33 ans)*

*"Avis émanant de l'E.S.E.N., peu motivé et sur quelle base est fait cet avis ?" (IA - IPR - Homme - 49 ans)*

*"L'essentiel est sur le terrain, ce que l'E.S.E.N. ne peut absolument pas juger. L'avis du Directeur de l'E.S.E.N. doit être consultatif. Ce qui importe ce sont les avis du Recteur et de l'IG qui suit l'académie." (IA - IPR - Femme - 47 ans)*

*"Valoriser l'avis de l'IGEN, surtout dans le cadre d'un parcours individualisé et contractualisé avec celle-ci." (IA - IPR - Homme - 50 ans)*

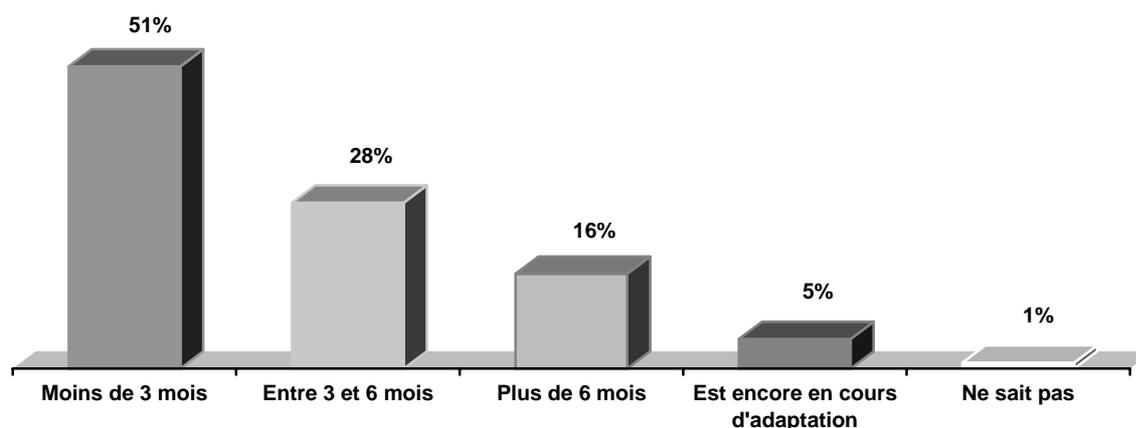
*"Au niveau de l'E.S.E.N., il n'est pas simple de construire un avis objectif. Il y a des avis divers des formateurs copier coller de ce que certains ont dit." (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)*

## IV.2 LE TEMPS D'ADAPTATION AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR TERRITORIAL

En raison des conditions très différentes de formation des diverses catégories d'inspecteurs considérées, l'analyse des résultats sur l'ensemble des inspecteurs a peu de sens. En effet, les inspecteurs du premier degré ne commencent à exercer leur fonction en responsabilité qu'après avoir profité de leur formation (une année à plein temps). En d'autres termes, leur formation est terminée lorsqu'ils commencent à exercer leur métier. Il est donc normal que leur temps d'adaptation soit court, puisqu'il est mesuré alors qu'ils ont déjà été formés. En revanche, les inspecteurs du second degré sont nommés en responsabilité avant même que leur formation ait réellement débuté. Ils doivent s'adapter à leur fonction en même temps qu'ils se forment. Certes, l'adaptation est favorisée par l'exercice professionnel réel, mais il est probable que trois à six mois soient nécessaires pour se sentir vraiment adapté à la fonction.

Ces conditions de formation expliquent que la majorité des IEN du 1<sup>er</sup> degré ait eu besoin de moins de 3 mois pour s'adapter à ses fonctions. Mais il est également intéressant de noter qu'il en est de même pour les IEN du 2<sup>nd</sup> degré. Les IA - IPR ont par contre eu besoin le plus souvent d'un délai de 3 à 6 mois pour s'adapter. Ils sont également les plus nombreux à avoir eu besoin de plus de 6 mois et à être encore en cours de formation.

**"Quelle a été, approximativement, la durée de votre phase d'adaptation à vos fonctions...  
IEN : ... à partir de la date de la rentrée scolaire qui a suivi la sortie de l'E.S.E.N. ?  
IA : ... à partir de la date de la rentrée scolaire qui a suivi la réussite au concours ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Moins de 3 mois	27%	<b>63%</b>	51%
Entre 3 et 6 mois	37%	23%	28%
Plus de 6 mois	<b>26%</b>	11%	16%
Est encore en cours d'adaptation	<b>8%</b>	3%	5%
Ne sait pas	2%	-	1%
TOTAL	100%	100%	100%

## Résultats par profil détaillé

	<b>IA - IPR</b>	<b>IEN - 1er degré</b>	<b>IEN - 2nd degré</b>
Moins de 3 mois	29%	<b>63%</b>	<b>60%</b>
Entre 3 et 6 mois	36%	24%	21%
Plus de 6 mois	<b>25%</b>	12%	12%
Est encore en cours d'adaptation	<b>8%</b>	1%	7%
Ne sait pas	2%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

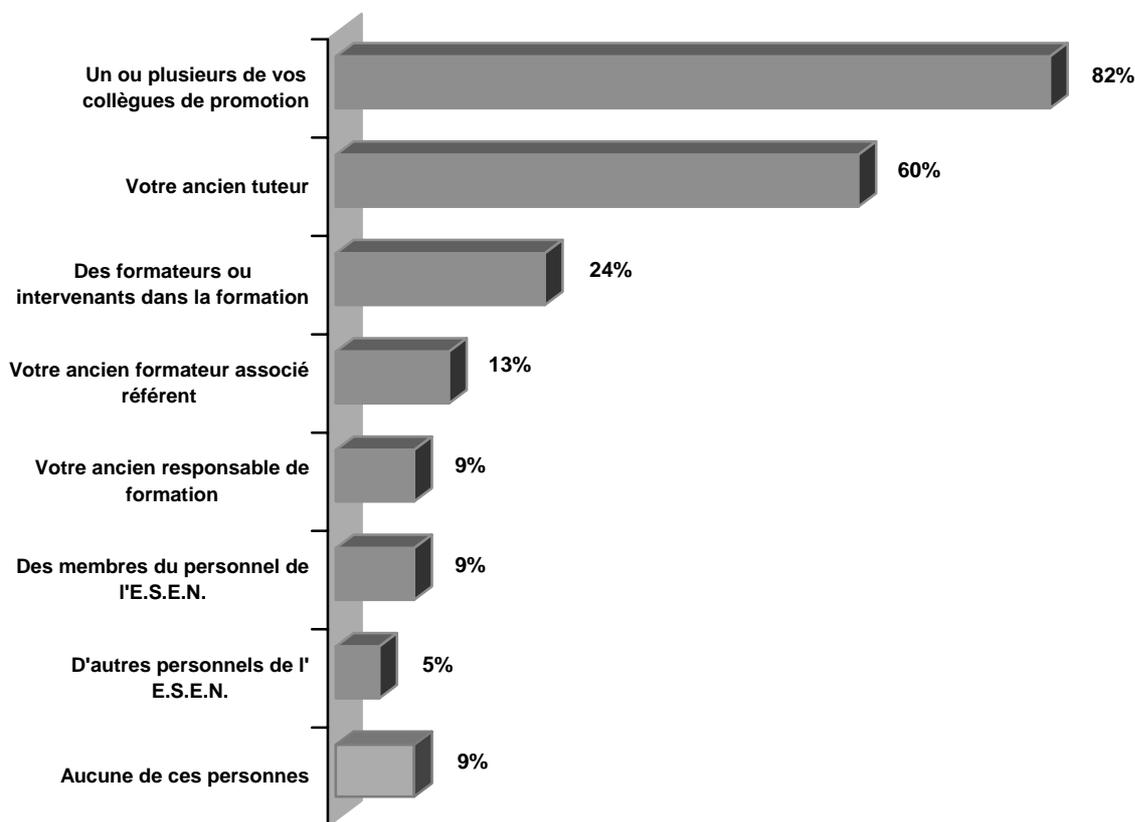
### IV.3 LES CONTACTS PROFESSIONNELS

Dans le cadre professionnel, les inspecteurs territoriaux ont déjà fait appel à des collègues de promotion (82% d'entre eux) ainsi qu'à leur ancien tuteur (60% d'entre eux), les contacts avec les autres personnels de l'E.S.E.N. ou autres intervenants étant plus rares.

Les Inspecteurs d'Académie (et donc logiquement les IA-IPR) ont plus souvent contacté leur ancien formateur associé référent. Les IEN du 2<sup>nd</sup> degré semblent quant à eux les plus nombreux à avoir des contacts puisque, en moyenne, ils ont contacté - au moins une fois - 2,6 personnes (contre 2,0 sur l'ensemble des inspecteurs et 1,7 pour ce qui est des IEN du 1<sup>er</sup> degré).

**"Vous est-il arrivé, depuis la fin de votre formation à l'E.S.E.N., de contacter, pour une raison liée à votre exercice professionnel..."**

**- ITEMS PROPOSES -**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN

	<b>IA</b>	<b>IEN</b>	<b>Ensemble</b>
Un ou plusieurs de vos collègues de promotion	79%	84%	82%
Votre ancien tuteur	55%	63%	60%
Des formateurs ou intervenants dans la formation	18%	26%	24%
Votre ancien formateur associé référent	<b>21%</b>	9%	13%
Votre ancien responsable de formation	6%	11%	9%
Des membres du personnel de l'E.S.E.N.	10%	9%	9%
D'autres personnels de l' E.S.E.N.	8%	4%	5%
Aucune de ces personnes	6%	10%	9%
<b>TOTAL</b>	<b>203%</b>	<b>216%</b>	<b>212%</b>
<i>Moyenne</i>	<i>2.0</i>	<i>2.1</i>	<i>2.0</i>

### Résultats par profil détaillé

	<b>IA - IPR</b>	<b>IEN - 1er degré</b>	<b>IEN - 2nd degré</b>
Un ou plusieurs de vos collègues de promotion	81%	79%	<b>90%</b>
Votre ancien tuteur	54%	58%	<b>71%</b>
Des formateurs ou intervenants dans la formation	19%	19%	<b>38%</b>
Votre ancien formateur associé référent	<b>22%</b>	4%	<b>19%</b>
Votre ancien responsable de formation	5%	6%	<b>17%</b>
Des membres du personnel de l'E.S.E.N.	10%	1%	<b>21%</b>
D'autres personnels de l' E.S.E.N.	7%	1%	7%
Aucune de ces personnes	5%	14%	5%
<b>TOTAL</b>	<b>203%</b>	<b>183%</b>	<b>269%</b>
<i>Moyenne</i>	<i>2.0</i>	<i>1.7</i>	<i>2.6</i>

## V L'EXERCICE ET L'IMAGE DU METIER AUJOURD'HUI

### V.1 LA REPRESENTATION INITIALE ET LA REALITE : SIMILARITE OU DIVERGENCE ?

Rappelons que pour 70% des anciens stagiaires, la principale représentation qu'ils se faisaient du métier était celle d'un métier susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants. Pour 46%, il s'agissait d'un métier complexe avec la dimension de représentant de l'Etat auprès des différents partenaires. 40% considéraient qu'il s'agissait d'un métier principalement dédié à l'inspection, 24% d'un métier exercé dans la continuité de leurs activités, 7% d'un métier dédié surtout à la préparation des examens et enfin 6% avaient une représentation très floue du métier d'inspecteur.

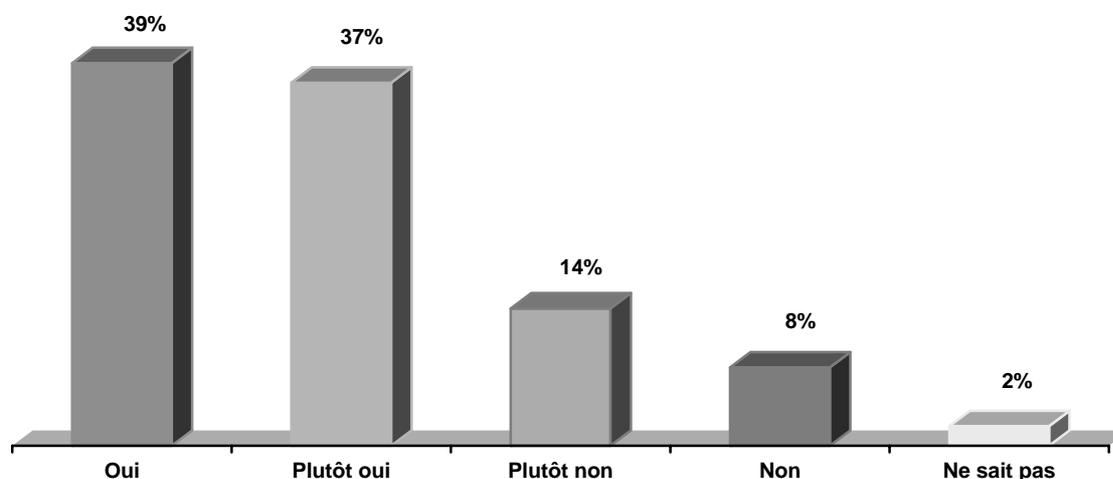
#### V.1.1 Adéquation entre la représentation initiale et l'exercice actuel du métier

Cette image initiale du métier était inexacte ou incomplète pour une part non négligeable des inspecteurs territoriaux : 23% d'entre eux ont effectivement déclaré que la représentation qu'ils avaient du métier avant de l'exercer ne correspond pas à ce qu'ils vivent aujourd'hui. Cette vision erronée concerne plus souvent les IA-IPR (32%) et les IEN du 2<sup>nd</sup> degré (38%) que les IEN du 1<sup>er</sup> degré (10%).

Il est également intéressant de regarder ces résultats selon l'image du métier que les inspecteurs s'en faisaient avant d'exercer. Ainsi, pour 84% des inspecteurs pour lesquels la perception initiale du métier était celle d'un métier complexe avec la dimension de représentant de l'Etat auprès des différents partenaires, cette représentation correspond à ce qu'ils vivent aujourd'hui dans l'exercice de leurs fonctions.

A l'inverse, pour 42% des inspecteurs qui voyaient davantage leur métier comme étant surtout dédié à l'acte d'inspecter, cette représentation ne correspond pas à leur métier tel qu'ils l'exercent actuellement.

**"Est-ce que cette représentation correspond à ce que vous vivez dans l'exercice quotidien de votre métier ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Détail selon la perception initiale du métier

Question : est-ce que cette représentation correspond à ce que vous vivez dans l'exercice quotidien de votre métier ?

	Un métier susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants	Un métier complexe avec la dimension de représentant de l'Etat auprès des différents partenaires	Un métier dédié surtout "à l'acte d'inspecter"	Un métier exercé dans la continuité de mes activités	Un métier dédié surtout à la préparation des examens	Une représentation très floue
Oui	42%	<b>58%</b>	22%	35%	Non significatif	Non significatif
Plutôt oui	40%	36%	36%	43%		
Plutôt non	13%	6%	<b>26%</b>	11%		
Non	4%	-	<b>16%</b>	7%		
Ne sait pas	1%	-	-	4%		
TOTAL	100%	100%	100%	100%		

Note de lecture : pour **58%** pour lesquels la perception initiale du métier était celle « d'un métier complexe avec la dimension de représentant de l'Etat auprès des différents partenaires », cette représentation correspond à ce qu'ils vivent aujourd'hui.

### Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Oui	26%	<b>45%</b>	39%
Plutôt oui	42%	<b>35%</b>	37%
Plutôt non	<b>23%</b>	10%	14%
Non	<b>8%</b>	9%	8%
Ne sait pas	2%	2%	2%
TOTAL	100%	100%	100%

### Résultats par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Oui	24%	<b>53%</b>	24%
Plutôt oui	42%	36%	38%
Plutôt non	<b>24%</b>	6%	<b>19%</b>
Non	<b>8%</b>	4%	<b>19%</b>
Ne sait pas	2%	1%	-
TOTAL	100%	100%	100%

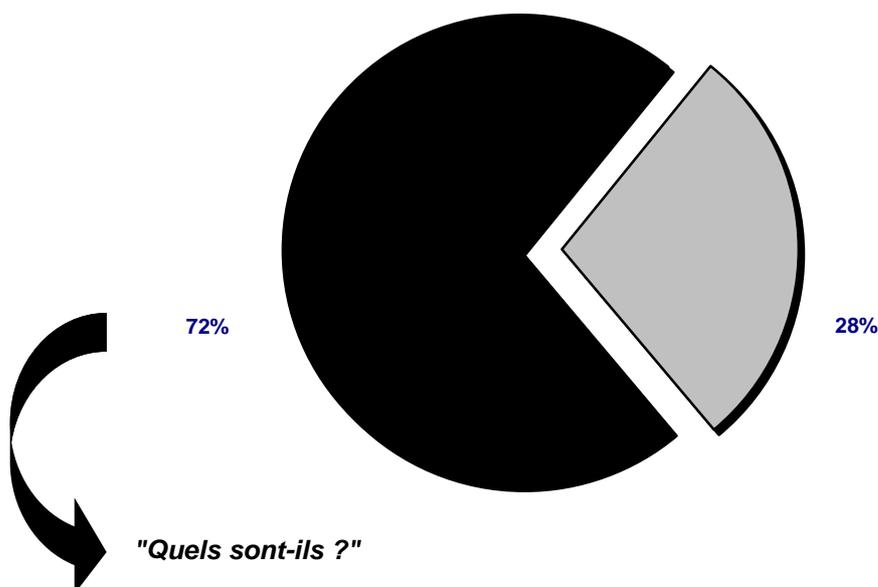
Cette vision erronée ou partielle de la réalité est renforcée avec le chiffre suivant : pour 72% des inspecteurs territoriaux, il existe des aspects qu'ils n'avaient pas perçus initialement. Le premier point concerne la multiplicité des tâches, citée par 50% de l'ensemble des inspecteurs. Deux autres aspects du métier n'étaient pas (ou mal) perçus :

- Le poids des contextes locaux, cité par 31% de l'ensemble des inspecteurs,
- Le poids de la représentation, cité par 22% de l'ensemble des inspecteurs.

Pour finir, plus de 10% des enseignants n'avaient pas perçu les aspects de leur métier suivants :

- Les leviers pour faire évoluer le système (16%),
- L'évaluation de la politique éducative (14%),
- La gestion des moyens (13%).

**"Y a-t-il des aspects que vous n'aviez pas perçus ?"**



**"Quels sont-ils ?"**

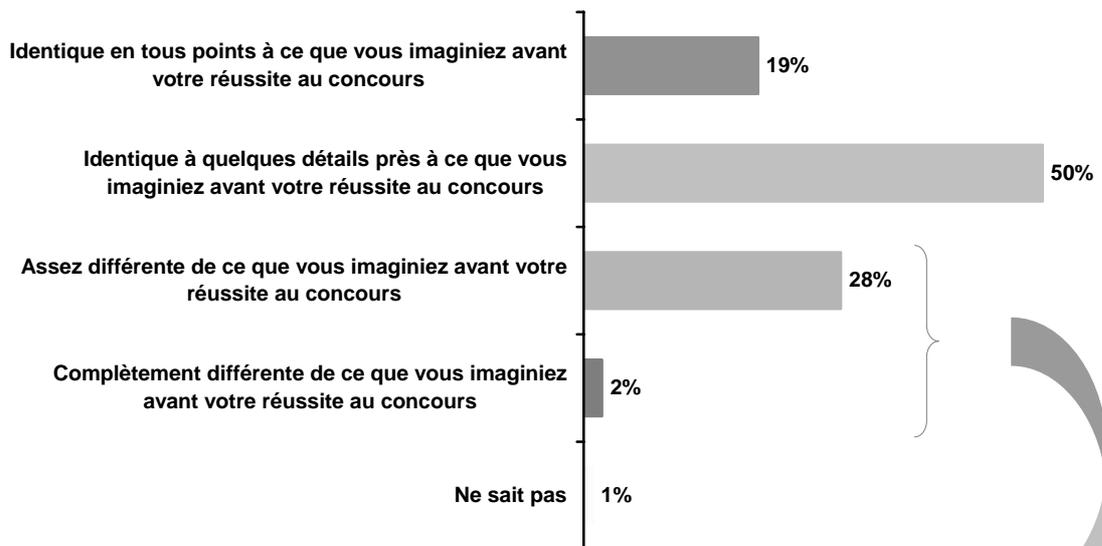
- La multiplicité des tâches, en dehors de l'acte d'inspecter .....50%
- Le poids des contextes locaux .....31%
- Le poids de la représentation .....22%
- Les leviers pour faire évoluer le système .....16%
- L'évaluation de la politique éducative .....14%
- La gestion des moyens .....13%
- La légitimité donnée par le concours dans la fonction .....9%
- Le travail en partenariat, en groupes de travail .....8%
- L'éloignement du "terrain" .....5%
- La mise en réseau .....5%
- Autres .....13%

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### V.1.2 L'évolution de la perception du métier

30% des inspecteurs territoriaux ont aujourd'hui une perception du métier différente de ce qu'ils imaginaient avant leur réussite au concours. Cette proportion ne varie que peu selon la distinction IA/IEN. Au sein des IEN, ceux du 1<sup>er</sup> degré sont néanmoins un peu plus nombreux à avoir aujourd'hui une perception de leur métier identique en tous points à ce qu'ils imaginaient (26% contre 14% pour les IEN du 2<sup>nd</sup> degré).

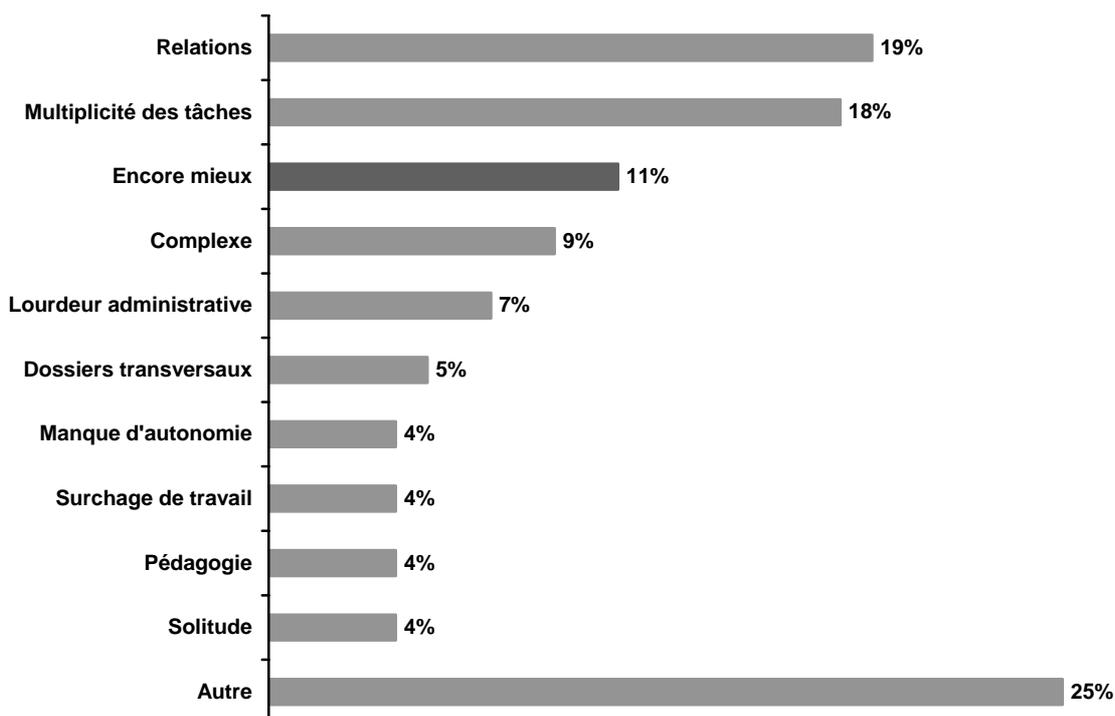
#### "Votre perception du métier exercé aujourd'hui est elle..."



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

"Pourriez-vous me dire en quoi cette perception est différente de celle que vous aviez en entrant à l'école ?"

- REPONSES SPONTANÉES RECODEES A POSTERIORI -



Base : Inspecteurs territoriaux qui ont aujourd'hui une perception du métier différente

## Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Identique en tous points à ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours	16%	21%	19%
Identique à quelques détails près à ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours	47%	51%	50%
Assez différente de ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours	32%	26%	28%
Complètement différente de ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours	3%	2%	2%
Ne sait pas	2%		1%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Résultats par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Identique en tous points à ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours	14%	26%	14%
Identique à quelques détails près à ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours	47%	47%	52%
Assez différente de ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours	34%	26%	31%
Complètement différente de ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours	3%	1%	2%
Ne sait pas	2%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Il était demandé aux nouveaux inspecteurs concernés en quoi leur perception d'aujourd'hui était différente de ce qu'ils imaginaient avant d'exercer leur métier. Ces réponses - spontanées - ont été recodées a posteriori.

Comme le montrent les résultats précédents, le principal aspect qui a été initialement le moins bien appréhendé concerne la multiplicité des tâches, la charge de travail.

Mais avant d'examiner les principales causes de ces perceptions (initiale et actuelle) différentes, il faut noter que 11% ont néanmoins exprimé leur satisfaction dans la mesure où le métier qu'ils exercent aujourd'hui est encore mieux que ce qu'ils imaginaient :

*"Elle est liée au contexte parce que la représentation que j'avais était celle de Créteil ; hors ici elle est complètement différente. Ici, 2 dossiers nouveaux et différents, conduite d'un projet et conversion et documentalisation. En fait le métier est beaucoup plus passionnant que je ne l'imaginais." (IA - IPR - Femme - 52 ans)*

*"Différente en terme de diversité et de complexité des tâches. Différente dans un sens positif, la réalité du métier est plus riche que la représentation que je m'en faisais." (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)*

*"La place du relationnel et pédagogique est supérieure à l'idée antérieure. Place de l'administratif moindre." (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)*

*"Pour la plus grande variété des tâches, une grande variété de métier très positif, une plus grande complexité." (IA - IPR - Femme - 53 ans)*

Les éléments explicatifs de la divergence entre représentation initiale et exercice réel du métier sont présentés ci-dessous, agrémentés pour chacun d'eux d'une sélection de citations les illustrant (la totalité des citations se trouvant dans un rapport annexe).

Rappelons avant tout que ces commentaires n'émanent que de 30% des inspecteurs territoriaux.

- **La multiplicité des tâches, un aspect du métier parfois inattendu :**

*"Je n'avais pas pris l'ampleur de toutes les missions. Je dois avouer que j'avais quelques méconnaissances sur le réseau de l'EN." (IEN - ET - Homme - 44 ans)*

*"La diversité des tâches. L'importance des relations avec les professionnels." (IEN - ET - Homme - 42 ans)*

*"La gestion des tâches multiples sur différentes académies avec des fonctionnements académiques différents." (IA - IPR - Homme - 46 ans)*

*"Je ne pensais pas qu'il y avait autant de missions à côté de la mission d'inspection. L'éclatement des activités est ce qui surprend le plus au départ." (IA - IPR - Femme - 47 ans)*

*"Je n'avais pas prévu une aussi grande diversité des activités, multiplication des tâches." (IA - IPR - Femme - 57 ans)*

*"Je n'appréhendais pas toute la palette des missions, des choses que doit régler l'IEN." (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)*

- Dans le même sens, certains n'envisageaient pas **un métier si complexe** :

*"La réalité de la fonction est beaucoup plus complexe, multiplicité des acteurs et des points d'intervention." (IA - IPR - Femme - 53 ans)*

*"La complexité et le chevauchement des différents dossiers." (IEN - ET - Homme - 44 ans)*

*"Un métier plus complexe que dans mes pensées. Un métier soumis à des injonctions multiples et contradictoires." (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)*

*"La complexité du travail en tant qu'IA." (IA - IPR - Femme - 50 ans)*

*"Je pensais que c'était simple et ce n'est pas le cas, on s'aperçoit qu'il y a plein de choses à changer." (IEN - 1er degré - Femme - 44 ans)*

A lier également à la multiplicité des tâches, retenons les **dossiers transversaux ainsi que la surcharge de travail** :

*"Importance de la gestion des dossiers transversaux." (IA - IPR - Homme - 48 ans)*

*"Je pensais que la majorité de mes fonctions était l'inspection mais sollicitée par des activités périphériques qui occupent du temps. L'inspection devient minime, je n'en fais pas suffisamment car occupé à d'autres dossiers à gérer en académie devient central et non périphérique." (IEN - ET - Homme - 40 ans)*

*"J'avais une vision restreinte à l'expertise liée à ma discipline alors que sur le terrain, les missions sont diverses et on nous demande de nous impliquer dans énormément de dossiers transversaux." (IEN - EG - Femme - 38 ans)*

*"La surcharge globale de l'activité et les délais de réalisation qui sont consentis pour réaliser les demandes et les charges de problèmes." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*

*"La particularité de l'académie de Toulouse, c'est le nombre de professeurs et la surface de l'académie qui impose de lutter contre le retard d'inspection : pression du rôle d'évaluateur. Je pensais encadrer 200 professeurs, j'en ai 700 = pression." (IA - IPR - Homme - 56 ans)*

- La **lourdeur administrative** est aussi un élément initialement non appréhendé par certains :

*"Il y a une énorme différence entre la réalité et ce que l'on imagine de la fonction. Administration trop lourde. Quand on trouve une solution adaptée au terrain au niveau de l'élève, il faut 5 ans pour faire bouger les choses. L'énergie dispensée vers l'objectif à atteindre est très disproportionnée par rapport au résultat." (IEN - ET - Homme - 46 ans)*

*"Le peu d'autonomie des écoles. Les primaires provoquent une lourde administration à l'inspecteur." (IEN - 1er degré - Homme - 35 ans)*

*"La difficulté à articuler des missions qui sont trop administratives, ce qui entraîne un appauvrissement." (IA - IPR - Homme - 49 ans)*

- Les **relations avec les acteurs de l'Education** semblent être parfois peu évidentes pour certains :

*"Assez naïve quand je suis rentrée, il faut savoir être patient car il y a des résistances." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*

*"Les activités de gestion de conflits et de réputation sont plus importantes en temps et en nombre de ce que je pensais." (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)*

*"Il est impossible de se faire une idée tant que l'on n'a pas travaillé avec l'inspecteur. La fonction en elle-même est floue, les rapports hiérarchiques avec les services du rectorat ne sont pas évidents." (IA - IPR - Homme - 39 ans)*

*"La solitude du métier, la complexité des rapports hiérarchiques et les susceptibilités que cela entraîne." (IA - IPR - Homme - 49 ans)*

*"Sollicitation permanente pour multiplicité de choses. Rôle d'arbitre très difficile à assumer." IA - IPR - Femme - 53 ans)*

D'autres aspects ont également été cités, mais moins fréquemment : manque d'autonomie (2 citations), moins de pédagogie que prévu (2 citations), solitude du métier (2 citations également).

### V.1.3 L'évolution de la perception des missions prioritaires privilégiées

Après être passés "du côté" des évaluateurs, les inspecteurs reconnaissent en majorité que leur regard a changé - ne serait-ce qu'un peu - sur les quatre principales missions de leur métier :

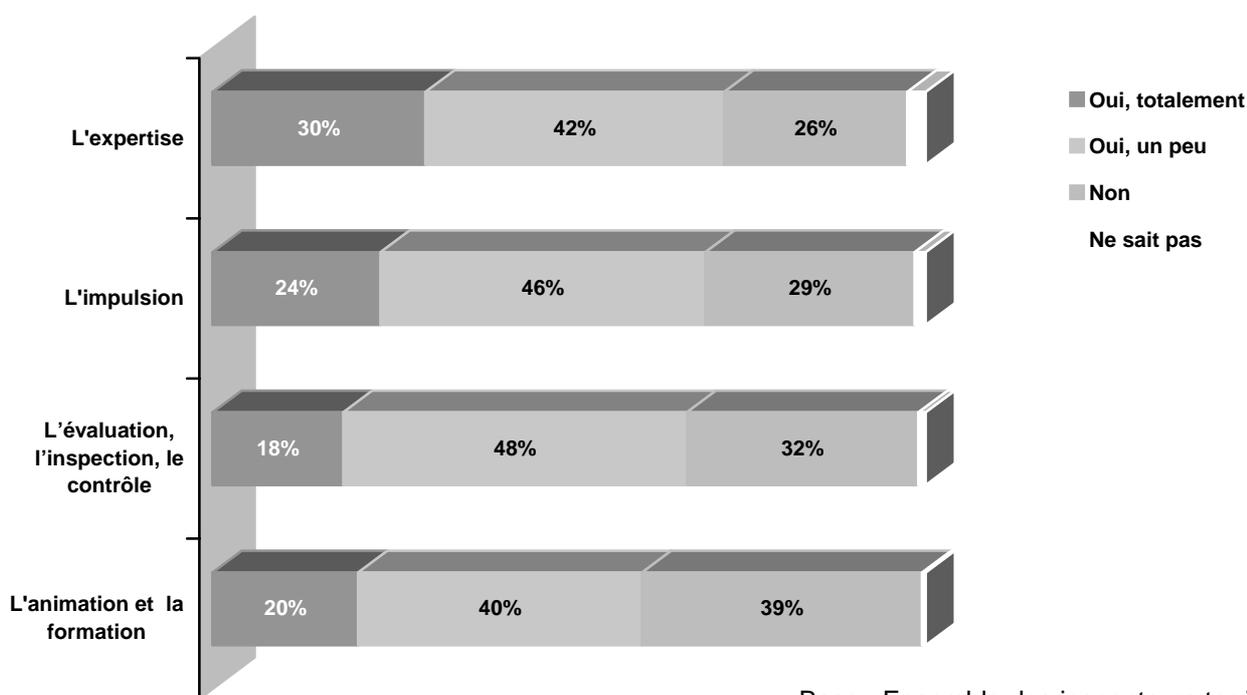
- 72% estiment que leur vision de la mission d'expertise a changé, dont 30% "Totalelement" ;
- 69% estiment que leur vision de la mission d'impulsion a changé, dont 24% "Totalelement" ;
- 66% estiment que leur vision de la mission d'évaluation, inspection et contrôle a changé, dont 18% "Totalelement" ;
- Enfin, 60% estiment que leur vision de la mission d'animation et formation a changé, dont 20% "Totalelement".

Exception faite de la mission d'animation et formation, pour laquelle les résultats des I.A. et des I.E.N. sont proches, le regard des I.E.N. semble avoir un peu plus évolué maintenant que ceux-ci sont passés du côté des évaluateurs. Plus précisément :

- 75% des I.E.N. (respectivement 65% des I.A.) estiment que leur vision de la mission d'expertise a changé, dont 36% "Totalelement" (respectivement 18% des I.A.) ;
- 73% des I.E.N. (respectivement 61% des I.A.) estiment que leur vision de la mission d'impulsion a changé, dont 27% "Totalelement" (respectivement 16% des I.A.) ;
- 68% des I.E.N. (respectivement 63% des I.A.) estiment que leur vision de la mission d'évaluation, inspection et contrôle a changé, dont 22% "Totalelement" (respectivement 11% des I.A.).

Quand on regarde les résultats par profil détaillé, on se rend compte que c'est pour les IEN du 2<sup>nd</sup> degré que la vision des missions principales du métier a le plus évolué.

**"Maintenant que vous êtes "passé du côté des évaluateurs" entre autres, votre regard a-t-il changé sur..."**



## Résultats selon la distinction IA / IEN

		IA	IEN	Ensemble
Impulsion	Oui, totalement	16%	<b>27%</b>	24%
	Oui, un peu	45%	46%	46%
	Non	<b>37%</b>	26%	29%
	Ne sait pas	2%	2%	2%
	TOTAL	100%	100%	100%
Evaluation, inspection, contrôle	Oui, totalement	11%	<b>22%</b>	18%
	Oui, un peu	52%	47%	48%
	Non	37%	30%	32%
	Ne sait pas	-	2%	1%
	TOTAL	100%	100%	100%
Animation et formation	Oui, totalement	15%	23%	20%
	Oui, un peu	48%	36%	40%
	Non	37%	40%	39%
	Ne sait pas	-	1%	1%
	TOTAL	100%	100%	100%
Expertise	Oui, totalement	18%	<b>36%</b>	30%
	Oui, un peu	47%	40%	42%
	Non	<b>34%</b>	22%	26%
	Ne sait pas	2%	3%	3%
	TOTAL	100%	100%	100%

## Résultats par profil détaillé

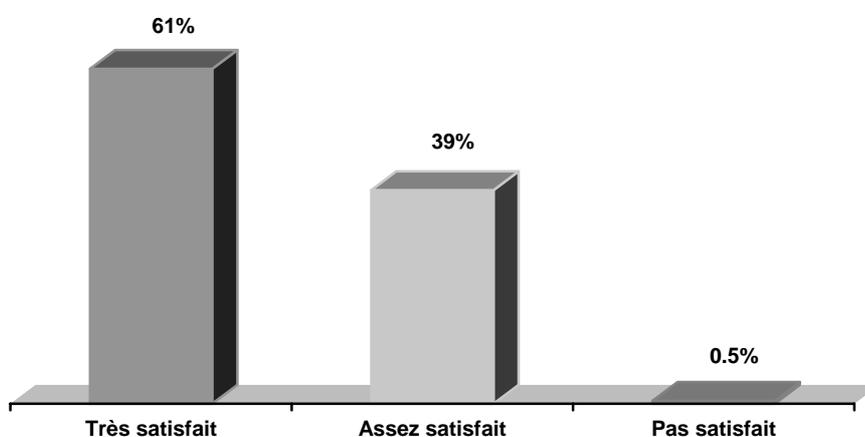
		IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Impulsion	Oui, totalement	17%	24%	<b>38%</b>
	Oui, un peu	46%	50%	43%
	Non	<b>36%</b>	26%	19%
	Ne sait pas	2%	-	-
	TOTAL	100%	100%	100%
Evaluation, inspection, contrôle	Oui, totalement	12%	17%	<b>33%</b>
	Oui, un peu	53%	47%	48%
	Non	<b>36%</b>	<b>36%</b>	19%
	Ne sait pas	-	-	-
	TOTAL	100%	100%	100%
Animation et formation	Oui, totalement	15%	21%	<b>33%</b>
	Oui, un peu	49%	42%	26%
	Non	36%	37%	40%
	Ne sait pas	-	-	-
	TOTAL	100%	100%	100%
Expertise	Oui, totalement	19%	31%	<b>50%</b>
	Oui, un peu	49%	42%	33%
	Non	<b>31%</b>	<b>26%</b>	12%
	Ne sait pas	2%	1%	5%
	TOTAL	100%	100%	100%

## V.2 LA SATISFACTION ET LES CAPACITES A EXERCER LA FONCTION D'INSPECTEUR TERRITORIAL

### V.2.1 La satisfaction globale vis-à-vis du métier

La totalité des inspecteurs territoriaux est satisfaite de ses fonctions. On notera aussi que 61% d'entre eux en sont "Très satisfaits". L'analyse selon le profil I.A. / I.E.N. montre que si 67% des Inspecteurs de l'Education Nationale sont très satisfaits de leurs fonctions (respectivement 71 et 64% pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré), ils ne sont "que" 48% au sein des Inspecteurs d'Académie (46% pour les seuls IA-IPR). Ces derniers font ainsi également preuve d'une satisfaction indéniable vis-à-vis de leur fonction mais peut-être un peu moins catégorique que les IEN.

**"Êtes-vous globalement satisfait(e) des fonctions que vous occupez ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

#### Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Très satisfait	48%	<b>67%</b>	61%
Assez satisfait	<b>50%</b>	33%	39%
Pas satisfait	2%	-	0.5%
TOTAL	100%	100%	100%

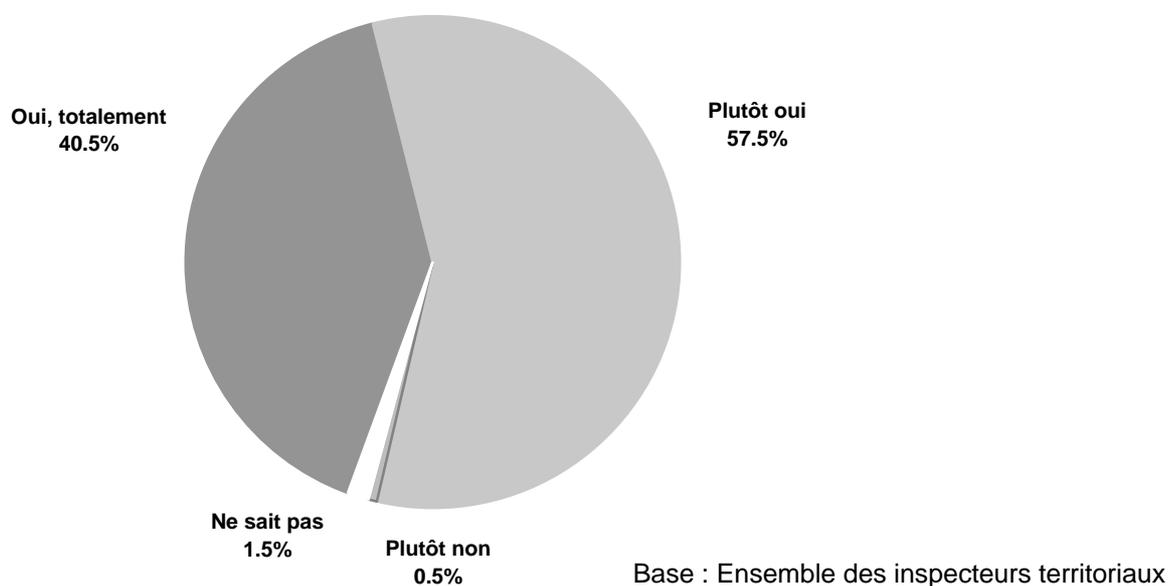
#### Résultats par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Très satisfait	46%	<b>71%</b>	<b>64%</b>
Assez satisfait	<b>53%</b>	29%	36%
Pas satisfait	<b>2%</b>	-	-
TOTAL	100%	100%	100%

## V.2.2 La capacité à exercer correctement la fonction d'Inspecteur territorial

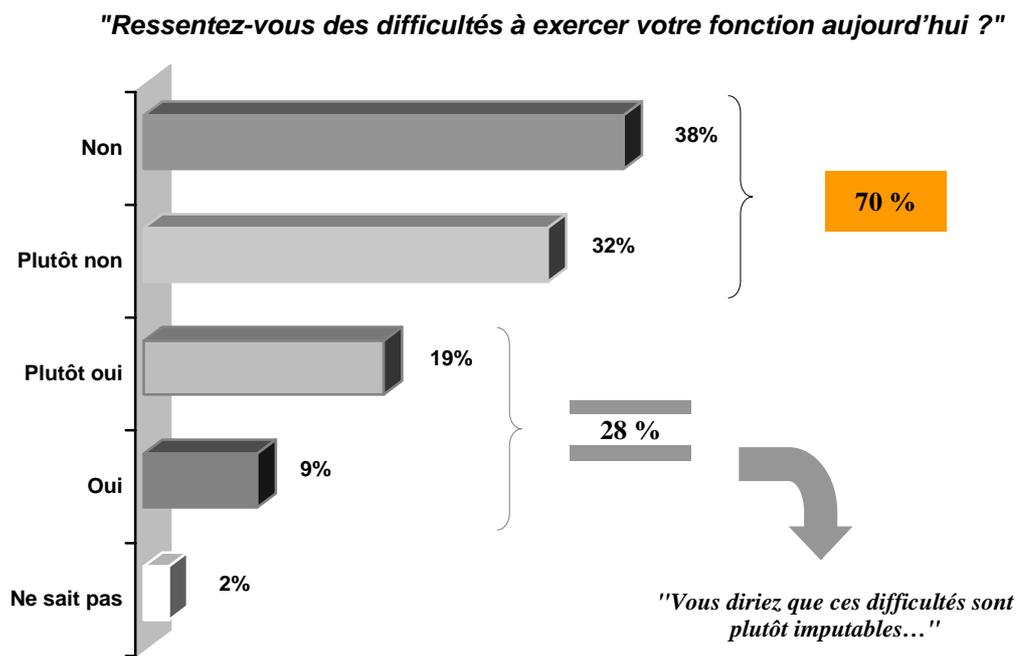
A l'image de la satisfaction vis-à-vis de leurs fonctions, les inspecteurs territoriaux ne se sentent pas de défaut de compétences pour exercer correctement leur métier. Ce constat vaut aussi bien pour les Inspecteurs d'Académie que pour les Inspecteurs de l'Education Nationale, quel que soit leur profil détaillé.

**"Considérez-vous que vos aptitudes et compétences actuelles vous permettent d'exercer correctement vos fonctions ?"**



### V.2.3 Les difficultés actuelles à exercer

Près de 3 inspecteurs territoriaux sur 10 estiment avoir des difficultés à exercer leur fonction aujourd’hui, ces difficultés étant principalement dues à la complexité du poste. Les IA-IPR semblent rencontrer plus de difficultés à exercer leur fonction (37% d’entre eux) que les IEN du 1<sup>er</sup> degré (25%) et les IEN du 2<sup>nd</sup> degré (19%).



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

	1 <sup>ère</sup> raison	2 <sup>ème</sup> raison	CUMUL
A une expérience encore insuffisante	13%	13%	26%
A une formation insuffisante	4%	11%	15%
A la complexité du poste dans lequel vous exercez vos fonctions	52%	11%	63%
Autres raisons	31%	33%	65%
Total	100%	69%	169%

Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux ressentant des difficultés à exercer leur fonction

## Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Oui	11%	9%	9%
Plutôt oui	26%	16%	19%
Plutôt non	27%	34%	32%
Non	35%	39%	38%
Ne sait pas	-	3%	2%
TOTAL	100%	100%	100%

## Résultats par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Oui	12%	6%	7%
Plutôt oui	25%	19%	12%
Plutôt non	29%	35%	36%
Non	34%	37%	43%
Ne sait pas		3%	2%
TOTAL	100%	100%	100%

Aux inspecteurs pour lesquels ces difficultés étaient imputables à une formation insuffisante, il était demandé de préciser les domaines de formation qu'ils auraient aimé voir développés lors de leur formation. En raison des faibles effectifs (8 inspecteurs sont concernés), leurs réponses sont présentées ici dans leur intégralité :

*"Les langues étrangères / Ouverture internationale" (IEN - IO - Homme - 41 ans)*

*"Beaucoup plus de concret, d'études de cas, d'études de situation et moins de discours théoriques"  
(IA - IPR - Homme - 52 ans)*

*"Meilleure connaissance dans l'Education Nationale" (IA - IPR - Homme - 52 ans)*

*"C'est plus un retour sur expérience qui serait intéressant au bout de 2 ans"- (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)*

*"Tout ce qui est conduite de réunions relatives à l'animation de groupes / Connaissance / Technique précise de l'EPL (Management d'équipe/Conduite de réunions)" (IA - IPR - Femme - 45 ans)*

*"Approfondissement juridique / Gestion des situations difficiles / Evaluation des dispositifs / Communication écrite et orale" (IEN - IO - Femme - 54 ans)*

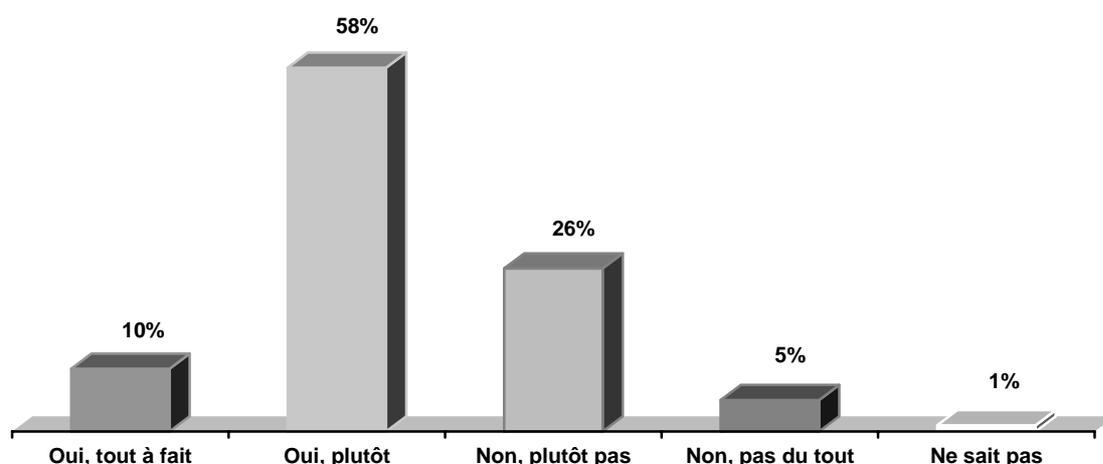
*"Relation partenariale car j'en ai grand besoin / Meilleure connaissance des services administratifs, trouver le bon interlocuteur" (IA - IPR - Homme - 56 ans)*

*"Management d'équipe / Communication orale et écrite" (IA - IPR - Femme - 45 ans)*

## V.2.4 Les marges de liberté

Plus des 2/3 des inspecteurs territoriaux estiment que leur métier leur assure de grandes marges de liberté. Et 10% d'entre eux considèrent qu'il leur assure "Tout à fait" de grandes marges de liberté. Les plus critiques sont les IEN du 2<sup>nd</sup> degré, 41% d'entre eux estimant que leurs marges de manœuvre ne sont pas suffisantes (31% sur l'ensemble des inspecteurs territoriaux).

**"Considérez-vous votre métier comme un métier vous assurant de grandes marges de liberté ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
Oui, tout à fait	10%	11%	10%
Oui, plutôt	61%	57%	58%
Non, plutôt pas	26%	26%	26%
Non, pas du tout	3%	5%	5%
Ne sait pas	-	2%	1%
TOTAL	100%	100%	100%

### Résultats par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Oui, tout à fait	10%	12%	7%
Oui, plutôt	61%	58%	52%
Non, plutôt pas	25%	22%	<b>36%</b>
Non, pas du tout	3%	6%	<b>5%</b>
Ne sait pas	-	3%	-
TOTAL	100%	100%	100%

♦ **Raisons expliquant le manque de marge de manœuvre ressenti par certains nouveaux inspecteurs**

Les raisons avancées expliquant le manque de marge de manœuvre viennent essentiellement du **contexte institutionnel et du cadre réglementaire** :

- "Le fonctionnement du service public est contraint par le cadre réglementaire." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)*  
*"Car c'est institutionnel. On le fait dans un contexte décidé par le Ministère et imposé par le rectorat. Malgré tout, on a une liberté d'exercice dans notre fonction sur l'organisation de notre temps et les inspections." (IEN - ET - Femme - 46 ans)*  
*"Car je suis dans un système et je le suis." (IA - IPR - Femme - 56 ans)*  
*"Il y a des contraintes institutionnelles très fortes (Projets, lettres de missions, textes)." (IEN - 1er degré - Homme - 47 ans)*  
*"La possibilité de prendre des initiatives est réelle mais le cadre institutionnel est contraint avec une double tutelle (le recteur d'une part et l'IGEN d'autre part)." (IA - IPR - Femme - 54 ans)*  
*"Les idées se heurtent à la rigidité du système." (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)*  
*"Cadre institutionnel très fort. Les contraintes imposées par les directives ministérielles et un resserrement des moyens attribués." (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)*  
*"Parce que finalement on peut prendre des décisions au niveau pédagogique mais pas au niveau de l'attribution de moyens matériels. C'est difficile de faire bouger les choses, on est quand même pris dans un cadre." (IA - IPR - Homme - 52 ans)*  
*"On est contraint à un aspect réglementaire. On n'agit jamais seul et pour soi, on porte un message d'un groupe." (IEN - ET - Homme - 46 ans)*  
*"Politique nationale qui limite notre moyen d'actions." (IA - IPR - Homme - 38 ans)*  
*"Il y a des contraintes, un cadre juridique à respecter, obligation de réserve et de rigueur à avoir." (IA - IPR - Femme - 55 ans)*  
*"Nécessaire conformité à un cadre réglementaire assez précis." (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)*  
*"Notre fonction est à la fois dans un cadre légal et hiérarchique donc on applique la loi. Marge de liberté légère." (IEN - 1er degré - Homme - 40 ans)*

♦ **Motifs du sentiment d'avoir des marges de liberté**

Les  $\frac{2}{3}$  des Inspecteurs considèrent quand même qu'ils disposent "Tout à fait" ou "Plutôt" de grandes marges de liberté. L'analyse de leurs réponses met en avant, pour la plupart, **une grande liberté d'organisation**, que ce soit en termes d'emploi du temps ou en termes d'autonomie dans l'organisation du travail, ces 2 notions étant d'ailleurs le plus souvent rattachées l'une à l'autre. Ainsi, si les Inspecteurs ont évidemment des objectifs et missions assignés, ils disposent d'une grande autonomie pour les réaliser. On trouvera à suivre quelques illustrations de cette liberté d'organisation :

Les  $\frac{2}{3}$  des Inspecteurs considèrent quand même qu'ils disposent "Tout à fait" ou "Plutôt" de grandes marges de liberté. L'analyse de leurs réponses met en avant, pour la plupart, **une grande liberté d'organisation**, que ce soit en termes d'emploi du temps ou en termes d'autonomie dans l'organisation du travail, ces 2 notions étant d'ailleurs le plus souvent rattachées l'une à l'autre. Ainsi, si les Inspecteurs ont évidemment des objectifs et missions assignés, ils disposent d'une grande autonomie pour les réaliser. On trouvera à suivre quelques illustrations de cette liberté d'organisation :

- "J'ai une grande liberté pour m'organiser dans mes tâches et libre de choisir mes dossiers." IA - IPR - Femme - 53 ans)*  
*"Car l'on gère notre agenda et nos activités. On gère soi-même son travail." (IEN - ET - Homme - 57 ans)*  
*"Maître de notre organisation de travail et emploi du temps." (IA - IPR - Femme - 47 ans)*  
*"Organisation de mon temps de travail dans un cadre défini, j'ai une mission et je m'organise à ma façon en tenant compte des règles." (IEN - IO - Femme - 57 ans)"Fixation autonome des priorités et organisation de son agenda." (IA - IPR - Homme - 38 ans)"Autour des missions qui me sont attribuées, j'ai le choix d'une organisation totalement personnelle." (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)*

*"Liberté d'organisation pour atteindre certains objectifs, la tactique adaptée est libre pour arriver à une stratégie globale." (IEN - IO - Homme - 41 ans)*

*"On a une autonomie dans la manière de faire respecter les directives ministérielles, académiques, départementales. L'autonomie se situe dans le pilotage de la circonscription mais en conformité avec les textes." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

*"Liberté d'organisation, choix dans la stratégie d'impulsion à partir du profil des enseignants et en liaison avec les objectifs de la politique académique et nationale." (IEN - ET - Femme - 53 ans)*

*"On a la maîtrise de l'organisation de notre travail. On nous fixe des objectifs et on est maître pour les réaliser." (IEN - ET - Homme - 35 ans)*

*"On a beaucoup d'autonomie dans la gestion de notre calendrier et dans le choix des méthodes de travail." (IEN - EG - Homme - 38 ans)*

*"Une organisation autonome pour la mise en œuvre de directives ministérielles." (IEN - EG - Homme - 57 ans)*

*"Dans mon organisation personnelle, c'est cadrant mais l'on fait quand même ce que l'on veut." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*

*"On a des missions et c'est à nous de les mettre en œuvre et d'organiser notre action." (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)*

*"Liberté de finaliser et d'organiser des actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre de la politique éducative ministérielle et académique." (IEN - ET - Femme - 42 ans)*

*"On est assez libre de son emploi du temps et des priorités que l'on peut se donner dans le cadre de la politique académique." (IA - IPR - Homme - 45 ans)*

*"La gestion de mon agenda, organisation de mon travail, de mon emploi du temps, choix stratégique de la politique que je veux mener." (IA - IPR - Homme - 56 ans)*

*"Nous sommes en grande partie maître de notre emploi du temps, et nous n'avons à rendre des comptes que très ponctuellement au recteur ou à l'inspecteur général." IA - IPR - Homme - 49 ans)*

*"On est assez maître de notre calendrier : on gère les priorités, c'est un point positif de notre métier qu'il faut préserver. Si ce n'était plus le cas, ce serait ingérable." (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)*

Après cette liberté d'organisation, nous retrouvons **la possibilité de prendre des décisions et des initiatives** :

*"Le fait de travailler seule, la prise de décision est une grande responsabilité et une liberté." (IEN - ET - Femme - 52 ans)*

*"En autonomie par rapport à des prises de décision mais guidé par le cadre institutionnel (académique, national)." (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)*

*"Parce qu'il faut être en capacité de prendre des décisions avec le recul, fondées sur l'expertise et avec rapidité dû au contexte, mais cette liberté est étroite." (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)*

*"On est à l'initiative de la formation dans la circonscription, on est libre et seul à prendre la décision." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*

*"On est au quotidien confronté aux prises d'initiatives et de responsabilités, décision tout en sachant rendre compte." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)*

*"On a une position de décideur." (IEN - ET - Homme - 42 ans)*

*"Car il y a des parts d'initiatives importantes. Des plages de liberté malgré les contraintes fortes." (IA - IPR - Femme - 55 ans)*

*"On doit prendre des décisions, on a des marges, on doit être forces de propositions." (IEN - IO - Homme - 50 ans)*

*"On organise son travail comme on l'entend. Liberté d'initiatives qui a ses conséquences." (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)*

D'autres explications à la grande marge de liberté ont également été avancées, de façon plus marginale cependant :

♦ Une autonomie dans **le pilotage de la circonscription** :

*"Possibilité de piloter la circonscription en impulsant des projets et en centrant plus fortement dans certains domaines." (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)*

*"Beaucoup d'autonomie dans le pilotage de la circonscription." (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)*

*"Sur le pilotage et l'ordre des priorités." (IA - IPR - Homme - 44 ans)*

*"Le pilotage pédagogique de la circonscription nous autorise dans le cadre institutionnel à fixer les orientations et les projets. Plutôt cadre institutionnel à respecter, représentation de l'Etat." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

*"On a une autonomie dans la manière de faire respecter les directives ministérielles, académiques, départementales. L'autonomie se situe dans le pilotage de la circonscription mais en conformité avec les textes." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

♦ **La confiance** accordée aux Inspecteurs :

*"La confiance accordée par la hiérarchie qui est très importante." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)*

*"Car j'ai la confiance du recteur et j'ai une certaine autonomie pour organiser mon travail." (IA - IPR - Femme - 55 ans)*

*"Un inspecteur académie me fait totalement confiance et je suis la seule IEN ASH du département." (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)*

*"Une grande marge de manœuvre dans un climat de confiance avec le supérieur hiérarchique (recteur) pour agir, préparer, proposer, organiser..." (IA - IPR - Homme - 53 ans)*

*"J'ai des responsabilités sur un territoire et mes supérieurs hiérarchiques me font confiance." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)*

♦ **Un métier à responsabilités** :

*"Car avec les responsabilités, j'ai des marges de manœuvre. Je n'ai de compte à rendre à personne en terme de moyen et de façon de faire." (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)*

*"Un poste de très haute responsabilité : liberté." (IA - IPR - Femme - 50 ans)*

*"J'ai des responsabilités sur un territoire et mes supérieurs hiérarchiques me font confiance." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)*

*"Car je suis responsable de la mise en œuvre de la politique et que cela me responsabilise." (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)*

*"Car on est fréquemment amené à prendre des responsabilités." (IA - IPR - Homme - 54 ans)*

Mais pour certains de ces 2/3 des Inspecteurs pour qui le métier offre de grandes marges de liberté, il faut noter que...

*"Le cadre de l'inspection nationale impose certaines règles sur lesquelles on ne peut rien dire." (IEN - ET - Homme - 36 ans)*

*"On a l'impression d'avoir de la liberté et en fait tout est prédéterminé." (IEN - ET - Homme - 52 ans)*

*"Importance du relationnel dans la conduite des activités : liberté dans les pratiques mais contraintes liées aux politiques nationales et académiques." (IEN - IO - Femme)*

*"La liberté de l'inspecteur s'inscrit dans un cadre défini très précisément par l'institution." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

*"Il y a une liberté dans le choix des priorités, dans la gestion du temps, même si par ailleurs il existe une pression et une accumulation des demandes quotidiennes qu'occulte cette liberté." (IA - IPR - Homme - 39 ans)*

*"Liberté surveillée, on ne fait pas ce que l'on veut." (IEN - ET - Homme - 49 ans)*

*"Pas grandes, moins grandes qu'un professeur. On a un devoir de réserve plus fort dans la représentation de l'Etat. Pas de gestion du temps." (IA - IPR - Femme - 45 ans)*

*"Je suis dans un système où ma liberté est dans un cadre." (IEN - IO - Femme - 54 ans)*

*"On est le patron de sa circonscription. L'IA reconnaît cette posture hiérarchique mais pas tout à fait car il y a un nombre de contraintes constitutionnelles, contextuelles et matérielles." (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)*

*"Sur certains aspects, organisation mais liée à des contraintes par les textes et instructeurs." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*

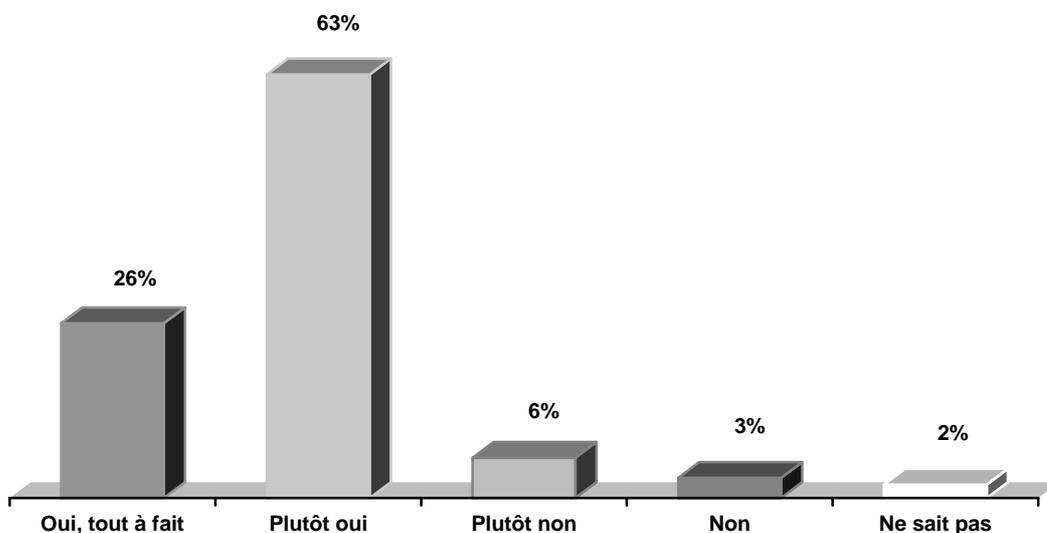
*"Nous gérons notre emploi du temps et nos déplacements, tout en restant tributaires des tâches imposées." (IEN - EG - Femme - 43 ans)*

*"Parce qu'il faut être en capacité de prendre des décisions avec le recul, fondées sur l'expertise et avec rapidité dû au contexte, mais cette liberté est étroite." (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)*

### V.2.5 La capacité à assumer les différentes dimensions du métier

Neuf inspecteurs territoriaux sur dix ont déclaré penser pouvoir assumer les différentes dimensions de leur métier, dont 26% pensant pouvoir "Tout à fait" les assumer et 63% "Plutôt" les assumer. L'analyse selon le profil IA/IEN ne met en évidence aucun écart significatif.

**"Aujourd'hui, avez-vous globalement le sentiment de pouvoir assumer les différentes dimensions du métier ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### V.3 L'EXERCICE ACTUEL DU METIER

#### V.3.1 Les missions prioritaires privilégiées

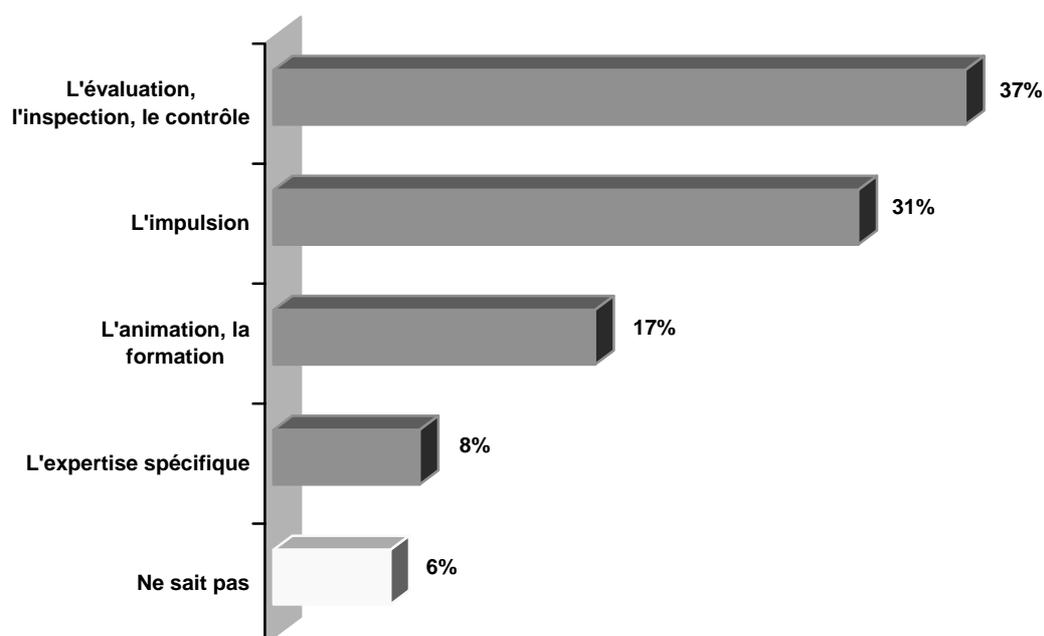
Parmi les quatre missions prioritaires dévolues à leur métier, les inspecteurs territoriaux choisiraient d'abord, avec 37% des citations, la mission d'évaluation, inspection et contrôle. La seconde serait l'impulsion, citée par 31% de l'ensemble des inspecteurs.

Les I.A. placent en tête des priorités les missions d'évaluation, inspection et contrôle et d'impulsion avec des taux de 32% chacune. Les I.E.N. sont un peu plus tranchés : 40% d'entre eux considèrent que la mission d'évaluation, inspection et contrôle est la mission qu'ils privilégieraient, 31% d'entre eux ayant cité la mission d'impulsion. Cette mission d'impulsion est d'ailleurs la plus importante aux yeux des IEN du 2<sup>nd</sup> degré qui la placent en tête des quatre missions avec 40%, les IEN du 1<sup>er</sup> degré n'étant que 24% à la considérer comme la mission prioritaire.

Les deux autres missions prioritaires du métier d'inspecteur sont moins privilégiées puisque :

- 17% des inspecteurs territoriaux ont cité la mission d'animation et de formation comme étant celle qu'ils privilégieraient,
- Et 8% ont cité la mission d'expertise spécifique.

**"Parmi les missions prioritaires dévolues à votre métier : l'impulsion, l'évaluation, l'inspection et le contrôle, l'animation et la formation, l'expertise, si vous deviez en privilégier une ce serait..."**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

## Résultats selon la distinction IA / IEN

	IA	IEN	Ensemble
L'évaluation, l'inspection, le contrôle	32%	40%	37%
L'impulsion	32%	31%	31%
L'animation, la formation	21%	16%	17%
L'expertise spécifique	6%	9%	8%
Ne sait pas	8%	5%	6%
TOTAL	100%	100%	100%

## Résultats par profil détaillé

	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
L'évaluation, l'inspection, le contrôle	34%	47%	33%
L'impulsion	29%	24%	40%
L'animation, la formation	22%	15%	17%
L'expertise spécifique	7%	5%	7%
Ne sait pas	8%	8%	2%
TOTAL	100%	100%	100%

Les inspecteurs ont également été interrogés sur les raisons de leur réponse concernant la mission qu'ils privilégieraient. Ces réponses ont été recodées a posteriori. Pour chacune des quatre missions, sont présentées à suivre ces raisons, accompagnées de verbatims illustratifs (non exhaustifs, l'exhaustivité des réponses faisant l'objet d'un rapport distinct).

### La mission d'impulsion (mission privilégiée par 31% des inspecteurs territoriaux)

La principale raison avancée ici est que cette mission d'évaluation est la plus à même de faire évoluer et progresser les pratiques, de "faire bouger les choses" :

*"On est là pour cela. L'objectif c'est de faire progresser le système éducatif et cela justifie l'évaluation." (IEN - IO - Homme - 41 ans)*

*"C'est la fonction qui permet le mieux d'agir sur le système, c'est l'occasion de travailler en équipe et de mettre en œuvre une politique éducative." (IA - IPR - Femme - 50 ans)*

*"C'est le seul pôle qui permet de faire évoluer les pratiques enseignantes en faisant adhérer les personnels par le dialogue plus que par le contrôle." (IEN - EG - Femme - 33 ans)*

*"C'est ce qui est le plus intéressant, permet de faire évoluer les pratiques pédagogiques, le constat direct avec l'élève ce qui est au centre de nos préoccupations." (IEN - ET - Femme - 48 ans)*

*"C'est là qu'on arrive à faire un peu bouger les choses. On arrive à impulser de nouvelles techniques ou projet pédagogique." (IA - IPR - Femme - 49 ans)*

*"C'est le moyen réel de faire bouger les choses, de les classer et faire évoluer les pratiques des enseignants." (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)*

*"C'est ce qui est déterminant dans l'évolution des pratiques pédagogiques." (IA - IPR - Homme - 49 ans)*

*"C'est le seul moyen pour faire évoluer les pratiques pédagogiques." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*

*"Je pense que c'est celle qui permet d'avancer, de faire avancer les choses, de faire évoluer les acteurs sur le terrain." (IEN - IO - Femme - 57 ans)*

*"Il est très difficile de faire évoluer les pratiques des enseignants. Il est nécessaire donc de déployer outils et argumentations pour faire appliquer les réformes." (IEN - ET - Homme - 44 ans)*

## **La mission d'évaluation, d'inspection, de contrôle (mission privilégiée par 37% des inspecteurs territoriaux)**

- Le cœur du métier

*"Car c'est l'essence de mon métier, c'est ce qui m'intéresse, c'est de la pédagogie, le reste c'est de l'administration." (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)*

*"C'est au cœur de notre métier, c'est pour moi une mission de conseil plus que de contrôle." (IEN - EG - Femme - 43 ans)*

*"C'est la mission essentielle de l'inspecteur." (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)*

*"C'est le cœur du métier d'inspecteur, c'est la base de toute l'action de l'IN sans inspection, pas d'évaluation et pas d'impulsion." (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)*

*"C'est l'essentiel, c'est la mission qui est garante du bon fonctionnement de l'établissement." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)*

*"C'est ce que je pensais au départ et c'est le cœur du métier. La représentation initiale du métier." (IA - IPR - Femme - 47 ans)*

*"C'est le coeur du métier." (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)*

- Une mission d'échanges, où l'on est sur le terrain

*"Car c'est en étant sur le terrain que l'on fait évoluer les choses." (IA - IPR - Femme - 45 ans)*

*"Cela permet d'être en contact avec les professeurs." (IA - IPR - Femme - 48 ans)*

*"C'est ce qui me permet d'être en contact avec l'enseignant. Ce n'est pas un acte de souci mais de compréhension et de conseils." (IA - IPR - Homme - 56 ans)*

*"C'est la réalité du terrain, cela permet d'avoir les éléments pour impulser, pour encourager les enseignants, élaborer le cahier des charges de formation, échanger et communiquer." (IEN - ET - Femme - 47 ans)*

*"C'est le rôle d'un acteur proche du terrain, qui est capable de faire remonter l'info qui est capable de veiller à l'application des textes." (IEN - 1er degré - Homme - 47 ans)*

*"C'est très intéressant d'être sur le terrain avec les enseignants et d'avoir des réunions d'équipes d'enseignants pour faire évoluer les projets." (IA - IPR - Femme - 52 ans)*

*"C'est un moment privilégié pour observer ce qui se passe sur le terrain, pour dialoguer avec les personnels et faire passer des idées." (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)*

*"L'inspecteur doit être sur le terrain et dans une salle de classe." (IEN - EG - Homme - 42 ans)*

*"Parce qu'on est dans les écoles. Au côté des élèves et des enseignants c'est comme cela qu'on connaît une circonscription." (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)*

*"Selon moi, c'est la mission qui a le plus d'impact sur l'évolution des pratiques pédagogiques : on travaille au plus près de l'enseignant dans son contexte professionnel." (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)*

- La base des autres missions

*"Parce qu'elle synthétise l'impulsion, la formation et l'expertise si nécessaire." (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)*

*"Car c'est le sens de ma mission. Par l'évaluation, on peut impulser une dynamique d'évolution. Cela fait lien avec une autre mission essentielle pour moi, la formation." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

*"C'est le point d'appui des autres actions." (IEN - ET - Homme - 47 ans)*

*"C'est l'état des lieux qui permet ensuite d'impulser et de former. C'est la base essentielle pour engendrer des changements." (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)*

*"Au cours de l'inspection on peut évoluer, contrôler, former et donner une nouvelle impulsion." (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)*

*"L'évaluation d'un enseignant permet d'impulser certain nombre d'actions qui vont solliciter mon expertise, de l'animation et de la formation. C'est le déclencheur." (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)*

*"Parce que l'acte d'inspection permet une formation d'animation et d'impulsion." (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)*

### **La mission d'animation, de formation (mission privilégiée par 17% des inspecteurs territoriaux)**

- Une mission de terrain

*"C'est par ce biais que l'on peut agir au plus près du terrain (pratique des acteurs et donc réussite des élèves)." (IA - IPR - Femme - 54 ans)*

*"C'est ce que j'aime, le contact." (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)*

*"Elle permet de rester en contact avec le terrain, de mener des projets, de faire adhérer les enseignants à des évolutions de pratique." (IEN - ET - Femme - 53 ans)*

*"Parce que c'est la présence sur le terrain au milieu des équipes pour que l'enseignement dispensé corresponde aux directives nationales." (IEN - ET - Homme - 57 ans)*

*"Proximité du terrain et des acteurs." (IA - IPR - Homme - 54 ans)*

- Un levier efficace pour faire évoluer les pratiques

*"C'est celle qui a le plus de prise sur les changements de pratiques des enseignants." (IA - IPR - Homme - 48 ans)*

*"C'est la dimension qui peut faire réellement évoluer la pratique enseignante." (IEN - 1er degré - Femme - 42 ans)*

*"C'est là que l'on est le plus efficace, faire bouger les choses." (IA - IPR - Femme - 45 ans)*

*"C'est le levier de l'ajustement des pratiques professionnelles et par voie de conséquence des résultats des élèves." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

*"En terme de valeur ajoutée, c'est la plus importante, il y a un réel levier pour faire évoluer les choses." (IA - IPR - Homme - 46 ans)*

*"On fera évaluer les pratiques enseignantes avec le seul levier de la formation." (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)*

*"Parce qu'il me semble que c'est un levier déterminant pour faire évoluer les pratiques." (IEN - IO - Homme - 46 ans)*

### **La mission d'expertise spécifique (mission privilégiée par 8% des inspecteurs territoriaux)**

Diverses raisons ont été avancées par les inspecteurs territoriaux qui privilégieraient la mission d'expertise spécifique :

*"C'est le plus en rapport avec ma fonction, les IEN-IO n'ont pas de missions d'impulsion et d'inspection." (IEN - IO - Femme - 57 ans)*

*"C'est le plus important, de celui-ci découle toutes les autres." (IA - IPR - Homme - 49 ans)*

*"C'est sa profession." (IEN - IO - Femme - 54 ans)*

*"C'est un levier important et au fond personne d'autres que nous peut le faire." (IEN - ET - Homme - 52 ans)*

*"C'est une compétence au service des 4 missions évoquées. Cela rend crédible tous les actes institutionnels." (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)*

*"Elle est indispensable pour répondre à l'attente des enseignants et de l'institution." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)*

*"La seule chose que l'on peut faire dans la discipline qui nous est confiée." (IA - IPR - Homme - 58 ans)*

*"On a perdu au fil des années notre activité d'inspection." (IEN - IO - Homme - 50 ans)*

*"On est (pour les enseignants) considéré comme quelqu'un qui a réponse à tout ! Les enseignants nous voient comme des personnes expertes en tout (problème de violences scolaires par exemple)." (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)*

### V.3.2 *Les principales activités à réaliser*

Les réponses à cette question ouverte ont été recodées a posteriori.

Logiquement, la première activité que les inspecteurs territoriaux ont à réaliser est l'activité d'évaluation, d'inspection et de contrôle, que 91% des Inspecteurs ont citée. Juste derrière, avec un taux de citation de 85%, nous retrouvons l'activité d'animation et/ou de formation. Rappelons que ces deux domaines de compétence font partie des quatre missions prioritaires dévolues au métier d'inspecteur.

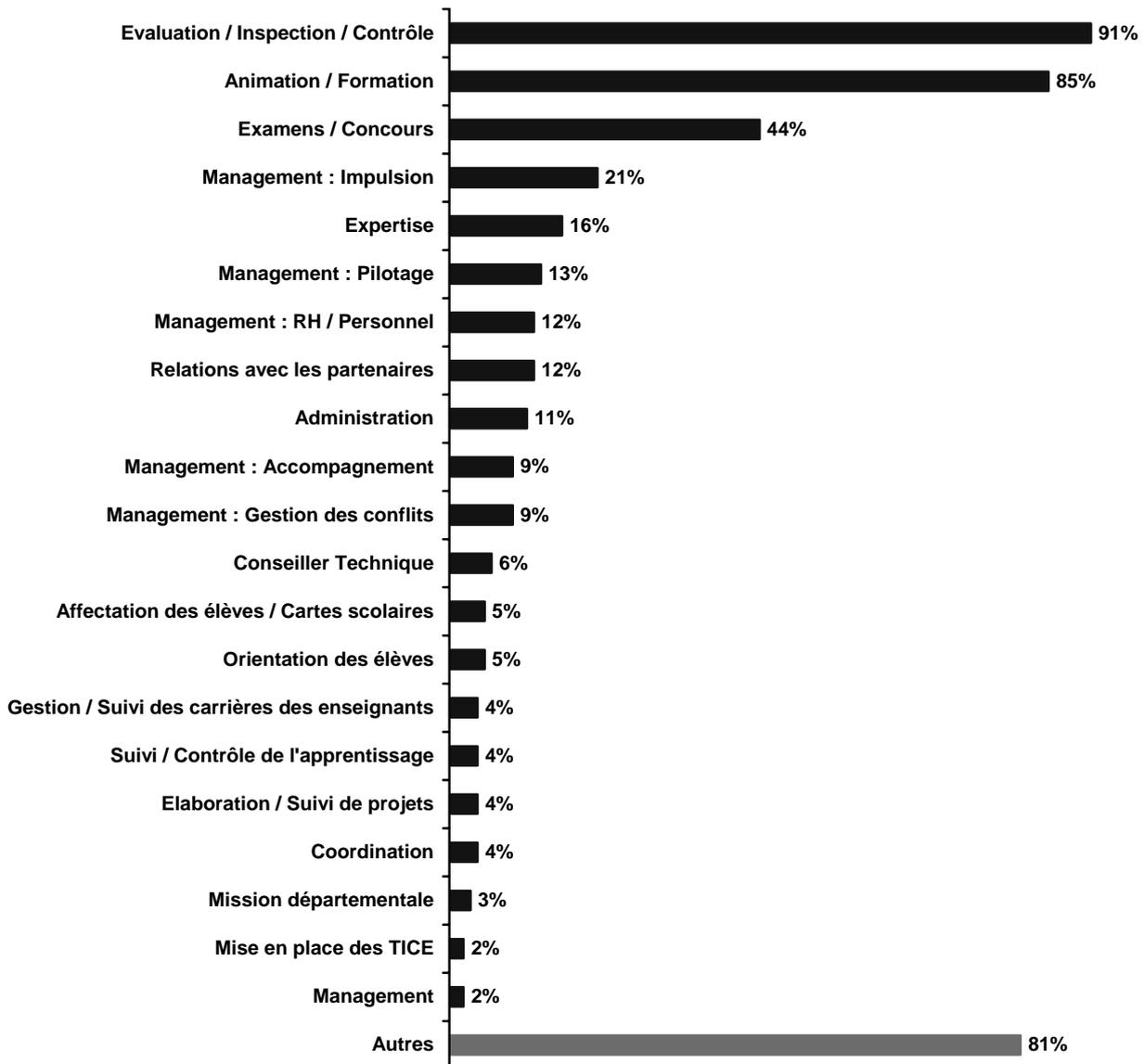
En 3<sup>ème</sup> position mais avec malgré tout un taux de citation nettement plus faible (44%), nous retrouvons l'activité liée aux examens et aux concours.

Les différents aspects du management sont aussi souvent cités à travers :

- L'impulsion (21%),
- Le pilotage (13%),
- Les ressources humaines / La gestion du personnel (12%),
- L'accompagnement (9%),
- La gestion des conflits (9%),
- Le management (2%).

**"Quelles sont les principales activités que vous avez à réaliser dans l'exercice de votre fonction actuelle?"**

**- REPONSES SPONTANÉES RECODEES A POSTERIORI -**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### V.3.3 Les domaines de compétences mobilisés

Sur le cumul des 3 réponses possibles, ce sont 4 domaines de compétence qui sont les plus mobilisés par les inspecteurs territoriaux (dont 3 qui arrivent en tête dans l'analyse de la seule première réponse) :

- L'évaluation et le contrôle, compétence la plus mobilisée par le quart des inspecteurs territoriaux (1<sup>er</sup> rang) et parmi les 3 compétences les plus mobilisées par la moitié des inspecteurs territoriaux (1<sup>er</sup> rang également) ;
- Le management et l'animation d'équipes se positionnent au 2<sup>ème</sup> rang avec un taux de citation cumulé de 46 % (mais seulement 7 % des premières citations) ;
- L'expertise technique spécifique à la fonction, avec un taux de citation cumulé de 41 % et un taux de 1<sup>ère</sup> citation de 19% (soit le 2<sup>ème</sup> rang) ;
- Et enfin, la prise d'initiative, de responsabilité, de décision, faisant partie des 3 compétences les plus mobilisées pour 37% des inspecteurs territoriaux et représentant la compétence la plus mobilisée de toutes pour 17% d'entre eux.

Il convient cependant d'ajouter au management et animation d'équipes la communication relationnelle et la conduite de projets. Dans ce cadre, le management apparaît donc comme la compétence la plus mobilisée par les inspecteurs territoriaux.

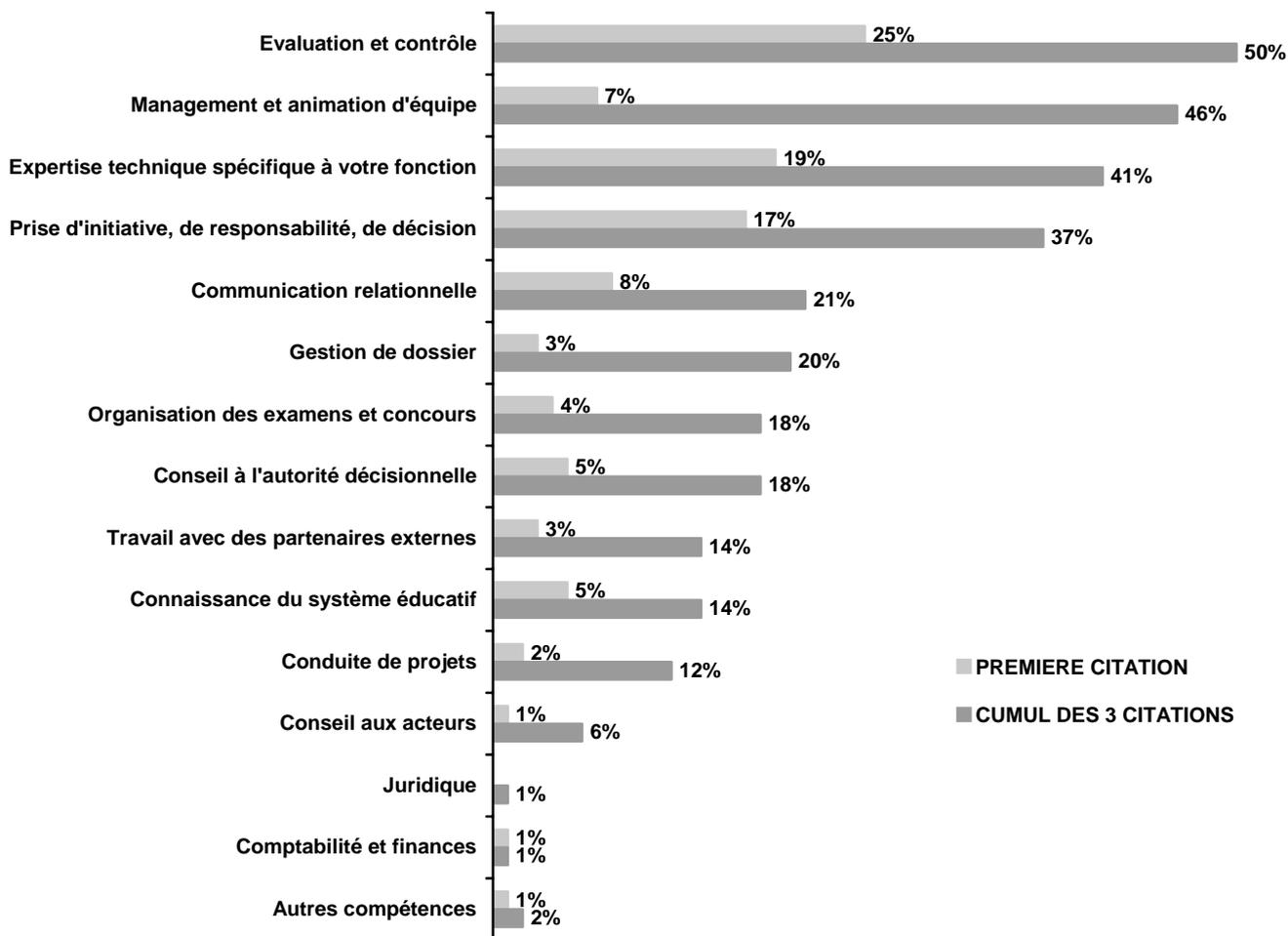
L'analyse selon le profil I.A. / I.E.N. ne montre que peu d'écarts, si ce ne sont des I.E.N. mobilisant un peu plus souvent le management et l'animation d'équipes (49% contre 39% pour les I.A.) et le travail avec des partenaires externes (19% contre 5%). A l'inverse, les I.A. sont plus concernés par l'organisation des examens et concours que les I.E.N. (29% contre 13%).

L'analyse selon le profil détaillé est ici plus pertinente et montre :

- Des IA-IPR et IEN du 1<sup>er</sup> degré qui mobilisent plus souvent que les IEN du 2<sup>nd</sup> degré les domaines suivants :
  - L'évaluation et le contrôle, domaine cité par 54% des IA-IPR, 56% des IEN du 1<sup>er</sup> degré mais "seulement" 45% des IEN du 2<sup>nd</sup> degré,
  - La prise d'initiative, de responsabilité, de décision, domaine cité par 42% des IA-IPR, 41% des IEN du 1<sup>er</sup> degré mais seulement 26% des IEN du 2<sup>nd</sup> degré.
- Des IA-IPR et IEN du 2<sup>nd</sup> degré qui mobilisent plus souvent que les IEN du 1<sup>er</sup> degré les domaines suivants :
  - L'expertise technique spécifique à votre fonction, domaine cité par 46% des IA-IPR, 48% des IEN du 2<sup>nd</sup> degré mais seulement 32% des IEN du 1<sup>er</sup> degré,
  - L'organisation des examens et concours, domaine cité par 31% des IA-IPR, 33% des IEN du 2<sup>nd</sup> degré mais seulement 4% des IEN du 1<sup>er</sup> degré.
- La mobilisation des IEN du 1<sup>er</sup> degré est particulièrement importante en ce qui concerne le management et l'animation d'équipes : 59% d'entre eux contre 40% pour les IEN du 2<sup>nd</sup> degré et 39% pour les IA-IPR.

**"Quels sont, selon vous, les domaines de compétence que vous mobilisez dans l'exercice de vos fonctions actuelles ? Merci de classer 3 réponses par ordre décroissant d'importance."**

**- ITEMS PROPOSES -**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

## Détail des citations

	CITATION 1	CITATION 2	CITATION 3	CUMUL
Evaluation et contrôle	25%	16%	9%	50%
Management et animation d'équipe	7%	21%	17%	46%
Expertise technique spécifique à votre fonction	19%	11%	12%	41%
Prise d'initiative, de responsabilité, de décision	17%	10%	9%	37%
Communication relationnelle	8%	4%	9%	21%
Gestion de dossier	3%	10%	7%	20%
Organisation des examens et concours	4%	5%	9%	18%
Conseil à l'autorité décisionnelle	5%	4%	8%	18%
Travail avec des partenaires externes	3%	4%	7%	14%
Connaissance du système éducatif	5%	6%	3%	14%
Conduite de projets	2%	5%	5%	12%
Conseil aux acteurs	1%	2%	3%	6%
Juridique	-	1%	1%	1%
Comptabilité et finances	1%	-	-	1%
Autres compétences	1%	-	1%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	300%

### Résultats selon la distinction IA / IEN - Cumul des 3 citations

	IA	IEN	Ensemble
Evaluation et contrôle	52%	49%	50%
Management et animation d'équipe	39%	<b>49%</b>	46%
Expertise technique spécifique à votre fonction	44%	40%	41%
Prise d'initiative, de responsabilité, de décision	42%	35%	37%
Communication relationnelle	18%	23%	21%
Gestion de dossier	24%	18%	20%
Organisation des examens et concours	<b>29%</b>	13%	18%
Conseil à l'autorité décisionnelle	19%	17%	18%
Travail avec des partenaires externes	5%	<b>19%</b>	14%
Connaissance du système éducatif	13%	14%	14%
Conduite de projets	10%	12%	12%
Conseil aux acteurs	3%	8%	6%
Juridique	-	2%	1%
Comptabilité et finances	2%	-	1%
Autres compétences	2%	2%	2%
<b>TOTAL</b>	<b>300%</b>	<b>300%</b>	<b>300%</b>

### Résultats par profil détaillé - Cumul des 3 citations

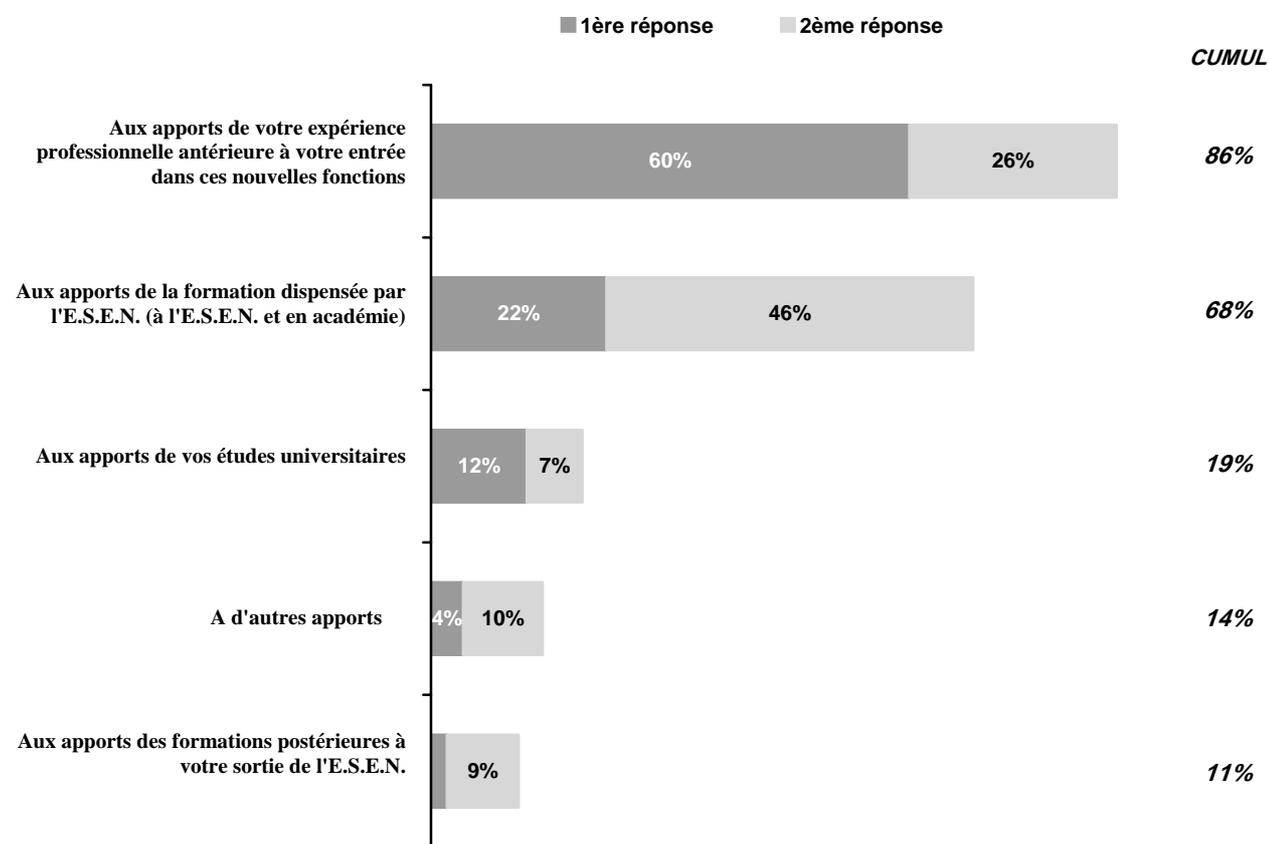
	IA - IPR	IEN - 1er degré	IEN - 2nd degré
Evaluation et contrôle	<b>54%</b>	<b>56%</b>	45%
Management et animation d'équipe	39%	<b>59%</b>	40%
Expertise technique spécifique à votre fonction	<b>46%</b>	32%	<b>48%</b>
Prise d'initiative, de responsabilité, de décision	<b>42%</b>	<b>41%</b>	26%
Communication relationnelle	19%	24%	21%
Gestion de dossier	22%	12%	21%
Organisation des examens et concours	<b>31%</b>	4%	<b>33%</b>
Conseil à l'autorité décisionnelle	17%	17%	7%
Travail avec des partenaires externes	3%	<b>21%</b>	<b>17%</b>
Connaissance du système éducatif	12%	13%	14%
Conduite de projets	8%	13%	14%
Conseil aux acteurs	3%	4%	12%
Juridique	-	3%	-
Comptabilité et finances	2%	-	-
Autres compétences	2%	3%	-
<b>TOTAL</b>	<b>300%</b>	<b>300%</b>	<b>300%</b>

### V.3.4 Les apports utilisés dans l'exercice du métier

Pour exercer leur métier, les inspecteurs territoriaux font essentiellement appel à leur expérience professionnelle antérieure (86% d'entre eux) ainsi qu'aux apports de la formation dispensée par l'E.S.E.N. (68% d'entre eux). On retiendra que les I.E.N. font appel plus souvent que les I.A. aux apports de la formation de l'E.S.E.N. : 73% pour les I.E.N. (71% pour ceux du 1<sup>er</sup> degré et 79% pour ceux du 2<sup>nd</sup> degré) et 58% pour les I.A.).

**"Diriez-vous, aujourd'hui, que pour exercer votre métier, vous faites principalement appel...."**

**- ITEMS PROPOSES -**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### Résultats selon la distinction IA / IEN

	<b>IA</b>	<b>IEN</b>	<b>Ensemble</b>
Aux apports de vos études universitaires	19%	19%	19%
Aux apports de votre expérience professionnelle antérieure à votre entrée dans ces nouvelles fonctions	89%	84%	86%
Aux apports de la formation dispensée par l'E.S.E.N. (à l'E.S.E.N. et en académie)	58%	<b>73%</b>	68%
Aux apports des formations postérieures à votre sortie de l'E.S.E.N.	11%	11%	11%
A d'autres apports	21%	10%	14%
<b>TOTAL</b>	<b>198%</b>	<b>198%</b>	<b>198%</b>

### Résultats par profil détaillé

	<b>IA - IPR</b>	<b>IEN - 1er degré</b>	<b>IEN - 2nd degré</b>
Aux apports de vos études universitaires	19%	24%	10%
Aux apports de votre expérience professionnelle antérieure à votre entrée dans ces nouvelles fonctions	88%	82%	86%
Aux apports de la formation dispensée par l'E.S.E.N. (à l'E.S.E.N. et en académie)	58%	<b>71%</b>	<b>79%</b>
Aux apports des formations postérieures à votre sortie de l'E.S.E.N.	12%	13%	10%
A d'autres apports	22%	8%	14%
<b>TOTAL</b>	<b>198%</b>	<b>197%</b>	<b>198%</b>

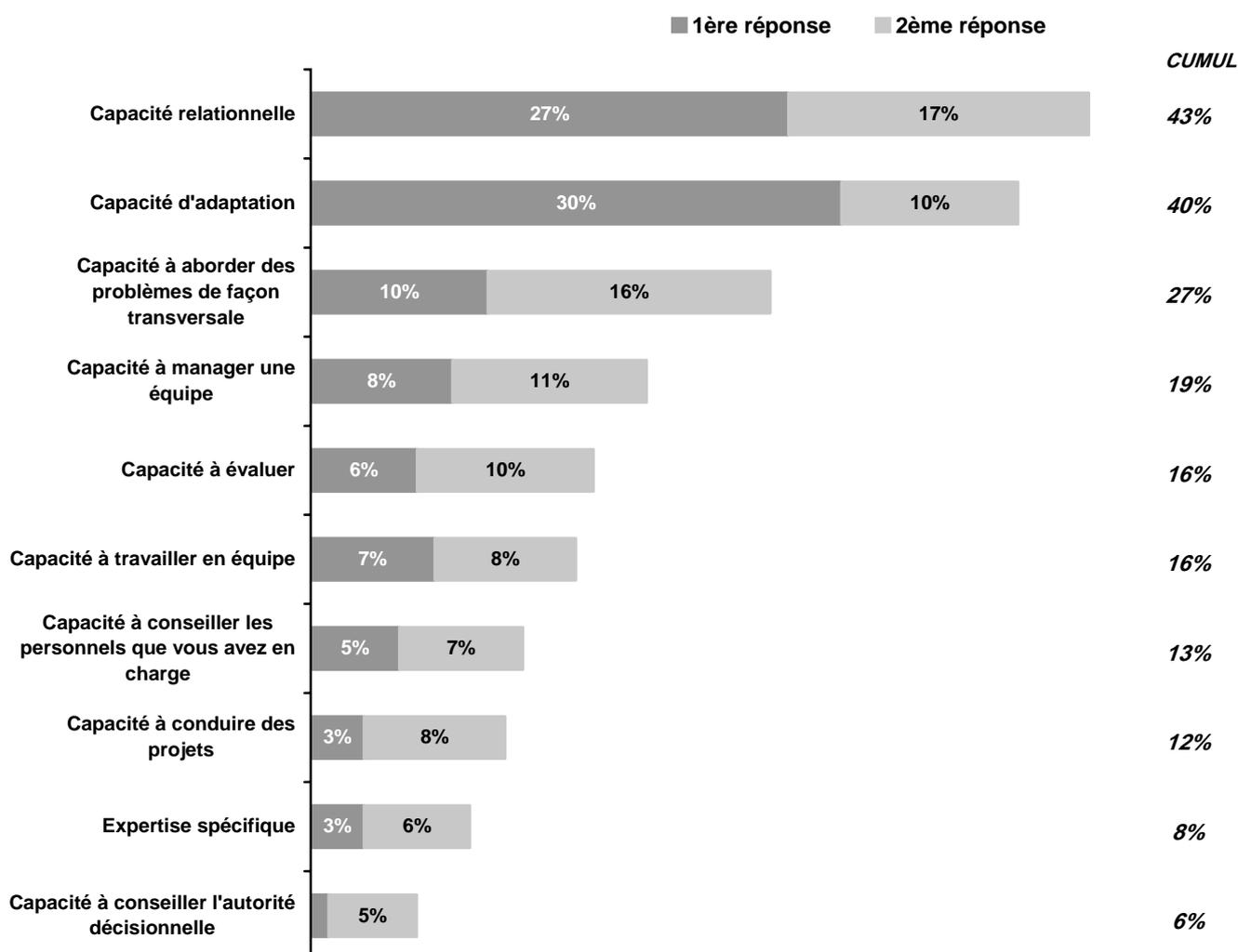
### V.3.5 Les principales compétences pour le positionnement professionnel

Selon les inspecteurs territoriaux, deux capacités leur ont été essentielles pour leur permettre de se positionner professionnellement :

- Leur capacité relationnelle, citée par 43% des inspecteurs territoriaux,
- Et leur capacité d'adaptation, citée par 40% des inspecteurs territoriaux

Ces deux compétences arrivent en tête des plus importantes aussi bien auprès des I.A. qu'auprès des I.E.N., la capacité relationnelle obtenant même un taux de citation de 57% de la part des I.E.N. du 2<sup>nd</sup> degré.

**"Selon vous, quelles sont les 2 principales compétences ou capacités qui vous ont permis de vous positionner professionnellement ?"**  
**- ITEMS PROPOSES -**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

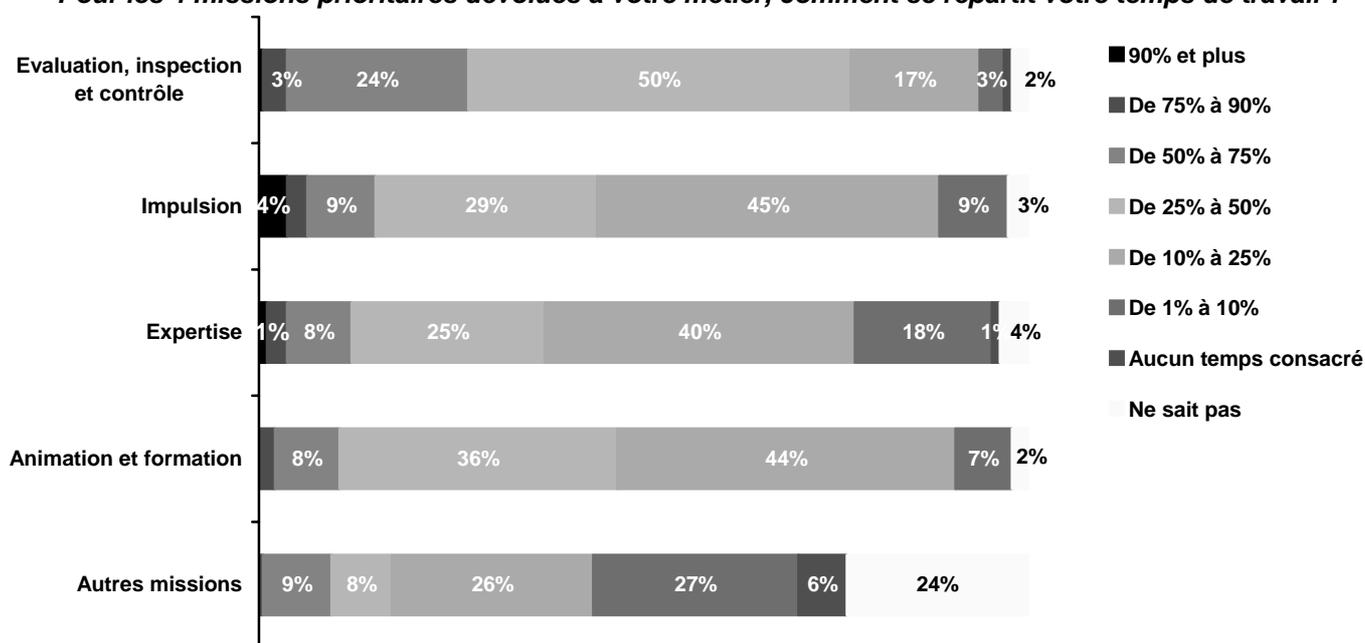
### V.3.6 La répartition du temps de travail

Le graphe qui suit met en évidence :

- En moyenne, plus de temps consacré à la mission d'évaluation, inspection et contrôle, mission qui représente au moins de 25 à 50% du temps de travail pour 77% des inspecteurs territoriaux et au moins de 50 à 75% de leur temps de travail pour 27% d'entre eux ;
- A l'inverse, les inspecteurs territoriaux semblent consacrer moins de temps à la mission d'expertise puisque 19% d'entre eux ont déclaré y consacrer au mieux 10% de leur temps et que seuls 37% y consacrent au moins de 25 à 50% de leurs temps.

L'analyse selon le profil IA/IEN montre que les Inspecteurs de l'Education Nationale consacrent plus de temps à la mission d'évaluation que les Inspecteurs d'Académie (19% contre 8%).

**"Pour les 4 missions prioritaires dévolues à votre métier, comment se répartit votre temps de travail ?"**



Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

#### Résultats cumulés

	Evaluation, inspection et contrôle	Impulsion	Expertise	Animation et formation	Autres missions
90% et plus	1%	4%	1%	-	-
De 75% à 90%	4%	6%	4%	2%	1%
De 50% à 75%	27%	15%	12%	10%	9%
De 25% à 50%	77%	44%	37%	47%	17%
De 10% à 25%	94%	88%	77%	91%	43%
De 1% à 10%	97%	97%	95%	98%	70%
Aucun temps consacré	98%	97%	96%	98%	76%
Ne sait pas	100%	100%	100%	100%	100%

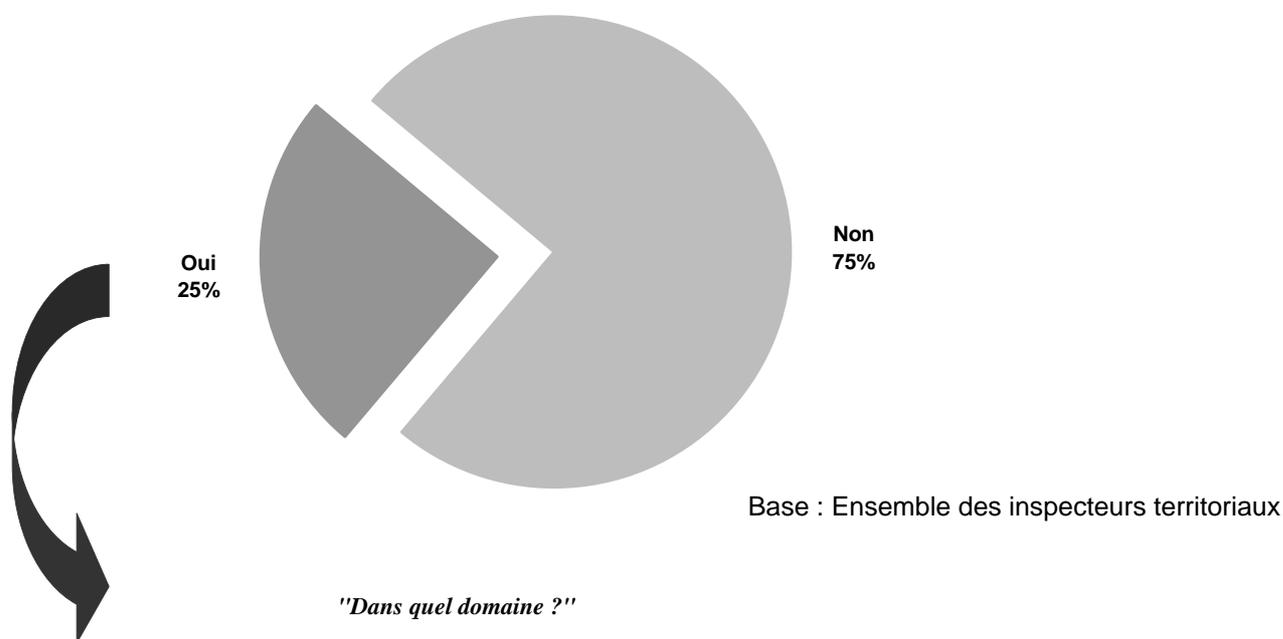
Mode de lecture : Pour 77% des inspecteurs territoriaux, la mission d'évaluation, inspection et contrôle représente au moins de 25 à 50% de leur temps de travail.

### V.3.7 Le suivi d'une session de formation continue depuis la sortie de l'E.S.E.N.

Un quart des inspecteurs territoriaux interrogés a déclaré avoir suivi une session de formation continue depuis leur sortie de l'E.S.E.N., cette proportion ne variant que peu selon le profil I.A. (23%) ou I.E.N. (26% sur l'ensemble, 23% pour ceux du 1<sup>er</sup> degré et 29% pour ceux du 2<sup>nd</sup> degré).

Les domaines de formation sont multiples, avec 15% des inspecteurs territoriaux concernés ayant suivi une formation de Conseiller Technique I.A., 13% une formation dans les TICE, 10% une formation dans le domaine du handicap, 10% une formation sur le socle commun, etc.

**"Avez-vous déjà suivi une session de formation continue depuis votre sortie de l'E.S.E.N. ?"**



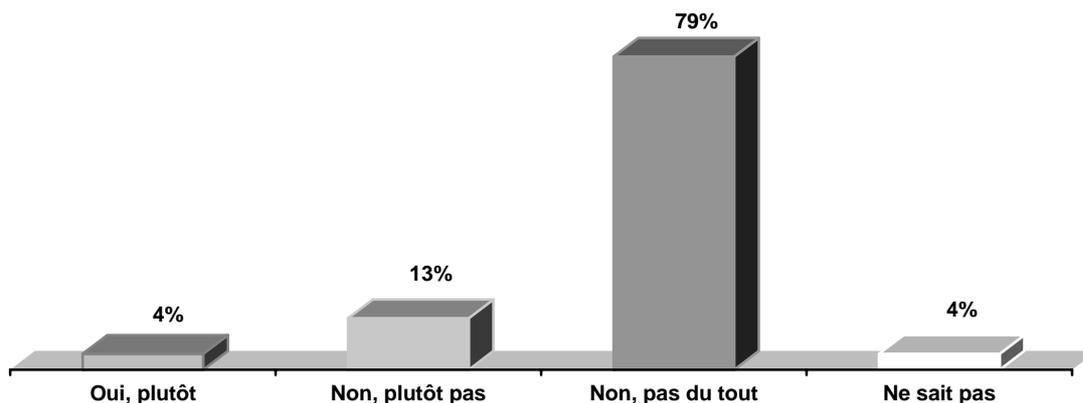
**- QUESTION OUVERTE RECODEE A POSTERIORI -**

- Conseiller Technique IA..... 15%
- TICE ..... 13%
- Handicap / ASH..... 10%
- Socle commun..... 10%
- Education prioritaire ..... 6%
- Formation continue..... 6%
- Insertion / Jeunes en difficulté..... 6%
- Environnement ..... 4%
- Formation juridique..... 4%
- Autre ..... 29%

## V.4 AU FINAL, UN METIER TRES APPRECIE

Finalement, neuf Inspecteurs sur dix ne regrettent pas d'avoir changé de métier, dont huit sur dix qui ne regrettent "Pas du tout". Cette large satisfaction est partagée aussi bien par les Inspecteurs d'Académie que par les Inspecteurs de l'Education Nationale, quel que soit leur degré.

### "Regrettez-vous d'avoir changé de métier ?"

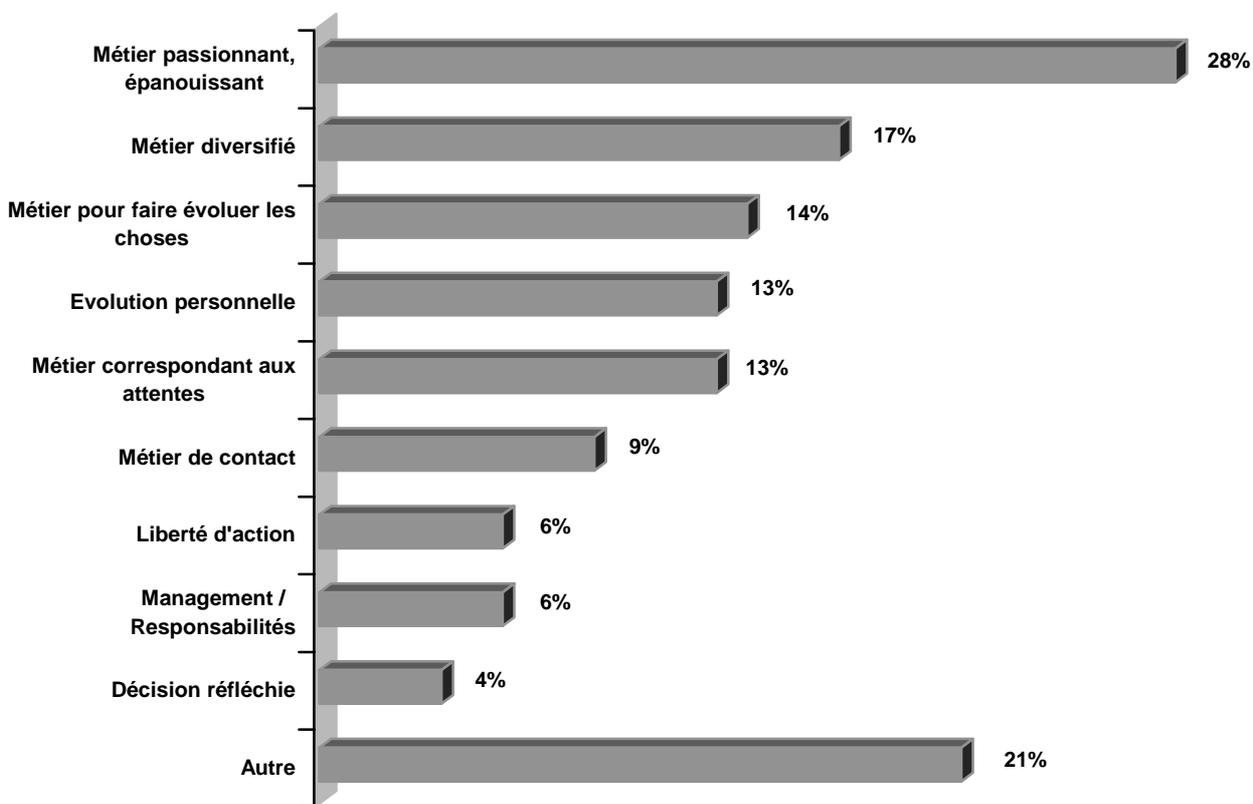


Base : Ensemble des inspecteurs territoriaux

### "Pourquoi ?"

#### ZOOM sur les inspecteurs ne regrettant PAS DU TOUT d'avoir changé de métier :

#### - REPONSES SPONTANEEES RECODEES A POSTERIORI -



Inspecteurs ne regrettant PAS DU TOUT d'avoir changé de métier

Etant donné le faible nombre d'inspecteurs regrettant d'avoir changé de métier (seulement 4% de l'ensemble des inspecteurs territoriaux), les raisons de ces regrets sont présentées exhaustivement :

**- Pourquoi certains anciens stagiaires regrettent d'avoir changé de métier ? -**

- "A cause de la charge de travail très lourde. Le fait de ne pas pouvoir approfondir, pas de temps pour cela." (IA - IPR - Femme - 53 ans)*
- "A certains moments, à cause du carcan administratif qui fait que l'on pense ne pas servir à grand chose." (IEN - ET - Femme - 53 ans)*
- "Eloignement du terrain, de la classe et des élèves." (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)*
- "Je n'avais pas mesure du poids des tâches." (IEN - 1er degré - Femme - 44 ans)*
- "Le manque de contact avec les élèves, un aspect de la construction que l'on n'a plus." (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)*
- "Lien entre son âge et les nombreuses heures de travail." (IEN - IO - Femme - 57 ans)*
- "Manque de temps libre." (IEN - IO - Femme - 54 ans)*

Quant aux 13% qui ne regrettent "Plutôt pas" d'avoir changé de métier, les raisons avancées restent majoritairement positives :

**- Pourquoi les anciens stagiaires ne regrettent PLUTOT PAS d'avoir changé de métier ? -**

- "Permet la réalisation d'une professionnalité." - (IEN - IO - Femme)*
- "Parce que cela correspond bien à une maturation professionnelle et personnelle et que le lien éducatif avec les élèves est maintenu grâce à l'action de formation donnée auprès des enseignants ceci mené en concertation avec les corps d'inspection et les chefs d'établissement." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)*
- "Car j'avais envie de bouger, d'un renouveau professionnel. J'ai été tutrice ESEN c'est peut-être ce qui m'a motivée." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)*
- "Beau métier." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)*
- "C'est un changement positif." - (IA - IPR - Homme - 46 ans)*
- "Bonne évolution personnelle." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*
- "Car j'ai appris des choses nouvelles et parce que j'ai l'impression de pouvoir faire évoluer les choses." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)*
- "Car je me sens bien où je suis." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)*
- "C'est un aboutissement professionnel." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)*
- "Satisfait de mon évolution professionnelle." - (IEN - ET - Homme - 40 ans)*
- "J'ai l'impression et la volonté de faire bouger les choses pour les améliorer." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)*
- "Satisfaite de mes fonctions actuellement." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)*
- "Progression qui me satisfait bien, les différents niveaux de la pratique d'un métier, responsabilité d'IEN, autonomie sur un territoire." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)*
- "Car le métier correspond à mes attentes." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)*
- "Il y a une notion d'aide aux enseignants que l'on respecte." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)*

Certains, peu nombreux, émettent néanmoins quelques critiques ou sources d'insatisfaction :

**- Quelques éléments d'insatisfaction des anciens stagiaires ne regrettant  
PLUTOT PAS d'avoir changé de métier -**

- "Car j'ai voulu ce changement et j'accepte les nouvelles contraintes, mais la multiplicité des tâches reste difficile à supporter." (IA - IPR - Femme - 57 ans)*
- "Ce métier est très intéressant mais mes conditions familiales sont déstabilisées (éloignement de ma famille depuis 3 ans)." - (IEN - ET - Femme - 46 ans)*
- "Certaines journées particulièrement difficiles m'interrogent sur mon choix. D'autres très positives m'enrichissent beaucoup. Des fluctuations dans l'appréciation du métier en fonction des missions, des résultats." (IA - IPR - Femme - 51 ans)*
- "La charge de travail multiacadémie est écrasante." (IA - IPR - Femme - 53 ans)*
- "Le métier est plus ouvert, la fonction en soi paraît intéressante, j'ai de fortes réserves sur les conditions réelles d'exercice." (IA - IPR - Homme - 39 ans)*
- "Les conditions matérielles sont décevantes et les conditions de travail en groupe d'inspecteurs (collège)." (IEN - ET - Homme - 47 ans)*
- "Métier chronophage et demande d'instaurer des priorités et de protéger des instants de vie privée. Mais par ailleurs métier intéressant, nécessite une excellente santé et peu de charge de famille." (IA - IPR - Femme - 55 ans)*

Comme nous l'avons vu, une forte majorité des inspecteurs ne regrette "Pas du tout" d'avoir changé de métier. Les réponses de ceux-ci ont été recodées a posteriori, cette recodification ayant permis de faire ressortir plusieurs grands thèmes qui sont présentés à suivre avec des verbatims les illustrant. Ces verbatims ne sont pas exhaustifs, leur intégralité faisant l'objet d'un rapport annexe.

**- Pourquoi les anciens stagiaires ne regrettent PAS DU TOUT d'avoir changé de métier ? -**

♦ **Le fait d'exercer un métier passionnant, épanouissant, que les inspecteurs ont plaisir à exercer**

- "J'y trouve un épanouissement que je n'avais pas prévu. J'apprécie la variété des tâches et les contacts." (IA - IPR - Femme - 49 ans)*
- "J'y trouve accomplissement professionnel et correspond à l'image que j'ai de faire des formations et d'animer en circonscription et formation continue." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*
- "Un métier superbe, métier de responsabilité, un métier d'interface." (IA - IPR - Femme - 50 ans)*
- "C'est un métier passionnant et varié qui correspond à ce que je souhaitais." (IEN - ET - Femme - 47 ans)*
- "Je m'épanouie dans mes fonctions (exigeantes) mais fonctions qui obligent à une grande rigueur et travail. Et en ce sens, je suis contente d'y arriver." (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)*
- "Car je fais un métier passionnant." (IA - IPR - Homme - 43 ans)*
- "Car je suis toujours très heureux de faire ce que je fais. Je me trouve aussi bien dans ce métier que dans le précédent." (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)*
- "C'est constructif, je prends plaisir à faire cela." (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)*
- "Enrichissement professionnel et personnel." (IA - IPR - Femme - 54 ans)*
- "Il est très enrichissant et je suis heureux dans mon métier." (IA - IPR - Homme - 57 ans)*
- "J'aime mon métier et je m'épanouie beaucoup dans ce domaine." (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)*
- "Parce que je m'épanouis pleinement dans les priorités de mes missions : impulsion, accompagnement des enseignants, mise en place des projets." (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)*
- "Professionnellement je n'ai jamais été aussi heureuse." (IA - IPR - Femme - 48 ans)*

♦ **Un métier très diversifié**

- "Métier riche et varié, qui correspond à ce que je souhaitais." (IA - IPR - Homme - 45 ans)*  
*"C'est un métier intéressant avec des tâches diverses qui permet de rencontrer de nombreuses personnes aux métiers différents et dans des situations différentes." (IEN - EG - Homme - 42 ans)*  
*"Car j'aime la variété et je me suis engagé dans une nouvelle fonction en évaluant au préalable des aspects positifs et négatifs." (IA - IPR - Femme - 55 ans)*  
*"Cela correspond à la diversité d'activité que je voulais." (IA - IPR - Homme - 38 ans)*  
*"C'est un métier qui couvre tout." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)*  
*"C'est un métier qui demande beaucoup de disponibilité mais la diversité des activités le rend professionnellement et personnellement enrichissant." (IEN - ET - Homme - 44 ans)*  
*"Je ne me pose pas la question, c'est très riche et très diversifié." (IEN - ET - Femme - 42 ans)*  
*"Métier intéressant par la richesse et la variété des missions à accomplir." (IEN - ET - Femme - 53 ans)*  
*"Métier très diversifié qui offre la possibilité d'explorer de nombreux domaines." (IA - IPR - Femme - 47 ans)*  
*"Je découvre un métier très riche, avec missions très variées et permet de rencontrer des personnes différentes." (IEN - ET - Femme - 48 ans)*

♦ **Un métier utile, qui permet de faire évoluer les choses**

- "Car celui-ci correspond mieux à mes attentes et à ma volonté de faire évoluer le système au service des élèves." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*  
*"Capacité réelle à faire évoluer le système à partir de la position d'inspecteur." (IA - IPR - Homme - 48 ans)*  
*"Car je participe à agir sur le levier qui fait évoluer les pratiques et les moyens de mettre en œuvre les changements nécessaires." (IEN - IO - Homme - 46 ans)*  
*"Car je trouve des points d'appui dans mon expérience professionnelle antérieure. Le sentiment d'aider les professeurs à faire évoluer leur pratique." (IA - IPR - Femme - 56 ans)*  
*"Car je trouve que les missions d'encadrement, de formation et d'évaluation peuvent faire changer les pratiques et mettre en œuvre une politique académique, le garant du service au public." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*  
*"C'est un aboutissement pour faire encore plus bouger les choses." (IA - IPR - Femme - 42 ans)*  
*"Cela correspond parfaitement à mes attentes. Faire avancer les choses dans la mesure de mes possibilités." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)*  
*"Métier riche d'activités et qui correspond à mes aspirations et à l'idée que je m'en faisais. Impression d'être utile aux enseignants et aux élèves." (IA - IPR - Femme - 46 ans)*  
*"Car c'est ma mission. J'aime ce que je fais. Le management et le changement pour l'amélioration des méthodes." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

♦ **Une évolution personnelle, une finalité de carrière**

- "C'est dans la continuité de mon travail antérieur. Les professeurs ont besoin de reconnaissance et de cohérence." (IA - IPR - Homme - 53 ans)*  
*"Cela correspond à la finalité de ma carrière." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)*  
*"Cela m'a relancé comme un deuxième souffle à la fois professionnel et privé et je ne me voyais pas exercer mon métier de professeur encore 15 ans, je voulais évoluer et passer à autre chose." (IA - IPR - Femme - 53 ans)*  
*"C'est dans la continuité du précédent." (IA - IPR - Homme - 58 ans)*  
*"C'est une évolution normale et un établissement professionnel mais j'y mets néanmoins un bémol important dû à l'éloignement de ma famille. Je suis tout seul à Amiens et le reste de ma famille à Paris." (IA - IPR - Homme - 49 ans)*  
*"C'est une fonction qui répond à mes aspirations professionnelles." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)*  
*"C'était mon but et j'en suis satisfait." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)*  
*"Démarche logique de carrière." (IA - IPR - Homme - 54 ans)*  
*"Evolution normale de reconnaissance des compétences dans le travail." (IEN - EG - Femme - 53 ans)*  
*"Ce métier correspond à ce que je voulais faire. Evolution de carrière souhaitée et préparée." (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)*

♦ **Un métier correspondant aux attentes initiales des inspecteurs**

- "Le métier est à peu près conforme aux représentations que je m'en faisais. J'exerce dans de bonnes conditions."  
(IEN - ET - Homme - 52 ans)
- "Ce métier correspond à ce que je voulais faire. Evolution de carrière souhaitée et préparée." (IEN - 1er degré -  
Femme - 51 ans)
- "Cela correspond parfaitement à mes attentes. Faire avancer les choses dans la mesure de mes possibilités." (IEN  
- 1er degré - Homme - 46 ans)
- "Métier riche d'activités et qui correspond à mes aspirations et à l'idée que je m'en faisais. Impression d'être utile  
aux enseignants et aux élèves." (IA - IPR - Femme - 46 ans)
- "Car les motivations étaient claires, la représentation du métier était conforme à la réalité." (IEN - 1er degré -  
Homme - 33 ans)
- "Cela correspond exactement à ce que j'avais envie de faire." (IEN - ET - Femme - 52 ans)
- "Je savais ce que c'était ce métier ayant côtoyé beaucoup d'inspecteurs." (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "Je savais en préparant le concours ce qui m'attendait." (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "Je suis dans le rôle que j'imaginai." (IEN - ET - Homme - 41 ans)
- "Parce qu'il correspond parfaitement à la représentation que j'avais, en mieux." (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)

D'autres thèmes ont également abordés mais avec des taux de citation moindres :

♦ **Un métier de contact**

- "Car je trouve de l'intérêt dans ce métier, je peux m'y investir. J'apprécie beaucoup la relation avec les professeurs,  
ces relations sont constructives. J'apprécie le travail avec mes collègues. J'apprécie aussi la variété même si elle  
constitue une difficulté." (IA - IPR - Femme - 50 ans)
- "C'est un métier qui est d'une grande richesse, métier de contact, il faut donner envie aux gens de mettre en œuvre  
par rapport à la pédagogie tout cela pour la réussite de l'enfant. Démarche d'accompagnement." (IEN - 1er degré -  
Femme - 50 ans)
- "Beaucoup de contacts et prendre des initiatives sont intéressantes." (IEN - ET - Femme - 55 ans)
- "Car gérer les difficultés des professeurs, des adultes est aussi intéressant que le contact avec les élèves. Très  
bon contact avec les adultes, variété des tâches. J'aime bien les responsabilités. Travail avec des collègues  
compétents et les chefs d'établissement." (IA - IPR - Femme - 41 ans)
- "Parce que les élèves me manquent, j'ai trouvé avec les enseignants un autre épanouissement professionnel."  
(IEN - EG - Femme - 33 ans)

♦ **Un métier offrant une grande liberté d'action et de prise d'initiatives**

- "La part d'initiatives qui nous est laissée. L'envie de faire aboutir les projets. Ouverture de la formation est un  
élément de satisfaction." (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "Métier de plus grande liberté, beaucoup plus prenant en temps. Pas de routine, changement d'activités de façon  
fréquente. Je perçois moins de pic de stress comme j'ai pu en connaître avec certaines classes." (IA - IPR -  
Homme - 56 ans)
- "Liberté d'initiatives dans le cadre réglementaire." (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Beaucoup de contacts et prendre des initiatives sont intéressantes" (IEN - ET - Femme - 55 ans)
- "Il correspond à ce que je voulais faire, et je me trouve bien dans cette nouvelle responsabilité avec une certaine  
autonomie." (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Au niveau des langues vivantes, j'ai vraiment envie de faire évoluer ce métier et on m'en laisse la possibilité." (IEN  
- EG - Femme - 38 ans)

♦ **Un métier de management, de responsabilités**

*"Car c'est ma mission. J'aime ce que je fais. Le management et le changement pour l'amélioration des méthodes."  
(IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

*"Management, encadrement, pour aider, et diversité de notre système éducatif. Impliqué dans de multiples tâches."  
(IA - IPR - Homme - 50 ans)*

*"Correspond à mon désir de prendre des responsabilités." (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)*

*"Le fait d'avoir plus de responsabilités me permet d'agir davantage sur le résultat des élèves, je place toujours mes compétences au service des élèves." (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)*

*"Parce que la prise de responsabilité est importante, je suis conduit à animer plusieurs équipes : l'équipe de circonscription, équipe de travail avec plusieurs élus, l'équipe de recherche en sciences." (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)*

*"Pour la variété de ce qu'il propose. Pour la responsabilité d'encadrement qui peut faire évoluer certaines choses. Pour la richesse des rencontres." (IA - IPR - Femme - 47 ans)*

*"Un métier superbe, métier de responsabilité, un métier d'interface." (IA - IPR - Femme - 50 ans)*

♦ **Une décision mûrement réfléchie**

*"Cela était très pensé de ma part. Action plus large dans ma profession." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*

*"J'ai fait ce choix-là mûrement réfléchi, je me dois de me donner les moyens de réussir." (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)*

*"J'avais beaucoup réfléchi avant." (IA - IPR - Homme - 54 ans)*

*"Je réponds à un projet professionnel décidé après réflexion." (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)*

*"Ma décision de devenir IEN a été très précisément arrêtée, motivée." (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)*

*"Car j'aime la variété et je me suis engagé dans une nouvelle fonction en évaluant au préalable des aspects positifs et négatifs." (IA - IPR - Femme - 55 ans)*



- *Rapport de verbatims* -



## - SOMMAIRE -

<b>I</b>	<b>VOLET "EMPLOYEURS" .....</b>	<b>129</b>
I.1	ADEQUATION DES COMPETENCES ET CAPACITES DES INSPECTEURS TERRITORIAUX RECEMMENT FORMES (Q03) .....	129
I.2	DOMAINES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION (Q07).....	130
I.3	COMMENTAIRES ET REMARQUES COMPLEMENTAIRES (Q10).....	133
<b>II</b>	<b>VOLET "ANCIENS ELEVES" .....</b>	<b>135</b>
II.1	PRINCIPALES ACTIVITES A REALISER (Q05).....	135
II.2	DIFFICULTES ACTUELLES A EXERCER (Q13) .....	142
II.3	SUIVI D'UNE SESSION DE FORMATION CONTINUE (Q18).....	143
II.4	LA TITULARISATION DES STAGIAIRES (Q27).....	144
II.5	EVOLUTION DE LA PERCEPTION DU METIER (Q29) .....	146
II.6	POINTS D'AMELIORATION SUGGERES CONCERNANT LA FORMATION (Q32) .....	149
II.7	LES MARGES DE LIBERTE (Q42) .....	156
II.8	LES MISSIONS PRIORITAIRES PRIVILEGIEES (Q44) .....	162
II.9	REGRET OU NON D'AVOIR CHANGE DE METIER (Q52).....	168



## VI VOLET "EMPLOYEURS"

---

### I.3 ADEQUATION DES COMPETENCES ET CAPACITES DES INSPECTEURS TERRITORIAUX RECEMMENT FORMES (Q03)

*"Les compétences et capacités que vous avez constatées chez les inspecteurs territoriaux récemment formés répondent-elles, en général, à celles que vous attendez ?"*

*SI NON : Quelles sont les compétences ou capacités que vous attendez et que vous n'avez pas trouvées parmi les inspecteurs récemment formés ?*

"Il y a un gros déficit sur le management. La LOLF exige des managers. On passe de la culture des managers à la culture des résultats. Quand ils sortent sur le terrain, ils ne savent pas entrer de plein pied dans cette culture. Qui dit management dit performance. Déficit sur la formation management." (Inspecteur d'Académie)

"Capacité à prendre place dans une politique globale. Esprit de synthèse et clarté des décisions. Efficacité des dispositions prises." (Inspecteur d'Académie)

"Prise en compte du contexte dans l'exercice de la fonction. Capacité à entrer dans la logique et la rhétorique de l'autre. Capacité de négociation, d'écoute. Négocier en argumentant, apprendre à ne pas appliquer les textes stricto sensu. Il y a un réel déficit de culture philosophique et juridique chez les nouveaux inspecteurs." (Inspecteur d'Académie)

#### **I.4 DOMAINES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION (Q07)**

*"Au regard de ces constats, quel sont les domaines sur lesquels l'E.S.E.N. devrait particulièrement insister en formation initiale ?"*

- "Nécessaire évolution sur les notes d'inspections. La logique de performance du socle commun, la connaissance de la loi d'orientation CLOLS." (Recteur)
- "La connaissance du système éducatif et l'éthique professionnelle. Le travail collectif, le travail en partenariat et l'ouverture internationale." (Recteur)
- "Compétence didactique dans l'ensemble des matières enseignées dans le 1er degré. GRH : évolution formative des maîtres articulée sur les propositions de formation. Compétence de négociation avec les partenaires." (Inspecteur d'Académie)
- "Travail en groupe dans son établissement (transversalité). Rapprochement avec les soucis des académies." (Recteur)
- "Positionnement institutionnel." (Inspecteur d'Académie)
- "L'ESEN forme bien les inspecteurs. Il pourrait y avoir un approfondissement dans le domaine juridique." (Inspecteur d'Académie)
- "Le travail à l'équipe. Tout ce qui porte à l'évaluation. L'éthique de l'encadrement." (Recteur)
- "Appréhender la dimension politique et stratégique des fonctions." (Inspecteur d'Académie)
- "Pour les inspecteurs territoriaux : conseil à l'autorité décisionnelle. Pour certains : gestion des dossiers au niveau synthèse. Une formation plus efficace en comptabilité et finance." (Recteur)
- "La place de l'inspecteur de circonscription dans la politique inter ministérielle" (Inspecteur d'Académie)
- "Capacités d'actions transversales. Travail en partenariat (très important)" (Inspecteur d'Académie)
- "Sur le conseil à l'autorité décisionnelle tout ceci étant lié à la gestion de dossiers. Former les nouveaux inspecteurs à une langue explicite, simple et intelligible à tous (parents et élus)." (Inspecteur d'Académie)
- "Management et animation d'équipe. Conduite de projets." (Inspecteur d'Académie)
- "La connaissance du second degré (les formations et les programmes) de façon à faciliter les liaisons école-collège." (Inspecteur d'Académie)
- "Déficit de connaissances de la part des IEN. Méconnaissance de l'organisation du service de l'Etat. Informer les IEN de l'Etat Economique et Humain de la circonscription dans laquelle ils sont nommés. Et faire une recherche avant son affectation." (Recteur)
- "Sur l'analyse des enjeux de situation, le positionnement hiérarchique. Connaissance de l'évolution du système éducatif. Effort de rédaction, notes de synthèse et rapports." (Inspecteur d'Académie)
- "Les études de cas de terrain. Trop de théorie pas assez d'exemples réels. On devrait leur dire plus précieusement ce qu'est un fonctionnaire d'Autorité : positionnement par rapport à leur équipe de circonscription et leurs administrés." (Inspecteur d'Académie)
- "Davantage de formations sur l'institution et plus de formations dans le domaine réglementaire." (Recteur)
- "Le droit administratif. Gestion des conflits." (Inspecteur d'Académie)
- "Un pilotage par les résultats : savoir croiser les indicateurs, les faire partager et les faire évoluer. Management du personnel et des équipes, former les cadres à la gestion GEPEC. Personnel à encourager." (Inspecteur d'Académie)
- "L'évaluation des enseignants, les enjeux et le rôle de l'évaluation, l'équilibre entre l'évaluation normative et formative. L'innovation pédagogique : encourager et accompagner les démarches d'innovation, l'équilibre de la norme et de l'expérimentation. Le rôle des inspecteurs par rapport à l'autonomie pédagogique des établissements scolaires." (Recteur)
- "Capacité à entendre, communiquer, écouter. Sur 2 axes préalables à la synthèse. Fixer les axes de travail : accompagner les personnels enseignants." (Inspecteur d'Académie)
- "La position institutionnelle. Le pilotage par objectif et l'évaluation." (Inspecteur d'Académie)
- "Nécessité d'aller au-delà de son champ disciplinaire, regard global et ouvert sur l'établissement pas seulement sur sa discipline." (Recteur)
- "Responsabilité du cadre. Du personnel d'encadrement. Adaptation et scolarisation des handicapés. Connaissance de l'enseignement du second degré." (Inspecteur d'Académie)
- "La compréhension et l'acceptation de faire partie d'un ensemble avec ses contraintes. Certaines formations de l'ESEN sont trop axées sur l'expertise individuelle, sur les notions de corps d'inspection et les notions de collectif." (Inspecteur d'Académie)"
- "Le pilotage de l'action pédagogique, la formation des équipes. Le conseil à l'autorité décisionnelle." (Recteur)
- "Utilisation des évaluations nationales à des fins pédagogiques. Objectif : analyse des pratiques professionnelles. Croisement d'expériences des titulaires TEI et inspecteurs académiques opérant sur des territoires divers. Meilleure prise en compte de la ruralité, socle commun." (Inspecteur d'Académie)

- "Donner une vision académique des enjeux. Former à la conduite de projet, au-delà des champs disciplinaires bien maîtrisés. Mieux intégrer les dimensions administratives, financières et pédagogiques dans le cadre de la LOLF." (Recteur)
- "L'aspect communication et relationnel. La présentation des politiques inter ministérielles qui ont pour conséquence le fonctionnement des autres services de l'Etat." (Inspecteur d'Académie)
- "Structure managériale de l'Education Nationale. Les dangers politiques de l'encadrement de qualité." (Inspecteur d'Académie)
- "Insister sur le positionnement des IPR par rapport à l'autorité académique dans sa globalité. Insister sur une approche pluridisciplinaire des établissements. Meilleure approche des problématiques de projets d'établissement et de contrats d'objectifs." (Recteur)
- "Un domaine doit être traité plus spécialement : apprendre à travailler avec les autres en transversalité. A les rendre capables de prendre des initiatives en ce domaine." (Inspecteur d'Académie)
- "Communication sur l'action menée, le pilotage, le management. Gestion des conflits." (Inspecteur d'Académie)
- "Evaluation, performance, interdisciplinarité et vision globale." (Recteur)
- "Elargir la culture d'encadrement aux fonctions juridiques et financières, à la LOG et aux principes généraux du droit administratif." (Inspecteur d'Académie)
- "Manque d'exercice et complexité de la situation." (Inspecteur d'Académie)
- "Le travail avec des partenaires externes. Evaluation et contrôle. Prise d'initiative, de responsabilité, de décision. Vraiment une formation qui les ouvre sur les autres services de l'Etat." (Recteur)
- "Travailler plus sur l'aspect juridique, travailler plus sur le pilotage par la performance (la LOLF). Dans la perspective de la mise en œuvre du socle commun, travailler davantage sur la connaissance du système éducatif." (Inspecteur d'Académie)
- "Un positionnement institutionnel sans ambiguïté, les corps d'inspection sont majoritairement issus des corps d'enseignants et ils n'ont pas spontanément l'idée de leur positionnement quand ils sont inspecteurs. Une préparation suffisante aux fonctions de nature transversale (et non disciplinaire) qui peuvent leur être confiées, alors même qu'elles prennent une importance grandissante." (Recteur)
- "Apprendre à écouter les usagers (parent d'élèves, élèves...). Apprendre l'humilité aux élèves (ne pas se prendre pour un petit chef). Apprendre à organiser le travail des autres (l'équipe) en mettant en valeur les compétences de chacun. Apprendre à dire non sans mépris mais avec lucidité." (Inspecteur d'Académie)
- "Insister sur la technicité d'inspecteur. Les former à une meilleure connaissance des contraintes budgétaires et en particulier à une meilleure connaissance sur la mise en place de loi organique et sur la loi des finances." (Inspecteur d'Académie)
- "Analyse de pratique professionnelle. Apprendre à gérer des conflits en situation de crise. Apprendre à travailler en inter-circonscription (IEN trop solitaire). Partager des compétences lors des animations pédagogiques." (Inspecteur d'Académie)
- "Initiation à la démarche de performance, c'est capital. Ce qu'ils font est trop classique, trop académique, il faudrait entrer dans un pragmatisme plus prononcé, pour professionnaliser. Trop de cours magistraux. Les connaissances des systèmes internationaux et leur pratique. Faire une formation à la comparaison des systèmes éducatifs au moyen de séjours à l'étranger de longue durée (un an complet). Insister plus sur la formation juridique du système." (Inspecteur d'Académie)
- "Compétences juridiques et en ressources humaines." (Recteur)
- "Insister sur tout ce qui est du domaine du pilotage : il y a un lien à faire entre les différentes missions par exemple, un inspecteur inspecte mais ceci a du lien avec la formation et l'animation." (Inspecteur d'Académie)
- "Bien décomposer le référentiel des compétences en tenant compte de l'alternance. Il aimerait être associé aux suivis des compétences pendant l'année de formation (par exemple, voir et vérifier tous les 3 mois le repère de compétence de chaque stagiaire)." (Inspecteur d'Académie)
- "Pilotage (capacité de fixer des objectifs pertinents). Choisir des stratégies adaptées. Evaluation en fonction des indicateurs et critères choisis et croisés. Communication. Formation juridique (notions de base)." (Inspecteur d'Académie)
- "Qualités d'expertise. Connaissance du système." (Inspecteur d'Académie)
- "En progrès, bien adaptée la formation aux besoins du terrain." (Inspecteur d'Académie)
- "Elaboration d'un plan d'actions prioritaires, pilotage du plan (à la fois les outils disponibles et la méthodologie)." (Recteur)
- "Développer davantage le rôle d'expert dans la relation avec les partenaires. Savoir parler au nom de l'institution et ne pas rester l'exécutant mais être force de propositions." (Inspecteur d'Académie)
- "Formation juridique et économique. Formation philosophique et politique sur l'école de la république et son histoire. Argumentation : apprendre à négocier au sein d'une démocratie." (Inspecteur d'Académie)
- "Connaissance du système éducatif, du cadre réglementaire dans lequel ils vont avoir à agir. Connaissance du fonctionnement des institutions et des différents acteurs des politiques publiques. Maîtrise des procédures de prise de décision et de pilotage. Recherche de l'efficacité entre les moyens mobilisés et les objectifs visés. Qualité de la rédaction. Maîtrise de la langue." (Inspecteur d'Académie)

"Les compétences d'ordre juridique. Les connaissances dans le domaine financier et comptable. La prise d'initiatives, la prise de responsabilités, la capacité à décider." (Inspecteur d'Académie)

"Compétences juridique et financière. Management d'équipes." (Recteur)

"Donner précisément quelles seront les fonctions que l'on attend dans la formation initiale et permettre par cela de favoriser l'accès d'inspecteurs à des domaines de qualité, de compétences pour qu'ils puissent s'adapter plus facilement à la surcharge de travail qu'ils ont sur le terrain." (Recteur)

"L'ESEN se spécialise plutôt sur les questions de fond. Intervention plus haut. Evolution de l'exemple évolutif, pilotage et ses outils. Un peu exhaustif sur les questions de responsabilités. Théorie sur les 4 notions de représentant d'Etat. Dossiers juridiques un peu plus exhaustifs. De les mettre à disposition sous forme de dossiers en ligne, soit sur les équipes académiques." (Inspecteur d'Académie)

"Conscience du cadre juridique et réglementaire. Gestion des ressources humaines (notamment jeunes en disfonctionnement personnel). Maîtrise des écrits professionnels." (Inspecteur d'Académie)

"Faire une formation technique. Développer la capacité à avoir une politique sur le système d'éducatif plus large et à des activités communes." (Recteur)

"L'approche intelligente des situations difficiles avec doigté." (Inspecteur d'Académie)

"Prise en charge de la posture professionnelle au-delà des capacités des uns et des autres. Connaissance plus concrète des contraintes du travail en partenariat." (Inspecteur d'Académie)

"Le positionnement en tant que cadre. Le comportement du cadre du personnel d'encadrement. En second point le management d'équipes. Et en troisième point la prise en compte, dans la formation, des évolutions majeures (pilotage par la performance)." (Inspecteur d'Académie)

"Pour ceux de l'outre-mer, une formation spécifique. Si non natifs, une difficulté de ne pas connaître le milieu. Il leur faudrait une formation de plus d'une journée." (Recteur)

"Accentuer la formation juridique." (Inspecteur d'Académie)

## 1.5 COMMENTAIRES ET REMARQUES COMPLÉMENTAIRES (Q10)

*"Avez-vous quelque chose à ajouter ?"*

"L'ESEN montre la manière dont les inspecteurs pourraient mobiliser les enseignants par pluri disciplinarité." (Recteur)

"Vision systématique, conduite des politiques inter ministérielles. Expertise technique : capacité à mobiliser les indicateurs." (Inspecteur d'Académie)

"Elle se préoccupe de l'encadrement à tous les niveaux." (Inspecteur d'Académie)

"Ne pas trop insister sur l'aspect disciplinaire, mais insister sur les "à-côtés". Bonne connaissance des services de l'Etat et bonne connaissance de l'économie locale où ils sont affectés." (Recteur)

"L'informatique a pris trop de place et ne peut remplacer la gestion humaine. On pense que toutes les réponses se trouvent dans les beaux tableaux informatiques." (Inspecteur d'Académie)

"Le regard institutionnel du recteur sur la stagiaire 1ère année ne peut être porté de manière construite faute de positionnement de la hiérarchie." (Inspecteur d'Académie)

"Le taux de renouvellement important des inspecteurs nouvellement titularisés ne permet pas suffisamment d'apprécier sur la durée, l'impact de la formation reçue à l'ESEN." (Recteur)

"Problème de la formation des cadres adaptée à ce que l'on veut, à ce que l'on attend." (Inspecteur d'Académie)

"Réorienter l'action de l'ESEN sur les pôles que j'ai cités en Q007. Qu'elle devienne une école professionnelle centrée sur le cœur du métier et sur la performance. Trop d'idéologie." (Inspecteur d'Académie)

"Observation : inefficacité de la formation entre pairs (reproductive négative de fonctionnement). Proposition : renouveler les formateurs associés tous les 3 ans." (Inspecteur d'Académie)

"Les académies sont associées à la mise en œuvre des actions de l'ESEN, ce qui est appréciable." (Recteur)

"La formation devrait être plus centrée sur les valeurs et les règles de fonctionnement du service public, elle devrait aussi s'appliquer à développer le sens des responsabilités, la capacité à prendre une décision et à mettre en place un processus efficace. Il faudrait se débarrasser des références au management d'entreprise qui n'apporte rien. En outre, garantir que tous les personnels d'encadrement devraient savoir rédiger en français de façon impeccable." (Inspecteur d'Académie)

"J'ai constaté beaucoup plus de synergie entre l'ESEN elle-même et l'académie. L'on remarque une volonté de l'ESEN de se mettre au service des académies pour renforcer l'impact de la formation sur les stagiaires. Communication qui s'est bien développée. Documentation (apport documentaire) et formation à distance remplissent de mieux en mieux un rôle dans la formation." (Inspecteur d'Académie)

"L'ESEN ne doit pas hésiter à faire appel à des experts de haut niveau spécialisés dans les questions qui intéressent l'encadrement. Accès aux informations sur tous les documents mis en ligne dans TOUS les ministères." (Recteur)

"Les inspecteurs devraient être recrutés en commission et non pas sur concours pour avoir une vue d'ensemble plus large." (Recteur)

"Sur la Q 005 : Les inspecteurs récemment formés s'adaptent facilement dans les contextes professionnels qui ne représentent pas de difficulté, mais beaucoup plus difficilement dans les contextes complexes, s'ils n'ont pas préalablement d'expérience de "Faisant fonction". J'insiste sur la compétence à acquérir pour passer dans le changement de fonction qui fait que l'inspecteur est un véritable cadre de l'Education Nationale et doit en mesurer toutes les implications en terme de dynamisme et de loyauté." (Inspecteur d'Académie)

"Les cadres supérieurs : le recteur. Je suis arrivé en Guadeloupe innocent, on nous "balance", il y a une technicité que nous ne pouvons intégrer rapidement. Nous avons eu une formation de 3 jours, une journée au CLEMI aurait été indispensable. Une visite de l'ESEN ou du ministère ici ne serait pas inutile. Un recteur doit être techniquement à la hauteur." (Recteur)

"Aider les inspecteurs à devenir des vrais personnels d'encadrement au-delà de leur spécialité." (Recteur)

"Responsabiliser l'encadrement sur la performance. Développer l'expertise technique." (Inspecteur d'Académie)

"Les dirigeants ont su tenir compte des remarques du terrain. Aussi bien des stagiaires que de ceux qui les accueillent." (Inspecteur d'Académie)

"L'ESEN devrait communiquer davantage et mieux faire connaître ses possibilités et ses ressources aux responsables territoriaux. Elle devrait rendre plus effectif le concept de lieu de formation ouvert." (Inspecteur d'Académie)

"Formation un peu trop lourde pour les inspecteurs académiques adjoints." (Inspecteur d'Académie)

"L'ESEN doit particulièrement insister sur la formation globale, la transdisciplinarité. Meilleure connaissance du système éducatif, institutionnel. La délocalisation, le rôle des collectivités territoriales..." (Recteur)

"Avoir une meilleure connaissance du contenu de la formation." (Inspecteur d'Académie)

"J'aimerais que les IA soient davantage tenus au courant par l'ESEN des contenus de formation des stagiaires." (Inspecteur d'Académie)

"Je suis dans l'ignorance totale de la formation pratiquée à l'ESEN. Repérer les compétences de chaque inspecteur stagiaire (positives ou négatives) afin de le conseiller et de le guider dans sa formation et sa future prise de fonction. Prendre un quart d'heure à une demi-heure de dialogue avec eux pour faire le point." (Inspecteur d'Académie)

"Comment est construit le cahier des charges de la formation des inspecteurs, le recteur est-il consulté ? Vision des choses trop à retardement." (Recteur)

"La 1ère question ne s'adresse pas aux recteurs, ce n'est pas lui qui recrute les inspecteurs." (Recteur)

"Mes réponses concernent les IEN 1er degré. Pour les IAPR, c'est le rectorat qui peut mieux répondre." (Inspecteur d'Académie)

"J'ai l'impression qu'ils travaillent en circuit fermé. Peu de place me semble faite aux actions intercatégorielles. Capacité pour les IA-IPR à s'inscrire dans une politique départementale ou bien une politique académique déclinée vers le départemental. Capacité pour les IEN 1er degré et les IEN-ET à l'action conjointe en profondeur avec les chefs d'établissements." (Inspecteur d'Académie)

"Il y a une nécessité d'une articulation plus forte entre l'ESEN et les académies, que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou dans le cadre de la réflexion sur le métier d'inspecteur." (Inspecteur d'Académie)

"Un des gros problèmes de l'ESEN est d'arriver à ce qu'il y ait plus d'échanges. Il faudrait diviser le pays en 4 ou 5 grandes zones et l'ESEN assurerait dans ces différentes zones. Décloisonner les académies en travaillant en zones académiques. Comment arriver à concilier l'encrage à Poitiers, la responsabilité nationale et le service rendu à des académies. Labellisation d'intervenants qui garantirait la qualité par l'ESEN mais être en résidence à l'extérieur." (Recteur)

"Lors de la formation, le personnel formé regrette qu'il n'y ait pas d'échanges intercatégoriels. L'école ne tire pas assez partie de nos connaissances antérieures." (Inspecteur d'Académie)

"L'ESEN devrait développer une plus grande collaboration amenant à une mise en disposition des ressources de l'école aux services des politiques académiques." (Inspecteur d'Académie)

"Contrainte géographique, indisponibilités de cadres. Interventions plus divisées, plus courtes. Avoir un réseau d'experts pour apporter plus à l'académie." (Inspecteur d'Académie)

"L'ESEN compliqué à Poitiers." (Recteur)

"Tant que cette école sera à Poitiers, elle sera handicapée pour faire venir des jeunes formateurs de qualité. Elle est située dans un trou perdu où une fois les cours terminés, il n'y a rien à faire, pas de cinéma, pas de théâtre, pas de lieu de culture nécessaire à la bonne formation d'un inspecteur." (Inspecteur d'Académie)

"On devrait aller plus loin dans l'approche "étude de cas" (simulation réaliste des situations professionnelles). Scénariser les situations vécues. Meilleure subsidiarité : ESEN / encadrement académique / accompagnement terrain." (Inspecteur d'Académie)

"Meilleure prise en compte du terrain." (Inspecteur d'Académie)

"Il faut une participation de l'ESEN sur le terrain, des collègues délégués sur un point spécifique par exemple. Un prolongement de la formation initiale. On approche en même temps les nouveaux nommés et les anciens. Interventions réelles même si que ponctuelles." (Inspecteur d'Académie)

"Nécessité d'individualisation des parcours de formation. Nécessité de rendre possible la place des acteurs académiques dans la formation (celle du correspondant territorial du tuteur de formation et pour les inspecteurs du 1er degré). Développer l'analyse de pratique à partir de situations professionnelles vécues en académie." (Inspecteur d'Académie)

"Une formation plus professionnalisante, en alternance si possible, plus en lien avec le monde du travail." (Inspecteur d'Académie)

## VII VOLET "ANCIENS ELEVES"

### VII.1 PRINCIPALES ACTIVITES A REALISER (Q05)

*"Quelles sont les principales activités que vous avez à réaliser dans l'exercice de votre fonction actuelle?"*

"Organisation des procédures, d'affectation et d'orientation / Suivi des élèves / Animation des services d'orientation / Mise en œuvre de circulaires nationales" - (IEN - IO - Homme - 40 ans)

"Inspection du personnel / Préparation examens concours BAC BTS CPE / Suivi de la formation / Suivi des dossiers (?) / Gestion des ressources humaines" - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Mission inspection / Evaluation / Animation formation GRH / Conseil technique du Recteur" - (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"Anticiper en direction des personnes : former, déléguer, adapter et évaluer / Mesurer les enjeux en direction des structures et dispositifs (mettre en place et expertiser, décider, réguler, évaluer, mutualiser) / En direction des partenaires, collaborer, mettre en place des projets, médiation, conventionner" - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 51 ans)

"Inspection / Formation animation / Aménagement du temps de l'enfant / Gestion des conflits internes et externes / Relation avec les politiques" - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Conseils techniques sur le second degré auprès de l'inspecteur / Gestion des pilotages des dispositifs difficiles pour les classes / Gestion des situations particulièrement difficiles pour les élèves" - (IEN - IO - Homme - 41 ans)

"Inspecter l'ensemble du personnel / Accompagner / Tâches administratives / Gestion administrative d'une circonscription / Management" - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)

"Inspection des personnels / Relais administratif / Animation pédagogique / Traitement des situations problématiques" - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)

"Gestion au niveau départemental des procédures d'orientation et d'affectation / Animation des services d'orientation / Conseil technique de l'inspecteur académique pour le 2nd degré" - (IEN - IO - Femme - 57 ans)

"Animation / Inspection / Relation avec les branches professionnelles / Participation à des groupes de travail académique" - (IEN - ET - Femme - 52 ans)

"Inspection / Gestion des examens / Relations avec le ministère / Accompagnement des établissements" - (IEN - ET - Homme - 42 ans)

"Inspection des personnels / Animation et impulsion des filières / Tout ce qui est relatif à l'organisation et suivi des examens / Harmonisation sur les notes pédagogiques, sur les chefs de travaux / Groupe de travail avec la H.A.L.D.E Plan de formation des titulaires de 1ère et deuxième année / Correspondant d'établissement et de bassin de formation" - (IEN - ET - Femme - 53 ans)

"Vérification des structures de formation continue pour adultes / Vérification de la cohérence des formations continues pour adultes / Formation de tous les acteurs de la formation continue / Inspection des personnels CPIF" - (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)

"Inspection / Animation / Initiation aux projets / Expertise sur la discipline (sciences physiques)" - (IA - IPR - Homme - 52 ans)

"Inspection / Animation / Formation / Certification examens et concours" - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)

"Inspection / Formation circonscription (stages, formation continue, animation pédagogique, formation des titulaires) / Gestion de la carrière des enseignants et conseils / Mise en œuvre des directives du ministère et de l'IA" - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)

"Inspection / Evaluation / Gestion administrative, ressources humaines, carte scolaire. / Formation / Pilotage" - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)

"Inspection / Expertise / Evaluation / Impulsion" - (IEN - ET - Homme - 36 ans)

"Contrôle financier des CFA / Instruction des investissements et réalisation CFA / Inspection, examen, contrôle, évaluation / Certification des investissements / Développement apprentissage public (conseil, animation)" - (IEN - ET - Homme - 52 ans)

"Conduite des audits d'établissement / Gestion de la carrière des enseignants / Organisation des examens" - (IEN - ET - Homme - 35 ans)

"Inspection / Impulsion / Animation / Expertise / Evaluation" - (IEN - 1er degré - Homme - 40 ans)

"Inspection / Pilotage / Chargé de mission / Impulsion" - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)

"Inspection / Animation, formation pédagogique / Impulsion, politique éducative / Administration, gestion du personnel" - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)

"Inspection / Mise en place de la loi du 11 février sur l'handicap / Animation / Impulsion" - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)

"Conseiller technique, auprès de l'IA, sur l'orientation et l'information / Suivi d'évaluation collèges/lycées / Alternance au collège / Mission d'insertion / Expertise analyse / Relations avec des partenaires (Conseil Général, CCI, la Région)" - (IEN - IO - Femme - 57 ans)

"Inspection des personnels / Information et la formation / Mission d'expertise / Chargé administratif / Mission de partenariat" - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"Enseignant / Maître formateur / Conseiller pédagogique" - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)

"Affectation des élèves / Préparation des opérations d'orientation / Suivi des dispositifs / Mise en place MGI / Animation des services d'orientation" - (IEN - IO - Femme)

"Inspection des enseignants / Suivi des examens / Elaboration et pilotage pour des examens / Suivi des examens / Formation et pilotage des enseignants / Animation pédagogique" - (IEN - ET - Homme - 50 ans)

"Inspection / Suivi, conseils auprès des enseignants / Gestion, organisation des examens / Applications dossiers transversaux / Orientation" - (IEN - ET - Femme - 42 ans)

"Inspection / Formation / Impulsion / Expertise / Coordination d'actions (BAPE)" - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)

"Pilotage pédagogique / Organisationnel, relationnel / Inspection des enseignants / Carte scolaire et formation des enseignants" - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"Inspecteur AIS et ASH (1 FF et 2 IEN)" - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)

"Mission d'inspection des personnels du 1er degré / Gestion administrative de circonscription / Animation de formation continue / Pilotage impulsion" - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)

"Tâches d'inspection : 68 enseignants et 20 équipes d'établissement / Animation pédagogique de groupes de professeurs (formation continue) / Examen et concours / Rôle d'expertise pour le recteur (bilan sur les sections et les installations dans l'académie) Expertise / Adaptation scolaire et handicap (ASH) / Scolarisation des sportifs de haut niveau" - (IA - IPR - Homme - 56 ans)

"Les inspections (suivi carrière des enseignants) / Organisation des examens (CCF), prend beaucoup de temps / Mission de conseiller technique auprès de l'IA / Mission nationale sur la rénovation des diplômes, prend beaucoup de temps" - (IEN - ET - Femme - 46 ans)

"Inspection (contrôle et évaluation des personnels enseignants) / Formation des personnels enseignants / Gestion de la carte scolaire / Pilotage d'une circonscription de l'EN du 1er degré / Tâches de management / Relations avec les partenaires divers élus des différentes collectivités territoriales, parents d'élèves, associations..." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"Modifier profondément les conditions de scolarisation des enfants du voyage des quartiers Nord de Toulouse / Structurer et piloter des réseaux d'aides (RASED) / Mise en place systématique des PPRE / Veiller à l'application de la loi du 11 février 2005 concernant la scolarisation des enfants handicapés / Inspection (70 inspecteurs par an)" - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)

"La gestion de conflit / L'inspection / La coordination entre les maires et les écoles / L'aide aux enseignants / Mission départementale : TICE" - (IEN - 1er degré - Homme - 56 ans)

"Inspection / Elaboration langue de formation / Coordination des langues vivantes 1er et second degré / Organisation des examens / Elaboration de sujets d'examens" - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"Formation académie/personnel enseignant / Directeur pédagogie académie de Bordeaux" - (IA - IPR - Homme - 45 ans)

"Expertise auprès des établissements / Formation : corps enseignants / Développement / Inspection = pédagogique" - (IEN - ET - Homme - 39 ans)

"Inspection individuelle des professeurs / BAC : élaboration d'un sujet Baccalauréat / Suivi = commission / Formation continue des enseignants" - (IA - IPR - Homme - 58 ans)

"Mission inspection / Mission examen / Mission juridique de concours" - (IEN - ET - Femme - 55 ans)

"Inspection / Formation / Organisation des examens" - (IA - IPR - Femme - 56 ans)

"Mission d'évaluation (inspection, notation) / Mission d'animation et d'impulsion / Mission de formation (plan formation académique) / Participation aux concours de recrutement / Gestion des dossiers académiques" - (IA - IPR - Femme - 50 ans)

"Evaluation (inspection) / Animation et impulsion / Formation / Expertise / Organisation examens et concours" - (IEN - EG - Homme - 38 ans)

"Inspection / Formation (arts plastiques, cinéma...) / Groupe de réflexion / Responsable d'un B.A.P.E" - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Inspection et évaluation des chefs d'établissement, des documentalistes et CPE / Animation et impulsion formation (responsable politique document académique) / Collaboration avec inspecteurs généraux (membre jury CAPES) / Expertise et conseil (audits de fonctionnement)" - (IA - IPR - Femme - 52 ans)

"Régulation (gestion des conflits) / Inspection / Impulsion (cadre d'action) / Administration" - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)

"40% Inspection (rapport et organisation, animation pédagogique) / 20% conseiller technique inspecteur académie chargé de l'apprentissage / 20% organisation des examens et VAE, élaboration de sujets nationaux / 20% gestion de la filière en tant que matériels et ressources humaines" - (IEN - ET - Homme - 54 ans)

"Inspection en classe professionnelle / Mise en place de CCF en CAP et 3 BAC PRO / Suivi de la formation continue pour les enseignants / Impulsée une nouvelle pédagogie intégrant les TIC / Investissement dans l'EXAO en sciences physiques pour les BAC PRO" - (IEN - EG - Homme - 57 ans)

"Contrôle de l'apprentissage / Inspection des enseignants / Organisation et suivi des examens / Gestion d'une cellule administrative" - (IEN - ET - Femme - 35 ans)

"Inspection / Participation au déroulement des examens / Mission d'expertise / Participation à l'organisation du plan de formation des enseignants" - (IEN - ET - Homme - 42 ans)

"Evaluation, inspection individuelle / Animation pédagogique / Organisation des examens / Formation des enseignants / Formation continue" - (IA - IPR - Homme - 46 ans)

"Mission d'inspection / Mission d'organisation des examens / Expertise pédagogique / Mise en œuvre de nouveaux programmes / Rénovation de diplôme" - (IA - IPR - Homme - 38 ans)

"Inspection / Expertise / Gestion des conflits" - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Inspection / Administration des écoles / Représentation de l'inspecteur sur la circonscription" - (IEN - 1er degré - Homme - 35 ans)

"Inspection / Impulsion pédagogique / Préparation carte scolaire / Pilotage des écoles / Travail de partenariat" - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)

"Responsable d'options / Formatrice" - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Inspection, contrôle de conformité / Expertise (exemple pour jury) / Accompagnement du fonctionnement d'une école, meilleur fonctionnement" - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)

"La gestion d'inspection / Animation et formation (pédagogie, stages, formation continue, accompagnement des débutants) / Coordination de groupes de travail départementaux (sciences, enfants du voyage ou nouveaux arrivés en France) / Mise en œuvre du socle commun / Administratif / rencontres famille, carte scolaire" - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)

"Inspection du personnel / Gestion administrative du personnel / Préparation des cartes scolaires / Animation, formation pédagogique" - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)

"Pilotage des examens et concours / Animation pédagogique / Gestion des ressources humaines (inspections)" - (IA - IPR - Homme - 56 ans)

"Inspection individuelle des enseignants stagiaires titulaires / Mise en place et suivi rénovation CAP, histoire-géo / Inspecteur référent du CFA Chambre des Métiers / Responsable de sujets d'examens (BP-SAVA, BEP) / Responsable national sujet Histoire-Géo" - (IEN - EG - Homme - 47 ans)

"Inspections (suivi personnel) / Animations / Gestion examens et concours" - (IA - IPR - Femme - 41 ans)

"Evaluation (personnels enseignants, audit, PPCP) / Accompagnement (enseignants, équipes d'établissement) / Formation (enseignants, stagiaires) / Mise en œuvre des examens (ponctuels, CCF, VAE) / Evolution de la carte des formations" - (IEN - ET - Homme - 46 ans)

"Inspection individuelle / Conception de sujets / Examens et concours / Animation pédagogique / Animation, mission académique" - (IA - IPR - Homme - 54 ans)

"Inspection / Examens et concours / Animations / impulsions / Participation aux instances rectorales / Gestion des ressources humaines" - (IA - IPR - Femme - 45 ans)

"Inspection / Le conseil aux établissements (audit) / Concours (CRPE) et examens (Brevet Bac) / Missions diverses : PRE / niveau du second degré Développement durable, patrimoine, actions culturelles" - (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"Inspection du personnel / Suivi de la formation continue du personnel / Impulsion disciplinaire individuelle et collective / Suivi des équipements / Suivi des examens (organisation CCF) / Conseiller technique auprès d'un IADSDEN" - (IEN - ET - Homme - 47 ans)

"Inspections, visites, réunions d'équipe / Audit, observations croisées / Formation, élaboration du PAF (choix des conseillers) / Formation du personnel encadrement pédagogique et tuteurs / SEGPA- Ateliers culturels et internationaux / Examens et concours (section européenne) Elaboration de sujet / Conseillère technique " - (IEN - EG - Femme - 53 ans)

"Piloter une circonscription du 1er degré / Veiller à l'application des programmes officiels / Rendre les enseignements efficaces / Conduite de mission sur le département (1er et second degré)" - (IEN - 1er degré - Homme - 47 ans)

"Fonction d'inspecteur d'académie / Procédures d'orientation et d'affectation dans le département / Suivi des projets de DP 3 heures en collège / Suivi des projets PPRE 3 heures en collège / Suivi des projets DP 6 heures en collège / Mission académique sur le schéma national de l'orientation et d'insertion / Suivi des projets des innovations et des expérimentations" - (IEN - IO - Femme - 54 ans)

"Piloter / Manager / Former / Accompagner / Inspecter" - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)

"Activité de contrôle / Activité d'expertise / Activité de conseil / Contribution à l'élaboration des plans de formations / Activité de GRH" - (IA - IPR - Femme - 54 ans)

"Inspection / Animations formations / Suivi de dossiers disciplinaires / Mise en œuvre des examens / Partenariats" - (IA - IPR - Femme - 46 ans)

"Inspection des professeurs / Mission collège / Animation de l'académie (journée de formation) / Gestion et animation du groupe de personnes ressources / Pilote d'un groupe PTA (Plan de Travail Académique)" - (IA - IPR - Homme - 54 ans)

"Fonction d'inspection des personnels / Animation de la circonscription / Remontée d'informations auprès de l'inspecteur d'académie / Mission de pilotage en cohérence avec les objectifs du recteur / Relations avec les partenaires et élus" - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)

"Inspection / Organisation et suivi de la formation continue / Organisation et suivi du site disciplinaire / Suivi de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel / Impulsion des nouvelles dispositions règlementaires / Examens" - (IA - IPR - Femme - 56 ans)

"Inspection / Animation, coordination de la formation continue / Suivi de la formation initiale / Suivi DEL (sections oraux) / Site académique TIS" - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"Inspection du personnel / Organisation et suivi des examens / Mission d'aide à l'inspection générale" - (IA - IPR - Homme - 50 ans)

"Inspection / Liaison avec les trav. académiques / Impulsion pédagogique de la discipline" - (IA - IPR - Homme - 58 ans)

"Rencontrer des professeurs / Gestion des examens et concours / Ecriture de programmes / Evolution de la discipline" - (IA - IPR - Homme - 51 ans)

"Inspection / Examens (gestion, élaboration des sujets) / Formation continue et initiale enseignants / Travail administratif / Missions nationales" - (IEN - EG - Femme - 33 ans)

"Relations humaines / Prises de contact / Inspections / Courrier / Réunions" - (IA - IPR - Homme - 39 ans)

"Inspection / Mise en œuvre de la politique académique et nationale / Réforme du CAP, nouvelles classes de 3ième, éducation à la citoyenneté / Examens" - (IEN - EG - Homme - 42 ans)

"Inspection / Mise en œuvre de projets / Expertises pédagogiques et disciplinaires / Vie administrative de la circonscription / Modérateur de conflits" - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)

"Inspection des personnels / Impulsion (coordination de différents projets) / Mission départementale (mission science) / Formation en stages" - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)

"Evaluation / Formation / Impulsion / Animation / Expertise / Mission départementale" - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)

"Impulsion animation / Mission d'expertise / Formation / Pilotage d'un territoire / Suivi du SEGPA" - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"Evaluation des personnes et dispositif / Missions, animations, formations / Pilotage et management de projets" - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)

"Mission d'inspection / Mission de formation / Expertise / Relations avec les partenaires / Gestion" - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)

"Inspection / Formation / Animation de groupe / Répartition des charges / Examen brevet coordination d'organisation" - (IA - IPR - Homme - 54 ans)

"Inspection / Gestion ressources humaines / Pilotage académique / Gestion européen en ma discipline / Examens et concours" - (IA - IPR - Homme - 38 ans)

"Inspection individuelle des professeurs / Action de formation / Accompagnement des dispositifs / Participation à des jury de concours / Accompagnement d'examens" - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Inspection des professeurs / Organisation de l'examen pilote national (CAP Assistante technique familial et collectif) / Animation de stage, de formation des professeurs / Implication d'équipes / Tâches administratives (rédiger des dérogations et enquête de section)" - (IEN - ET - Femme - 45 ans)

"Inspection / Elaboration de sujets d'examens / Gestion carrière enseignant / Mise en place Plan formation continue / Mise en place BZI dossier TICE - handicap / Elaboration nouveaux programmes" - (IA - IPR - Homme - 48 ans)

"Inspection / Préparation, suivi, évolution de sujets d'examens / Suivi apprentissage au CFA / Suivi avec la région (équipement, reconstruction établissement SEGPA) / Relations avec le monde des entreprises / Ingénierie de développement en interne" - (IEN - ET - Homme - 46 ans)

"Inspection individuelle et d'équipe / Gestion et animation de formation continue des enseignants / Animation formation / Examen : responsabilité académique ou nationale (élaboration sujet et suivi du bon déroulement des épreuves) / Désignation jury / Suivi contrôle en cours de formation dans établissement / Apprentissage : agrément, moitié apprentissage, suivi CFA" - (IEN - ET - Femme - 48 ans)

"Inspection individuelle et réunion d'équipe / Etablir stratégie formation continue des PLP de ma filière / Suivi administratif et pédagogie de l'apprentissage / Conception sujet sur le plan national / Groupe ministériel sur rénovation des diplômes" - (IEN - ET - Femme - 45 ans)

"Animation / Inspection / Insuffler la politique nationale / Mettre en place de nouveaux référentiels" - (IEN - ET - Homme - 53 ans)

"Inspection / Conseil et animation de formation pédagogique / Suivi de la filière / Organisation et pilotage examen / Traitement des dossiers (Exemple : A3DP6)" - (IEN - ET - Femme - 53 ans)

"Inspection / Examens, concours / Animation pédagogique / Expertise / Gestion carrière enseignants" - (IEN - EG - Homme - 42 ans)

"Inspection / Evolution / Préparation aux examens / Contrôle à la conformité des programmes / Contrôle en entreprises pour l'apprentissage" - (IEN - ET - Homme - 41 ans)

"Inspection / Animation, formation / Relations internationales / Liaison entre le 1er et second degré (école/collège)" - (IA - IPR - Femme - 49 ans)

"Inspection / Formation des enseignants / Gestion de dossier (expérimentation, action culturelle, chargé de mission inspecteur)" - (IA - IPR - Homme - 56 ans)

"Coordination / Formation / Animation / Inspection / Régulation de conflits" - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)

"Inspection / « Désinspection » / Formation animation pédagogique / Gestion administrative / Gestion de conflits" - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)

"Inspection des personnels / Elaboration Projet Pédagogie / Gestion administrative diverse" - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)

"Inspection / Animation d'équipes / Impulsion / Administration" - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)

"Inspection des enseignants / Organisation des formations et les formations elles-mêmes / Impulsion des textes nationaux / Connaissance des personnels et des conseils sur l'orientation que peut prendre leur carrière / Accompagnement des élèves en difficulté et des équipes tant sur la difficulté scolaire que sur le handicap" - (IEN - 1er degré - Homme - 33 ans)

"Inspection / Animation / Formation / Relations avec les partenaires" - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"Inspection / Formation / Gestion des ressources humaines / Gestion de conflits (plaintes des parents) / Pilotage de la circonscription (carte scolaire, relations avec les élus)" - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"Inspection / Formation et animation pédagogique / Participation à des réunions multiples / Relations avec les partenaires de l'école (parents et élus locaux) / Approfondissement de nos compétences juridiques (IAC)" - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)

"Inspection des enseignants / Pilotage de la circonscription / Partenariat avec la municipalité / Impulsion des directives nationales / Création d'outils de fonctionnement pour les enseignants" - (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)

"Inspection / Pilotages de filières - animation / Examens et jury concours professionnels / Formation de professeurs / Autres missions (apprentissage, DPG...)" - (IEN - ET - Femme - 54 ans)

"Inspections, visites, rapports de gestion des carrières / Animations pédagogiques de nouveaux programmes / Examens et concours / Expertise du recteur (mission E.D.D) / Accompagnement et suivi des expérimentations et dispositifs (Enseignement intégré des sciences) / Pilotage des formations IUFM" - (IA - IPR - Femme - 55 ans)

"Inspection / Animation / Formation / Impulsion / Evaluation" - (IEN - EG - Femme - 43 ans)

"Inspection des personnels / Accompagnement des réformes / Vigilance sur nouveaux dispositifs (P.P.R.E ambition réussite) / Gestion de carrière des professeurs / Répondre aux demandes du recteur" - (IA - IPR - Femme - 57 ans)

"Inspection, évaluation / Animation / Rédaction notes, analyse de situation / Conseil technique auprès du recteur, notamment sur l'accueil d'handicapés" - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"Evaluation / Impulsion / Formation / Contrôle de l'image de l'histoire-géo dans l'académie / La veille scientifique (Internet et conférences...)" - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"Inspection / Expertise / Gestion des ressources des personnels / Formation / Impulsion" - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

" / Formation / Animation / Organisation d'examens / Relations avec les professionnels / Expertise" - (IEN - ET - Homme - 42 ans)

"Examens, concours interne et externe / CAPES et agrégation / Inspection / Formation / Ressources humaines" - (IA - IPR - Homme - 53 ans)

"Impulsion / Animation / Inspection des personnels" - (IEN - EG - Femme - 38 ans)

"Inspection / Pilotage / Formation / Gestion crises et conflits / Carte scolaire / Gestion des personnels" - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)

"Inspection évaluation / Formation / Impulsion / Expertise" - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"Inspection personnels / Expertise équipement établissement / Mise en conformité / Choix de matériels ou locaux / Intervention conseils et explications pédagogiques en collectivités locales" - (IA - IPR - Femme - 48 ans)

"Organisation examens / Inspection des personnels / Impulsion projets" - (IEN - ET - Homme - 40 ans)

"Présence sur le terrain / Conseiller enseignant / Conseiller chef d'établissement / Organisation examens / Apprentissage (alimentaire-fleurs)" - (IEN - ET - Homme - 49 ans)

"Gestion des enseignements / Organisation examens / Mise en place des réformes" - (IA - IPR - Femme - 58 ans)

"Inspection / Chargé d'examens et concours / Pilotage des langues vivantes / Accompagnement des réformes / Mise en place formation continue" - (IA - IPR - Femme - 45 ans)

"Inspection / Pilotage du groupe départemental TICE / Formation" - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Coordination CDPD / Expertise / Evaluation" - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)

"Inspection / Accompagnement d'équipe / Conseil sur dossier / Mise en œuvre politique éducative" - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)

"Inspection / Impulsion" - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)

"Inspection / Pilotage d'une REP / Pilotage de 2 groupes départementaux / Actions de formation (animation stage) / Mise en place du PRE" - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)

"Formation continue des enseignants / Formation initiale des directeurs d'écoles" - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)

"Inspection individuelle / Gestion administrative des écoles / Missions départementales et académiques" - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)

"Inspection / Gestion suivi d'élèves (carte scolaire) / Accompagnement pédagogique des équipes" - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)

"Mise en œuvre de la politique TICE / Organisation et animation de la DATICE / Evaluation des enseignants / Animation dans la discipline / Missions nationales" - (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"Evaluation des enseignants / Organisation des examens / Animation équipes pédagogiques / Accompagnement nouveaux dispositifs / Formation continue" - (IEN - ET - Femme - 42 ans)

"Inspection et évaluation, suivi du personnel / Impulsion et formation (mise en place) / Mission d'expertise (apprentissage formation continue et lien avec les services rectoraux pour l'aménagement des plateaux techniques, carte des formations...) / Veiller au bon déroulement des examens (ponctuel contrôle en cours de formation, des VAE) / Evaluation des dispositifs" - (IEN - ET - Femme - 47 ans)

"Animation / Evaluation / Expertise" - (IA - IPR - Homme - 44 ans)

"Inspection des personnels / Impulsion des politiques éducatives (diffusion directive, partenariat local) / Animation et formation pédagogiques / Médiation (régulation conflits internes et externes) / Mission départementale (personnel en réadaptation)" - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"Inspection individuelle et écoles / Gestion du personnel / Relation avec des partenaires (élus et autres) / Gestion des conflits (toutes relations) / Formation continue des enseignants" - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)

"Inspection / Animation formation / Développement TIC" - (IEN - ET - Homme - 44 ans)

"Inspection / Animation formation / Suivi des carrières / Gestion de dossier relevant de l'impulsion (participation) / Préparation harmonisation des examens" - (IA - IPR - Femme - 48 ans)

"Inspection / Animation formation / Suivi des carrières / Gestion de dossier relevant de l'impulsion / Préparation aux examens" - (IA - IPR - Homme - 45 ans)

"Inspection / Formation / Examens / Suivi des carrières / Gestion dossiers" - (IA - IPR - Homme - 43 ans)

"Inspection, animation pédagogique / Formation des professeurs / Sujets d'examens / Concours" - (IA - IPR - Femme - 57 ans)

"Mission et évaluation des dispositifs / Mission et évaluation du personnel / Animation pédagogique / Expertise auprès de recteur au FNS" - (IA - IPR - Homme - 44 ans)

"Gestion personnels / Formation / Inspection" - (IA - IPR - Homme - 52 ans)

"Animation / Evaluation / Suivi des concours" - (IA - IPR - Homme - 50 ans)

"Animations (établissement/bassin) pour accompagner des réformes / Inspections / Examens / Concours / Gestion personnels (Vacataires, stagiaires) / Formation / personnes ressources" - (IA - IPR - Femme - 51 ans)

"Inspection / Animation formation / Enquête / Jury d'examens de concours / Expertise" - (IA - IPR - Homme - 57 ans)

"Inspection / Coordination des réseaux d'éducation prioritaire / Fonctions administratives / Gestion des conflits" - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)

"Inspection / Examen / Animation équipe / Préparation nouveaux programmes" - (IEN - EG - Femme - 53 ans)

"Inspection professeurs / Elaboration sujets d'examens / Suivi de la formation continue des professeurs / Données évaluation d'élèves de 6ième / PPRE élèves en grande difficulté en français, langues anciennes latin et grec; référent réseau ambition-réussite, suivi de carrière professeurs, jury CAPES" - (IA - IPR - Femme - 42 ans)

"Conduite d'examens / Evaluation équipement et dispositif / Mission académique partenariat entre le monde professionnel et le rectorat / Suivi équipements machine informatique, identification besoin matériel ingénierie informatique / Suivi cartes formations et réformes" - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"Inspection / Impulsion pédagogique / Gestion administrative / Régulation public / Pilote départemental" - (IEN - 1er degré - Homme - Non réponse ans)

"Gestion du dispositif spécifique, tout ce qui est fait pour les élèves en difficulté / Une partie productive diffusion d'indicateur des performances, tout ce qui permet de faire des diagnostics locaux / Une fonction de promotion d'une certaine idée de l'orientation scolaire / Travail auprès des chefs d'établissement, animation, impulsion / Gestion des flux, affectation des élèves et carte de formation" - (IEN - IO - Homme - 46 ans)

"Inspection / Pilotage / Administration / Formation et concours / Analyse et bilan" - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)

"Chargée de circonscription / Formation / Gestion des conflits ou des situations sensibles / Accompagnement pédagogique des projets / Mission départementale éducation prioritaire" - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"Formation / Inspection / Animation pédagogique / Pilotage / Accompagnement expert européen" - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Evaluation des enseignants / Animation pédagogique / Activités d'expertise, cartes de formation, d'équipement / Impulsion / Conseiller technique auprès d'IA" - (IEN - ET - Homme - 44 ans)

"Inspection / Participation à la gestion du personnel / Animation pédagogique de la circonscription / Gestion de difficultés relationnelles" - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)

"Animation des services / Orientation et affectation des élèves / Carte scolaire / MGIEN / Légalité fille-garçon, relations avec la défense nationale" - (IA - IPR - Homme - 53 ans)

"Inspection des personnels enseignants (85 en 2006-2007) / Mission animation-impulsion pédagogique / Formation / Relations départementales (commune, dispositifs associés, parents...) / Participation aux groupes techniques (jury, concours)" - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)

"Chargé de la mise en œuvre et du suivi des procédures d'orientation et d'affectation / Chargé de la carte des formations / Animatrice des services d'informations et d'orientation" - (IEN - IO - Femme - 54 ans)

"Impulsion pédagogique / Contrôle / Animation et formation / Représentation des institutions auprès des partenaires éducatif, municipal, du système éducatif / Relations humaines avec les parents d'élèves, enseignants, directeurs et autres personnels, équipe de circonscription" - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)

"Relation, communication / Management, organisation / Gestion / Impulsion" - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 55 ans)

"Inspection / Gestion du personnel / Formation animation / Politique ville" - (IEN - 1er degré - Femme - 42 ans)

"Inspection des enseignants / Politique ville / Animation réseau condition réussite / Formation auprès des enseignants / Mission département" - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)

"Animation circonscription / Contrôles / Formation" - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)

"Gestion du personnel / Inspection / Politique ville / Aménagement du temps scolaire / Chargé éducative" - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)

"Inspection / Programme réussite éducative / Animation circonscription / Gestion de conflits / Partenariat" - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)

"Inspection / Gestion du personnel / Formation / Animation" - (IEN - 1er degré - Femme - 44 ans)

"Pilotage établissement scolaire / Gestion des ressources humaines / Affectation des élèves / Dossier scolarisation des élèves handicapés, en grande difficulté scolaire" - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 50 ans)

"Animation des enseignants dans le domaine disciplinaire / Inspection, gestion des carrières / Responsabilités d'examens / Participation à des réformes en amont et en aval" - (IA - IPR - Femme - 55 ans)

"Gestion du personnel et inspection d'enseignants / Conception d'épreuves du BAC / Formation auprès des enseignants / Examens et concours / Suivi de divers projets pédagogiques dans des sujets disciplinaires" - (IA - IPR - Femme - 55 ans)

"Animation pédagogique, travail en équipe / Evaluation des enseignants / Organisation et suivi des examens / Expertise en tant qu'inspecteur" - (IEN - ET - Homme - 57 ans)

"Mission d'inspection / Gérer et diriger des dossiers / Relations avec le 1er (primaire) / Place académique de formation, accompagnement des enseignants (réunion de travail)" - (IA - IPR - Femme - 52 ans)

"La veille pédagogique et réglementaire concernant l'ouverture de formations en GRETA / Développement et mutualiser les ressources dans le réseau des GRETA" - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)

"Organiser le service / Inspecter le personnel / Formation des personnels / Gestion des personnels / Parcours des élèves / Relation avec les partenaires" - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)

"Impulsion institutionnelle et pédagogique / Accompagnement des équipes d'écoles / Contrôle et évaluation de l'impulsion et de l'accompagnement" - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)

"Formation et animation / Mission d'inspection et d'évaluation / Mission d'ordre administratif et de gestion / Participation à des jury, concours de recrutement de personnels" - (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)

"Gestion de l'affectation / Collaboration et analyse des flux d'orientation / Conseiller technique de l'inspecteur académique / Animation et coordination des CIO" - (IEN - IO - Homme - 50 ans)

"Accompagnement enseignants du 1er degré / Relations entre l'IUFM et le rectorat / Organisation des stages / Organisation des examens IUFM" - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)

"Suivi, accompagnement de la discipline dans l'académie / Inspection / Suivi d'équipe / Dossiers académiques" - (IA - IPR - Femme - 50 ans)

## VII.2 DIFFICULTES ACTUELLES A EXERCER (Q13)

*"Resentez-vous des difficultés à exercer votre fonction aujourd'hui ?"*

*"Vous diriez que ces difficultés sont plutôt imputables..."*

*"Pour les difficultés imputables à une formation insuffisante, pourriez-vous préciser les domaines de formation que vous auriez aimé voir développés lors de votre formation ?"*

"Les langues étrangères / Ouverture internationale" - (IEN - IO - Homme - 41 ans)

"Beaucoup plus de concret, d'études de cas, d'études de situation et moins de discours théoriques" - (IA - IPR - Homme - 52 ans)

"Meilleure connaissance dans l'Education Nationale" - (IEN - ET - Femme - 42 ans)

"C'est plus un retour sur expérience qui serait intéressant au bout de 2 ans" - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)

"Tout ce qui est conduite de réunions relatives à l'animation de groupes / Connaissance / Technique précise de l'EPL (Management d'équipe/Conduite de réunions)" - (IA - IPR - Femme - 45 ans)

"Approfondissement juridique / Gestion des situations difficiles / Evaluation des dispositifs / Communication écrite et orale" - (IEN - IO - Femme - 54 ans)

"Relation partenariale car j'en ai grand besoin / Meilleure connaissance des services administratifs, trouver le bon interlocuteur" - (IA - IPR - Homme - 56 ans)

"Management d'équipe / Communication orale et écrite" - (IA - IPR - Femme - 45 ans)

### VII.3 SUIVI D'UNE SESSION DE FORMATION CONTINUE (Q18)

*"Avez-vous déjà suivi une session de formation continue depuis votre sortie de l'E.S.E.N. ?"*

*SI OUI : "Dans quel domaine ?"*

"Insertion des jeunes" - (IEN - IO - Homme - 40 ans)  
 "Séminaire TICE" - (IA - IPR - Femme - 47 ans)  
 "Plan National de Professionnalisation d'Adaptation à l'Emploi d'IA Adjoint" - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 51 ans)  
 "Conseiller technique de l'inspecteur d'académie" - (IEN - ET - Homme - 36 ans)  
 "L'ASH" - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)  
 "Une semaine dans un service juridique de rectorat (durant la formation à l'ESEN) qui m'a permis de régler les situations de manière pertinente." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)  
 "Module formation pour être IEN ASH" - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)  
 "Socle commun de connaissances et de compétences" - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)  
 "Colloque de développement durable" - (IA - IPR - Femme - 47 ans)  
 "Préparation à la mission de conseillère technique auprès d'un IA DSDEN" - (IEN - EG - Femme - 53 ans)  
 "Formation des personnels d'encadrement (socle commun) à l'ESEN" - (IA - IPR - Homme - 54 ans)  
 "Education prioritaire / Formation continue disciplinaire" - (IA - IPR - Homme - 39 ans)  
 "Enseignement de la langue française" - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)  
 "Sur le socle commun de connaissances et de compétences" - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)  
 "Pilotage pédagogie et gestion du personnel" - (IEN - ET - Femme - 48 ans)  
 "Apprentissage" - (IEN - ET - Femme - 54 ans)  
 "En TICE" - (IA - IPR - Femme - 55 ans)  
 "Pédagogie, traitement du handicap de la dyslexie" - (IEN - EG - Femme - 43 ans)  
 "La loi sur le handicap" - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)  
 "Management pour pilote TICE" - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)  
 "Au niveau départemental, stage informatique pour nouveaux logiciels. Maîtrise langue ORL / Math" - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)  
 "Pilote des REP" - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)  
 "Expérimentation pédagogique. Domaine juridique." - (IA - IPR - Homme - 44 ans)  
 "Education prioritaire" - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)  
 "Projet. Enseignement adapté. Relations avec les médias." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)  
 "Sur les réseaux ambition/réussite. L'évaluation." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)  
 "Conseiller technique IA" - (IEN - ET - Femme - 53 ans)  
 "Prise en charge de la formation continue." - (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)  
 "Apprendre à lire. Mise en place de base élève." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)  
 "Journées académiques." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)  
 "La scolarisation et l'évaluation des jeunes en difficulté." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)  
 "Conseils techniques IA" - (IEN - ET - Homme - 54 ans)  
 "Conseils techniques IA" - (IEN - ET - Homme - 42 ans)  
 "Conseiller technique auprès d'un IA DSDEN" - (IEN - ET - Homme - 47 ans)  
 "Socle commun de connaissances et de compétences" - (IA - IPR - Femme - 56 ans)  
 "Programme National de Pilotage (PNP)" - (IA - IPR - Femme - 53 ans)  
 "TICE" - (IA - IPR - Homme - 56 ans)  
 "En tant que tuteur" - (IEN - ET - Femme - 47 ans)  
 "Stage TIC informatique" - (IEN - 1er degré - Femme - 44 ans)  
 "Aide à la prise de fonction d'une mission d'IEN formation continue" - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)  
 "Le socle commun" - (IEN - IO - Femme - 57 ans)  
 "Formation statutaire IEN ASH" - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)  
 "Valorisation énergies renouvelables" - (IA - IPR - Homme - 49 ans)  
 "Lettres" - (IA - IPR - Femme - 42 ans)  
 "Lettres et histoire-géo" - (IEN - EG - Femme - 53 ans)  
 "MGI" - (IEN - IO - Femme)  
 "Conseiller technique auprès de l'IA" - (IEN - ET - Femme - 52 ans)  
 "Expertise" - (IA - IPR - Homme - 52 ans)

#### VII.4 LA TITULARISATION DES STAGIAIRES (Q27)

*"Avez-vous des observations éventuelles sur la procédure de titularisation ? Si oui, lesquelles ?"*

- "La méconnaissance du recteur du travail mené par les IEN (je ne l'ai jamais rencontré)." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)
- "J'ai apprécié l'écoute du secrétariat de l'encadrement." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)
- "Manque de transparence à tous les niveaux." - (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)
- "Il faudrait que les règles du jeu soient dites dès le début et affichées clairement." - (IEN - ET - Homme - 35 ans)
- "Plus de clarté et de planification." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)
- "Une communication rédigée des avis du recteur et de l'IGEN à l'intéressé." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Il serait bien que la procédure soit enclenchée en février ou mars plutôt que début mai." - (IEN - ET - Femme - 46 ans)
- "Les avis n'ont jamais été communiqués." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "La titularisation apparaît très rapidement pour répondre aux demandes institutionnelles." - (IA - IPR - Homme - 45 ans)
- "Problème de l'alternance et la lourdeur des dossiers à fournir dans le cadre de la titularisation (audit, rapport de visite de la semaine en entreprise, dossier de IGEN...)" - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "Jamais reçu le rapport de l'inspecteur général. Manque de transparence." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Regard extérieur qui permet d'avancer. Liste d'aptitude forme de ressenti par rapport à cela." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Plus d'échanges sur l'avis de l'ESEN dans la seconde partie de la formation." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "Je n'ai à ce jour reçu aucune communication officielle de ma titularisation. Je le sais par avis de reclassement et mon inspecteur général m'a envoyé une carte de félicitations mais rien d'officiel." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Je considère comme totalement inadmissible de n'avoir jamais lu ou reçu le moindre document d'évaluation par l'ESEN. A l'heure où je vous parle je ne sais pas officiellement, c'est frustrant." - (IEN - EG - Homme - 47 ans)
- "Que ce soit de manière officielle ou avec un document papier car on ne sait pas la titularisation." - (IA - IPR - Femme - 41 ans)
- "Pouvoir conserver son poste initial jusqu'à la fin de la procédure." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "L'essentiel est sur le terrain : ce que l'ESEN ne peut absolument pas juger. L'avis du Directeur de l'ESEN doit être consultatif. Ce qui importe ce sont les avis du Recteur et de l'IG qui suit l'académie." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "C'est long deux années." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)
- "Le moment le plus important est la visite de l'IG." - (IEN - 1er degré - Homme - 47 ans)
- "Importance essentielle apportée à l'évaluation faite par le recteur en académie et à l'inspecteur d'académie." - (IEN - IO - Femme - 54 ans)
- "Phase d'évaluation finale sans véritable échange, sans personnalisation. Manque de co-évaluation." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "Avis de l'ESEN trop généraliste." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "Les rapports rédigés par les différents intervenants nous soient remis spontanément (pas dans tous les cas)." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Valoriser l'avis de l'IGEN, surtout dans le cadre d'un parcours individualisé et contractualisé avec celle-ci." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)
- "Il faudrait que toutes les évaluations soient transparentes, communiquées aux stagiaires, pouvoir réguler des problèmes éventuels avec le tuteur." - (IA - IPR - Homme - 39 ans)
- "Au niveau de l'inspection générale, il me semblerait qu'un lien plus étroit devrait se tisser entre inspecteur général et stagiaire. Pas d'impression de progrès dans la mise en perspective dans l'année de formation." - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)
- "Regret de ne pas avoir eu, ne serait-ce qu'un court rapport aux 2 journées des visites des IGEN." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "Je n'ai jamais rencontré mon inspecteur général." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "2 volets administratifs via recteur et le volet qualitatif de l'inspecteur général, c'est indissociable." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Lourde et longue" - (IEN - ET - Homme - 41 ans)

- "La première année est bien, je suis très satisfaite mais la deuxième année est inutile c'est très décevant et vide de contenu. Cela manque de transparence." - (IA - IPR - Femme - 49 ans)
- "Pas de lisibilité sauf concernant l'IGEN." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Davantage de transparence sur les critères d'évaluation. Des retours plus explicites sur l'évaluation des compétences." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "On a aucun retour de l'avis des IGEN que les tuteurs font état du bilan." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "Les appréciations de la responsable de formation posent problème. Une neutralité éviterait des pressions, des velléités de surveillance." - (IEN - 1er degré - Homme - 33 ans)
- "Elle est indispensable par rapport aux exigences. C'est un regard croisé complémentaire sur les compétences (Recteur, inspecteur et ESEN ont des regards compétents croisés) sur la titularisation." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Le choix du tuteur : on me l'a imposé. Il ne m'a donné aucune initiative sur la circonscription. Il ne m'a pas permis de remplir des rapports d'inspection. Je n'ai pas pu faire non plus d'animation pédagogique." - (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)
- "Il faudrait plus de temps avec chaque intervenant." - (IEN - ET - Femme - 54 ans)
- "Procédure équilibrée." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "La lourdeur, cela fait une concentration d'évaluation sur une période réduite." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Elle apparaît tardivement après 2 années de stage." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "La formation : elle ne répond pas aux besoins immédiats à cause de la diversité des stagiaires. Avis de différentes parties mais l'avis de l'ESEN n'est pas pertinent." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)
- "Plus de transparence de l'Inspection générale et des critères précis sur l'ESEN." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)
- "La titularisation au bout de la 2ème année à la fin est gênante en terme de carrière par rapport aux IAIPR où on est en circonscription, on devrait être titularisé en sortie de l'ESEN, position inégale avec les personnes validées et titularisées." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "J'aurai souhaité avoir communication des rapports de l'IGEN." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Au niveau de l'ESEN, il n'est pas simple de construire un avis objectif. Il y a des avis divers des formateurs copier coller de ce que certains ont dit." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "Souhait d'être destinataire des différents rapports rédigés à mon sujet (IGEN - Recteur)." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)
- "Le protocole d'élaboration de l'avis de l'IGEN devrait être clarifié et identique quelle que soit la spécialité." - (IA - IPR - Homme - 44 ans)
- "Manque de retour sur les évaluations autres que tuteur. Un entretien aurait été souhaitable pour l'évaluation globale." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Point enrichissant : relation avec IGEN dès la première année de formation." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)
- "Maintenir les 2 années de stage. Renforcer le travail avec l'inspection générale." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "Manque de communication de la part du directeur de l'ESEN. Il ne donne jamais son rapport d'évaluation et il serait agréable pour les futurs inspecteurs de savoir ce qui est écrit sur leur travail." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)
- "Avis émanant de l'ESEN, peu motivé et sur quelle base est fait cet avis ?" - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Evaluation différente le long de l'année. J'aimerais un rang de sortie." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)
- "L'avis de l'IGEN me paraît très important. Les autres avis sont plus significatifs, peut-être, pour les stagiaires n'ayant pas eu d'expérience professionnelle identique." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "Utile en cas de divergence d'avis." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)
- "La titularisation pourrait intervenir plus vite dans la formation (incidences sur salaire et promotion)" - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "On n'a pas les résultats ou tellement longtemps après que cela n'a plus de sens." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Pas d'évaluation faite à ce jour." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Pas connaissance de l'avis de l'ESEN, la manière de procéder paraît désinvolte, pas de retour. Rapport d'atelier territorial sans retour. Peu responsable de ce qui se prétend être une école." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 50 ans)
- "Problèmes de liaison entre les différents intervenants de la titularisation." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "Il pourrait être intéressant de croiser les regards (correspondant territorial, du tuteur et responsable de formation) lors d'un entretien où l'IEN stagiaire se trouverait en présence de ces 3 personnes." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "Il me semble que la visite de l'IGEN est prématurée et ma proposition serait que la seconde visite de l'IGEN n'intervienne qu'en deuxième année de fonction." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "L'ESEN, les travaux d'évaluation devraient être plus réalistes, pas déconnectés." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)

## VII.5 EVOLUTION DE LA PERCEPTION DU METIER (Q29)

*"Votre perception du métier exercé aujourd'hui est elle..."*

*"Pourriez-vous me dire en quoi cette perception est différente de celle que vous aviez en entrant à l'école ?"*

"La réalité de la fonction est beaucoup plus complexe, multiplicité des acteurs et des points d'intervention. Sollicitation permanente pour multiplicité de choses. Rôle d'arbitre très difficile à assumer." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Cela vient d'une vision assez (?) initiale du métier en question. Toutes les dimensions du métier à l'esprit. Le panel s'est élargi. La perception initiale était incomplète." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"La surcharge globale de l'activité et les délais de réalisation qui sont consentis pour réaliser les demandes et les charges de problèmes." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"En étant professeur, on ne perçoit qu'une infime partie du métier d'inspecteur. Exemple : aide à la décision, gestion de dossiers, contacts avec le Conseil Régional." - (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)

"Sur l'aspect du conseil technique." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)

"Je n'avais pas de connaissances assez approfondies, elles n'étaient que partielles." - (IEN - ET - Homme - 50 ans)

"Découverte de l'intérêt des aspects administratifs du métier. Difficulté sous-estimée à investir le champ de la formation." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)

"Je pensais qu'il y aurait davantage de formation pédagogique des formateurs. La particularité de l'académie de Toulouse, c'est le nombre de professeurs et la surface de l'académie qui impose de lutter contre le retard d'inspection : pression du rôle d'évaluateur. Je pensais encadrer 200 professeurs, j'en ai 700 = pression." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)

"Je suis plus nuancé dans mes jugements de l'institution et du personnel, j'ai développé une vision à plus long terme. Vision plus élargie de manière générale (par rapport à des faits ponctuels), en considérant les choses dans un ensemble." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)

"Elle est liée au contexte parce que la représentation que j'avais était celle de Créteil ; hors ici elle est complètement différente. Ici, 2 dossiers nouveaux et différents, conduite d'un projet et conversion et documentalisation. En fait le métier est beaucoup plus passionnant que je ne l'imaginai." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)

"La posture de l'inspecteur dans le système et sur les tâches à effectuer. La gestion de situation difficile." - (IEN - ET - Homme - 54 ans)

"Pensais que la seule mission était l'inspection." - (IEN - ET - Femme - 35 ans)

"La gestion des tâches multiples sur différentes académies avec des fonctionnements académiques différents. Apparence (?) des contacts avec les collègues de la discipline." - (IA - IPR - Homme - 46 ans)

"Le peu d'autonomie des écoles. Les primaires provoquent une lourde administration à l'inspecteur." - (IEN - 1er degré - Homme - 35 ans)

"Un métier plus complexe que dans mes pensées. Un métier soumis à des injonctions multiples et contradictoires." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)

"Assez naïve quand je suis rentrée, il faut savoir être patient car il y a des résistances." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Sur la multitude des tâches. Sur l'évolution de la fonction dépendant souvent du positionnement de la fonction de direction d'école. L'évolution des attentes institutionnelles." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)

"Tout simplement une partie de la mission n'était pas connue." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)

"Je ne pensais pas qu'il y avait autant de missions à côté de la mission d'inspection. L'éclatement des activités est ce qui surprend le plus au départ." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"Dépend de la personne de l'inspection d'académie." - (IEN - IO - Femme - 54 ans)

"La fonction est très liée au périmètre des responsabilités confiées par le recteur." - (IA - IPR - Femme - 54 ans)

"La solitude du métier, la complexité des rapports hiérarchiques et les susceptibilités que cela entraîne. La difficulté à articuler des missions qui sont trop administratives, ce qui entraîne un appauvrissement." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"On fait moins de pédagogie que je ne pensais. Il y a plus de tâches annexes." - (IEN - EG - Femme - 33 ans)

"Il est impossible de se faire une idée tant que l'on n'a pas travaillé avec l'inspecteur. La fonction en elle-même est floue, les rapports hiérarchiques avec les services du rectorat ne sont pas évidents." - (IA - IPR - Homme - 39 ans)

"L'ESN m'a permis de quitter mon statut d'enseignant pour celui d'inspecteur." - (IEN - EG - Homme - 42 ans)

- "Car je ne connaissais pas très bien le monde du 1er degré. Je n'appréhendais pas toute la palette des missions, des choses que doit régler l'IEN." - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)
- "Les activités de gestion de conflits et de réputation sont plus importantes en temps et en nombre de ce que je pensais." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "Elle inclut des responsabilités qui à mon avis excluent la différence essentielle où il faut savoir trancher et l'on attend de vous de savoir prendre la décision "à savoir pas le droit à l'erreur"." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Pour la plus grande variété des tâches, une grande variété de métier très positif, une plus grande complexité." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "Pour la grande diversité des tâches confiées, je ne m'attendais pas à avoir une telle multitude de tâches. L'absence de certaines informations." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Importance de la gestion des dossiers transversaux." - (IA - IPR - Homme - 48 ans)
- "Il y a une énorme différence entre la réalité et ce que l'on imagine de la fonction. Administration trop lourde. Quand on trouve une solution adaptée au terrain au niveau de l'élève, il faut 5 ans pour faire bouger les choses. L'énergie dispensée vers l'objectif à atteindre est très disproportionnée par rapport au résultat." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "On a une vision de l'inspecteur mais on n'est pas obligé de se mettre le "costume" de l'inspecteur. On peut l'adapter à soi ou à son image, à son tempérament." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "On pense qu'un inspecteur inspecte hors il y a beaucoup de choses à faire, beaucoup d'autres missions." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Faire le lien entre la politique ministérielle, départementale et locale. Lien entre les 3 échelons." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "Je n'avais pas prévu une aussi grande diversité des activités, multiplication des tâches." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)
- "La dimension intellectuelle et scientifique occupe une place beaucoup plus réduite à ce que je pensais. Je suis conscient, seulement maintenant, des limites de mon champ d'actions qui sont très importantes." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "La diversité des tâches. L'importance des relations avec les professionnels." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "J'avais une vision restreinte à l'expertise liée à ma discipline alors que sur le terrain, les missions sont diverses et on nous demande de nous impliquer dans énormément de dossiers transversaux." - (IEN - EG - Femme - 38 ans)
- "Différente en terme de diversité et de complexité des tâches. Différente dans un sens positif, la réalité du métier est plus riche que la représentation que je m'en faisais." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "Je pensais que la majorité de mes fonctions était l'inspection mais sollicitée par des activités périphériques qui occupent du temps. L'inspection devient minime, je n'en fais pas suffisamment car occupé à d'autres dossiers à gérer en académie devient central et non périphérique." - (IEN - ET - Homme - 40 ans)
- "En moins, le travail en solitaire et la solitude. En plus, le travail varié, situations et cas à résoudre." - (IEN - ET - Homme - 49 ans)
- "Quand j'ai pris les fonctions je n'avais pas la dimension macro-économique avec retour micro-économique." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)
- "La fréquentation m'a donné une autre dimension du métier. Vision plus générale de l'IEN, vision plus articulée au sein d'un département." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "L'ESN m'a permis d'élargir la fonction de l'école à l'ensemble du territoire." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)
- "Certaines dimensions de la mission m'échappaient, je n'envisageais pas la possibilité d'accéder à des responsabilités hors de ma discipline." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "Extraordinaire variété des missions à côté de l'inspection." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)
- "La place du relationnel et pédagogique est supérieure à l'idée antérieure. Place de l'administratif moindre." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)
- "La complexité et le chevauchement des différents dossiers." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)
- "Je n'avais pas pris l'ampleur de toutes les missions. Je dois avouer que j'avais quelques méconnaissances sur le réseau de l'EN." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "En terme de positionnement dans la hiérarchie, quel pouvoir avons-nous en terme de décision ? Qui sommes-nous ? Quels sont les maillons de ces enjeux ? La sensation d'évolution, au moins en redéfinir les contours véritables." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "Je pensais que c'était simple et ce n'est pas le cas, on s'aperçoit qu'il y a plein de choses à changer." - (IEN - 1er degré - Femme - 44 ans)
- "Car je n'avais pas d'idée réelle du contexte académique sur le métier." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "La différence c'est que l'on n'imagine pas des situations qui se présentent à nous. Ce que j'imaginai est en dessous de ce qu'il y a réellement à faire, au jour le jour et dans l'ensemble de l'année." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "Je n'avais pas conscience de l'importance de la représentation institutionnelle. De la posture à adopter face à une décision." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "La complexité du travail en tant qu'IA." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)

"La réalité de la fonction est beaucoup plus complexe, multiplicité des acteurs et des points d'intervention. Sollicitation permanente pour multiplicité de choses. Rôle d'arbitre très difficile à assumer." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"La surcharge globale de l'activité et les délais de réalisation qui sont consentis pour réaliser les demandes et les charges de problèmes." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Découverte de l'intérêt des aspects administratifs du métier. Difficulté sous-estimée à investir le champ de la formation." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)

"Je pensais qu'il y aurait davantage de formation pédagogique des formateurs. La particularité de l'académie de Toulouse, c'est le nombre de professeurs et la surface de l'académie qui impose de lutter contre le retard d'inspection : pression du rôle d'évaluateur. Je pensais encadrer 200 professeurs, j'en ai 700 = pression." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)

"La gestion des tâches multiples sur différentes académies avec des fonctionnements académiques différents. Apparence (?) des contacts avec les collègues de la discipline." - (IA - IPR - Homme - 46 ans)

"Le peu d'autonomie des écoles. Les primaires provoquent une lourde administration à l'inspecteur." - (IEN - 1er degré - Homme - 35 ans)

"Un métier plus complexe que dans mes pensées. Un métier soumis à des injonctions multiples et contradictoires." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)

"Sur la multitude des tâches. Sur l'évolution de la fonction dépendant souvent du positionnement de la fonction de direction d'école. L'évolution des attentes institutionnelles." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)

"La solitude du métier, la complexité des rapports hiérarchiques et les susceptibilités que cela entraîne. La difficulté à articuler des missions qui sont trop administratives, ce qui entraîne un appauvrissement." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"Il est impossible de se faire une idée tant que l'on n'a pas travaillé avec l'inspecteur. La fonction en elle-même est floue, les rapports hiérarchiques avec les services du rectorat ne sont pas évidents." - (IA - IPR - Homme - 39 ans)

"Car je ne connaissais pas très bien le monde du 1er degré. Je n'appréhendais pas toute la palette des missions, des choses que doit régler l'IEN." - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)

"La diversité des tâches. L'importance des relations avec les professionnels." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)

"J'avais une vision restreinte à l'expertise liée à ma discipline alors que sur le terrain, les missions sont diverses et on nous demande de nous impliquer dans énormément de dossiers transversaux." - (IEN - EG - Femme - 38 ans)

"En moins, le travail en solitaire et la solitude. En plus, le travail varié, situations et cas à résoudre." - (IEN - ET - Homme - 49 ans)

"La complexité et le chevauchement des différents dossiers." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)

"Je n'avais pas pris l'ampleur de toutes les missions. Je dois avouer que j'avais quelques méconnaissances sur le réseau de l'EN." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)

"La réalité de la fonction est beaucoup plus complexe, multiplicité des acteurs et des points d'intervention. Sollicitation permanente pour multiplicité de choses. Rôle d'arbitre très difficile à assumer." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"La solitude du métier, la complexité des rapports hiérarchiques et les susceptibilités que cela entraîne. La difficulté à articuler des missions qui sont trop administratives, ce qui entraîne un appauvrissement." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

## VII.6 POINTS D'AMELIORATION SUGGERES CONCERNANT LA FORMATION (Q32)

*"Y a-t-il un (ou plusieurs) aspect(s) de la formation (y compris les stages) que vous avez reçue à l'E.S.E.N. qu'il faudrait, selon vous, améliorer ?"*

*SI OUI : "Citez les aspects de la formation à améliorer et précisez pour chacun d'eux aspects les améliorations souhaitables."*

- "Le rythme de l'alternance, plus en lien avec les activités en académie. Développer les aspects juridiques plus en profondeur." - (IEN - IO - Homme - 40 ans)
- "Le calendrier et l'alternance qui ne nous permet pas d'être en académie à des moments clés. Les moments forts sont la nomination et la formation. Pas assez individualisé pour le calendrier." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "Espace discussion et échanges plus directs. Plus de rencontres intercatégorielles. Renforcer l'accompagnement disciplinaire. Plus de temps pour aborder les aspects disciplinaires avec les collègues." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "L'alternance lorsque le stagiaire est en pleine responsabilité et loin de Poitiers. L'idéal serait de focaliser sur des périodes courtes (2 à 3 jours) sur des besoins de formation identifiés par le stagiaire." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 51 ans)
- "Alternance circonscription et ESEN. Le fait d'être une journée chaque fin de semaine pas très constructif et pas gérable. Un système de management très pré mâché qui oblige à beaucoup de temps pour gérer ce flot d'infos." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "L'adaptation de la formation à notre expérience propre." - (IEN - IO - Homme - 41 ans)
- "La personnalisation. La construction de parcours individuel de formation, il faut individualiser les besoins." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)
- "Le rapport d'activité territoriale. Ils veulent construire une culture liée à l'encadrement et c'est un peu factice, surtout le choix des sujets. C'est un exercice à vide." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)
- "L'adaptation du calendrier de la formation au calendrier des missions quand on est sur notre poste." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)
- "Pas de vrai travail inter catégoriel, mal exploité ou pas approprié. Une partie pourrait être dispensée à distance ou remplacée par des mini stages dans des académies plus proches." - (IEN - ET - Femme - 52 ans)
- "Les cours facultatifs sur la communication devraient être obligatoires car ils apportent énormément surtout pour la gestion des conflits." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "Individualisation de la formation : prise en compte du parcours antérieur et modulation du temps accordé et des thèmes. Formations intercatégorielles : veiller à proposer des thèmes fédérateurs pour l'ensemble des corps." - (IEN - ET - Femme - 53 ans)
- "L'apprentissage : sensibiliser plus longuement le stagiaire inspecteur à la voie de formation de l'apprentissage, et d'un point de vue pédagogique inclure des notions pédagogiques liées à l'alternance. Il existe un point qui n'est pas abordé à l'ESEN, c'est la formation continue pour adultes et là tout est à faire. Considérer que la formation est une discipline à part entière et former un groupe à part entière comme les maths." - (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)
- "Il faudrait être beaucoup plus en prise avec la réalité. Souhaiterait que beaucoup plus d'intervenants extérieur du métier soient présents." - (IA - IPR - Homme - 52 ans)
- "Améliorer les conditions de la relation entre le tuteur associé et le tuteur en académie." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "Une vraie prise en compte des compétences propres aux stagiaires. Un lien plus important entre le formateur associé et le tuteur. Un choix des options plus explicite (manque d'éléments avant de faire son choix)." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Le pilotage, management. Gestion des ressources humaines liées à la qualité du formateur." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Stage sur la communication orale. Atelier théâtral. Modules juridiques." - (IEN - ET - Homme - 36 ans)
- "Formation sur l'apprentissage et la formation continue." - (IEN - ET - Homme - 52 ans)
- "Donner plus d'importance à la gestion des situations complexes. Développer les SAS." - (IEN - ET - Homme - 35 ans)
- "Tous les champs disciplinaires n'ont pas été couverts. Part magistrale prépondérante. Un mauvais étalonnage des productions à rendre dans l'année." - (IEN - 1er degré - Homme - 40 ans)
- "Suivi du stagiaire individuel." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "Les contenus et la progression pédagogique. Développer les rencontres inter catégorielles." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)

- "La formation à l'inspection assez légère. La formation A.S.E.H pratiquement inexistante de même que celle de la ZEP." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Tout ce qui est communication. Des parties optionnelles qui devraient être obligatoires." - (IEN - ET - Homme - 50 ans)
- "Organisation à l'interne. Mieux organiser les interventions magistrales." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)
- "Distinguer les parcours de formation entre les stagiaires qui ont déjà une expérience du métier et les autres stagiaires." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Le lieu Poitiers n'est pas facile d'accès. Voix de communication compliquée pour rejoindre le site. Les horaires au quotidien au-delà de 8 heures de formation. Les contenus pédagogiques didactiques des disciplines très absents lors de ma formation en 2004-2005. Le travail avec les partenaires de terrain élu." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "La prise en compte des évaluations de modules. La pertinence de certains intervenants. L'adaptation au public de certains intervenants." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Liens opérationnels entre les stages et la formation. Individualisation du parcours de formation. Espaces de mutualisation." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Les intervenants extérieurs à l'EN sont de niveau très inégal, le conseil à la conduite d'entretien, qu'ils soient compétents et connaissent mieux la culture de l'EN. Les conférences sont de niveau très inégal, intervenir sur les sélections des conférenciers. Inclure les moments conviviaux dans les formations par des visites extérieures." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Tenir compte un peu plus de notre travail en académie (plus d'individualisation). La première année devrait être consacrée principalement à la formation à l'ESEN avec des périodes en alternance moins longues. Moins de responsabilités en académie (ce qui ampute notre formation)." - (IEN - ET - Femme - 46 ans)
- "Le cadre méthodologique utilisé pour la formation des IEN 1er degré (référentiel de compétence extrêmement pointu) était facteur d'angoisse et de pression, il faut alléger ce cadre afin d'entrer dans la formation avec plus de sérénité, on n'a pas besoin de fouiller tous les aspects des compétences. La formation de l'académie à améliorer en quantité." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Une réflexion sur ce qu'est l'exercice d'une responsabilité puis sur ce que veut dire former des personnes à l'exercice, doit être engagée." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)
- "La formation juridique, il faudrait vraiment l'approfondir pour les directeurs et les futurs inspecteurs." - (IEN - 1er degré - Homme - 56 ans)
- "Adapter le rythme de la formation aux besoins de l'académie surtout pour les IRPP qui exercent seul dans leur académie." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Clairement définir ce qui doit être individualisé de ce qui est commun dans la formation. Tenir compte des charges de ce que gèrent des stagiaires et académie." - (IA - IPR - Homme - 45 ans)
- "On apprend dans l'académie, on apprend sur le tas." - (IA - IPR - Homme - 58 ans)
- "Formations que l'on choisirait selon ses propres besoins avec un projet de formation suivi d'une évaluation." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)
- "Passer d'une alternance juxtapositive à une réelle alternance. Renforcer l'alternance en général. Conforter la place des IGEN disciplinaires." - (IEN - EG - Homme - 38 ans)
- "Augmenter le temps de travail d'atelier de manière à s'approprier les contenus de formation ceci de manière pluridisciplinaire. Nous donner plus de temps pour réfléchir." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "Avoir plus de temps pour travailler au centre de ressources." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)
- "Monter une formation où les modules seraient pensés en fonction du parcours antérieur du stagiaire. Améliorer les formations car elles tendent à l'infantilisation." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)
- "Certains modules inter disciplinaires, je ne me sentais pas toujours très concerné." - (IEN - ET - Homme - 54 ans)
- "Mettre en place des situations spécifiques ou activités de l'IEN et adapter au lycée professionnel (module juridique)." - (IEN - EG - Homme - 57 ans)
- "La communication écrite, module plus développé. Etaler sur les 2 ans les travaux à rendre." - (IEN - ET - Femme - 35 ans)
- "Plus d'individualisation." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "La relation entre ce qui est fait à l'académie et la réalité." - (IA - IPR - Homme - 46 ans)
- "Conduite de réunion et gestion de projet." - (IA - IPR - Homme - 38 ans)
- "La longueur de la journée. Conférences trop longues, non stop, pas d'individualisation suivant notre parcours antérieur en fonction de ce qu'on a fait auparavant, on pourrait alléger la formation, serait moins chère, il ne faut pas d'alternance épuisante." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Le bilan de compétence, ne sait pas la façon dont il est utilisé par les intervenants. Les conditions de passation du test, les modalités, les conditions trop scolaires avec réponses biaisées." - (IEN - 1er degré - Homme - 35 ans)
- "Augmenter le temps sur le terrain. Prise en charge des dossiers difficiles." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Module : évaluation des politiques publiques, discours décalé de prise en compte de notre vécu. Certains modules ou interventions à modifier." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

- "Projet global des constructions scolaires (sous ses différents aspects avec les différents partenaires, élus...)" - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)
- "Mutualisation des compétences des stagiaires. Domaines moins approfondis." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "La place et le rôle du formateur associé devraient être mieux définis. Le formateur a-t-il une mission de formation ou d'évaluation?" - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)
- "Sur la pratique, intensifier la maîtrise des outils informatiques. En fait, on survole tout à l'ESEN donc côté frustrant. Tous les aspects pratiques qui tournent au cœur du métier avec des travaux pratiques. En fait, on s'est auto-formé pour certaines matières et pour d'autres on en a qui n'ont servi à rien." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Une démarche de fonds, donner du temps et des moyens en temps pour réfléchir et avoir un temps de formation. Apports trop riches, trop denses qui n'ont pas toujours été assimilés car manque de temps. Jamais le temps de passer 2 ou 3 jours à bosser sur la formation car dès le lundi on repart à inspecter." - (IEN - EG - Homme - 47 ans)
- "Cohérence entre ce qui est enseigné entre la 1ère et 2ème année. Prise en compte des situations individuelles. Comment conduire une animation, ils ont besoin de savoir le contenu." - (IA - IPR - Femme - 41 ans)
- "Que l'école vérifie les capacités des orateurs avant qu'ils n'interviennent (travail sur les statistiques)." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "Organisation de l'alternance ESEN/Académie. Le choix des intervenants." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Une partie de la mission n'était pas connue." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)
- "Le jargon. Toutes les formations trop générales, trop floues qui ne vont pas apporter d'outils précis et utilisables (sciences de l'Education)." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "La gestion de l'alternance est difficile. Les demandes professionnelles en académie peuvent difficilement être mise en phase avec les périodes de formation à l'ESEN." - (IEN - ET - Homme - 47 ans)
- "Les modules optionnels sur la communication et la gestion de groupe devraient être obligatoires." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)
- "Il n'y a pas de véritable individualisation des parcours. Les dispositifs mis en place sont complexes au niveau des évaluations et les besoins véritables du stagiaire ne sont pas véritablement pris en compte." - (IEN - 1er degré - Homme - 47 ans)
- "Meilleure articulation entre les formations des différents personnels de l'encadrement. Formation au pilotage partagé. Tenir compte des formations et expériences antérieures de chaque stagiaire. Une formation appliquée aux problématiques de terrain vécues par les stagiaires." - (IEN - IO - Femme - 54 ans)
- "Pas assez de différenciation dans le parcours des stagiaires. Pas assez de temps en autonomie. Pas assez de possibilité de travailler en pluri catégoriel. Développer l'aspect pilotage et management." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "Le travail inter catégoriel n'est pas assez structuré. La qualité des intervenants est inégale (est-ce en raison de commandes insuffisamment précises de la part de l'ESEN ?)" - (IA - IPR - Femme - 54 ans)
- "Formation en académie par rapport aux charges du métier." - (IA - IPR - Femme - 46 ans)
- "Connaissance du système éducatif (juridique, administratif). Expertise didactique et pédagogique." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Dispositif de positionnement personnel à approfondir dans la présentation au stagiaire." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "L'individualisation de la formation. Les formations inter degrés." - (IA - IPR - Femme - 56 ans)
- "Finir des formations débutées qui n'ont pu se finir en raison de manque de budget. Aucune reprise de cette formation." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Inter catégorialité notamment par un travail avec les chefs d'établissement." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)
- "Formation informatique à revoir. Matériel non disponible." - (IA - IPR - Homme - 58 ans)
- "Fausse individualisation, il faudrait davantage avoir confiance dans les stagiaires et les laisser choisir leur formation. Manque de temps libre, calendrier trop plein." - (IA - IPR - Homme - 51 ans)
- "Plus d'interactivité lors des conférences serait souhaitable." - (IEN - EG - Femme - 33 ans)
- "L'aspect intercatégoriel : Les IPR sont mêlés trop souvent aux IEN et au CASU et presque jamais aux chefs d'établissements et aux IA avec lesquels on travaille en réalité davantage. De plus, la formation des IA est souvent à part alors qu'ils sont de notre promotion et que l'on peut postuler à ces emplois." - (IA - IPR - Homme - 39 ans)
- "Dans une promotion : le contenu de la deuxième année, c'était des prolongements de la première année peu indispensables (sauf module TICE qui lui mériterait d'être approfondi sur les 2 années). Pour la seconde année, il faudrait une meilleure articulation avec la première année. Davantage d'articulations avec les compétences disciplinaires." - (IEN - EG - Homme - 42 ans)
- "Une plus grande personnalisation, meilleure prise en compte du parcours de chacun. A l'ESEN, il faudrait plus de choses autour de l'inspection car cela représente 50% du métier donc devrait être 50% de la formation. Un manque de diversité des profils rencontrés. Module management de mon point de vue pourrait être plus opérationnel." - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)

- "La didactique des disciplines qu'il faudrait approfondir. Ouverture au monde socio économique en rencontrant plus de responsables d'entreprises." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "La gestion des conflits. Le pilotage de la circonscription (élaboration de tableaux de bord)." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "Les formations didactiques selon les besoins différenciés. Une formation solide (GFAPP) sur la gestion des conflits." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "L'inspection individuelle, cycle, école à renforcer. Evaluation des politiques publiques (trop importantes par rapport aux missions qu'a l'IEN par la suite à assumer)." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "Présentation du programme de formation qui a pris beaucoup de temps." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Diminuer le nombre de conférences : l'alternance conférence et étude de cas car plus on avance dans le temps, moins les conférences deviennent utiles. Renforcer la place des modules sur l'inspection. L'analyse des pratiques inégalement inintéressantes." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Le suivi individuel n'existe pas. La cohérence des formations proposées." - (IA - IPR - Homme - 38 ans)
- "La formation disciplinaire, il faut que l'inspection générale intervienne plus dans la formation et que certaines formations dites transversales reculent car elles ne sont pas vraiment utiles." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "L'aspect dans le domaine juridique est insuffisant en temps et en contenu. Des formateurs amenés avec une certaine légèreté et un certain mépris, pas assez approfondis et très limités en information." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Certains modules semblent inutiles ou peu en rapport avec les exigences du métier, à la formation." - (IA - IPR - Homme - 48 ans)
- "Utilisation d'outils de communication (informatique, on n'a pas eu de formation dessus). On s'attend à avoir une mallette d'outils mais c'est à nous de créer les outils, on ne veut pas nous les donner car on dit qu'on sera déformé. A chaque session, vous créez les mondes." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "Qualité de certains intervenants est à revoir." - (IEN - ET - Femme - 48 ans)
- "Les conférences de valeur inégale (les thèmes). Le RAT fait objet de fantasme, impression que l'on joue notre carrière et c'est une note de synthèse tout simplement." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Tout ce qui est travail en amphi, cela peut parfois (???), certaines conférences duraient 2 heures alors qu'elles auraient pu durer 1 heure." - (IEN - ET - Homme - 53 ans)
- "La communication, le module communication, le module inspection est venu trop tard. Si on prend tous les modules, on est débordé car on travaille de 7 heures à 22 heures. La communication nous a beaucoup manqué ainsi que du temps pour faire un travail de groupe après les conférences." - (IEN - ET - Femme - 53 ans)
- "La formation dépend de la qualité du formateur. Les SAS (ESEN, Académie) sont très intéressants. Evolution de dispositif (audit) est très efficace." - (IEN - EG - Homme - 42 ans)
- "Organisation de l'alternance est à revoir, je pense que un an serait mieux que 2." - (IEN - ET - Homme - 41 ans)
- "La seconde année est vide de contenu, il y a trop de répétition, on refait la même chose. Pas assez d'individualisation des parcours, on m'a appris à faire un rapport d'inspection alors que j'en avais fait 120 l'année précédente." - (IA - IPR - Femme - 49 ans)
- "Certaines conférences sont très bien et très utiles, voire trop courtes et certaines sont trop longues, moins intéressantes et paraissent inutiles. Je suis allé à certaines conférences dont l'utilité n'est pas perçue a posteriori ou trop théorique." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "L'individualisation, la prise en compte particulière des personnes." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Manque d'approfondissement dans certains domaines disciplinaires. Davantage d'études de cas, de mise en situation plus difficile. Echanger avec des collègues sur les dossiers et outils différents d'une circonscription à une autre." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "La partie juridique, la formation nous amène à approfondir les points de législation, de faire un effort pour parfaire cette partie, on a reçu une formation partielle." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "Accroître les temps de formations communs sur des thématiques (IA, IEN, direction...et personnels administratifs). Temps à passer dans les différents services des IA." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "Besoins particuliers des élèves, un plus grand recul sur les adaptations et la prise en compte du handicap. Juridique : meilleure connaissance de la pyramide législative et réglementaire. Individualisation de la formation." - (IEN - 1er degré - Homme - 33 ans)
- "Individualisation et prise en compte du parcours professionnel antécédent." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Il faut multiplier les études de cas et renforcer la formation dans le domaine juridique." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Tout ce qui concerne les aspects juridiques, le règlement de situations difficiles : le suivi, l'orientation des enfants en grandes difficultés de comportement, les relations conflictuelles entre les équipes pédagogiques et certains parents d'élèves." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Le travail inter degrés INPR et IN 1er degré : une réflexion d'atelier sur la conduite des apprentissages par rapport au parcours de l'élève est nécessaire. Ateliers juridiques : il faudrait des études de cas pour que l'on

- soit le plus compétent possible. On a des cas difficiles à gérer. On manque de connaissances en droit." - (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)
- "Une vraie individualisation en fonction du cursus du stagiaire et de la demande. Manque de formation au niveau de la communication et du management. Pendant les périodes en Académie, la formation est insuffisante." - (IEN - ET - Femme - 54 ans)
- "Les modules de communication ne sont pas adaptés (procédure d'entretien...). Certains travaux de groupe chronophages et inutiles par exemple, sujet étude Académie de Versailles. Travaux de 2<sup>ième</sup> année inutiles (production)." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "Certaines conférences, notamment celles qui traitent des sciences de l'Éducation. Éviter d'infantiliser les inspecteurs lors de la formation, en considérant leur âge et leur expérience antérieure." - (IEN - EG - Femme - 43 ans)
- "Le rythme de la formation trop découpé est perturbateur lorsque l'on doit découvrir une nouvelle académie. On n'a pas le temps de prendre ses marques. Assez déstabilisateur. Pas le temps de digérer les contenus de la formation au fur et à mesure." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)
- "Individualisation plus forte de la formation. Exploitation des compétences des stagiaires et profiter de leur expérience antérieure." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "À faire disparaître les stages des sciences de l'Éducation (escroquerie intellectuelle). Manque une personnalisation réelle en fonction des expériences de chacun qui sont très diverses." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Régulation de la formation. Prise en compte des itinéraires particuliers des IEN. Période d'immersion trop longue pour des personnes qui ont déjà fait fonction." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "La difficulté de gérer la formation à l'ESEN et les responsabilités en académie. Ne pas positionner de regroupement au début de la 1<sup>ère</sup> année scolaire pour permettre aux stagiaires de suivre la rentrée." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "Resserrer certains dispositifs plutôt que de les étaler. Trouver un meilleur équilibre entre la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ième</sup> année. Revoir peut-être l'intérêt de certaines grandes conférences." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)
- "Le suivi individualisé afin de créer un réel parcours." - (IEN - EG - Femme - 38 ans)
- "Tenir d'avantage compte des ressources propres des stagiaires eux-mêmes qui arrivent avec un degré d'expertise déjà avancé dans de nombreux domaines. Il faudrait alléger certains outils." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "Aide à la rédaction administrative. L'utilité de FODAD ? Prévoir le temps en académie plus en adéquation avec les calendriers des temps forts à mener en circonscription." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Elle ne répond pas aux besoins essentiels quand on rentre dans le métier, c'est global comme formation, il faut d'autres apports plus basiques, construction de la formation n'est pas pertinente. Les choix s'effectuent sur une formulation que l'on croit comprendre." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)
- "Développer la communication qui devrait être obligatoire et non optionnelle car c'est un point très fort, écrite et orale." - (IEN - ET - Homme - 40 ans)
- "Des semaines avec trop de conférences alors qu'il y avait du travail avec les inspecteurs." - (IEN - ET - Homme - 49 ans)
- "Ce n'est pas adapté au cas particulier des inspecteurs. Ce n'est pas pour de l'enseignement spécifique et multi académies." - (IA - IPR - Femme - 58 ans)
- "L'infantilisation. Ateliers qui ne servent pas à grand chose. Supprimer tout ce qui est bavardage. Perte de temps avec activités dont on ne voit pas le sens. Par exemple, les SAS, recherche action c'est du temps perdu mais cela justifie leur présence." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)
- "Les échanges de compétences entre stagiaires doivent être organisés, la meilleure formation est entre "pairs" plus qu'avec les intervenants." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Les intervenants universitaires ou (???) : sentiment que c'était alimentaire, ressortait des cours universitaires non adaptés à nos attentes, discours très vagues et non à nos demandes et besoins. Le lien entre le concours est le fait d'être prof des écoles : moins payée que si j'avais progressé hors classe, perte d'argent, que si on avait passé les échelons, pas valorisant, mal rémunéré par rapport à un chef d'établissement." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "La prise en compte des parcours des stagiaires notamment ceux qui ont fait les fonctions et les autres qui ne les ont pas eues." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Stages auprès des tuteurs : ne pas avoir seulement un inspecteur, en voir d'autres car il y a plusieurs façons de faire ce métier, occasion de rencontrer d'autres pour s'enrichir. ESEN : travail en TD, le point sur l'inspection ou tableau de bord, le fait de travailler avec le même formateur : ce sont ses idées qui passent, il faudrait élargir sur ce point-là. À travailler : évaluation des actions et dispositifs et projets, on en parle peu, à développer (???)". - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "Communication et gestion de conflit seraient à approfondir, d'autant plus que l'on doit faire de la formation." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "L'évaluation individuelle conduite par la responsable de formation." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "Individualisation des parcours. L'inégalité au niveau d'expertise des formateurs." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)

- "Sur l'évaluation : des concepts un peu plus récents." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)
- "Centrer davantage la formation sur ce qui correspond aux missions transversales d'expertise. Intégrer une information sur les relations dans les collectivités territoriales." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "Formation intercatégorielle à renforcer (présentation des métiers de chacun)." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)
- "L'individualisation n'existe pas. Le rythme très fatiguant (stages en entreprise pendant les vacances scolaires alors que l'on est 100% en responsabilité en académie et 40% ESEN). Conditions matérielles d'accompagnement d'une affectation sur une nouvelle académie qui nuit gravement à l'image de cadre de l'éducation nationale, on est plus VRP que cadre." - (IEN - ET - Femme - 47 ans)
- "La professionnalisation et la stabilité des animateurs de formation." - (IA - IPR - Homme - 44 ans)
- "Augmenter les temps ateliers professionnels. Penser la différenciation selon les publics. Améliorer le choix du lieu en académie pour permettre de mieux appréhender la complexité des situations de terrain : missions en terrain complexe. Accroître la formation autour des partenariats." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Tout ce qui touche à la prise de fonctions, l'organisation, gestion pédagogique de la circonscription (impulsion et accompagnements projets, conception de la formation des enseignants)." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)
- "Rendre obligatoire les modules de communication écrite, administrative et orale. Augmenter le temps consacré aux modules de l'inspection individuelle." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "Donner plus de souplesse au programme en 2ème année." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)
- "Le suivi un peu flou. Positionnement bien réalisé, par contre l'individualisation n'a pas été représentée dans le positif." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)
- "Formation, outils informatiques. Formation : comparaison des systèmes européens. Stages à l'étranger." - (IA - IPR - Femme - 51 ans)
- "Relations humaines (manière d'apprentissage, un suivi plus humain des personnes...). Formation concernant la (?) et la théorie juridiquement." - (IA - IPR - Homme - 57 ans)
- "La prise en compte des besoins des stagiaires, prendre en compte ce qu'on a demandé. L'alternance académie ESEN : mettre 2 stagiaires en responsabilité sur une circonscription serait formateur qu'être auprès d'un tuteur." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "Formation générale commune à IPR, IA, IEN, organisation. Contenus : éviter les redites sur les 2 années. Formations d'audit redondantes et inégales, cours manquant d'une structure préparée, on a l'impression que certains formateurs reviennent en touriste à l'ESEN." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)
- "Plus d'interventions IPR et IG. Plus de formation académie (terrain), aller voir d'autres académies avec d'autres IPR pour partager d'autres problèmes et des publics différents." - (IA - IPR - Femme - 42 ans)
- "Travaux inter catégoriels. Plus de rencontre entre collègue IEN, personnel et direction. Plus de rencontres entre les différents corps, plus d'échange pour éviter d'être cloisonné dans un corps pour partager différentes expériences." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Individualisation des parcours : pas tous les mêmes besoins. Correspondance administrative. Didactique de certaines matières, disciplines. Stages internationaux, comparaison et réflexion." - (IEN - 1er degré - Homme - Non réponse ans)
- "L'informatique : manipulation usuelle des outils dont on se sert quotidiennement. J'ai des collègues qui ont eu beaucoup de difficultés avec des logiciels dont on a réellement besoin, plus de travail sur des données réelles." - (IEN - IO - Homme - 46 ans)
- "Utiliser les compétences des stagiaires. Revenir aux fondamentaux du métier, trop d'interventions sur les évaluations générales et trop de partenariat. Avoir plus de formations dans le droit et administration en lien avec des situations ordinaires." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)
- "Différencier et adapter les contenus aux acquis et connaissances des stagiaires. On ne tient pas compte de ce qu'on sait avant. Il faut que cela donne lieu aussi à une certification." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Tous les modules inter catégoriels qui ne sont pas assez explicites en amont et plus spécialement l'utilité des modules : même si au-delà on se rend compte de l'utilité des dits modules." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "Différenciation plus marquée en fonction des parcours professionnels." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "Ce qui concerne le domaine du partenariat (notamment politique de la ville, lien avec quartier, en zone prioritaire)." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Qualitativement, très inégale dans la répartition des tâches" - (IEN - IO - Femme - 54 ans)
- "Principe de l'individualisme qui n'existe pas. Un renforcement de l'alternance avec une durée plus longue (2 ans). Retravailler la question du positionnement avec les partenaires." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "Individualisation de la formation, un public très difficile. Quelques intervenants qui peuvent être pas à la hauteur de l'attente, peu nombreux." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 55 ans)
- "La prise en compte de la différenciation du parcours différent des stagiaires, on refait des choses déjà vues." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Connaissance des réseaux ambition réussite, connaissance politique de la ville." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Augmenter la part d'intervenants hors éducation nationale. Développer la formation politique publique. Réduire les interventions à caractère pédagogique. Développer le management en travaillant avec du personnel hors éducation nationale." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)

"Rendre les stages plus vivants. Tenir compte des avis et faire un suivi plus concret." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 50 ans)

"Tout ce qui concerne la communication orale ou écrite et la conduite de projets. Au niveau de l'expertise, avoir des mises en situation ponctuelles permettant une méthodologie transférable à d'autres situations." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)

"Les conférences n'étaient pas toujours adaptées aux besoins et aux attentes des stagiaires." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)

"Intégrer la voie de la formation continue dans la formation statutaire. Développer le domaine de la communication orale." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)

"Avoir davantage de modules à choisir à la carte en fonction de son parcours extérieur et des besoins exprimés par le stagiaire." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)

"Tout ce qui est de l'ordre de la communication écrite et orale et la connaissance des textes. Une année de "faisant fonction IEN" doit permettre de mieux cibler le questionnement et d'intégrer des réponses." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)

"La question des conflits et l'aide au dépassement du stress." - (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)

"Des aspects techniques : logiciels, communication, ouverture à l'international, échange sur les pratiques et puis capacités d'adapter la formation en temps réel, il faudrait revoir l'alternance, revoir des périodes plus longues et puis un vrai statut de stagiaire sur le lieu de travail." - (IEN - IO - Homme - 50 ans)

"Certains intervenants : contenu pas adapté à des cadres de l'EN." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)

"Travail sur des cas, préparation théorique. Travail de groupe avec des intervenants qui ne sont pas de très bonne qualité." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)

## VII.7 LES MARGES DE LIBERTE (Q42)

*"Considérez-vous votre métier comme un métier vous assurant de grandes marges de liberté ?"*

*"Pourquoi ?"*

### **Inspecteurs pour lesquels leur métier assure "TOUT A FAIT" de grandes marges de liberté**

- "Le fait de travailler seule, la prise de décision est une grande responsabilité et une liberté." - (IEN - ET - Femme - 52 ans)
- "Autour des missions qui me sont attribuées, j'ai le choix d'une organisation totalement personnelle." - (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)
- "On a un certain nombre de missions et directives à appliquer, la mise en œuvre par rapport au diagnostic laisse une marge de liberté." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Une liberté d'organisation de son travail. Liberté de parole." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)
- "Nous sommes gestionnaires de notre temps et du pilotage." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Car avec les responsabilités, j'ai des marges de manœuvre. Je n'ai de compte à rendre à personne en terme de moyen et de façon de faire." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)
- "Possibilité de s'organiser librement." - (IA - IPR - Homme - 58 ans)
- "Car j'ai en moyenne 3 matins sur 4 ou les 10 heures de travail c'est moi qui les définit." - (IEN - EG - Homme - 47 ans)
- "On gère son emploi du temps." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "On a une réelle autonomie à condition de rendre des comptes." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Nous sommes en grande partie maître de notre emploi du temps, et nous n'avons à rendre des comptes que très ponctuellement au recteur ou à l'inspecteur général." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Il y a une nécessaire adaptation qui sollicite l'imagination, la mise en place de solutions que l'on doit construire et élaborer." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)
- "J'ai des missions à accomplir mais je suis mon libre arbitre de faire mon travail avec résultat." - (IA - IPR - Homme - 57 ans)
- "Organisation du travail. Liberté d'action : choix et pouvoir de modifier les choses." - (IEN - 1er degré - Homme - Non réponse ans)
- "Car j'ai le choix des moyens pour mettre en œuvre la politique nationale déclinée au niveau académique." - (IEN - IO - Homme - 46 ans)
- "Beaucoup de leviers à notre disposition pour faire évoluer les choses. Liberté de choisir ses priorités pédagogiques." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "La confiance accordée par la hiérarchie qui est très importante." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Car l'on gère notre agenda et nos activités. On gère soi-même son travail." - (IEN - ET - Homme - 57 ans)
- "Quand on respecte les textes légaux on a une liberté pédagogique et administrative." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)
- "Un poste de très haute responsabilité : liberté." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)

### **Inspecteurs pour lesquels leur métier assure "PLUTOT" de grandes marges de liberté**

- "Autonomie dans la réflexion et la décision. Difficulté de prise en compte de tous les partenaires." - (IEN - IO - Homme - 40 ans)
- "Des dossiers à gérer. Expertise reconnue. Maître de notre organisation de travail et emploi du temps." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "Les marges de liberté sont d'autant plus grandes, à partir du moment où l'on maîtrise bien les procédures et les personnes du département, de l'Académie et du Ministère." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 51 ans)
- "On est à l'initiative de la formation dans la circonscription, on est libre et seul à prendre la décision." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Liberté d'organisation pour atteindre certains objectifs, la tactique adaptée est libre pour arriver à une stratégie globale." - (IEN - IO - Homme - 41 ans)
- "Car je suis responsable de la mise en œuvre de la politique et que cela me responsabilise." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)

- "Organisation de mon temps de travail dans un cadre défini, j'ai une mission et je m'organise à ma façon en tenant compte des règles." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)
- "On se donne des objectifs et on essaie de les atteindre." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "Liberté d'organisation, choix dans la stratégie d'impulsion à partir du profil des enseignants et en liaison avec les objectifs de la politique académique et nationale." - (IEN - ET - Femme - 53 ans)
- "Une fois que l'on a atteint les objectifs, on a quand même une liberté dans les moyens d'atteindre les objectifs." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "On est le patron de sa circonscription. L'IA reconnaît cette posture hiérarchique mais pas tout à fait car il y a un nombre de contraintes constitutionnelles, contextuelles et matérielles." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Le cadre de l'inspection nationale impose certaines règles sur lesquelles on ne peut rien dire." - (IEN - ET - Homme - 36 ans)
- "On a l'impression d'avoir de la liberté et en fait tout est prédéterminé." - (IEN - ET - Homme - 52 ans)
- "On a la maîtrise de l'organisation de notre travail. On nous fixe des objectifs et on est maître pour les réaliser." - (IEN - ET - Homme - 35 ans)
- "On est au quotidien confronté au prise d'initiative et de responsabilité, décision tout en sachant rendre compte." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "Un inspecteur académie me fait totalement confiance et je suis la seule IEN ASH du département." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)
- "Importance du relationnel dans la conduite des activités : liberté dans les pratiques mais contraintes liées aux politiques nationales et académiques." - (IEN - IO - Femme)
- "On s'organise, on a une certaine liberté pour planifier nos actions." - (IEN - ET - Homme - 50 ans)
- "Mise en perspective du programme de travail de circonscription dans le cadre des orientations nationales et académiques." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "La liberté de l'inspecteur s'inscrit dans un cadre défini très précisément par l'institution." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Liberté d'initiative est une réponse aux contextes locaux (organisation et humain) et la liberté du choix des entrées dans le traitement des difficultés." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Parce que je représente la connaissance du terrain tout en convaincant les injonctions ministérielles, je peux jouer à l'intérieur de ces limites, la liberté est possible." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Car je me trouve à un niveau du système où je peux impulser, agir en fonction de choix ou de priorités que je me suis fixés." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Par rapport à mes actions : mes analyses tiennent compte de tous les dispositifs dans le contexte de représentation de l'état et des valeurs de la République pour, et, trouver les actions qui vont me permettre de mettre en place ce qui permettra au système d'évoluer." - (IEN - 1er degré - Homme - 56 ans)
- "On est assez libre de son emploi du temps et des priorités que l'on peut se donner dans le cadre de la politique académique." - (IA - IPR - Homme - 45 ans)
- "Car nous faisons de cette fonction ce que nous voulons qu'elle soit (dans le cadre règlementaire)." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)
- "On a beaucoup d'autonomie dans la gestion de notre calendrier et dans le choix des méthodes de travail." - (IEN - EG - Homme - 38 ans)
- "La planification de son emploi du temps. Liberté dans l'organisation et de ses initiatives." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)
- "Une organisation autonome pour la mise en œuvre de directives ministérielles." - (IEN - EG - Homme - 57 ans)
- "Liberté d'organisation et de planification du temps." - (IEN - ET - Femme - 35 ans)
- "Organisation seule, autonomie." - (IA - IPR - Homme - 46 ans)
- "Fixation autonome des priorités et organisation de son agenda." - (IA - IPR - Homme - 38 ans)
- "Dans mon organisation personnelle, c'est cadrant mais l'on fait quand même ce que l'on veut." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "On est libre de son emploi du temps, des priorités à donner, tout en sachant que l'on doit tout traiter." - (IEN - 1er degré - Homme - 35 ans)
- "Sur certains aspects, organisation mais liée à des contraintes par les textes et instructeurs." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Possibilité de piloter la circonscription en impulsant des projets et en centrant plus fortement dans certains domaines." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "Grande autonomie de la gestion du temps et de l'animation d'un territoire." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)
- "La gestion de mon agenda, organisation de mon travail, de mon emploi du temps, choix stratégique de la politique que je veux mener. Le facteur temps fait qu'on a beaucoup de projets et pas le temps de les mener." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Car on est fréquemment amené à prendre des responsabilités." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "On a fixé nos priorités et on les organise au mieux." - (IEN - ET - Homme - 47 ans)

- "Si l'on considère liberté en terme d'autonomie." - (IA - IPR - Femme - 46 ans)
- "Positionnement de cadre effectif et légitimité donnée par la fonction elle-même. Proximité du décisionnel." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Au plus proche du terrain et je représente pour les enseignants la parole de l'inspecteur d'académie et son total crédit." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "Parce que j'effectue des choix dans la mise en œuvre des composantes du métier." - (IA - IPR - Femme - 56 ans)
- "On organise son travail comme on l'entend. Liberté d'initiatives qui a ses conséquences." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "75% du temps de travail est à mon initiative." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)
- "C'est en gros une profession libérale pas astreint devant une classe." - (IA - IPR - Homme - 58 ans)
- "On nous fait confiance. Nous avons très peu de supérieur." - (IA - IPR - Homme - 51 ans)
- "Il y a une liberté dans le choix des priorités, dans la gestion du temps, même si par ailleurs il existe une pression et une accumulation des demandes quotidiennes qu'occulent cette liberté." - (IA - IPR - Homme - 39 ans)
- "J'ai une marge de manœuvre organisationnelle." - (IEN - EG - Homme - 42 ans)
- "Sous couvert de l'Inspecteur d'Académie, j'ai cependant au niveau local la gestion d'un certain nombre de moyens humains que je peux coupler avec des choix d'impulsions ou de projets locaux (avec politiques partenariales)." - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)
- "J'ai des responsabilités sur un territoire et mes supérieurs hiérarchiques me font confiance." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "On a des missions et c'est à nous de les mettre en œuvre et d'organiser notre action." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "En autonomie par rapport à des prises de décision mais guider par le cadre institutionnel (académique, national)." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "J'organise mon travail moi-même, je ne suis pas soumis à des horaires." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "J'ai une grande liberté pour m'organiser dans mes tâches et libre de choisir mes dossiers." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "J'organise mon temps suivant les contraintes imposées." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Gestion autonome des dossiers." - (IA - IPR - Homme - 48 ans)
- "Liberté de manœuvre dans le travail réalisé avec les enseignants. Etant pilote sujets nationaux et CPC, j'ai possibilité d'insuffler certaines pratiques." - (IEN - ET - Homme - 53 ans)
- "Lié à la propre gestion de ses missions, on n'est plus contraint à un emploi du temps." - (IEN - EG - Homme - 42 ans)
- "L'organisation de sa propre feuille de route sur l'année scolaire. Gestion de ses activités." - (IEN - ET - Homme - 41 ans)
- "Gestion du temps. Les choix possibles de gérer la politique de circonscription." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Liberté de mise en œuvre dans le cadre des directives et objectifs fixés." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "Absence d'un cadrage départemental fort. L'importance des contextes locaux, on est obligés de s'adapter au local." - (IEN - 1er degré - Homme - 33 ans)
- "Dans le respect des orientations nationales, l'inspecteur est libre de modalités d'actions." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "On a une autonomie dans la manière de faire respecter les directives ministérielles, académiques, départementales. L'autonomie se situe dans le pilotage de la circonscription mais en conformité avec les textes." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "On est assez maître de notre calendrier : on gère les priorités, c'est un point positif de notre métier qu'il faut préserver. Si ce n'était plus le cas, ce serait ingérable." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Car j'ai la confiance du recteur et j'ai une certaine autonomie pour organiser mon travail." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "Nous gérons notre emploi du temps et nos déplacements, tout en restant tributaires des tâches imposées." - (IEN - EG - Femme - 43 ans)
- "On a une position de décideur." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "On décide en partie de son calendrier et de certaines priorités, notamment les contenus de formation (initiale et continue)." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)
- "Liberté au niveau pédagogique et au niveau de la gestion du temps, relative souplesse." - (IEN - EG - Femme - 38 ans)
- "On pilote, dans le cadre des instructions officielles nous tenons compte des réalités du terrain." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "Assez libre dans mon organisation de travail." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)
- "Liberté surveillée on ne fait pas ce que l'on veut." - (IEN - ET - Homme - 49 ans)

- "Pas grandes mais moins grandes qu'un professeur. On a un devoir de réserve plus fort dans la représentation de l'Etat. Pas de gestion du temps." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)
- "Car on a des missions, des objectifs et j'ai le choix des moyens pour y parvenir." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Mais pas trop cadré par l'inspecteur d'académie." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "Dans l'impulsion visuelle même si elle est en lien avec l'académie dans la forme et les choix il y a la liberté." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "Marge de liberté dans certains domaines mais pas dans d'autres. Organisation, impulsion de notre temps. Les actions impulsées sont contraintes par le département académie." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "Parce qu'on est chargé d'un territoire (circonscription) avec une certaine marge d'autonomie." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "Beaucoup d'autonomie dans le pilotage de la circonscription." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "Autonomie d'organisation. Capacité de prise d'initiatives." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "Liberté de finaliser et d'organiser des actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre de la politique éducative ministérielle et académique." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)
- "Sur le pilotage et l'ordre des priorités." - (IA - IPR - Homme - 44 ans)
- "Il faut s'adapter au contexte rencontré, trouver des moyens." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Possibilité de s'appuyer sur les constats d'inspection pour impulser une dynamique de formation et accompagnement pédagogique." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)
- "Maître de son emploi du temps." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)
- "On peut gérer son emploi du temps." - (IA - IPR - Homme - 45 ans)
- "Gestion de mon emploi du temps malgré le travail en grande quantité." - (IA - IPR - Homme - 43 ans)
- "Grande liberté pour gérer son emploi du temps, limitée par la quantité de dossiers à gérer." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)
- "Une grande liberté d'esprit et un travail sur soi-même." - (IA - IPR - Homme - 52 ans)
- "Parce que l'on fait des choix dans le respect des règles établies par l'éducation nationale, bien sûr on est dans l'encadrement." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)
- "Permet d'organiser le travail avec des équipes de professeurs." - (IA - IPR - Femme - 42 ans)
- "On a une grande liberté de moyens dans le cadre d'un objectif fixé par le recteur. On peut définir soi-même un cadre dans lequel on souhaite intervenir." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Le pilotage pédagogique de la circonscription nous autorise dans le cadre institutionnel à fixer les orientations et les projets. Plutôt cadre institutionnel à respecter, représentation de l'Etat." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Parce que l'on a, à travers le rôle de conseil et d'expert, une marge de manœuvre en terme d'équipes et des écoles." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Certes, nous avons les textes, la politique du recteur mais nous avons toute latitude quant aux méthodes à déployer pour la mise en œuvre." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "Une grande marge de manœuvre dans un climat de confiance avec le supérieur hiérarchique (recteur) pour agir, préparer, proposer, organiser..." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)
- "Je suis dans un système où ma liberté est dans un cadre." - (IEN - IO - Femme - 54 ans)
- "Des choix, des décisions à prendre, une latitude des objectifs, crise en œuvre à faire et à réaliser." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 55 ans)
- "La préparation est bonne et c'est l'aboutissement d'une carrière." - (IEN - 1er degré - Femme - 42 ans)
- "La difficulté de certaines situations implique de réfléchir vite." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "Je trouve que l'on a une autonomie sur le terrain à l'intérieur d'un cadre défini." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Une vraie autonomie, chaque inspecteur est autonome." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Car il y a des parts d'initiatives importantes. Des plages de liberté malgré les contraintes fortes." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "Autonomie dans l'organisation du travail." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)
- "Une grande autonomie dans la charge de travail et dans les actions à conduire et à impulser." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Parce qu'il faut être en capacité de prendre des décisions avec le recul, fondées sur l'expertise et avec rapidité dû au contexte, mais cette liberté est étroite." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "Pas dans le choix mais dans la mise en œuvre." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "On doit prendre des décisions, on a des marges, on doit être forces de propositions." - (IEN - IO - Homme - 50 ans)

## Inspecteurs pour lesquels leur métier n'assure "PLUTOT PAS" de grandes marges de liberté

- "Le peu de prise que l'on peut avoir sur les gens et sur les élèves." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)
- "Parce que finalement on peut prendre des décisions au niveau pédagogique mais pas au niveau de l'attribution de moyens matériels. C'est difficile de faire bouger les choses, on est quand même pris dans un cadre." - (IA - IPR - Homme - 52 ans)
- "Le fonctionnement du service public est contraint par le cadre réglementaire." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "On ne détient pas, on n'a pas de pouvoir décisionnel." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)
- "Nécessaire conformité à un cadre réglementaire assez précis." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Car c'est institutionnel. On le fait dans un contexte décidé par le ministère et imposé par le rectorat. Malgré tout, on a une liberté d'exercice dans notre fonction sur l'organisation de notre temps et les inspections." - (IEN - ET - Femme - 46 ans)
- "Contraintes budgétaires." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "On a de l'autonomie dans l'organisation mais on doit rester dans le cadre réglementaire." - (IEN - ET - Homme - 39 ans)
- "Car je suis dans un système et je le suis." - (IA - IPR - Femme - 56 ans)
- "C'est la multiplicité et la lourdeur de la fonction qui prend le pas sur un travail de réflexion nécessaire à son efficacité. Je suis seule dans ma discipline (arts plastiques) ce qui est très difficile." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "Une tendance à la bureaucratie et à la technocratie et une absence de réflexion sur l'autonomie nécessaire des acteurs de terrain face à la complexité des choses. Manque de confiance dans les acteurs de terrain." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)
- "Car beaucoup de rigueur." - (IEN - ET - Homme - 54 ans)
- "Cadre réglementaire et moyens financiers." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "Un système complexe avec des commandes et nombreuses charges de travail. Le poids des habitudes chez les acteurs du système." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Elle est suffisante." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)
- "On est contraint à un aspect réglementaire. On n'agit jamais seul et pour soi, on porte un message d'un groupe." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "Charges de travail extrêmement lourdes. Le fait d'être serviteur de l'Etat fait que l'on ne peut pas dire tout ce que l'on veut ni faire ce que l'on veut." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)
- "On a beaucoup de missions, beaucoup de travail. On a fait beaucoup de route." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "L'impulsion concerne des politiques nationales et académiques et que les examens sont pré déterminés. Le pilotage partagé se fait selon des techniques établies." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)
- "Il y a des contraintes institutionnelles très fortes (Projets, lettres de missions, textes)." - (IEN - 1er degré - Homme - 47 ans)
- "Est conseillère technique et non décisionnaire." - (IEN - IO - Femme - 54 ans)
- "La possibilité de prendre des initiatives est réelle mais le cadre institutionnel est contraint avec une double tutelle (le recteur d'une part et l'IGEN d'autre part)." - (IA - IPR - Femme - 54 ans)
- "Car il y a une politique, c'est tout." - (IEN - EG - Femme - 33 ans)
- "Le cadrage institutionnel est déjà très lourd à mettre en œuvre en terme d'exigences et de complexité." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Politique nationale qui limite notre moyen d'actions." - (IA - IPR - Homme - 38 ans)
- "On a un avis consultatif, on n'est pas décisionnaire." - (IEN - ET - Femme - 48 ans)
- "Il y a un contexte règlementaire." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Il y a une lourdeur administrative qui limite nos actes. On a tendance à oublier les élèves car il y a un manque de souplesse du système carcan." - (IEN - ET - Femme - 53 ans)
- "On a une liberté limitée par politique choisie." - (IA - IPR - Femme - 49 ans)
- "Les idées se heurtent à la rigidité du système." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "Il y a un problème de marge entre le terrain et l'institution. On n'a pas vraiment les moyens de (?) nos responsabilités dans le cadre des orientations de l'Education Nationale. Il y a un problème entre les textes et la réalité complexe du terrain." - (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)
- "La multiplicité des partenaires, le poids du contexte d'enseignement. Multiplicité des tâches nous empêche d'avoir la liberté." - (IEN - ET - Femme - 54 ans)
- "On arrive dans des contextes qui sont déjà évalués et dans ce métier il y a une certaine inertie, on rencontre des gens qui sont déjà installés dans une routine et on a peu de pouvoir de modification." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)
- "Car je suis dans un service déconcentré de l'Inspection Académique donc moins de marge de manœuvre qu'un chef d'établissement." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "On sent le poids de la hiérarchie encore plus que dans sa classe." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

- "Un peu de marge dans l'organisation de mon travail." - (IEN - ET - Homme - 40 ans)
- "Travailler 60 heures par semaine." - (IA - IPR - Femme - 58 ans)
- "Suis fonctionnaire cadre à respecter. Marge de liberté mais pas trop grande." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Je ne suis pas un électron libre, je suis quelqu'un de responsable, je dois rendre des comptes." - (IEN - ET - Femme - 47 ans)
- "Car nous sommes au service d'une institution et on met en œuvre les choix arrêtés par le recteur." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "Car j'ai la fonction de cadre fonctionnaire donc une multitude de contraintes aux décisions prises." - (IA - IPR - Homme - 44 ans)
- "Le manque de temps pour finaliser nos dossiers. Les contraintes de la part de notre hiérarchie." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)
- "Eparpillement des tâches." - (IA - IPR - Femme - 51 ans)
- "Beaucoup de contraintes institutionnelles." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "Toujours besoin de ne pas se tromper, de servir l'institution le mieux possible." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "Le métier prend beaucoup de temps pour être au plus près du terrain." - (IEN - 1er degré - Femme - 44 ans)
- "Les contraintes sont très fortes. Peu de liberté pour faire évoluer les choses." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 50 ans)
- "Il y a des contraintes, un cadre juridique à respecter, obligation de réserve et de rigueur à avoir." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "Cadre institutionnel très fort. Les contraintes imposées par les directives ministérielles et un resserrement des moyens attribués." - (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)

### **Inspecteurs pour lesquels leur métier n'assure "PAS DU TOUT" de grandes marges de liberté**

- "Contrainte en terme de gestion de temps. La charge est écrasante." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "Notre fonction est à la fois dans un cadre légal et hiérarchique donc on applique la loi. Marge de liberté légère." - (IEN - 1er degré - Homme - 40 ans)
- "On est quand même cadré par les textes, on n'a plus d'élèves mais le travail avec les enseignants est plus varié." - (IEN - ET - Femme - 55 ans)
- "Emploi du temps rempli par les réunions, examens, concours, rendez-vous..." - (IA - IPR - Femme - 41 ans)
- "Gestion du temps très contrainte. Le métier d'IEN a pour but de mettre en œuvre des politiques éducatives définies au niveau national." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "Le système est tellement fermé que vous êtes dans un carcan. On a toujours une personne au-dessus qui influe. Il faut séduire les politiques pour avancer." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "Parce que le 1er degré est en perte de vitesse, l'inspecteur académique perd de son autorité par un projet régulé par le recteur donc le 1er degré est plutôt absent. Les projets ambition-réussite sont pilotés uniquement par le principal du collège." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "L'action de l'inspecteur s'inscrit au niveau de la politique nationale et académique et aucune décision possible au niveau des formations car pas de budget disponible." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "On a un ordre de contrainte." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)

## VII.8 LES MISSIONS PRIORITAIRES PRIVILEGIEES (Q44)

*"Parmi les missions prioritaires dévolues à votre métier : l'impulsion, l'évaluation, l'inspection et le contrôle, l'animation et la formation, l'expertise, si vous deviez en privilégier une ce serait..."*

*"Pourquoi ?"*

### La mission d'impulsion

"Notre rôle est de piloter les cadres du système, le besoin de réguler et d'innover en raison d'un contexte qui évolue. Forts de nous des référents susceptibles d'impulser, les autres missions citées doivent être au service de l'impulsion." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 51 ans)

"On est là pour cela. L'objectif c'est de faire progresser le système éducatif et cela justifie l'évaluation." - (IEN - IO - Homme - 41 ans)

"Véritablement, là où on a un rôle à jouer dans l'adaptation des dispositifs de formation." - (IEN - ET - Homme - 35 ans)

"La résistance aux changements me paraît être ce qui freine le plus le système éducatif." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)

"Dans le cadre de la mise en place de nouvelles lois c'est l'impulsion qui permet d'aboutir." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)

"C'est la traduction de l'analyse experte fondée sur l'évolution et l'inspection, en actions et en formations." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)

"C'est au bénéfice des élèves, favoriser l'innovation pour faire progresser les acquis des élèves pendant les temps scolaires." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)

"Parce que l'idéal serait de changer les pratiques pédagogiques des enseignants, travailler autrement et cela on ne peut que l'impulser. Plus de moyens financiers de formation seraient nécessaires." - (IEN - ET - Femme - 46 ans)

"Parce qu'il faut soutenir les équipes présentes sur le terrain. L'impulsion est importante pour maintenir le moral et dynamiser les équipes." - (IEN - ET - Femme - 55 ans)

"C'est intellectuellement intéressant. C'est la fonction qui permet le mieux d'agir sur le système, c'est l'occasion de travailler en équipe et de mettre en œuvre une politique éducative." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)

"C'est synonyme d'accompagnement et d'amélioration." - (IEN - EG - Homme - 38 ans)

"C'est ce dont les enseignants et les élèves ont besoin." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)

"Permet de donner une nouvelle dynamique au système." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)

"Parce que c'est l'intérêt du métier d'être là pour encourager les projets à se mettre en place mais le 2ième est lié au 1er, faire passer messages." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)

"Pour motiver, dynamiser, donner envie aux équipes de professeurs de continuer leur travail qui n'est pas toujours facile. Pour qu'elles sentent notre présence sur le terrain dans l'accompagnement." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"C'est celle qui a le plus d'effet dans la durée." - (IA - IPR - Homme - 51 ans)

"C'est le seul pôle qui permet de faire évoluer les pratiques enseignantes en faisant adhérer les personnels par le dialogue plus que par le contrôle." - (IEN - EG - Femme - 33 ans)

"Parce que c'est celle qui touche le maximum d'acteurs (les politiques, les enseignants, les parents d'élèves). C'est également le domaine qui est le plus directement en prise avec les attentes institutionnelles ou ministérielles." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)

"Impulser sur le terrain pour remotiver les enseignants pour le bien des élèves. Ma formation n'a de valeur que sur le terrain. L'enseignant attend un accompagnement mais pas tous les 5 ans mais perpétuel." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)

"C'est ce qui est le plus intéressant, permet de faire évoluer les pratiques pédagogiques, le constat direct avec l'élève ce qui est au centre de nos préoccupations." - (IEN - ET - Femme - 48 ans)

"Nos diplômes dont j'ai la responsabilité, ont été renouvelés donc j'ai urgence de faire passer chose au bien des enseignants afin de favoriser la formation des élèves en bonne condition." - (IEN - ET - Homme - 53 ans)

"Pour faire évoluer et soutenir les gens (?) aux élèves, il faut vraiment être à côté d'eux c'est notre tâche, faire évoluer les pratiques, pédagogie des enseignants et former les jeunes." - (IEN - ET - Femme - 53 ans)

- "C'est là qu'on arrive à faire un peu bouger les choses. On arrive à impulser de nouvelles techniques ou projet pédagogique." - (IA - IPR - Femme - 49 ans)
- "C'est le moyen réel de faire bouger les choses, de les classer et faire évoluer les pratiques des enseignants." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "Parce que c'est elle qui fait la différence lors des inspections et des animations. C'est elle qui garantit l'efficacité de ces actions." - (IEN - 1er degré - Homme - 33 ans)
- "Pour la cohérence de l'enseignement sur le terrain, proposé aux apprenants, ouverture aux emplois des jeunes." - (IEN - ET - Femme - 54 ans)
- "C'est indispensable pour faire évoluer les pratiques du système éducatif." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "C'est une envie de rentrer la logique de projet, c'est ma tendance naturelle de vouloir impulser les choses avant de les évaluer." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "C'est ce qui est déterminant dans l'évolution des pratiques pédagogiques." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Car cela faisait partie d'une de mes motivations lorsque j'étais IEN pour pouvoir évoluer les pratiques enseignants." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "C'est faire évoluer les pratiques pédagogiques des enseignants." - (IEN - EG - Femme - 38 ans)
- "C'est ce que j'ai le moins le temps de faire." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "C'est le seul moyen pour faire évoluer les pratiques pédagogiques." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Si on veut être dans les changements et pratiques du métier (?) de l'IEN." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "C'est la mission la plus intéressante qui permet de faire évoluer les pratiques." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Lié à l'expertise, à faire des constats de disfonctionnement (?) peut progresser, travailler auprès équipe dispositif comme le REP priorité." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "Pour la possibilité que cette mission offre d'organiser et de développer des projets, le contact avec les enseignants." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "Pour faire évoluer les pratiques, accompagner les projets." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "C'est le point de départ de l'évolution. Impact sur tous les domaines." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)
- "J'y crois vraiment très fort. Une volonté de faire la réussite des élèves." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "L'impulsion semble faire évoluer les perspectives, animer." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 55 ans)
- "Permet aux autres de prendre l'initiative et responsabilité." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)
- "Pour les bases, on doit indiquer aux enseignants ce qu'on attend d'eux avant d'évaluer." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "Je pense que c'est celle qui permet d'avancer, de faire avancer les choses, de faire évoluer les acteurs sur le terrain." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)
- "Pour faire avancer les pratiques, pour faire réussir les élèves." - (IEN - ET - Homme - 50 ans)
- "Faire évoluer les pratiques." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)
- "Pour faire évoluer les pratiques pédagogiques." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "C'est ce qui fait bouger les choses, rien à ajouter de plus." - (IA - IPR - Homme - 45 ans)
- "Lever plus large que les autres." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "Parce que les autres aspects sont fortement liés aux impulsions." - (IA - IPR - Femme - 56 ans)
- "C'est ce qui est indispensable, notre rôle est irremplaçable." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Il est très difficile de faire évoluer les pratiques des enseignants. Il est nécessaire donc de déployer outils et argumentations pour faire appliquer les réformes." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "Car j'ai eu envie de faire évoluer, au service de l'élève." - (IEN - IO - Femme - 54 ans)
- "Une vraie attente sur le terrain. Beaucoup de choses à changer." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Sur la fonction d'adjoint, on n'a pas d'inspection." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 50 ans)
- "Parce que si les gens ont envie et sont motivés le reste suit (professeurs fortement impliqués)." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "Elle sous-entend tout le reste." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Car ce qui est fondamental c'est le relationnel avec les professeurs." - (IA - IPR - Femme - 41 ans)
- "Evolution du système." - (IEN - IO - Femme)
- "Faire progresser les pratiques d'enseignement, optimiser les moyens." - (IEN - 1er degré - Homme - Non réponse ans)

## La mission d'évaluation, d'inspection, de contrôle

"Au cœur de notre métier et réaffirmé actuellement par le ministère. C'est un besoin demandé par les enseignants. Et toujours échange de procédés." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"C'est ce que je pensais au départ et c'est le cœur du métier. La représentation initiale du métier." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)

"C'est la mission la plus importante." - (IEN - ET - Homme - 36 ans)

"C'est un moment riche et formateur susceptible, si l'inspection est réussie, de faire évoluer les pratiques et les représentations." - (IEN - 1er degré - Homme - 40 ans)

"C'est la mission essentielle de l'inspecteur." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"Car c'est le sens de ma mission. Par l'évaluation, on peut impulser une dynamique d'évolution. Cela fait lien avec une autre mission essentielle pour moi la formation." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"Parce qu'il faut donner de la valeur et du sens à l'action des gens pour qu'ils soient réceptifs à de l'information, des formations, des modifications." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)

"Parce que je pense avoir été recruté pour mon expertise en pédagogie et l'évaluation c'est là où je suis le plus efficace." - (IEN - ET - Homme - 39 ans)

"C'est la légitimité institutionnelle." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)

"Rapport direct avec la personne, rapport individuel très porteur, lien avec la formation pédagogique." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Par ce biais on arrive le plus à respecter. Nécessité de changement, on fait jouer les autres fonctions." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Elément d'expertise indispensable. Manière d'apprécier ce qui se passe sur le terrain." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)

"Car c'est en étant sur le terrain que l'on fait évoluer les choses." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)

"Dans le cadre du pilotage partagé il faut évaluer les personnes mais aussi les systèmes pour améliorer leur efficacité." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)

"C'est le rôle d'un acteur proche du terrain, qui est capable de faire remonter l'info qui est capable de veiller à l'application des textes." - (IEN - 1er degré - Homme - 47 ans)

"C'est une façon de faire progresser les gens, de fixer des étapes de progrès dans l'intérêt des élèves." - (IA - IPR - Homme - 58 ans)

"Cela cadre mieux avec l'idée que je me faisais antérieurement du métier." - (IA - IPR - Homme - 39 ans)

"L'inspecteur doit être sur le terrain et dans une salle de classe." - (IEN - EG - Homme - 42 ans)

"L'évaluation d'un enseignant permet d'impulser certain nombre d'actions qui vont solliciter mon expertise, de l'animation et de la formation. C'est le déclencheur." - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)

"C'est le cœur du métier." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)

"L'inspection est au cœur du métier et une injonction de l'inspection académique." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)

"C'est par là qu'il y a beaucoup de choses qui passent." - (IEN - EG - Homme - 42 ans)

"Contrôle de la conformité avant tout car je suis représentant de l'institution c'est une formation que l'on retrouve dans les différentes activités, il y a une mission de contrôle." - (IEN - ET - Homme - 41 ans)

"L'inspection est un moment très formateur. Manque de temps pour impulsion et expertise." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)

"Parce que je pense que c'est le rôle premier de l'inspecteur mais il est forcément en lien avec la formation." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"Pour faire évoluer les pratiques des enseignants, pour programmer des actions de formation, pour améliorer les résultats de nos élèves et pour être proche du terrain." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"C'est au cœur de notre métier, c'est pour moi une mission de conseil plus que de contrôle." - (IEN - EG - Femme - 43 ans)

"Car je découvre que les enseignants en ont besoin, ils ont besoin d'être reconnus et d'être accompagnés et d'avoir des échanges avec leur paire." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)

"Au cours de l'inspection on peut évoluer, contrôler, former et donner une nouvelle impulsion." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"Car c'est le principal de mon activité." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)

"Si je veux faire évoluer les pratiques pédagogiques c'est en étant présent dans les classes car on peut faire avancer le système. Crédibilité en étant présent dans les classes. Visites conseils. Conseils d'enseignement, réflexion pédagogique." - (IEN - ET - Homme - 40 ans)

"Lever de connaissance du terrain et d'action pour déterminer le pilotage nécessaire (déclenche la suite, animation et impulsion)." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"Cela permet d'être en contact avec les professeurs." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)

"Contact avec les professeurs. Accompagner les projets." - (IA - IPR - Homme - 45 ans)

- "Un inspecteur doit rendre compte de l'utilisation des deniers publics et doit rendre compte de la qualité du service de ses personnels auprès de ses usagers." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "Parce qu'elle synthétise l'impulsion, la formation et l'expertise si nécessaire." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "Parce qu'on est dans les écoles. Au côté des élèves et des enseignants c'est comme cela qu'on connaît une circonscription." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "C'est une commande institutionnelle." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "C'est le cœur du métier d'inspecteur, c'est la base de toute l'action de l'IN sans inspection, pas d'évaluation et pas d'impulsion." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "Les visites d'inspection permettent d'avoir une vue au plus juste de ce qui se passe sur le terrain (pratiques et organisations pédagogiques, traitement des élèves, fonctionnement générale des écoles, contenu didactique)." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Le plus important." - (IEN - ET - Homme - 54 ans)
- "C'est le fondement de la politique ministérielle." - (IEN - EG - Homme - 57 ans)
- "C'est le cœur du métier, si l'inspection des enseignants devait être mise sur le dos des directeurs, je changerais de métier." - (IA - IPR - Homme - 38 ans)
- "C'est un moment privilégié pour observer ce qui se passe sur le terrain, pour dialoguer avec les personnels et faire passer des idées." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Dans l'état actuel des choses, c'est l'inspection en classe qui fonde la légitimité d'un IAIRR." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "C'est le point d'appui des autres actions." - (IEN - ET - Homme - 47 ans)
- "C'est l'état des lieux qui permet ensuite d'impulser et de former. C'est la base essentielle pour engendrer des changements." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Pour des raisons pratiques je ne réside pas dans cette académie, il n'y a que comme cela que je peux justifier de ma présence à l'académie par l'inspection et par l'évaluation." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Il y a un énorme retard dans ma discipline." - (IA - IPR - Homme - 38 ans)
- "Je crois que c'est cela qui fonde la légitimité du métier, parce que l'on inspecte et évolue, que notre métier a un sens." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "Parce que je suis dans une académie où il y a beaucoup de retard dans l'inspection, il y a des professeurs qui n'ont pas été inspectés depuis 29 ans." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "C'est ce qui me permet d'être en contact avec l'enseignant. Ce n'est pas un acte de souci mais de compréhension et de conseils." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Parce que l'acte d'inspection permet une formation d'animation et d'impulsion." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Pour moi c'est le levier le plus efficace pour faire évoluer les pratiques." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Selon moi, c'est la mission qui a le plus d'impact sur l'évolution des pratiques pédagogiques : on travaille au plus près de l'enseignant dans son contexte professionnel." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Permet de prendre l'information et de la réguler, de piloter." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "C'est la réalité du terrain, cela permet d'avoir les éléments pour impulser, pour encourager les enseignants, élaborer le cahier des charges de formation, échanger et communiquer." - (IEN - ET - Femme - 47 ans)
- "C'est ma mission première en tant que fonctionnaire, je l'applique." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "C'est le cœur du métier." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "C'est la finalité de notre formation." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "C'est l'essentiel, c'est la mission qui est garante du bon fonctionnement de l'établissement." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Pour aider. Pour former en plus de contrôler en même temps de former les gens pour les faire avancer." - (IEN - 1er degré - Femme - 44 ans)
- "C'est très intéressant d'être sur le terrain avec les enseignants et d'avoir des réunions d'équipes d'enseignants pour faire évoluer les projets." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)
- "Car c'est l'essence de mon métier, c'est ce qui m'intéresse, c'est de la pédagogie, le reste c'est de l'administration." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)
- "Pour moi, c'est le cœur du métier, c'est ce qui permet l'évaluation et le changement dans la pratique." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)
- "C'est le cœur du métier." - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)
- "Il faut absolument contrôler et encourager le travail des professeurs. Garantir à tous les élèves une même qualité d'enseignement où qu'ils soient." - (IA - IPR - Femme - 42 ans)
- "Cette année on a de gros besoins au niveau de l'académie mais l'année prochaine je pense que je privilégierai plus le reste. Cette partie de contrôle ayant été mise à jour." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)
- "C'est le cœur du métier, lieu de prise d'infos pour mettre en place impulsion et animation." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Par notre travail, les gens attendent ces inspections pour positiver leur travail, être reconnu en tant que tel." - (IA - IPR - Homme - 57 ans)
- "Car j'apprécie les choses bien faites." - (IA - IPR - Homme - 52 ans)

## La mission d'animation, de formation

"Par rapport à la spécificité de la circonscription. Suite à l'évaluation, j'impulse et je me rend compte qu'il y a beaucoup à faire." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Je crois que les maîtres ont de plus en plus de mal à sortir du contexte actuel. On démolit le moral des maîtres par rapport au fonctionnement avec les parents. Le système leur apporte un mal être. Cela fait du tort aux gamins. 14 écoles sur 60 subissent les affres des maires par rapport au contexte électoral." - (IEN - 1er degré - Homme - 56 ans)

"Parce que je pense que c'est important de faire le travail en profondeur et à long terme." - (IA - IPR - Femme - 56 ans)

"C'est la seule façon de faire évoluer les pratiques pédagogiques des enseignants." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Les 3 aspects (impulsion, inspection et formation) sont indissociables pour l'évolution des pratiques des enseignants." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)

"Je ne privilégie rien du tout. Animation et impulsion je place tout le reste dedans, je fais passer de l'info en même temps, je mixe." - (IEN - EG - Homme - 47 ans)

"Parce que toutes les autres ont une dimension formative." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)

"C'est par ce biais que l'on peut agir au plus près du terrain (pratique des acteurs et donc réussite des élèves)." - (IA - IPR - Femme - 54 ans)

"Pour participer à l'évolution des pratiques enseignantes." - (IA - IPR - Femme - 46 ans)

"Proximité du terrain et des acteurs." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)

"Lever indispensable à l'amélioration des pratiques enseignantes." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)

"C'est celle qui a le plus de prise sur les changements de pratiques des enseignants." - (IA - IPR - Homme - 48 ans)

"C'est un domaine où il y a beaucoup d'attente." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)

"Cela donne cohérence à l'enseignement, permet la prise de distance par rapport aux pratiques et que les besoins sont énormes." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)

"C'est le cœur du problème, ce n'est pas la peine d'aller inspecter des gens qui ne savent pas ce qu'on voulait, ce que l'on attendait d'eux." - (IA - IPR - Femme - 58 ans)

"C'est là que l'on est le plus efficace, faire bouger les choses." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)

"Cela correspond à une attente et un besoin exprimé par les enseignants." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)

"Ce sont les 2 leviers pour modifier les pratiques enseignantes." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)

"C'est un levier d'accompagnement des équipes pédagogiques. Rester le contact avec le terrain." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)

"Impact direct sur les enfants de l'évolution des pratiques pédagogiques." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)

"Pour améliorer et faire évoluer un système de formation et gérer les changements et les évolutions." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)

"Parce qu'il me semble que c'est un levier déterminant pour faire évoluer les pratiques." - (IEN - IO - Homme - 46 ans)

"C'est le levier de l'ajustement des pratiques professionnels et par voie de conséquence des résultats des élèves." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)

"On fera évaluer les pratiques enseignantes avec le seul levier de la formation." - (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)

"C'est ce que j'aime, le contact." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)

"Elle permet de rester en contact avec le terrain, de mener des projets, de faire adhérer les enseignants à des évolutions de pratique." - (IEN - ET - Femme - 53 ans)

"En terme de valeur ajoutée, c'est la plus importante, il y a un réel levier pour faire évoluer les choses." - (IA - IPR - Homme - 46 ans)

"La prise en charge d'une nouvelle filière a nécessité de ma part que je passe un diagnostic dans les pratiques pédagogiques et de ces constats la nécessité d'harmoniser ces dites pratiques." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)

"C'est la dimension qui peut faire réellement évoluer la pratique enseignante." - (IA - IPR - Homme - 44 ans)

"C'est la restitution d'un savoir-faire." - (IEN - 1er degré - Femme - 42 ans)

"Pour impulser de façon plus concrète et plus pratique, des évolutions de pratiques pédagogiques." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)

"Parce que c'est la présence sur le terrain au milieu des équipes pour que l'enseignement dispensé corresponde aux directives nationales." - (IEN - ET - Homme - 57 ans)

"C'est ce qui donne la cohérence au système éducatif." - (IEN - ET - Femme - 52 ans)

## La mission d'expertise spécifique

- "En lien avec mes compétences acquises et mes motivations." - (IEN - IO - Homme - 40 ans)
- "C'est un levier important et au fond personne d'autres que nous peut le faire." - (IEN - ET - Homme - 52 ans)
- "Je suis confronté à une mission particulière dans cette mesure-là, j'ai un rôle d'expertise qui me caractérise." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "La seule chose que l'on peut faire dans la discipline qui nous est confiée." - (IA - IPR - Homme - 58 ans)
- "C'est sa profession." - (IEN - IO - Femme - 54 ans)
- "C'est une compétence au service des 4 missions évoquées. Cela rend crédible tous les actes institutionnels." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Il faut avoir connaissance du terrain pour le faire évoluer." - (IEN - ET - Homme - 49 ans)
- "Expertise permettant de s'investir transversalement à nos activités et cela permet de prendre du recul par rapport à des champs de missions." - (IA - IPR - Homme - 44 ans)
- "L'expertise correspond à la capacité, celle-ci peut conduire à la compétence et la compétence reconnue permet l'action." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)
- "On a perdu au fil des années notre activité d'inspection." - (IEN - IO - Homme - 50 ans)
- "L'expertise de pédagogue avec les autres partenaires." - (IEN - ET - Femme - 35 ans)
- "On est (pour les enseignants) considéré comme quelqu'un qui a réponse à tout ! Les enseignants nous voient comme des personnes expertes en tout (pb violences scolaires par exemple)." - (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)
- "Elle est indispensable pour répondre à l'attente des enseignants et de l'institution." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "C'est le plus en rapport avec ma fonction, les IEN-IO n'ont pas de missions d'impulsion et d'inspection. L'animation de formation est plus réduite." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)
- "C'est le plus important, de celui-ci découle toutes les autres." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

## Inspecteurs n'ayant su répondre

- "Il y a une cohérence d'ensemble que l'on peut difficilement dissociée." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)
- "L'impulsion et l'évolution va ensemble car on peut remettre quelqu'un complètement en confiance et lui dire que c'est bien ce dans quoi il s'est engagé." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Pas de priorité." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "Elles s'enchaînent les unes aux autres." - (IA - IPR - Homme - 43 ans)
- "Les unes ne vont pas sans les autres." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)
- "La formation est forcément liée à celui d'avant la formation évaluation l'un sans l'autre ce n'est pas faisable." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "On occupe actuellement un poste (IENFC) qui ne correspond pas à sa formation initiale : maths/sciences." - (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)
- "C'est un tout si on devait en privilégier un seul, ce ne serait plus le même métier." - (IA - IPR - Homme - 52 ans)
- "Je pense que l'impulsion serait le domaine à privilégier alors que j'ai bien conscience qu'il n'en ai pas ainsi." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "Impossible de répondre à la question, tous les domaines étant liés." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Toutes ces tâches s'inscrivent dans une même mission. Efficacité du système au service de la réussite des élèves." - (IA - IPR - Femme - 51 ans)

## VII.9 REGRET OU NON D'AVOIR CHANGE DE METIER (Q52)

*"Regrettez-vous d'avoir changé de métier ?"*

*"Pourquoi ?"*

### **Inspecteurs regrettant "PLUTOT" d'avoir changé de métier**

"A cause de la charge de travail très lourde. Le fait de ne pas pouvoir approfondir, pas de temps pour cela." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Le manque de contact avec les élèves, un aspect de la construction que l'on n'a plus." - (IEN - 1er degré - Homme - 51 ans)

"Lien entre son âge et les nombreuses heures de travail." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)

"Manque de temps libre." - (IEN - IO - Femme - 54 ans)

"A certains moments à cause du carcan administratif qui fait que l'on pense ne pas servir à grand chose." - (IEN - ET - Femme - 53 ans)

"Eloignement du terrain, de la classe et des élèves." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"J'avais pas mesuré le poids des tâches." - (IEN - 1er degré - Femme - 44 ans)

"Permet la réalisation d'une professionnalité." - (IEN - IO - Femme)

### **Inspecteurs ne regrettant "PLUTOT PAS" d'avoir changé de métier**

"Ce métier est très intéressant mais mes conditions familiales sont déstabilisées (éloignement de ma famille depuis 3 ans)." - (IEN - ET - Femme - 46 ans)

"Parce que cela correspond bien à une maturation professionnelle et personnelle et que le lien éducatif avec les élèves est maintenu grâce à l'action de formation donnée auprès des enseignants ceci mené en concertation avec les corps d'inspection et les chefs d'établissement." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)

"Car j'avais envie de bouger, d'un renouveau professionnel. J'ai été tutrice ESEN c'est peut-être ce qui m'a motivée." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)

"Beau métier." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)

"C'est un changement positif." - (IA - IPR - Homme - 46 ans)

"Car je pense que je ne ferai pas cela toute ma vie." - (IEN - 1er degré - Homme - 35 ans)

"Bonne évolution personnelle." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)

"Les conditions matérielles sont décevantes et les conditions de travail en groupe d'inspecteurs (collège)." - (IEN - ET - Homme - 47 ans)

"Car j'ai appris des choses nouvelles et parce que j'ai l'impression de pouvoir faire évoluer les choses." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)

"J'avais fait le tour de mon précédent métier." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)

"Le métier est plus ouvert, la fonction en soi paraît intéressante, j'ai de fortes réserves sur les conditions réelles d'exercice." - (IA - IPR - Homme - 39 ans)

"Car je me sens bien où je suis." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)

"Métier chronophage et demande d'instaurer des priorités et de protéger des instants de vie privée. Mais par ailleurs métier intéressant, nécessite une excellente santé et peu de charge de famille." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)

"Car j'ai voulu ce changement et j'accepte les nouvelles contraintes, mais la multiplicité des tâches reste difficile à supporter." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)

"C'est un aboutissement professionnel." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)

"Satisfait de mon évolution professionnelle." - (IEN - ET - Homme - 40 ans)

"La charge de travail multi académie est écrasante." - (IA - IPR - Femme - 58 ans)

"J'ai l'impression et la volonté de faire bouger les choses pour les améliorer." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)

"Satisfaite de mes fonctions actuellement." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)

"Progression qui me satisfait bien, les différents niveaux de la pratique d'un métier, responsabilité d'IEN, autonomie sur un territoire." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)

"Car le métier correspond à mes attentes." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)

"Certaines journées particulièrement difficiles m'interrogent sur mon choix. D'autres très positives m'enrichissent beaucoup. Des fluctuations dans l'appréciation du métier en fonction des missions, des résultats." - (IA - IPR - Femme - 51 ans)

"Il y a une notion d'aide aux enseignants que l'on respecte." - (IA - IPR - Femme - 52 ans)

## Inspecteurs ne regrettant "PAS DU TOUT" d'avoir changé de métier

- "En fait j'ai découvert un autre métier qui réclame beaucoup d'énergie et apporte satisfaction. Plus de vision générale du système éducatif." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "Parce qu'il correspond parfaitement à la représentation que j'avais, en mieux." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 51 ans)
- "J'y trouve accomplissement professionnel et correspond à l'image que j'ai de faire des formations et d'animer en circonscription et formation continue." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Je changerais encore, j'aime évoluer dans de nouveaux domaines." - (IEN - IO - Homme - 41 ans)
- "Parce qu'il correspond à ce que j'aime et ce que j'aime faire." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)
- "Parce que la fonction me plaît beaucoup et complète ma fonction antérieure." - (IEN - IO - Femme - 57 ans)
- "Cela correspond exactement à ce que j'avais envie de faire." - (IEN - ET - Femme - 52 ans)
- "Je savais ce que c'était ce métier ayant côtoyé beaucoup d'inspecteurs." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "Métier intéressant par la richesse et la variété des missions à accomplir." - (IEN - ET - Femme - 53 ans)
- "Envie d'avoir une prise sur les choses pour les faire évoluer." - (IEN - 1er degré - Homme - 41 ans)
- "Je ne me pose pas la question, c'est donc que je ne regrette pas." - (IA - IPR - Homme - 52 ans)
- "Car j'ai progressé, je me suis mise encore plus au service des élèves." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "On a davantage d'éléments pour travailler efficacement, c'est diversifié." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "J'aime ce que je fais malgré toutes les difficultés." - (IEN - 1er degré - Homme - 48 ans)
- "J'adore ce que je fais actuellement." - (IEN - ET - Homme - 36 ans)
- "Le métier est à peu près conforme aux représentations que je m'en faisais. J'exerce dans de bonnes conditions." - (IEN - ET - Homme - 52 ans)
- "Je suis content d'aller travailler et j'ai des camarades agréables." - (IEN - ET - Homme - 35 ans)
- "Je m'épanouie dans ce que je fais." - (IEN - 1er degré - Homme - 40 ans)
- "J'avais le désir de changer de métier." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "C'est une fonction qui répond à mes aspirations professionnelles." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "C'est constructif, je prends plaisir à faire cela." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)
- "Ma profession m'épanouit." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Je ne me pose pas la question, c'est très riche et très diversifié." - (IEN - ET - Femme - 42 ans)
- "Car celui-ci correspond mieux à mes attentes et à ma volonté de faire évoluer le système au service des élèves." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "A travers les périodes de FF, découverte positive d'un métier au départ peu attractif. Depuis la prise de fonction, confirmation de la très grande richesse et des enjeux essentiels de ce nouveau métier." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Liberté d'initiatives dans le cadre règlementaire." - (IEN - 1er degré - Homme - 50 ans)
- "Je pense que mon expérience est utile au système avec le recul et l'âge, je pose un regard critique et bienveillant sur le travail des professeurs dont j'ai la charge." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Car c'est ma mission. J'aime ce que je fais. Le management et le changement pour l'amélioration des méthodes." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Car je suis toujours très heureux de faire ce que je fais. Je me trouve aussi bien dans ce métier que dans le précédent." - (IEN - 1er degré - Homme - 42 ans)
- "Ce que j'ai vécu, j'essaie de le faire vivre aux autres. J'essaie de modifier les esprits, la notion d'inspecteur-flic. J'essaie de changer les mentalités et la représentation : inspecteur-guillotine. Je suis là et j'exerce ce métier pour former et aider tous les enseignants." - (IEN - 1er degré - Homme - 56 ans)
- "Cela correspond à un choix qui me convient." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Cela répond à ce que je voulais faire." - (IA - IPR - Homme - 45 ans)
- "Si mes fonctions ne me convenaient pas, je n'aurais pas insisté dans cette activité." - (IEN - ET - Homme - 39 ans)
- "Je trouve que ce travail est très intéressant et valorisant." - (IA - IPR - Homme - 58 ans)
- "Beaucoup de contacts et prendre des initiatives sont intéressantes." - (IEN - ET - Femme - 55 ans)
- "Car je trouve de l'intérêt dans ce métier, je peux m'y investir. J'apprécie beaucoup la relation avec les professeurs, ces relations sont constructives. J'apprécie le travail avec mes collègues. J'apprécie aussi la variété même si elle constitue une difficulté." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)
- "J'ai l'impression de mieux participer à l'efficacité du service public d'enseignement." - (IEN - EG - Homme - 38 ans)
- "Car c'est complexe, c'est un défi, cela me plaît." - (IEN - 1er degré - Homme - 44 ans)
- "C'est une évolution." - (IEN - ET - Homme - 54 ans)
- "Permet d'impulser une démarche pédagogique en tant que professeur de façon positive." - (IEN - EG - Homme - 57 ans)

- "Cela correspond à la diversité d'activité que je voulais." - (IA - IPR - Homme - 38 ans)
- "Cela était très pensé de ma part. Action plus large dans ma profession." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "Car ce que je fais est très intéressant et varié parce que si j'avais continué à être enseignant, j'aurais eu le sentiment de tourner en rond. Dans ma carrière il y a eu des évaluations tous les 5 ou 6 ans mais pas provoquées par moi, cela a été des opportunités que j'ai saisies." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "Car jamais de regret. Car j'arrivais à 40 ans et que je pouvais continuer à faire la même chose. Saturation, sensation d'avoir tout fait." - (IEN - EG - Homme - 47 ans)
- "Car gérer les difficultés des professeurs, des adultes est aussi intéressant que le contact avec les élèves. Très bon contact avec les adultes, variété des tâches. J'aime bien les responsabilités. Travail avec des collègues compétents et les chefs d'établissement." - (IA - IPR - Femme - 41 ans)
- "Ce n'est pas monotone. On rencontre plein de gens. J'ai l'impression d'apporter quelque chose au système à mon niveau, j'essaie d'y contribuer." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "J'avais beaucoup réfléchi avant." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Cela me plaît. Métier passionnant bien que très lourd." - (IA - IPR - Femme - 45 ans)
- "Pour la variété de ce qu'il propose. Pour la responsabilité d'encadrement qui peut faire évoluer certaines choses. Pour la richesse des rencontres." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "Cela me plaît d'être devenu inspecteur, je suis plutôt satisfait." - (IEN - 1er degré - Homme - 47 ans)
- "Très bien dans ce métier pour ses différentes fonctions et responsabilités." - (IEN - 1er degré - Homme - 54 ans)
- "Enrichissement professionnel et personnel." - (IA - IPR - Femme - 54 ans)
- "Métier riche d'activités et qui correspond à mes aspirations et à l'idée que je m'en faisais. Impression d'être utile aux enseignants et aux élèves." - (IA - IPR - Femme - 46 ans)
- "Démarche logique de carrière." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Correspondait à mes aspirations et ce métier me permet d'agir pour améliorer les performances des élèves." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "Car je trouve des points d'appui dans mon expérience professionnelle antérieure. Le sentiment d'aider les professeurs à faire évoluer leur pratique." - (IA - IPR - Femme - 56 ans)
- "J'y trouve l'intérêt que je cherchais, l'épanouissement intellectuel souhaité." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)
- "C'est dans la continuité du précédent." - (IA - IPR - Homme - 58 ans)
- "Je ne regrette pas souvent mes choix." - (IA - IPR - Homme - 51 ans)
- "Parce que les élèves me manquent, j'ai trouvé avec les enseignants un autre épanouissement professionnel." - (IEN - EG - Femme - 33 ans)
- "C'est un métier intéressant avec des tâches diverses qui permet de rencontrer de nombreuses personnes aux métiers différents et dans des situations différentes." - (IEN - EG - Homme - 42 ans)
- "Les perspectives d'évolution de carrière sont intéressantes." - (IEN - 1er degré - Homme - 45 ans)
- "Parce que la prise de responsabilité est importante, je suis conduit à animer plusieurs équipes : l'équipe de circonscription, équipe de travail avec plusieurs élus, l'équipe de recherche en sciences." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "C'est un beau défi à relever." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "Je réponds à un projet professionnel décidé après réflexion." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Je m'épanouie dans mes fonctions (exigeantes) mais fonctions qui obligent à une grande rigueur et travail. Et en ce sens, je suis contente d'y arriver." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "C'est un métier qui est d'une grande richesse, métier de contact, il faut donner envie aux gens de mettre en œuvre par rapport à la pédagogie tout cela pour la réussite de l'enfant. Démarche d'accompagnement." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Cela m'a permis de réaliser le projet de tenter de modifier les (?) technique de l'enseignement en ayant une position de responsabilité." - (IA - IPR - Homme - 54 ans)
- "Je n'aime pas la routine et ce nouveau métier me permet de ne pas rester dans la (?) et permet d'aider les gens." - (IA - IPR - Homme - 38 ans)
- "Cela m'a relancé comme un deuxième souffle à la fois professionnel et privé et je ne me voyais pas exercer mon métier de professeur encore 15 ans, je voulais évoluer et passer à autre chose." - (IA - IPR - Femme - 53 ans)
- "Car rentrer dans le métier d'inspecteur c'était un choix et j'aime ce que je fais : aider et écouter." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Capacité réelle à faire évoluer le système à partir de la position d'inspecteur." - (IA - IPR - Homme - 48 ans)
- "Impression d'être toujours au service des élèves et le peu de choses que j'arrive à faire bouger dans le système c'est toujours pour le bien des élèves." - (IEN - ET - Homme - 46 ans)
- "Je découvre un métier très riche, avec missions très variées et permet de rencontrer des personnes différentes." - (IEN - ET - Femme - 48 ans)
- "Passage naturel, j'étais déjà hors des murs de ma classe, j'avais des projets européens." - (IEN - ET - Femme - 45 ans)
- "Me plaît bien, me sens bien dans ma position d'inspecteur." - (IEN - ET - Homme - 53 ans)
- "Je suis dans le rôle que j'imaginai." - (IEN - ET - Homme - 41 ans)

- "J'y trouve un épanouissement que je n'avais pas prévu. J'apprécie la variété des tâches et les contacts." - (IA - IPR - Femme - 49 ans)
- "Métier de plus grande liberté, beaucoup plus prenant en temps. Pas de routine, changement d'activités de façon fréquente. Je perçois moins de pic de stress comme j'ai pu en connaître avec certaines classes." - (IA - IPR - Homme - 56 ans)
- "J'aime mon métier et je m'épanouie beaucoup dans ce domaine." - (IEN - 1er degré - Femme - 50 ans)
- "Correspond à mon désir de prendre des responsabilités." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "La part d'initiatives qui nous est laissée. L'envie de faire aboutir les projets. Ouverture de la formation est un élément de satisfaction." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "Le métier permet d'avoir une vision globale sur l'éducation. Vision nuancée des réussites et des échecs du système." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "Car les motivations étaient claires, la représentation du métier était conforme à la réalité." - (IEN - 1er degré - Homme - 33 ans)
- "Le fait d'avoir plus de responsabilités me permet d'agir davantage sur le résultat des élèves, je place toujours mes compétences au service des élèves." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Parce que je m'épanouis pleinement dans les priorités de mes missions : impulsion, accompagnement des enseignants, mise en place des projets." - (IEN - 1er degré - Homme - 55 ans)
- "Tout ce que j'ai pu apprendre en tant qu'enseignante, conseillère pédagogique, maître formateur, m'ont donné lieu à des compétences qui, aujourd'hui, me servent dans mon nouveau métier." - (IEN - 1er degré - Femme - 48 ans)
- "Cela correspond à ce que j'attendais de ce métier avec une évolution logique." - (IEN - ET - Femme - 54 ans)
- "Ces missions complémentaires à celles de l'évaluation et d'inspection qui sont de l'ordre de l'expertise didactique et pédagogique, ainsi que l'animation m'apportent toute satisfaction." - (IEN - EG - Femme - 43 ans)
- "Il correspond à ce que je voulais faire, et je me trouve bien dans cette nouvelle responsabilité avec une certaine autonomie." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Pour avoir le sentiment de pouvoir piloter des équipes, d'impulser et d'aider à la diffusion des innovations pédagogiques. J'espère contribuer à la qualité de l'Ecole Publique." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Je suis satisfait actuellement des motivations que je rencontre dans l'exercice de mon métier. Plus de prise de poids dans les conduites pédagogiques." - (IEN - 1er degré - Homme - 52 ans)
- "Ce que je fais m'intéresse beaucoup." - (IEN - ET - Homme - 42 ans)
- "C'est dans la continuité de mon travail antérieur. Les professeurs ont besoin de reconnaissance et de cohérence." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)
- "Au niveau des langues vivantes, j'ai vraiment envie de faire évoluer ce métier et on m'en laisse la possibilité." - (IEN - EG - Femme - 38 ans)
- "Le métier est plus riche que ce que je faisais avant et j'y rencontre une forme d'aboutissement professionnel et d'épanouissement personnel." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "J'étais proche de mes filières, je m'y retrouve différemment. Pouvoir animer, insuffler l'énergie au changement à l'amélioration." - (IEN - ET - Homme - 49 ans)
- "J'ai fait ce choix-là mûrement réfléchi, je me dois de me donner les moyens de réussir." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "A partir du moment où j'ai fait un choix c'est une expérience que je veux mener jusqu'au bout." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Cela correspond parfaitement à mes attentes. Faire avancer les choses dans la mesure de mes possibilités." - (IEN - 1er degré - Homme - 46 ans)
- "Malgré la difficulté, celui-ci me plaît tout à fait et me convient." - (IEN - 1er degré - Homme - 43 ans)
- "Les compétences et connaissances acquises ultérieurement sont utilisées et je les complète par des connaissances nouvelles." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)
- "Métier très diversifié qui offre la possibilité d'explorer de nombreux domaines." - (IA - IPR - Femme - 47 ans)
- "C'est un métier passionnant et varié qui correspond à ce que je souhaitais." - (IEN - ET - Femme - 47 ans)
- "Les missions conviennent à mon caractère et à ma personnalité." - (IA - IPR - Homme - 44 ans)
- "Impression d'être utile aux élèves à un autre niveau qu'auparavant. Sentiment d'être à sa place. Moins de stress que conseiller pédagogique." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Découverte de l'impact en terme pédagogique sur les pratiques concrètes en classe." - (IEN - 1er degré - Femme - 43 ans)
- "Professionnellement je n'ai jamais été aussi heureuse." - (IA - IPR - Femme - 48 ans)
- "Métier riche et varié, qui correspond à ce que je souhaitais." - (IA - IPR - Homme - 45 ans)
- "Car je fais un métier passionnant." - (IA - IPR - Homme - 43 ans)
- "Métier passionnant, varié et utile." - (IA - IPR - Femme - 57 ans)
- " - (IA - IPR - Homme - 52 ans)
- "Management, encadrement, pour aider, et diversité de notre système éducatif. Impliqué dans de multiples tâches." - (IA - IPR - Homme - 50 ans)
- "Il est très enrichissant et je suis heureux dans mon métier." - (IA - IPR - Homme - 57 ans)

- "Le métier que j'exerce correspond bien à la représentation que j'en avais." - (IEN - 1er degré - Femme - 55 ans)
- "Evolution normale de reconnaissance des compétences dans le travail." - (IEN - EG - Femme - 53 ans)
- "C'est un aboutissement pour faire encore plus bouger les choses." - (IA - IPR - Femme - 42 ans)
- "C'est une évolution normale et un établissement professionnel mais j'y mets néanmoins un bémol important dû à l'éloignement de ma famille. Je suis tout seul à Amiens et le reste de ma famille à Paris." - (IA - IPR - Homme - 49 ans)
- "Car je participe à agir sur le levier qui fait évoluer les pratiques et les moyens de mettre en œuvre les changements nécessaires." - (IEN - IO - Homme - 46 ans)
- "Je trouve qu'il y a plus d'intérêt, plus de richesse, plus de diversité et d'exigences intellectuelles." - (IEN - 1er degré - Femme - 47 ans)
- "Car je trouve que les missions d'encadrement, de formation et d'évaluation peuvent faire changer les pratiques et mettre en œuvre une politique académique, le garant du service au public." - (IEN - 1er degré - Femme - 45 ans)
- "C'est un métier qui demande beaucoup de disponibilité mais la diversité des activités le rend professionnellement et personnellement enrichissant." - (IEN - ET - Homme - 44 ans)
- "Je savais en préparant le concours ce qui m'attendait." - (IEN - 1er degré - Femme - 56 ans)
- "Grande satisfaction apportée par les missions confiées même si difficultés parfois." - (IA - IPR - Homme - 53 ans)
- "Le changement, c'est la vie, de se sentir déstabilisé pour évoluer, s'installer dans le confort, ce n'est pas bien. Dommage que je ne l'ai pas fait plus tôt, manque de confiance en moi." - (IEN - 1er degré - Femme - 57 ans)
- "Une évolution, élargir mes champs d'actions." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 55 ans)
- "Le tout c'est de bien trouver sa place et c'est mon cas." - (IEN - 1er degré - Femme - 42 ans)
- "C'était mon but et j'en suis satisfait." - (IEN - 1er degré - Homme - 37 ans)
- "Cela correspond à la finalité de ma carrière." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "C'est un métier qui couvre tout." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "J'y suis très bien, cela me convient." - (IA adjoint et IA - DSDEN - Homme - 50 ans)
- "Car je suis bien dans mes nouvelles fonctions." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "Car j'aime la variété et je me suis engagé dans une nouvelle fonction en évaluant au préalable des aspects positifs et négatifs." - (IA - IPR - Femme - 55 ans)
- "Je suis complètement satisfait d'avoir changé d'activité en faisant appel à d'autres compétences." - (IEN - ET - Homme - 57 ans)
- "Ce métier correspond aux attentes que je percevais de la fonction que j'exerçais." - (IEN - 1er degré - Femme - 52 ans)
- "Car le meilleur reste à venir, qu'on ne fait qu'un chemin et que celui que j'ai eu la chance de pouvoir me choisir, me permet de pouvoir ne pas regarder en arrière." - (IEN - 1er degré - Femme - 49 ans)
- "Notamment pour la question de la situation plus distancée et puis par la mise en perspectives de différents indicateurs pour prendre une décision." - (IEN - 1er degré - Femme - 46 ans)
- "Ma décision de devenir IEN a été très précisément arrêtée, motivée." - (IEN - 1er degré - Femme - 54 ans)
- "C'est d'abord selon mes attentes, j'ai un autre regard plus global, c'est facteur de progrès personnels et j'ai un levier d'actions plus important." - (IEN - IO - Homme - 50 ans)
- "Ce métier correspond à ce que je voulais faire. Evolution de carrière souhaitée et préparée." - (IEN - 1er degré - Femme - 51 ans)
- "Un métier superbe, métier de responsabilité, un métier d'interface." - (IA - IPR - Femme - 50 ans)

## QUESTIONNAIRE RECTEURS ET INSPECTEURS D'ACADEMIE

(questionnaire employeur)

Bonjour,

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (D.E.P.P) du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche souhaite avoir une meilleure connaissance des inspecteurs territoriaux de l'Éducation nationale, des conditions d'exercice de leur fonction et notamment de la perception de la formation initiale qu'ils ont suivie à l'École supérieure de l'éducation nationale notamment entre 2004 et 2006.

En tant que responsable hiérarchique des inspecteurs territoriaux, ce qui nous intéresse, c'est le regard que vous portez sur eux, sur les apports de la formation initiale qu'ils ont suivie à l'E.S.E.N par rapport aux compétences que vous attendiez de leur part dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour ce faire, la DEPP a chargé la société d'études TMO-Régions de réaliser une enquête auprès de 30 recteurs et de 100 inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale.

Les informations recueillies serviront uniquement de manière statistique au Ministère. Aucune utilisation nominative de vos réponses ne sera faite.

Concernant les informations que vous allez nous fournir, nous vous précisons que vous disposez d'un droit d'accès et de modification auprès de la société TMO-Régions qui seule sera en possession de vos réponses.

Nous vous remercions vivement de votre participation.

Nous vous rappelons également que cette enquête a été déclarée à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

**Q1 Lors du recrutement d'un inspecteur territorial, quels sont parmi les domaines de compétences suivants, ceux que vous privilégiez chez vos personnels d'encadrement (en citer trois) (N=65)**

### *Présenter la planche*

<b>Une seule réponse par colonne</b>	<b>En 1<sup>er</sup> choix</b>	<b>En 2<sup>ème</sup> choix</b>	<b>En 3<sup>ème</sup> choix</b>	<b>CUMUL</b>
Expertise technique spécifique à sa fonction	28%	15%	6%	49%
Prise d'initiative, de responsabilité, de décision	23%	15%	17%	55%
Travail avec des partenaires externes	-	3%	11%	14%
Connaissance du système éducatif	11%	8%	2%	20%
Management et animation d'équipe	11%	25%	15%	51%
Conduite de projets	3%	5%	2%	9%
Juridique	-	2%	-	2%
Comptabilité et finances	-	-	-	-
Gestion de dossier (analyse, diagnostic, synthèse, organisation, méthode, etc.)	5%	5%	11%	20%
Communication relationnelle	5%	8%	8%	20%
Evaluation et contrôle	6%	5%	8%	18%
Conseil à l'autorité décisionnelle	8%	8%	11%	26%
Conseil aux acteurs	-	2%	3%	5%
Organisation des examens et concours	-	-	-	-
Autres compétences, préciser :	2%	-	6%	8%

**Q2 Les compétences et capacités que vous avez constatées chez les inspecteurs territoriaux récemment formés répondent-elles, en général, à celles que vous attendez ?(N=65)**

- Oui, tout à fait ..... 14% → 0
- Plutôt oui 78% ..... → 0
- Plutôt non ..... 5%
- Non pas du tout ..... 2%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 3% → 0

**Q3 Quelles sont les compétences ou capacités que vous attendez et que vous n'avez pas trouvées parmi les inspecteurs récemment formés ?**

*Consigne enquêteur : question ouverte, réponses spontanées*

.....

.....

.....

.....

**Q4 Je vais vous citer un certain nombre de propositions. Pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune des propositions suivantes (N=65)**

<b>Une seule réponse par ligne</b>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Non concerné	NSP
<i>Les personnels d'encadrement formés depuis 3 ou 4 ans apportent un plus à l'Académie ou au département</i>	23%	71%	3%	3%	-	-
<i>Les personnels d'encadrement sortant de formation vous apparaissent plus solides que ceux qui ont accédé à leur fonction sur liste d'aptitude</i>	20%	42%	28%	2%	6%	3%
<i>Les personnels d'encadrement sortant de formation vous apparaissent plus solides que ceux de vos cadres qui n'ont jamais été formés.</i>	28%	51%	12%	3%	6%	-

**Q5 Estimez vous que les inspecteurs récemment formés se sont adaptés à leurs fonctions (N=65)**

- Très facilement ..... 31% → Q7
- Plutôt facilement ..... 65% → Q7
- Plutôt difficilement ..... 5%
- Très difficilement ..... -
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... - → Q7

**Q6 A quoi attribuez-vous, en général, ces difficultés ? Merci de classer en 1er et en second (N=3)**

	En 1 <sup>er</sup> choix	En 2 <sup>ème</sup> choix	CUMUL
Manque d'expérience	-	67%	67%
Déficit de formation	33%	-	33%
A la complexité du poste	33%	-	33%
Accompagnement insuffisant de l'académie	-	-	
Au fonctionnement institutionnel du service	-	-	
Autre (préciser)	33%	-	33%

**Q7 Au regard de ces constats, quel sont les domaines sur lesquels l'E.S.E.N devrait particulièrement insister en formation initiale ?**

*Consigne enquêteur : question ouverte, réponses spontanées*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Q8 Globalement, quelle image avez-vous de l'E.S.E.N et de la formation qui y est dispensée ? (N=65)**

- Très positive ..... 31%
- Assez positive..... 60%
- Assez négative ..... 8%
- Très négative..... 2%
- (*Ne pas suggérer*) *Ne sait pas* ..... -

IDENT : | | | | |

## QUESTIONNAIRE INSPECTEURS

Bonjour,

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche souhaite avoir une meilleure connaissance des inspecteurs territoriaux de l'Éducation nationale, des conditions d'exercice de leur fonction et notamment de la perception de la formation initiale qu'ils ont suivie à l'École supérieure de l'éducation nationale entre 2004 et 2006.

Pour ce faire, elle a chargé la société d'études TMO-Régions de réaliser une enquête auprès d'un échantillon de 200 inspecteurs territoriaux. Les informations recueillies serviront uniquement de manière statistique au Ministère. Aucune utilisation nominative de vos réponses ne sera faite.

Concernant les informations que vous allez nous fournir, nous vous précisons que vous disposez d'un droit d'accès et de modification auprès de la société TMO-Régions qui seule sera en possession de vos réponses.

Nous vous rappelons également que cette enquête a été déclarée à la C.N.I.L (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Nous vous remercions vivement de votre participation.

**Une précision utile** : lorsque nous parlons de formation à l'E.S.E.N, il s'agit de la formation que conçoit et qu'organise l'E.S.E.N au profit de stagiaires en formation statutaire. Cette formation comprend à la fois des activités qui se déroulent à l'E.S.E.N (Poitiers-futuroscope) et des activités conduites en académie pilotées par l'École et placées sous la responsabilité des correspondants territoriaux, lesquels sont les représentants de l'E.S.E.N en académie.

### Q9 Avant d'être inspecteur étiez-vous enseignant ? (N=191)

- Oui 95%
- Non 5%..... → 0

### Q10 A quel corps apparteniez-vous ? (N=191)

Consigne enquêteur : suggérer

- N'a pas exercé le métier d'enseignant..... 5%
- Agrégé 29%
- Certifié CAPES/CAPEPS ..... 4%
- Certifié CAPET ..... 4%
- PLP 19%
- PEGC -
- Professeur des écoles..... 32%
- Instituteur..... 3%
- Adjoint d'enseignement ou chargé d'enseignement .....
- Autre 4%

**Q11 Avant d'être inspecteur, au sein du système éducatif, avez-vous exercé la fonction de ...**

**Q12 Si oui, pendant combien d'années ?**

	0		Q12	Q4
	OUI	NON	Nb années (moyenne)	Bases
Maître-formateur	42%	58%	6.5	79
Conseiller pédagogique auprès d'un l'IEN 1 <sup>er</sup> degré	30%	70%	6.3	57
Coordonnateur	28%	72%	5.8	50
Chargé d'une mission d'inspection	33%	67%	2.9	61
Aide à l'inspection	21%	79%	3.6	40
Personnel de direction	10%	90%	5.8	17
IEN	26%	74%	2.9	46
Chef de travaux	6%	94%	4.9	11
Conseiller d'orientation psychologue	4%	96%	9.0	7
Directeur de CIO	4%	96%	4.3	6
CPE	1%	99%	-	-
Autre (cabinets, étranger, IA IPR, etc.) : <b>PRECISER</b>	24%	76%	7.4	40

**Q13 Quelles sont les principales activités que vous avez à réaliser dans l'exercice de votre fonction actuelle?**

*Relance enquêteur : Je dis bien les principales activités*

n°1 - .....

n°2 - .....

n°3 - .....

n°4 - .....

n°5 - .....

**Q14** Quelles sont, selon vous, les domaines de compétence que vous mobilisez dans l'exercice de vos fonctions actuelles ? Merci de classer 3 réponses par ordre décroissant d'importance. (N=191)

*Présenter la planche*

<b>Une seule réponse par colonne</b>	<b>En 1<sup>er</sup> choix</b>	<b>En 2<sup>ème</sup> choix</b>	<b>En 3<sup>ème</sup> choix</b>	<b>Cumul</b>
Expertise technique spécifique à votre fonction	19%	11%	12%	41%
Prise d'initiative, de responsabilité, de décision	17%	10%	9%	37%
Travail avec des partenaires externes	3%	4%	7%	14%
Connaissance du système éducatif	5%	6%	3%	14%
Management et animation d'équipe	7%	21%	17%	46%
Conduite de projets	2%	5%	5%	12%
Juridique	-	1%	1%	1%
Comptabilité et finances	1%	-	-	1%
Gestion de dossier (analyse, diagnostic, synthèse, organisation, méthode, etc.)	3%	10%	7%	20%
Communication relationnelle	8%	4%	9%	21%
Evaluation et contrôle	25%	16%	9%	50%
Conseil à l'autorité décisionnelle	5%	4%	8%	18%
Conseil aux acteurs	1%	2%	3%	6%
Organisation des examens et concours	4%	5%	9%	18%
Autres compétences, préciser :	1%	-	1%	2%

**Q15** Êtes-vous globalement satisfait(e) des fonctions que vous occupez ?(N=191)

- Très satisfait ..... 61% → 0
- Assez satisfait ..... 39% → 0
- Pas satisfait ..... 1%
- Pas du tout satisfait ..... -
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... - → 0

**Q16** Pouvez-vous nous dire, pour quelles raisons ? citer en 1<sup>er</sup> et en 2<sup>ème</sup> (N=1)

*Présenter la planche*

<b>Une seule réponse par colonne</b>	<b>En 1<sup>er</sup></b>	<b>En 2<sup>ème</sup></b>
Eloignement familial	1	1
Contexte professionnel difficile (poste exposé)	2	2
Problèmes relationnels	3	3
Affectation non désirée	4	4
Difficulté à travailler avec les autres cadres	5	5
Difficultés professionnelles d'ordre matériel (partage de bureau, de téléphone, de micro etc.)	6	6
Difficulté à obtenir une mutation avant 3 ans	7	7
Coût de la mobilité obligatoire (frais de déplacement, logement etc.)	8	8
Autres , préciser :	9	9

**Q17** **Considérez-vous que vos aptitudes et compétences actuelles vous permettent d'exercer correctement vos fonctions ? (N=191)**

- Oui, totalement ..... 40%
- Plutôt oui 58%
- Plutôt non ..... 1%
- Non pas du tout ..... -
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 2%

**Q18** **Parmi les domaines de formation que vous avez suivis pendant votre formation à l'E.S.E.N, classez dans l'ordre les 5 domaines qui vous apparaissent les plus utiles. (N=191)**

**Présenter la planche**

**Une seule réponse par colonne**

	1 <sup>er</sup> domaine le plus utilisé	2 <sup>ème</sup> domaine le plus utilisé	3 <sup>ème</sup> domaine le plus utilisé	4 <sup>ème</sup> domaine le plus utilisé	5 <sup>ème</sup> domaine le plus utilisé	Moyenne
Management/gestion d'équipe/conduite de réunions	16%	15%	12%	14%	12%	2.9
Conduite de projet	4%	8%	10%	7%	8%	3.2
Informatique (Word, Excel, internet ...)	2%	3%	-	1%	4%	3.4
Evaluation de dispositifs	13%	16%	14%	18%	7%	2.8
Evaluation des personnels	30%	22%	14%	8%	7%	2.3
Communication écrite (rédaction administrative...)	3%	4%	7%	10%	7%	3.5
Communication orale/prise de parole	2%	5%	7%	11%	12%	3.7
Gestion de situations difficiles	7%	10%	20%	12%	16%	3.3
Langues étrangères	-	-	-	-	-	-
Ouverture internationale	-	2%	-	1%	3%	3.9
Ouverture au monde socio économique	-	-	2%	2%	4%	4.3
Domaine juridique (hiérarchie des normes, contentieux, etc.)	22%	13%	10%	9%	13%	2.7
Comptabilité et gestion budgétaire	-	-	-	2%	-	4.0

**Q19** **Ressentez-vous des difficultés à exercer votre fonction aujourd'hui ?(N=191)**

- Oui 9%
- Plutôt oui 19%
- Plutôt non ..... 32% →Q22
- Non 38%..... →Q22
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 2% →Q22

**Q20 Vous diriez que ces difficultés sont plutôt imputables (N=54)**

<i>Une seule réponse par colonne</i>	En 1 <sup>er</sup>	En 2 <sup>ème</sup>	Cumul
A une expérience encore insuffisante	13%	13%	26%
A une formation insuffisante	4%	11%	15%
A la complexité du poste dans lequel vous exercez vos fonctions	52%	11%	63%
Autres raisons, préciser	31%	33%	65%

**Q21 Pour les difficultés imputables à une formation insuffisante, pourriez-vous préciser les domaines de formation que vous auriez aimé voir développés lors de votre formation ?**

*Consigne enquêteur : réponses spontanées*

n°1 - .....

n°2 - .....

n°3 - .....

**Q22 Pour les 4 missions prioritaires dévolues à votre métier, à savoir :**

- l'impulsion,
- l'évaluation, l'inspection et le contrôle,
- l'animation et la formation et enfin
- l'expertise

**comment se répartit votre temps de travail. Vous diriez que vous consacrez globalement 90% ou plus de votre temps, de 75 à 90%, de 50 à 75%, de 25 à 50%, de 10 à 25%, moins de 10% ou encore aucun temps pour ...(N=191)**

*Note enquêteur : Il n'est pas nécessaire d'assurer l'exactitude d'un total à 100%. On est ici en ordre de grandeur*

<i>Une seule réponse par ligne</i>	90% et plus	75% à 90%	50% à 75%	25% à 50%	10% à 25%	1% à 10%	Aucun temps consacré	Ne sait pas
l'impulsion	4%	3%	9%	29%	45%	9%	-	3%
l'évaluation, l'inspection et le contrôle	1%	3%	24%	50%	17%	3%	1%	2%
l'animation et la formation	-	2%	8%	36%	44%	7%	-	2%
l'expertise	1%	3%	8%	25%	40%	18%	1%	4%
Autres missions	-	1%	9%	8%	26%	27%	6%	24%

**Q23 Aujourd'hui, avez-vous globalement le sentiment de pouvoir assumer les différentes dimensions du métier? (N=191)**

- Oui, tout à fait ..... 26%
- Plutôt oui 63%
- Plutôt non ..... 6%
- Non 3%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 2%

**Q24 Quelle a été, approximativement, la durée de votre phase d'adaptation à vos fonctions ... (N=191)**

*Dire pour les IEN (cf fichier « formulation Q16 »)*

*Dire pour les IA (cf fichier « formulation Q16 »)*

... à partir de la date de la rentrée scolaire qui a suivi la sortie de L'E.S.E.N (2de année de stagiaire)

... à partir de la date de la rentrée scolaire qui a suivi la réussite au concours ?

- moins de trois mois ..... 51%
- entre trois et six mois ..... 28%
- plus de 6 mois ..... 16%
- est encore en cours d'adaptation ..... 5%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 1%

**Q25 Avez-vous déjà suivi une session de formation continue depuis votre sortie de l'E.S.E.N ? (N=191)**

- Oui 25%
- Non 75%..... → Q27

**Q26 Si oui, dans quel domaine ?**

.....

.....

.....

**Q27 Diriez-vous, aujourd'hui, que pour exercer votre métier, vous faites principalement appel à ... Merci de classer en 1<sup>er</sup> et en 2<sup>ème</sup>.(N=191)**

*Présenter la planche*

<i>Une seule réponse par colonne</i>	En 1 <sup>er</sup>	En 2 <sup>ème</sup>	Cumul
aux apports de vos études universitaires	12%	7%	19%
aux apports de votre expérience professionnelle antérieure à votre entrée dans ces nouvelles fonctions.	60%	26%	86%
aux apports de la formation dispensée par l'E.S.E.N (à l'E.S.E.N et en académie)	22%	46%	68%
aux apports des formations postérieures à votre sortie de l'E.S.E.N	2%	9%	11%
à d'autres apports, préciser :	4%	10%	14%
(Ne pas suggérer) Ne sait pas	-	2%	-

**Q28 Par rapport à votre poste actuel, la formation dispensée par l'E.S.E.N vous paraît : (N=191)**

- Indispensable ..... 41%
- Utile 43%
- Partiellement inutile ..... 14%
- Totalement inutile ..... 2%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 1%

**Q29 Et plus généralement pour les fonctions d'inspection, la formation dispensée par l'E.S.E.N vous paraît : ((N=191)**

- Indispensable ..... 44%
- Utile 42%
- Partiellement inutile ..... 12%
- Totalement inutile ..... 1%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 2%

**Q30 Selon vous, quelles sont les 2 principales compétences ou capacités qui vous ont permis de vous positionner professionnellement ? (N=191)**

**Présenter la planche**

<b>Une seule réponse par colonne</b>	<b>En 1<sup>er</sup></b>	<b>En 2<sup>ème</sup></b>	<b>Cumul</b>
Capacité d'adaptation	30%	10%	40%
Capacité relationnelle	27%	17%	43%
Capacité à manager une équipe	8%	11%	19%
Capacité à conduire des projets	3%	8%	12%
Capacité à travailler en équipe	7%	8%	16%
Capacité à aborder des problèmes de façon transversale	10%	16%	10%
Capacité à évaluer	6%	10%	16%
Expertise spécifique	3%	6%	8%
Capacité à conseiller l'autorité décisionnelle	1%	5%	6%
Capacité à conseiller les personnels que vous avez en charge	5%	7%	13%

**Q31 Vous est-il arrivé, depuis la fin de votre formation à l'E.S.E.N, de contacter, pour une raison liée à votre exercice professionnel (N=191)**

*Consigne enquêteur : Suggérer les réponses, plusieurs réponses possibles*

- Un ou plusieurs de vos collègues de promotion ..... 82%
- Des formateurs ou intervenants dans la formation ..... 24%
- Votre ancien tuteur ..... 60%
- Des membres du personnel de l'E.S.E.N ..... 9%
- Votre ancien formateur associé référent ..... 13%
- Votre ancien responsable de formation ..... 9%
- D'autres personnels de l' E.S.E.N ..... 5%
- Aucune de ces personnes ..... 9%

**Q32 Dites-moi, sur chacun des aspects suivants de la formation que vous avez reçue à l'E.S.E.N, si vous en êtes très satisfait, assez satisfait, pas satisfait, pas du tout satisfait**

<i>Une réponse par ligne</i>	Très satisfait	Assez satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	<i>NSP (ne pas suggérer)</i>
La durée de la formation	21%	53%	18%	5%	2%
Le rythme de la formation	11%	54%	27%	6%	1%
La progression pédagogique	12%	48%	27%	8%	5%
Les méthodes pédagogiques ( <i>travail en groupe, TD, études de cas, mise en situation</i> )	23%	54%	17%	5%	1%
L'alternance ESEN / académie	29%	45%	20%	6%	-
La formation durant les périodes en académie	25%	40%	23%	8%	4%
Les contenus des formations	16%	64%	17%	2%	1%
Le positionnement des périodes en académie dans le calendrier de formation	12%	49%	27%	10%	2%
La disponibilité des tuteurs	68%	25%	4%	3%	1%
La disponibilité des formateurs associés	49%	36%	6%	3%	6%
La disponibilité des responsables de formation	42%	43%	8%	3%	3%
La disponibilité des correspondants territoriaux de formation	38%	37%	15%	5%	5%
La disponibilité de l'équipe de direction de l'E.S.E.N	24%	46%	10%	3%	17%
L'accueil et la disponibilité des autres personnels de l'école	64%	34%	2%	-	1%
Le suivi individualisé des stagiaires	15%	43%	26%	14%	2%
Les ressources documentaires	89%	9%	1%	-	1%
Les ressources informatiques	83%	13%	4%	-	1%
Les procédures de régulation de la formation (rencontres avec les délégués, évaluation des semaines de formation, etc.)	9%	49%	29%	10%	2%

**OBIS Globalement, vous diriez que vous êtes très satisfait, assez satisfait, pas satisfait ou pas du tout satisfait de la formation que vous avez reçue à l'ESEN ? (N=191)**

- Très satisfait ..... 21%
- Assez satisfait..... 63%
- Pas satisfait ..... 11%
- Pas du tout satisfait ..... 2%
- (*Ne pas suggérer*) *Ne sait pas* ..... 3%

**Q33 Dites-moi sur chacun des aspects suivants de l'environnement de l'E.S.E.N si vous en êtes très satisfait, assez satisfait, pas satisfait, pas du tout satisfait**

<i>Une réponse par ligne</i>	Très satisfait	Assez satisfait	Pas satisfait	Pas du tout satisfait	<i>NSP (ne pas suggérer)</i>
Les locaux	69%	27%	3%	2%	-
L'équipement pédagogique	77%	21%	1%	-	1%
L'hébergement	44%	42%	7%	5%	2%
La restauration	76%	21%	2%	1%	-
Le site web de l'E.S.E.N	52%	37%	5%	1%	6%
Le site FODAD	14%	21%	31%	25%	9%

**Q34 La titularisation des stagiaires se fonde sur deux avis :**  
 → L'avis du directeur de l'E.S.E.N qui est nourri des appréciations du tuteur, du correspondant territorial et du responsable de formation et  
 → l'avis du recteur qui s'exprime sur la manière de servir du stagiaire.  
 A cela s'ajoute l'avis de l'I.G.E.N qui rencontre chaque stagiaire inspecteur.  
 Comment jugez-vous cette procédure :

- Satisfaisante ..... 49%
- Plutôt satisfaisante ..... 41%
- peu satisfaisante ..... 8%
- Pas du tout satisfaisante ..... -
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 2%

**Q35 Avez-vous des observations éventuelles sur la procédure de titularisation ? Si oui, lesquelles ?**

- Pas d'observation .....0
- .....
- .....
- .....
- .....

**Q36 Votre perception du métier exercé aujourd'hui est elle (cocher une réponse)(N=191)**

- Consigne enquêteur : Une seule réponse*
- Identique en tous points à ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours .....19% → Q38
  - Identique à quelques détails près à ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours .....50% → Q38
  - Assez différente de ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours .....28%
  - Complètement différente à ce que vous imaginiez avant votre réussite au concours.....2%
  - (Ne pas suggérer) Perception initiale floue .....- → Q38
  - (Ne pas suggérer) Ne sait pas .....1% → Q38

**Q37 Pourriez-vous me dire en quoi cette perception est différente de celle que vous aviez en entrant à l'école ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Q38 Globalement, quel est votre degré de satisfaction sur la formation reçue à l'E.S.E.N**

- Très satisfait ..... 21%
- Assez satisfait..... 66%
- Peu satisfait..... 10%
- Pas satisfait du tout ..... 3%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... -

**Q39 Y a-t-il un (ou plusieurs) aspect(s) de la formation (y compris les stages) que vous avez reçue à l'E.S.E.N qu'il faudrait, selon vous, améliorer ?**

- Oui 90%
- Non 9%..... → 0
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 1% → 0

**Q40 Citez les aspects de la formation à améliorer et précisez pour chacun d'eux aspects les améliorations souhaitables**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Q41 Globalement, quelle est votre perception de l'E.S.E.N ?(N=191)**

- Très positive ..... 24%
- Assez positive..... 65%
- Très peu positive ..... 7%
- Pas du tout positive ..... 2%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 2%

**Q42 Parlons maintenant de votre choix de devenir inspecteur. Quelles sont les raisons de ce choix ?  
Merci de classer en 1er et en 2ème vos réponses (N=191)**

**Présenter la planche**

<b>Une seule réponse par colonne</b>	<b>En 1<sup>er</sup></b>	<b>En 2<sup>ème</sup></b>	<b>Cumul</b>
Le désir d'avoir une fonction d'encadrement, de manager	17%	15%	31%
Un intérêt « intellectuel » : « avoir une hauteur de vue du système éducatif »	14%	14%	28%
Envie d'avoir « prise sur les choses pour les faire évoluer »	31%	24%	55%
L'aboutissement logique de carrière au sein de l'Education nationale	3%	3%	6%
Un cheminement logique au service de la réussite des élèves	17%	16%	34%
Le souci de ne pas tomber dans la routine enseignante	-	4%	4%
La validation d'une expérience acquise	6%	7%	13%
Le désir de représenter l'Etat dans la place qu'occupe l'Ecole dans la collectivité	3%	6%	8%
Un désir d'apprendre des choses nouvelles	5%	10%	16%
Autres :	4%	-	4%

**Q43 Certaines personnes ont-elles joué un rôle déterminant dans le choix que vous avez fait de devenir inspecteur ?**

- Oui 89%
- Non 11%.....→ 0
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... - → 0

**Q44 Si oui, classer en 1er et en 2ème (N=191)**

**Présenter la planche**

<b>Une seule réponse par colonne</b>	<b>En 1<sup>er</sup></b>	<b>En 2<sup>ème</sup></b>	<b>Cumul</b>
Un inspecteur que vous connaissiez, un collègue de travail	38%	8%	46%
Un inspecteur dont la figure charismatique vous a particulièrement marqué	16%	15%	31%
Quelqu'un de votre famille	2%	6%	8%
Un proche, déjà inspecteur	3%	4%	7%
Votre supérieur hiérarchique	12%	16%	27%
Un inspecteur qui a été votre évaluateur	18%	9%	27%
Aucune	11%	-	11%

**Q45 Avant de l'exercer, quelle représentation vous faisiez-vous de votre métier ? (N=191)**

**Présenter la planche**

<b>Une seule réponse par colonne</b>	<b>En 1<sup>er</sup></b>	<b>En 2<sup>ème</sup></b>	<b>CUMUL</b>
Un métier exercé dans la continuité de mes activités	8%	16%	24%
Un métier dédié surtout « à l'acte d'inspecter »	29%	12%	40%
Un métier dédié surtout à la préparation des examens	2%	6%	7%
Un métier complexe avec la dimension de représentant de l'Etat auprès des différents partenaires	22%	24%	46%
Un métier susceptible de faire évoluer les pratiques des enseignants	36%	34%	70%
Une représentation très floue	3%	4%	6%
<i>(Ne pas suggérer) Ne sait pas</i>	1%	5%	1%

**Q46 Est-ce que cette représentation correspond à ce que vous vivez dans l'exercice quotidien de votre métier?(N=191)**

- Oui 39%
- Plutôt oui 37%
- Plutôt non ..... 14%
- Non 8%
- *(Ne pas suggérer) Ne sait pas* ..... 2%

**Q47 Y a-t-il des aspects que vous n'aviez pas perçus ? (N=191)**

- Oui 72%
- Non 28%.....→0
- *(Ne pas suggérer) Ne sait pas* ..... - →0

**Q48 Quels sont-ils ? (N=191)**

**Présenter la planche, plusieurs réponses possibles**

- L'éloignement du « terrain » ..... 5%
- Le poids de la représentation (mots, attitudes publiques etc.) ..... 22%
- La légitimité donnée par le concours dans la fonction..... 9%
- La multiplicité des tâches, en dehors de l'acte d'inspecter..... 50%
- La gestion des moyens (carte des formations)..... 13%
- Le travail en partenariat, en groupes de travail ..... 8%
- Le poids des contextes locaux ..... 31%
- Les leviers pour faire évoluer le système..... 16%
- La mise en réseau..... 5%
- L'évaluation de la politique éducative ..... 14%
- Autres préciser ..... 13%
- *Aucun* ..... 28%

**Q49** **Considérez-vous votre métier comme un métier vous assurant de grandes marges de liberté?(N=191)**

- Oui, tout à fait ..... 10%
- Oui, plutôt ..... 58%
- Non, plutôt pas ..... 26%
- Non, pas du tout ..... 5%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 1%

**Q50** **Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

**Q51** **Parmi les missions prioritaires dévolues à votre métier : l'impulsion, l'évaluation, l'inspection et le contrôle, l'animation et la formation, l'expertise, si vous deviez en privilégier une ce serait (N=191)**

- L'impulsion ..... 31%
- L'évaluation, l'inspection, le contrôle..... 37%
- L'animation, la formation ..... 17%
- L'expertise spécifique..... 8%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 6%
- 

**Q52** **Pourquoi ?**

.....

.....

.....

.....

**Q53** **Dans votre précédent métier, avez vous été inspecté ou évalué ? (N=191)**

- Oui 94%
- Non 6%..... → 0

**Q54** **Vous avez vécu ce moment comme.....**

<b>Une réponse par ligne</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NSP</b>
Un moment précieux de retour sur votre pratique	81%	17%	2%
Un temps de régulation	59%	36%	4%
Un temps qui permet de s'évaluer	83%	16%	1%
Une relation bienveillante	68%	27%	4%
Un moment déstabilisateur	27%	72%	1%
Un moment très lointain	13%	81%	6%
Un moment stressant	49%	50%	1%
Un moment critique mais constructif	69%	28%	3%

**Q55** Maintenant que vous êtes « passé du côté des évaluateurs » entre autres, votre regard a-t-il changé sur « l'IMPULSION » (N=191)

- Oui, totalement ..... 24%
- Oui, un peu ..... 46%
- Non 29%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 2%

**Q56** Et sur « l'évaluation, l'inspection, le contrôle » (N=191)

- Oui, totalement ..... 18%
- Oui, un peu ..... 48%
- Non 32%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 1%

**Q57** Sur « l'animation et la formation » (N=191)

- Oui, totalement ..... 20%
- Oui, un peu ..... 40%
- Non 39%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 1%

**Q58** Sur « l'expertise » ?(N=191)

- Oui, totalement ..... 30%
- Oui, un peu ..... 42%
- Non 26%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 3%

**Q59** Regrettez-vous d'avoir changé de métier ?(N=191)

- Oui, tout à fait ..... 4%
- Oui, plutôt ..... -
- Non, plutôt pas ..... 13%
- Non, pas du tout ..... 79%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 4% → Q61

**Q60** Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

**Q61 Vous êtes ... (N=191)**

- Un homme ..... 54%
- Une femme ..... 46%

**Q62 Quel est votre âge ? (N=191)**

ANS

Post coder et / ou suggérer les réponses si refus âge en clair

- Moins de 30 ans ..... 1
- 30 à 39 ans ..... 7%
- 40 à 49 ans ..... 46%
- 50 à 59 ans ..... 47%
- 60 ans et plus ..... -
- (Ne pas suggérer) Refus ..... -

**Q63 Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ? (N=191)**

*Consigne enquêteur : Suggérer*

- Bac 3%
- Bac + 2 14%
- Bac + 3 (licence...) ..... 26%
- Bac + 4 (maîtrise ...) ..... 21%
- Bac + 5 (DEA, DESS, ingénieur ...) ..... 23%
- Supérieur à Bac +5 (doctorat ...) ..... 8%
- Autre 5%
- (Ne pas suggérer) Refus ..... -

**Q64 Dans quel domaine disciplinaire avez-vous suivi la formation correspondant à ce diplôme ? (N=191)**

*Consigne enquêteur : Une seule réponse possible : la principale filière*

**Présenter la planche**

- Disciplines universitaires (hors IUT) ..... 5%
- Sciences économiques - gestion (hors AES) ..... 8%
- AES 1%
- Lettres - Sciences du langage – Arts ..... 10%
- Langues vivantes ..... 9%
- Sciences humaines et sociales ..... 10%
- Sciences de l'éducation ..... 20%
- Sciences et structures de la matière ..... 3%
- Sciences et technologies - Sciences pour l'ingénieur ..... 8%
- Sciences de la nature et de la vie ..... 4%
- Droit, Sciences politiques ..... 3%
- STAPS 2%
- Médecine - Pharmacie – Odontologie ..... -
- Autres disciplines universitaires ..... 3%
- Ecoles d'ingénieurs ..... 2%
- Autre préciser ..... 12%
- Non-Réponse ..... 2%
- (Ne pas suggérer) Refus ..... -

**Q65 Quel est (ou quel a été) le secteur d'activité professionnelle principal de vos parents ou de ceux qui vous ont élevé(e) : (N=191)**

<i>Une seule réponse par colonne</i>	Père ou celui qui vous a élevé(e)	Mère ou celle qui vous a élevé(e)
Salarié du secteur public	30%	28%
Salarié du secteur privé	45%	20%
Indépendant / chef d'entreprise	24%	12%
Sans activité professionnelle	1%	39%
<i>Ne pas suggérer REFUS</i>	-	-
<i>Ne pas suggérer (pas de père, pas de mère)</i>	1%	1%

**Q66 quelle est (ou quelle a été) l'activité professionnelle principale de vos parents ?(N=191)**

*Consigne enquêteur : citer*

<i>Une seule réponse par colonne</i>	Père ou celui qui vous a élevé(e)	Mère ou celle qui vous a élevé(e)
- Agriculteur	7%	6%
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise	20%	5%
- Cadre supérieur, profession intellectuelle supérieure	19%	5%
- Profession intermédiaire (cadre moyen)	16%	9%
- Enseignant (instituteur ou professeur)	8%	12%
- Employé	10%	16%
- Ouvrier	18%	5%
- Sans activité professionnelle	1%	38%
- Pas de père, pas de mère (ne pas citer)	1%	1%
- Non-réponse (ne pas citer)	1%	3%

**Q67 Globalement, pensez-vous que votre situation professionnelle est : (à comparer avec celui de vos deux parents qui a le niveau professionnel le plus élevé) : (N=191)**

<i>Une réponse par colonne</i>	Position sociale	Conditions de travail
Meilleure	66%	52%
Equivalente	23%	19%
Moins bonne	5%	20%
NSP ( <i>ne pas suggérer</i> )	6%	9%

**Q68 Parlons maintenant de votre propre passé scolaire. Diriez-vous que vous étiez, lors de votre scolarité dans le secondaire (N=190)**

*Consigne enquêteur : citer*

- Un très bon élève ..... 29%
- Un bon élève ..... 44%
- Un élève moyen..... 21%
- Un élève en difficulté ..... 6%
- (*Ne pas suggérer*) *Ne sait pas / Refus* ..... -

cf fichier : Si FILTRE Q61= OUI → Q69 / Si FILTRE Q61= NON → Q70

**Q69 Plus précisément, diriez-vous que vous étiez, dans le domaine ou la discipline les plus proches de vos actuelles fonctions : (N=101)**

- Un très bon élève ..... 43%
- Un bon élève ..... 45%
- Un élève moyen..... 10%
- Un élève en difficulté ..... -
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas / Refus ..... 3%

**Q70 Avez-vous redoublé pendant votre scolarité (secondaire inclus) ? (N=191)**

- Oui 38%
- Non 61%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas / Refus ..... 1%

**Q71 Si oui, combien de fois ? (N=191)**

- 1 redoublement ..... 82%
- 2 redoublements ..... 15%
- 3 redoublements et plus ..... 3%
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas / Refus ..... -

**Q72 Dans quelle série avez-vous obtenu le bac ? (N=191)**

- Consigne enquêteur : Citer*
- Baccalauréat général, série littéraire..... 38%
  - Baccalauréat général, série scientifique ..... 43%
  - Baccalauréat général, série économique..... 8%
  - Baccalauréat technologique ..... 9%
  - Baccalauréat professionnel..... 1%
  - (Ne pas suggérer) Ne sait pas / Refus ..... -

**Q73 Quelle a été votre mention au bac ? (N=191)**

- Consigne enquêteur : Citer*
- Passable 36%
  - Assez bien..... 31%
  - Bien 18%
  - Très bien 7%
  - (Ne pas suggérer) Ne sait pas / Refus ..... -

**DIRE : Ce questionnaire est maintenant terminé, je vous remercie d'y avoir répondu. Si vous souhaitez faire des commentaires complémentaires, permettant d'enrichir vos réponses, nous vous remercions de les adresser par mail à jacques Bonneau (Directeur d'étude en charge de l'analyse des réponses) à l'adresse suivante : [jacques.bonneau@tmregions.fr](mailto:jacques.bonneau@tmregions.fr)**  
**Vos réponses seront traitées anonymement.**

Nom de la personne interrogée .....

Nom de l'établissement .....

Ville .....

**IDENT :** Nom de l'enquêteur | | | .....

**Q74 Par rapport à la situation antérieure, diriez-vous que la formation prodiguée par l'E.S.E.N (N=65)**

- s'est améliorée très nettement depuis 3 ou 4 ans..... 35%
- qu'elle s'est un peu améliorée..... 42%
- qu'elle est identique..... 14%
- qu'elle s'est un peu dégradée ..... 2%
- qu'elle s'est beaucoup dégradée..... -
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas ..... 8%

**Q75 Avez-vous quelque chose à ajouter ?**

*Consigne enquêteur : question ouverte, réponses spontanées*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Ce questionnaire est maintenant terminé, je vous remercie d'y avoir répondu.**

Nom de la personne interrogée .....

Fonction .....

Nom de l'établissement .....

Département .....

Académie .....

Nom de l'enquêteur ..... date : .....

**Les inspecteurs territoriaux et leur formation  
à l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN)**  
Interrogation réalisée en juin 2007 de 224 inspecteurs  
territoriaux (IA-IPR, IEN du premier et du second degré)  
ayant suivi leur formation à l'ESEN entre 2004 et 2006

Ce dossier présente les résultats d'une enquête en face à face menée en juin 2007 auprès de 224 inspecteurs territoriaux (IA-IPR, IEN du premier et du second degré) ayant suivi leur formation à l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN) entre 2004 et 2006.

Cette étude a été réalisée par Patricia Gambert et Jacques Bonneau de la société TMO-Régions à la demande de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Cette enquête avait une double finalité : tout d'abord mieux connaître les inspecteurs territoriaux, leurs antécédents professionnels, leurs motivations, leur profil scolaire et leur origine sociale et, au-delà, des comparaisons ont été faites ponctuellement avec les enseignants qui sont majoritairement leur corps d'origine.

La deuxième finalité, principale, était que la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance mesure en tant qu'évaluateur externe la perception qu'ils avaient de la formation suivie à l'ESEN entre 2004 et 2006 après avoir effectué une année de « terrain ».

Ce dossier rend compte aussi d'un regard croisé sur la formation puisque le second volet de l'enquête a consisté à interroger « les employeurs » des inspecteurs territoriaux que sont les recteurs et les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux sur leurs attentes vis-à-vis de ces nouveaux inspecteurs territoriaux et leur niveau de satisfaction à propos de ces nouveaux collaborateurs.

collection

Les Dossiers

thème

Enseignants et personnels de l'éducation

titre du document

Les inspecteurs territoriaux  
et leur formation  
à l'École supérieure  
de l'Éducation nationale (ESEN)

éditeur

Direction de l'évaluation, de la prospective  
et de la performance

date de parution

Septembre 2008

conception et impression

Département de la valorisation et de l'édition

accès internet

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



9 782110 954343

15 euros

ISSN 1141-4642

ISBN 978-2-11-095434-3

N° 005 8 2 193

ministère  
éducation  
nationale



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
REPUBLIQUE FRANÇAISE